Le Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Deuxieme Annee. Ottawa, (H.-C.) Jeudi matin, 3 Juillet 1862. No. XIV.

Cartes d'Affaires.

Mlle. S. Harrigan,

MODISTE

DE

PREMIERE CLASSE.

Vient des

CHAPEAUX D'ÉTÉ,

HABILLEMENTS D'ENFANTS,

GARNITURES,

MANTEAUX, ETC. ETC

MAISON AUMOND, RUE SUSSEX,

Vis-à-vis la Rue York,

OTTAWA

Le Dr. Darion.

RUE CLARENCE

TOUT PRÈS DE LA

Rue Dalhousie.

A quelques pas du Marché,

OTTAWA.

RESTAURANT LAFONTAINE

ON trouve en arriere de ce Restaurant UNE CHAMBRE DE TOILETTE ou des BARBIERS de PREMIÈRE CLASSE sont toujours prêts à faire la barbe à tous ceux qui désirent se faire raser suivant l'art.

MM. FONTAINE invitent donc de nouveau le public à venir visiter leur établissement. Ils désirent avant tout prouver qu'ils sont capables de satisfaire les plus exigents.

Ottawa, 30 mai 1862.

J.-B. PARENT

Hotellier

RUE DE L'EGLISE

Près de la Cathédrale.

LE PROPRIÉTAIRE de cet etablissement peut assurer au public que rien ne sera épargné pour soutenir la réputation déjà etablie de sa maison, et la mettre sur un pied à pouvoir offrir tout le comfort desirable.

Il sollicite le patronage de ses compatriotes en particulier et du public en général.

Ottawa, 15 mai 1862.

PRIX DU MARCHE

Revu et corrigé.

OTTAWA, 2 Juillet 1862.

	$ c.	$ c.
FLEUR—		
Extra	5 00 ..	5 25
No. 1	5 00	5 25 ..
No. 2	4 25 ..	4 50
Fine	3 50 ..	3 75
Poches--Blé du printemps	0 00 ..	2 37½
" " d'automne.	0 00 ..	0 00
Farine d'Av. par 200 lbs.	4 50 ..	5 00
Fleur de blé d'inde 200 lbs	3 00 ..	3 25
Segle par minot 56 lbs.	0 00 ..	0 50
Orge " " 48 lbs.	0 00 ..	0 55
Sarasin " " 44 lbs.	0 00 ..	0 40
LÉ—		
Automne .....par 60 lbs.	0 95 ..	1 00
Printemps.... " 60 lbs.	0 90 ..	0 95
POIS—Par 60 lbs	0 50 ..	0 55
BLÉ-D'INDE —Par 56 lbs.	0 60 ..	0 00
Avoines—Par 34 lbs	0 40 ..	0 45
Feves—Par 60 lbs	1 50 ..	2 00
LARD—		
Mess	11 00 ..	11 50
Prime Mess.....	8 75 ..	9 00
Prime	00 00 ..	00 00

PRIX DU MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Montréal, 2 Juillet 1262.

	s.	D.	s.	D.
FLEUR—de blé....@ quint..	14	6 @	15	0
d'avoine.. —— ..	9	6	10	0
blé-d'inde. —— ..	7	6	8	0
GRAINES—Blé....@ minot..	0	0	0	0
Pois..... —— ..	3	2	3	3
Orge....par 56 lb..	2	9	3	0
Avoine... ——..	1	7	1	8
Sarrasin.. ——..	2	6	2	9
Lin ..... ——..	6	9	7	0
Mille..... ——..	8	3	8	6
Blé-d'Inde. ——..	4	6	5	0
LEGUME—Patates..@ poche.	3	9	4	0
Fèves .... ——..	7	6	8	0
Oignons par minot..	5	6	6	3
LAITERIE—Œufs..@ douz..	0	5	0	6
Beurre frais@ lb ..	0	7½	0	9
Beurre salé ——..	0	6	0	7
Sucre d'Erable—..	0	5	0	5½
Miel..... ——..	0	7	0	9
Saindoux..... ——..	0	7	0	9
VOLAILLE—Dindes@ coupl..	5	6	7	0
Oies ..... ——..	4	6	5	0
Canards.... ——..	2	6	3	0
Poules..... ——..	1	6	2	0
Perdrix ..... ——..	2	3	2	6
Poulets ..... ——..	2	0	2	6
Pigeons ..... ——..	0	9	0	10
VIANDES—Bœuf .... @ lb..	0	3	0	7½
Lard..... ——..	0	5	0	6
Agneau.... @ qrt..	2	6	5	0
Mouton..... ——..	3	9	5	0
Veau..... ——..	0	0	0	0
Bœuf.....@ 100lb..	20	0	25	0
Cochon..... ——..	20	0	26	3
POISSONS—Haddock	0	3	0	4
Halibut..	0	7	0	0
Huitres en coque 1 gal.	4	6	5	0
Do do ½ gal.	2	6	2	9
Homard par lbe.....	0	4	0	0
Pommes..... par quart..	17	6	2	6
Foin..... par 100 bottes..	22	9	7	0

Poesie.

LaFete St. Jean-Baptiste.

AIR :—*Avant tout, je suis Canadien.*

O vous qui, par faveur suprême,
Sur le front du divin Sauveur
Répandites l'eau du baptême,
Exaucez-nous, saint Précurseur!
Votre mémoire est honorée
Parmi tous les peuples chrétiens,
Mais nulle part plus vénérée
Que chez les Français Canadiens.

Que, dans ce grand jour, nos prières
Montent vers vous, puissant Patron!
Voyez briller sur nos bannières
Votre image avec votre nom.
O vous, qui contemplez la face
Du Dispensateur de tous biens,
Sur ce peuple attirez sa grâce
Et bénissez les Canadiens!

Dans tout rang et dans toute classe,
Riches, pauvres, jeunes et vieux,
La foule en longue file passe,
Eurubannée et l'air joyeux.
Les enfants que la fête enivre
Soufflent, en vaillants musiciens,
Dans leurs bruyants tubes de cuivre.
Des airs français et canadiens.

De nos pères le doux langage,
Leurs lois et leur religion
Sont notre plus cher héritage
Respecté des fils d'Albion.
Vous qui, par vos vertus austères,
Avez souffert aux temps païens.
Ah! du haut des sublimes sphères
Encouragez les Canadiens.

Un peuple voisin nous menace
D'envahir notre beau pays,
Mais nous saurons, avec audace,
Repousser nos fiers ennemis:
Lorsqu'il rêve notre conquête,
Pour nous, resserrons nos liens;
Le Saint dont nous chômons la fête
Protégera les Canadiens.

Amis, prouvons que le courage
S'allie avec la piété,
Et, sur ce fertile rivage,
Conservons notre liberté.
Gardons les droits de nos ancêtres,
Le titre de bons citoyens;
Dans nos foyers restons les maitres,
En dignes Français Canadiens.

Restons loyaux comme nos peres,
Dont l'histoire est notre flambeau.
Et marchons tous, unis en frères,
Sous notre glorieux drapeau.
Députés, avocats, artistes,
Littérateurs, mécaniciens,
Marchands, laboureurs, journalistes,
Soyons fiers d'être Canadiens!

Ayons foi dans la destinée,
Dans la bonté du Tout-Puissant;
Qu'aux pompes de cette journée
Aucun de nous ne soit absent;
Mais chez la céleste phalange,
Afin de trouver des soutiens,
Maintenons, sans impur mélange,
L'honneur des Français Canadiens.

A. MARSAIS.

Montréal, 24 juin 1862.

Litterature Canadienne.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

LE

BRAVE ÉDOUARD.

LEGENDE DE LA VALLÉE

DU

RICHELIEU.

(Suite et fin.)

VI.

Encore une heure de souffrance,
Encore un douloureux adieu!
Puis endors-toi dans l'espérance
Pour te réveiller dans ton Dieu!
(LAMARTINE.)

Le curé comme le docteur connaissaient Edouard. Poussés par leur sympathies politiques, leur admiration et leur estime pour ce jeune homme, ils s'étaient empressés de se rendre où le devoir les appelait afin de remplir respectivement leur mission, donc les fonctions reconnues sont celles de médiateurs entre le passé et l'avenir, entre le ciel et la terre, entre la vie et la mort.

—Calmez-vous mon brave dit l'homme de l'art, je vais faire un examen très minutieux de votre blessure. Les quelques lignes que j'ai reçues du Dr. N***** me font comprendre que votre position est très précaire. Je vais en premier lieu sonder la plaie. Soyez aussi courageux ici que vous l'avez été sur le champ de bataille. Si je m'apperçois qu'il y a difficulté à extraire la balle que vous avez pres des côtes près les instructions que j'ai reçues, par mesure de prudence je vous laisserai avec M. le curé, ajouta le chirurgien tout en déroulant la bande toute rouge de sang qui pansait sa blessure.

Faites Dr., je mourrais heureux si j'avais ni mère ni..... et un nouveau cri déchirant fit comprendre aux assistants que la sonde entrait lentement dans les chairs du blessé.

La salle s'emplissait de curieux, et la chambre d'Edouard était littéralement pleine comme un œuf.

—Mes bons amis dit le curé, si vous aimez véritablement ce pauvre jeune homme, vous devez sortir de suite, quelques-uns des braves qui l'ont accompagné pourront demeurer ici comme aides. Le patient faiblit de plus en plus par la perte de son sang et il lui faut de l'air, et un peu plus d'espace aux parents et aux amis qui aimeraient à le sauver.

Quand la salle fut vide le Dr. tira la sonde et dit que la balle n'était pas palpable. Maintenant vous médecin des âmes dit-il au curé, sondez la conscience et les secrets de cœur de ce patriote qui va peut-être mourir comme martyr de la plus sainte des causes. Je le laisse entre vos mains.

—Oh! mon Dieu! Dr.—Pouvez vous sauver notre Edouard vous qui en avez sauvé tant d'autres s'écrièrent à la fois la veuve L**** et Joséphine, quand le chirurgien fut dans la *grande salle*.

—Où sont-ils les Anglais? que je les assomme à mon tour, disait le vieillard. Batte-feu, je suis bien vieux mais c'te nuit il me semble que je pourrais en étouffer un cent.

—Il ne faut pas montrer la haine bonhomme, taudis que votre fils pardonne à ses ennemis. Je vais examiner la blessure, madame, et je vous dirai si nous devons compter sur des espérances.

—Venez Docteur, dit le curé de sa voix douce et sympathique, voyez, examinez la blessure du patient. Je vais attendre et je lui donnerai le saint viatique. Défenseur de la liberté de son pays, et appuyant cette liberté sur la base solide et la fondation inébranlable de l'Eglise de Dieu, il peut aller chanter la gloire de l'Eternel, après avoir psalmodié ici des hymnes à la liberté.

—M. le curé, dit Edouard, pourrais-je serrer contre mon cœur celles qui me sont maintenant plus chères que la vie.

—Certainement mon enfant, approchez bonne mère, venez Joséphine.

—Mon fils, mon fils, mon Edouard, devais-je te voir dans cet état moi... qui... et la voix de la mère entrecoupée par des sanglots s'arrêta là pendant qu'elle embrassait le front et les lèvres pâles de ce fils qui la chérissait.

—Ma mère... courage... fit Edouard.. Joséphine... ne te lamente pas... Tu me disais au départ. "Va chercher la gloire," n'ai-je pas obéi mon ange?

—Que la chambre soit libre, dit le Dr.; allez bonne mère, je vais tâche d'extraire la balle; accompagnez la jeune fille, cachez votre douleur, car elle ouvre la plaie de votre fiancé quand elle est apparente à ses yeux; demeurez ici vous Charles et quelques-uns des braves. Le somnifère qu'il a pris commence à faire son effet.

Un mouchoir imbibé d'*Ether Sulpherique* fut de suite appliqué sur les narines du brave Edouard qui ne craignait pas plus le scalpel que la bayonnette anglaise. "Voici, là près, l'endroit où doit se trouver ce plomb, dit le Dr. Et l'opération fait une incision, et la *curette* extrait une balle... mâchée.—Une balle mâchée M. le curé.... Poison.... Une des vraies côtes est brisée; il y a lacération et lésion même des cartilages des fausses côtes, des artères des muscles et des veines intercostales. Maintenant M. le curé donnez les dernières consolations religieuses à celui qui ayant combattu pour une juste cause sur cette terre doit aller recevoir sa récompense là haut.

Edouard jeta ses yeux au ciel, et attendit son Dieu les mains jointes. sublime élan du cœur vers la patrie céleste, lorsqu'oubliant la terre, le soldat mourant voit dans le firmament le signe de notre foi que lui montre le représentant du Christ, une croix lumineuse autour de laquelle il lit *In hoc signo vinces* quand l'épée n'a pu vaincre. Une petite table sur laquelle on a mis une nappe blanche, un crucifix, deux chandeliers garnis de cierges allumés, de l'eau bénite, de la ouate pour essuyer les onctions, sont placés près du lit d'Edouard. A genoux au pied du lit se trouvent la pauvre mère, Joséphine, le veillard octogénaire et caduc, Charles et les braves. A distance le Dr. et le curé se parlent à voix basse. La scène est triste mais elle est solennelle. Le curé s'approche et dit:

"L'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, et le cœur de l'homme n'a jamais conçu ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment. Soyez fidèle jusqu'à la mort, a dit le Seigneur, et je vous donnerai la couronne de la vie. Epuré par le baptême d'eau et de sang, vous devez mon enfant quitter ce monde comme sûr de celui où vous allez entrer."

Les assistants soulevèrent le corps de leur capitaine qui faiblissait de plus en plus et il reçut avec beaucoup de piété le saint viatique qu'il implorait du regard, On eut dit la scène de la *Communion de St. Jérôme* qui se passait en réalité.

Les adieux furent déchirants; la mère devint plus forte à l'approche du moment où l'âme de son fils devait s'envoler, mais ce fut tout autre chose pour Joséphine qui lorsque le moribond prononça d'une voix faible ces dernières paroles: "Adieu mère, grand-père, Joséphine, patrie," la douleur s'exprima dans tous les traits de l'infortunée, elle embrassa avec empressement son Edouard, ses lèvres tremblantes ne pouvaient articuler une seule parole, les pulsations violentes et interrompues de son cœur semblaient à chaque instant la menacer de la mort. Toute échevelée, l'air égaré, elle eut la force de laisser la maison courant sans savoir où elle allait.

. . . . . .

Tout était triste dans la maison de la veuve L.... Les larmes que l'on voit aux yeux des braves qui ont combattu sous le commandement de leur intrépide, mais infortuné capitaine, la mère qui embrasse le front froid de son fils, le vieillard qui questionne sans être compris, le départ subit et inattendu de Joséphine, la figure pâle du prêtre, le docteur qui ferme sa *trousse* sans dire mot, tout ceci annonce que le BRAVE EDOUARD vient de rendre le dernier soupir, que l'âme de ce martyr de la patrie vient de recevoir la récompense que le représentant du Christ lui promettait au nom de Dieu. . . . . .

VII.

Sa tombe est sur la colline
Mon pied le sait; là voilà
Mais mon essence divine
Mais lui, Seigneur, est-il là?

Les funérailles du BRAVE EDOUARD furent comme elles devaient l'être, dignes de ses admirateurs et de ses amis politiques. Les compagnons d'Edouard, les vingt braves paysans, avaient frottés leurs fusils salis au *feu* de Saint-Denis afin de paraitre l'arme au bras dans une circonstance aussi solennelle.

Charles l'ami intime de son capitaine, commandait. Il était beau et en même temps il était triste de voir ses patriotes de 37 qui presque tous avaient reçus soit au bras, soit à la jambe ou à la fignre des marques non équivoques de leur conrage dans cet engagement mémorable, les parents et les amis en pleurs, d'entendre le glas funèbre.

Dans cette circonstance, l'église seul chance. Quel contraste! .... Une mère peut-elle chanter la mort de son fils! .... dépositaire des promesses d'immortalité, elle les proclame hautement en présence de la mort; s'il y a des larmes dans sa voix, il y a aussi de la joie . . . . . .

Quand la messe des morts fut terminée, après la dernière aspersion d'eau bénite, après que le corps du BRAVE EDOUARD fut descendu dans sa dernière demeure, et que le prêtre eut dit *Qu'il repose en paix*, le médecin du village fit son oraison funèbre et termina en disant aux braves paysans:

"Quand vous descendrez les uns "après les autres dans la fosse où "nous devons tous descendre, la "jeune génération qui pousse se rap- "pella dans ce moment solennel que "vous avez servi la Patrie sous le "commandement de celui sur la "tombe duquel nous versons des "larmes aujourd'hui, et qui, en re- "cevant le baptême de sang, a reçu "le nom comme le "titre de BRAVE "EDOUARD". . . . . .

. . . . . .

Le lendemain à la tombée du jour, il fesait froid et on parlait au coin du feu de famille dans le village de St. O*** des exploits du héros de la bataille de St. Denis. Cependant on pouvait voir se dessiner dans l'ombre quelque chose comme l'apparence d'une femme agenouillée sur la terre portant dans son tablier d'indienne des feuilles sans sève, et les jettant sur la tombe de son Edouard. Ses cheveux en désordre tombant sur un col blanc comme l'ivoire, ses beaux yeux tournés vers les cieux, elle priait devant la croix qui surmontait la tombe du brave qui était là sous elle. et qui attendait avec confiance le jour de la résurrection générale. Elle priait devant l'humble croix sur laquelle on lisait l'inscription suivante:

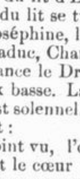

LIBERTÉ, RELIGION, PATRIE.

Passant prie
pour celui qui a versé
son sang, et a perdu sa
vie par amour pour sa patrie.

C'était... Joséphine... la fiancé d'Edouard. Elle était folle la pauvre enfant, car elle disait que son amant avait froid, et qu'il fallait le couvrir de feuilles. Elle faisait peine à voir car ne pouvant pleurer, elle souffrait doublement, incapable d'exprimer sa douleur ni par la voix, ni par les larmes.

. . . . . .

Depuis lors on a vu à la même heure Joséphine agenouillée sur la tombe de son amant qu'elle espère revoir au ciel.

Le veillard a toujonrs promis qu'il tuerait plus d'un *Bureaucrate* s'il en rencontrait sur son chemin.

Tant qu'à la mère, elle pleure encore, et plus heureuse que Rachel elle se console parce qu'elle sait que son fils lui sera rendu.

J. E. D.

FIN.

Collaboration.

(Pour le Courrier d'Ottawa.)

Destruction des Insectes.

LE CRAPAUD.

Le crapaud, le plus dégoûtant des animaux connus, ne semble pas d'une grande utilité. Voici cependant ce que dit M. l'abbé Le Noir dans la science pour tous:

"Il existe dans les vignes, où ils font de grands ravages, des insectes coléoptères de plusieurs espèces. Ils sont connus sous les noms vulgaires de charançons, d'écrivains, &c., ils portent pour les naturalistes celui d'otiorhincus, et parmi les vignerons celui de pardi ou perdi. Ces insectes attaquent les vignes par les bourgeons et se retirent dans la terre autour des ceps, à un ou deux centimètres de profondeur. Ils sont nocturnes, ne volent pas. Quel sera leur ennemi?

"Le crapaud, et le crapaud tout seul, c'est au moins le seul connu. Il les chasse le soir, en se mettant à l'affut, happe avec sa langue le premier qui passe, et chaque fois qu'il en saisit un fait un bruit particulier. M. Rouget en a ouvert un après une heure seulement de chasse, et il a trouvé dans son estomac une trentaine de ces insectes.

Combien en détruit un crapaud pendant toute une nuit et toute une saison! Que faites-vous donc, quand vous poursuivez un crapaud et que vous l'écrasez? Vous assurez la vie à des milliers de ces insectes qui mangeront les bourgeons de vos vignes et boiront ainsi votre vin dans sa source même. Laissez-le donc tranquille, favorisez sa multiplication, et vous aurez moins d'insectes à dévorer vos fruits. Faites de même à l'égard de la couleuvre et de tous les reptiles; ils ont tous leur utilité. Ne tuez que les vipères, et encore on trouvera peut-être plus tard quelque motif de la respecter. La taupe, elle aussi, est une bête à réhabiliter dans les champs et les vignes, du moins elle ne fait point de mal par son labourage, et elle fait beaucoup de bien par la destruction de tous les insectes dont elle se nourrit et délivre la terre."

Nous trouvons dans la *Patrie*, à l'article chronique, les renseignements suivants sur le commerce des crapauds; les horticulteurs pourront en faire leur profit. Je ne connais point de ville qui renferme plus que Paris d'industries étrangères et presque inconnues.

Par exemple, il se fait en ce moment, dans les quartiers qui avoisinent le muséum, un commerce considérable de crapauds.

Les crapauds, depuis quelques années, sont devenus les auxiliaires presque indispensables de nos maraîchers.

Beaucoup de ceux-ci en peuplent leurs jardins pour débarasser d'une foule d'insectes nuisibles les légumes qu'ils récoltent si laborieusement à l'aide d'une culture toute factice. Les crapauds font une guerre acharnée aux limaces et aux limaçons, qui, en une seule nuit, peuvent ôter toute valeur commerciale aux laitues, aux carottes, asperges et même aux fruits de primeur.

En recourant à ce singulier moyen, les maraîchers français suivent l'exemple des horticulteurs anglais. Une grande partie des légumes dont s'approvisionne Londres se cultivent dans les potagers qui entoure cette ville immense, sur une superficie de quatre mille huit cent hectares, qu'exploitent trente cinq mille personnes.

On ne saurait voir rien de plus merveilleusement soigné que ces jardins. Aussi fournissent-ils jusqu'à cinq récoltes par an.

Non seulement on n'y laisse point une seule mauvaise herbe, mais encore on examine à la loupe tous les légumes pour enlever la nielle et les fongosités.

Outre les crapauds qu'on achète à raison de six schellings la douzaine, on a recours pour détruire les cloportes, à des poules chaussées d'espèces de bas, qui les empêchent de gratter la terre, et les obligent à ne picorer que du bec.

Le cours des crapauds se tient moins élevé à Paris qu'à Londres; on ne les vend encore, dans cette première ville que 2 fr. 50 la douzaine; et ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'on en expédie beaucoup en Angleterre.

Les marchands qui trafiquent de cette bizarre denrée, la renferme au fond de grands tonneaux, dans lesquels ils puisent à chaque instant sans redouter le moins du monde, pour leurs bras et pour leurs mains nues, la liqueur que secrètent les crapauds, liqueur, disons le en passant, déclarée tout à tour, par la science, inoffensive et vénéneuse.

J. DE L.

Albany, N. Y., 28 juin 1862.

NOUVELLES.

—Le correspondant Parisien du *London Register* dit que l'on s'occupe déjà en France des élections, qui doivent y avoir lieu en octobre prochain. M. Thiers se présentera à Valenciennne; son programme politique ne renfermera que ces trois mots; "La papauté, la liberté et le travail national." M. Berryer ne se présentera pas à Marseille, mais en même temps il déclare personnellement que s'il était élu, il se croirait obligé d'accepter son mandat. Dans l'Anjou, l'élection du comte de Falloux est assurée; celles ce Mgr. Dupanloup et du général Lamorcière n'éprouveront pas d'obstacles en Bretagne.

—L'évêque d'Orléans, afin d'être plus à même de voir le Pape traverser du Vatican à l'église de St. Philippe de Néri, s'est placé sur les murs du château de St. Angelo et a été acclamé par la foule et les troupes françaises.

—Le *Stendaro Catholico* dit que la municipalité de Rome, voulant montrer le prix que ce corps attache à la visite dont il vient d'être honoré par les différents évêques de la cathoncité, a unanimement résolu de leur conférer le titre de noble romain et de graver leurs noms sur une table de marbre qui sera gardée dans le Capitol.

—On estime à 80,000 le nombre des personnes qui seront présentes à Rome, pendant les cérémonies de la canonisation.

L'Espagne a frété à ses frais un vaisseau de guerre, sur lequel 45 évêques se sont embarqués pour se rendre aux cérémonies de la canonisation.

Les frais de la canonisation se montent à $100,000. Les frères Franciscains en ont payé $60,000, l'Espagne a souscrit $30,000 et l'Empereur Napoléon a envoyé $10,000

—Suivant la *Réforme* de Québec, vendredi dernier, l'hon. M. Cauchon aurait été renversé devant le bureau du *Journal* par une vache échappée à son gardien. Heureusement que M. Cauchon n'a pas été blessé et n'a eu qu'un accroc à son paletot et le désagrément d'une chute.

L'Hon. M. U. J. Tessier, Ministre des Travaux Publics à été réélu, lundi dernier, Député de la Division du Golfe. Comme ses collègues, M. Tessier a été élu sans aucune opposition.

Ainsi, tous les membres du nouveau gouvernement sont aujourd'hui élus.

—Le beau vapeur en fer, le *Montréal*, que la compagnie du Richelieu a fait construire il y a une année, voyage maintenant entre Québec et Montréal.

—En 1860, il est né en Angleterre 43,693 enfants illégitimes, proportion de 64 p. 100 sur le total des enfants nés cette année là.

—On dit que la fortune des Rothschild s'élève au chiffre modeste de $160,000,000. Il faudrait la force de 50 chevaux peur transporter cette samme en or.

—La compagnie du Grand Tronc a de nouveau changé les heures de départ des chars. A partir de lundi le 30, les chars pour Island Pond partiront à 8 h. A. M.; le train express pour Québec à 4. 15 m. P. M.: pour Portland à 5 h. P. M.; train de nuit pour Québec à 11. 30 P. M. Pour Ottawa et Kingston, à 8. 30 et à 9. 30 A. M.; pour Cornwall à 5 h. P. M.

—Par une proclamation insérée dans la *Gazette Officielle* de samedi, l'hon. M. John Sandfield McDonald est nommé à la charge de Surintendant des matières qui ont rapport à la milice de la province, sous la désignation de "Ministre des Affaires de la milice."

TÉMÉRITÉ DE L'ENFANCE.—Le *Pensylvanian* de York raconte que lundi dernier, trois petits enfants appartenant à M. David Auble, du village de Hellom, près de Heinstand's Mille, étaient allés dans le marais, près de Kreutz Creek. En revenant à la maison ils racontèrent qu'ils avaient attrapé des serpents et avaient joué avec eux. MM. Erwin et Auble coururent à l'endroit désigné; ils y découvrirent et tuèrent sept reptiles de l'espèce appelée *copperhead*, qui comme on le sait, est des plus dangereux; cinq d'entre eux mesuraient de deux à trois pieds de long; et les deux autres de six à sept pieds. Par un miracle providentiel, aucun des enfants n'avait le moindre mal.

On lit dans la *Gazette du Midi*, de Marseille:—

"On parle beaucoup de la très-éloquente lettre que M. Auguste Cochin a écrite au comte de Montalembert pour lui raconter ses impressions sur la Ville-Eternelle, M. Cochin arrivait à Rome, en même temps que Pie IX. partait pour Porto d'Anzio. Le Saint-Père l'ayant invité à venir le voir dans son nouveau séjour, M. Cochin a eu le bonheur de causer trois quarts d'heure avec Pie IX. C'était sur les bords de la mer; dans le fond de l'horizon, on apercevait l'escadre française qui accompagnait à Naples Victor-Emmanuel. Le Saint Père avec sa placidité habituelle, dit à M. Cochin, ses paroles vraiment dignes d'être conservées: "plus je vais, plus je vois que la pensée de ce siècle est l'alliance de la Religion et de la liberté. Je l'ai essayée, je ne me repens pas de l'avoir tentée; j'espère qu'un jour on sera plus heureux."

Le *Moniteur* publie les détails suivants sur le diner offert vendredi à L. L. MM. par le vice-roi d'Egypte dans les appartements qu'il occupe au pavillon Marsan:

"S. A. avait fait servir *à la turque* une table où l'Empereur, l'impératrice et le prince impérial ont pris place à côté de S. A. et de son neveu le prince Mustapha.

"Les personnes qui ont eu l'honneur d'assister à ce diner ont admiré à la fois la simplicité de l'ordonnance des repas orientaux et le luxe qu'il est possible d'y déployer. La table se compose d'un simple plateau autour duquel six personnes peuvent s'asseoir à l'aise; on ne sert à la fois qu'un seul plat, qui se trouve à la portée de tous les convives. Mais, chez le vice-roi d'Egypte, ce plateau est d'abord enfargent émaillé, remplacé plus tard par un autre en or enrichi de pierreries au dessert, ainsi que les verres. Après le diner, LL. MM. ont été prendre le café dans les salons du vice roi, suivies de toutes les personnes de de leur maison et de celle de S. A. le café a été servi à la turque dans de petites tasses et sous-tasses d'un grand prix; des pipes magnifiques ont été présentées à S. M. et à toutes les personnes réunies dans les salon.

"La musique du vice-roi, amenée exprès, la veille, de Toulon, a joué pendant tout le repas des airs égyptiens très-originaux.

"LL. MM. ont témoigné leur satisfaction à plusieurs reprises pendant cette soirée, et ont adressé leurs remercîments au vice-roi en se retirant à dix heures un quart du soir"

MEXIQUE.

Le *World*, journal des Etats-Unis, répétait il y a quelques jours, une nouvelle télégraphique venant de Sud Francisco, annonçant la capitulation de l'armée française.

La dernière rencontre qui a été si fatale aux Français disposait l'opinion à ajouter une foi entière à la dépêche, mais aujourd'hui nous avons la satisfaction d'apprendre que les troupes françaises retranchées dans une position avantageuse sur les hauteurs d'Orizaba, sont en état d'attendre les secours qui leur ont été expédiés dès le lendemain que la nouvelle de leur échec fut parvenue en France.

Nouvelles des Etats-Unis.

VOYAGE DE M. LINCOLN.

On n'était préoccupé hier que du voyage inopiné de M. Lincoln à West Point et de ses résultats probables. Il est à peu près sûr aujourd'hui que le général Scott sera incessamment nommé secrétaire de la guerre à la place de M. Stanton et reprendra ainsi virtuellement le commandement en chef des armées des Etats-Unis. M. Stanton, qui avait donné tant d'espérances en entrant au ministère, ne laisserait guère de regrets en partant, bien que son administration ait à coup sûr beaucoup mieux valu que celle de son prédécesseur Cameron.

Le voyage de M. Lincoln, de Washington à West Point, s'est accompli avec une remarquable rapidité; le trajet, qui est d'environ 300 milles, a été fait en dix heures. Le Président n'était accompagné que du colonel D. C. McCullum, surintendant-militaire des chemins de fer, et de son domestique de couleur William. Arrivé à West Point à 3 h. du matin, M. Lincoln ne consacra que quelques heures au sommeil, déjeuna à 7 h., et s'enferma immédiatement après avec le général Scott dans le salon, où ils restèrent cinq heures, attachés devant des cartes et des plans déployés. Après bien des discussions, des *si* des *mais*, la conclusion de l'entretien parait avoir été que Farmée avait besoin d'une réorganisation immédiate, et que bien des changements étaient nécessaires dans les divers départements militaires.

Après la conférence, le Président, accompagné du colonel McCullum, a visité l'Académie de West Point, a diné avec le général Scott et plusieurs personnages de marque, s'est rendu a Cold Springs pour jeter un coup d'œil sur la fonderie de canons du gouverneur Kemble, et est revenu à l'hôtel où il a causé quelque temps avec Mme la baronne de Stœckl et Mme la générale Viele, à laquelle il a fait de grands compliments sur la bravoure et l'intelligence administrative de son mari.

"M. Lincoln, dit le rapporteur de l'"Express," a causé avec presque toutes les dames présentes approchant sa chaise aussi près d'elles que possible, et se faisans le centre d'un cercle de conversation. Naturellement, au milieu d'une si agréable société, les questions politiques ont été écartées, et le Président a ravi toutes les dames par le charme de sa conversation et son affabilité. Il a daigné inscrire son autographe sur l'album photographique de Mme Viele et de ces dames."

Il parait que le temps s'est écoulé de cette manière jusqu'à minuit. Alors des accents mélodieux, comme ceux du "Yankee Doodle," du Negro Medley," du "Spirito Gentil," se sont fait entendre; c'était une sénénade offert au premier magistrat de la république. Comme toutefois il est soumis à la fatigue, ainsi que tout autre, il se retira bientôt et dormit jusqu'au lendemain matin.

Parti hier de West Point à 8 h. du matin, il était à New-York à 10 h. Il avait gracieusement accordé aux rapporteurs de la presse la permission de voyager dans le même train que lui, faveur qui a été grandement appréciée.

On savait à Jersey City que le Président allait arriver, et une grande foule encombrait la station. A peine M. Lincoln put-il gagner la plateforme du dernier wagon du train qui l'attendait. Un même temps la foule demandait un "speech," à grands cris. M. Lincoln ne paraissait pas se soucier de répondre à cette requête, mais les hurlements populaires prirent une telle proportion que le Président dut se rendre au vœu général. Voici le texte de son discours.

"Quand on voit des oiseaux et des animaux à travers le brouillard, on les voit à leur désavantage; il en pourrait être de même avec vous, si j'essayais de vous dire pourquoi je suis allé voir le général Scott. Je ne puis que vous dire que ma visite à West Point n'avait pas l'importance qu'on y avait attachée; mais elle avait trait à des matières que vous connaissez tout aussi bien que si je vous disais tout ce qui s'y rapporte. Maintenant, je ne peux que vous faire remarquer qu'on n'a pas gagné grande'chose à faire ou défaire des généraux dans ce pays. (Rires et applaudissements.) Le secrétaire de la guerre, vous le savez, tient les rênes très serrées à la presse, de manière qu'elle ne dira rien de plus qu'elle ne dit; et j'ai vraiment peur que, si je bavardais trop, il ne me tienne les rênes trop serrées à moi-même. (Rugissements, rires et applaudissements enthousiastes, pendant lesquels le Président rentre dans le wagon, et le train part."

Le général Scott, qui avait accompagné M. Lincoln à Jersey City, a passé la matinée à Brevoort House et en est reparti pour West Point dans l'après-midi.

Nous avons dit qu'il était probable que le général Scott prendrait le portefeuille de la guerre. La seule objection à ce changement vient des nombreuses infirmités qui accablent le vainqueur du Mexique, mais on répond que ces infirmités ne sauraient l'empêcher de diriger la guerre de son cabinet.

D'autres rumeurs veulent que le général Banks succède à M. Stanton au ministère de la guerre, que le général Pope remplace M. Banks dans son commandement, et que McDowell, qui a fait une chûte de cheval si malheureuse, soit envoyé dans quelque ville où il suffise de tenir garnison.—(*Courrier des Etats-Unis.*)

☞Toute communication que l'on nous fera parvenir par la poste, non affranchie, sera refusée.

Nos abonnés voudront bien se rappeler qu'il faut se soumettre à nos conditions d'abonnement—qui sont☞PAYABLES D'AVANCE.☜

Ceux qui nous doivent pour un semestre ou deux, doivent comprendre qu'il serait enfin temps qu'ils se rendissent à nos justes demandes.

☞Le Bureau du *Courrier* se trouve maintenant Rue Clarence près de la Rue Dalhousie, à la résidence du Rédacteur. Les personnes qui désirent annoncer, ou transiger quelques affaires quelconques sont priés de s'adresser directement au Propriétaire-Rédacteur.

Nous prions nos abonnés qui sont déménagés de nous faire connaître leur nouvelle résidence. Autrement ils s'exposent à éprouver du retard dans l'envoi du journal.

☞*Nous prions instamment ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement, de bien vouloir le faire sous le plus court délai.*

Le Courrier d'Ottawa

J. E. Lorion, Redacteur.

Ottawa, 3 Juillet 1862.

LE COLLEGE ST. JOSEPH D'OTTAWA.

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX

La séance du Collége d'Ottawa pour la destribution des prix a eu lieu, mardi 1er. du courant. Elle avait été précédé de deux jours d'examen, et les parents heureux des succès de leurs enfants pouvaient repéter un chacun ce mot sublime de la noble Cornélie, surtout après leur couronnement, à qui on demandait de montrer ses bijoux et ses parures—"Les voici" disait-elle en montrant ses fils.

La séance a été présidée par Sa Grandeur Mgr. d'Ottawa, fondateur du Collége. La grande salle qui est bien vaste pouvait à peine contenir les trois quarts des amis de l'institution qui désiraient être témoins oculaires du grand panorama littéraire que l'on devait dérouler devant eux. Nous voulons dire par *panorama*, où développement par la pensée, du génie humain, grandi par l'auteur de son être qui a élevé l'homme par son intelligence, au dessus de tous les ouvrages sortis de ses mains, et qui progresse en autant que l'éducation se résume en une triple culture phisique, intellectuelle, morale qui produit ce triple fruit: un corps robuste, un esprit sain, une âme forte.

Il nous semble que ce n'est qu'hier encore, dit un de nos confrères de la presse, que la voix solennelle de quelqu'heureux élève de philosophie ou de rhétorique, faisant retentir dans une salle remplie de nos parens et de nos amis, ces paroles magiques, imprimait à nos jeunes cœurs d'indicibles émotions: *Palmare quod jelix.* Et puis, lorsque à chaque prix, la voix grave et ronflante du supérieur du collége, ajoutait le mot sacramentel: *Accedat,* (lequel, par parenthèse, nous semblait incomparablement plus long que tout autre mot de trois syllabes) il nous semble que nous éprouvions quelque chose que nous n'avons jamais éprouvé depuis, dans tous les succès et les désappointemens dont la pauvre existence humaine est si habilement tissue.

C'est qu'il est un âge dans la vie, où, de même qu'au lever du jour, dans la nature, tout est calme, frais et lucide, et prêt à recevoir toute impression, bien plus profondément que plus tard, lorsque les organes et l'intelligence elle-même sont fatigués, et épuisés par la grande tâche dont ils ont remplie la plus forte partie. Toute chose à cette âge a une valeur relative beaucoup plus grande, de même que l'objet, qui se dessine sur un horison vaste et nud, paraît beaucoup plus imporant que s'il tombait sous notre vue au milieu d'une foule d'autres objets qui lui serviraient de terme de comparaison.

Eh bien! le *palmare* lui-même a été le sort de toutes nos belles illusions de jeunesse, il s'est fait vieux, il est disparu, et dans aucune des distributions de prix auxquelles nous avons assisté depuis nous n'avons entendu ces phrases latines si sonores et si agréablement polies qui venaient couronner si dignement les exercices littéraires d'autrefois.

Cela dit, nous n'insisterons pas d'avange sur cette idée, de crainte que quelque rhétoricien ne nous interloque en nous appelant *; laudator temporis acti;* ce qui n'est pas plus agréable que de se faire dire en français que l'on ne marche pas avec le siècle, reproche injuste dans tous les cas, car non ne connait aucun mortel que le siècle ait laissé ainsi en arrière, jaloux qu'il est a contraire de tout emporter dans sa course furibonde.

Mais passons outre, et donnons aux lecteurs du *Courrier* une courte revue des exercises publics qui ont eu lieu mardi soir dans le Collége St. Joseph du Canada Central.

Le corps des musiciens (*St. Patrick Band*) était présents et a ouvert la séance. Disons qu'il a réussi à merveille, et que des louanges bien meritées sont tombées des lèvres de tous ceux présents sur le merite personnel de chacun des artistes dont est composé ce corps, chaque fois qu'ils ont bien voulu se faire entendre.

La distribution des prix a été précédé par la réprésentation d'un drame en langue Anglaise ayant pour titre:

"THOMAS MOORE"

dont nous voudrions donner une analyse si nous le pouvions, vu le peu d'espace que nous accorde notre "*foreman*" qui commence déjà à nous crier "*halt*" comme si *foreman* et *halt* étaient des mots français, mais en Canada il faut bien suivre le progrès de l'anglification qui nous poursuit toujours l'épée dans les reins après avoir chassé depuis l'époque de la mort de Montcalm sur les plaines de Québec tous ceux qui alors voulaient *demeurer* français afin de nous enlever le prix de mille sacrifices de nous laisser dans un état d'anxiété et de mal aise, et de nous placer comme dans une espèce d'isolement en face de nos nouveaux gouvernans. Mais oublions cela, et disons que la déclamation des acteurs, la décoration du théâtre, tout a couru à nous persuader que la fiction était une réalité, et qu'ils ont suivi en débutant dans l'action dramatique les préceptes de l'art. Ci suivent les noms des acteurs.

Thomas Moore,	Thomas Rielly,
Henri VIII, roi,	Jos. St. Julien,
Norfolk, (Duc de)	Daniel Mooney,
Cromwell,	James Finch,
Alfred,	George Turgeon.
William, (fils de Moore)	Geo. Aumond
Juge en chef,	John Galagher,
1er juge,	George Rainboth.
2ème "	Patrick Conway.
3ème "	Charles McGuire.
4ème "	James Goulden,
Greffier de la Cour,	Ant. Meilleure,
Page et citoyen,	Alfred Heron.
Témoins,	Chs. McDonnel et [George Varin,
Gardiens,	Camile Olivier et [George Laporte.

Mais voici une comédie en un acte en prose mêlée de chants qui a été bien applaudi:

UNE HEURE DE RECRÉATION

AU PENSIONAT.

Tous les acteurs méritèrent des compliments et une mention honorable, mais il nous est impossible d'oublier *Zozo* en particulier et nous devons dire qu'il a joué son rôle à merveille. Il suffisait de le voir pour rire à s'en tenir les côtés, et aider de ses habiles collaborateurs, il a rendu cette comédie tout à fait populaire car elle a obtenu un succès complet.

En voici l'analyse:

Bertrand, ancien militaire, domestique de M. Dubois, maître de pension, a perdu, il y a six ans, un jeune enfant du nom D'Hector. Cet enfant a été volé par des saltimbanques qui ont passé, à cette époque, dans la ville sans s'y arrêter. Se croyant assurés de l'impunité depuis un si long terme, ils ont l'imprudence de revenir dans cette même ville, et le hasard les conduit dans la cour de l'établissement de M. Dubois, où les élèves, en récréation, disputent sur la prééminence des professions. Le jeune Hector, qu'ils appellent La Merluche, et qui a découvert son sort par une indiscrétion de ces hommes, se réfugie au milieu des écoliers, et les saltimbanques sont arrêtés. M. Dubois prend texte de ces événements pour attirer l'attention des élèves sur les professions contraires à la vertu, et qui ne sont pas de vraies professions, car il n'y a de professions véritablement dignes de titre, que celles où l'homme est appelé à faire le bien.

Mais voici une chanson qui nous plait et nous la reproduisons, c'est lorsque Frédéric dit qu'il faut être un homme dans le monde; il faut avoir une idée fixée sur quelque chose; moi, je serai guerrier, nom d'un canon! (*Il chante.*)

LA GUERRE EST LA.

La guerre est là! le pays nous appelle
Pour le défendre, armons-nous promptement:
Y mourir ou mourir! Ah! la gloire est si belle
Quant on a gagné un combattant.

Rappelons à l'ennemi
La valeur de nos aïeux;
Dans de nouveaux Chateauguay
Il connaîtra les nôtres.

Amis secourons aux combats,
A la chère patrie
Consacrons notre vie;
Et soyons ses soldats,
Ses bons soldats.

La guerre est là! Nos mères et nos sœurs
Ne dorm ni pas: entendez leurs prières,
Il nous enfants, soyez les protecteurs
Et de vos sœurs et de vos mères.

Repoussez les ennemis,
Loin de nos heureux;
Vos exploits au ont pour prix
Des couronnes de lauriers.

Enfants, accourez aux combats!
Pour sauver la famille
Que votre armure brille,
Soyez ses bons soldats. (Bis)

La guer e est là! Religion de nos pères.
Donne à nos bras le courage de vaincre,
Pour repousser ces hordes de téméraires,
Et rendre ton règne immortel.
Les fidèles Canadiens
Montreron à l'ag ression,
Que le joug de tes ennemis
Rend fait et porte bonheur.

Chrétiens! nous courons aux combats,
Religion bien aimée
Protege notre armée,
Nous sommes tes soldats,
Tes bons soldats.

Voici les noms des acteurs qui tous méritent d'être nommés, et devraient tous avoir une mention honorable si l'espace nous le permettait.

M. Dubois, maître de pension, Daniel Mooney, de Prescott.

Bertrand, vieux trompier, domestique du pensionnat, Telmond Aumond, d'Ottawa.

Emile, fils de Bertrand, élève du pensionnat, Thomas Foran, d'Aylmer.

Hector, surnommé *Lamerluche*, fils de Bertrand, William Byrne d'Ottawa.

Frédéric, Alphonse Rocque; Paul, surnommé Sans-chagrin, Charles McDonell; Jean, Michael O'Meara, de Pembrooke; Théodore, James Smith; François, jeune enfant, George Germain, élèves du pensionnat. Une foule d'élèves. Grippe-Sous, George Turgeon; Zozo, Joseph Saint-Julien, saltimbanques.

La scène II a bien plu généralement surtout lorsque Zozo demande:

Est-ce toujours M. Dubois qui dirige cet établissement?

EMILE.—Oui monsieur. Vous le connaissez?

ZOZO.—Un peu là, que je dis l... je l'ai fait enrager pendant cinq ans; j'étais le premier vaurien de l'école.

EMILE.—Et maintenant vous êtes plus sage, et vous professez un état?

ZOZO.—Un métier. (*Riant*) hi! hi! hi, je fais le métier de vaurien.

La réponse de Zozo "demeurant partout et nulle part" a bien fait rire l'assemblée et a été bien applaudi.

La scène ou *Grippe-Sous* (G. Turgeon) monte sur une chaise, et adresse ses camarades, pendant que Zozo continue à battre le tambour en faisant des gestes comiques a été bien admirée, mais il fallait toujours rire d'un bon franc rire.

Aussi qui pourrait écouter M. St. Julien sans rire et surtout lorsqu'il essaie à prouver à son interlocuteur "qu'un muet est un homme qui n'entend rien du tout."

La scène VII a aussi bien amusé, surtout lorsque les élèves entourent Bertand (T. Aumond) le prennent par les mains, par les bras, par l'habit, et le forcent à s'asseoir sur une pierre en chantant avec Paul; ensuite tout le monde s'accroupit autour de lui pour l'écouter, le *militaire* Frédéric (A Rocque) reste debout, et on chante:

Bonj ur, papa Bertrand
Prenez une chaise,
Mettez-vous à l'aise!
Bonjour, pa a Bertrand
La pierre est un fauteuil charmant.

Le chant scène X conduit par Paul (Chs. MacDonell,)

Amis, voilà qu'un conducteur de vâches, etc

a aussi bien amusé.

Cette comédie se termine par la morale donnée par M. Dubois; maître de pension "*que toutes les professions sont honorables quand l'homme s'y conduit bien.*"

Nous aurions bien voulu en dire autant du drame—*Thomas Moore*—mais nous n'avons pu même dans le commencement de la séance, jouir du spectacle qui s'offrait à distance à notre vue, et ce n'est qu'à la fin de la scène que nous avons pu nous approcher, tant la foule était compacte et serrée, avec l'aide de quelques uns des Rev. Messieurs auxquels nous devons nos plus vifs remercîments.

Avant de faire la distribution des prix le Rev. Père Tabaret, supérieur du Collége et le Rev. Père McGrath—s'adressèrent à l'assemblée dans les deux langues et remercièrent M. E. McGillivray de sa libéralité pour le don qu'il avait fait aux élèves en leur faisant présent de huit magnifiques *premiums* qui devaient être distribué entre les premiers couronnés.

Sa Grandeur Monseigneur Guigues couronna le plus grand nombre des élèves. Plusieurs d'entre eux furent couronnés par leurs parents, par les Rév. Pères Dandurand, Pallier, Malois, etc., les professeurs du Collége, et quelques autres Rév. Messieurs du clergé appartenant à ce diocèse, ainsi que par MM. Griffin, Aumond et les Drs. Dorion et St. Jean.

Nous voudrions pouvoir publier la liste des prix qui ont été distribués aux élèves en cette solonnelle occasion, mais le manque d'espace nous oblige de la renvoyer à notre prochain No.

Nous ne pouvons terminer ce compte rendu de cette fête de collége sans féliciter messieurs les Professeurs sur le succès de leurs élèves qui leur ont fait certainement honneur, et sans déclarer hautement que nous avons été des plus surpris de voir avec quelle facilité les élèves d'origine anglaise ont appris le français, et *vice versa* de ceux d'origine française qui ont appris l'anglais.

Le collége St. Joseph, fondé par la libéralité le Sa Grandeur Monseigneur d'Ottawa, a pris depuis quelques années, de très grands développements, et peut être considéré comme un des plus grands établissements d'éducation du pays. "*Education Catholique*" est le motto choisi par Sa Grandeur, "*La religion est la base de l'éducation nationale*" a dit Napoléon lorsqu'il voulait reconstituer en France la société renversée par la tourmente révolutionnaire. Ce principe posé par le grand Empereur est donc à la tête du programme de l'enseignement de cet établissement. Imbus de ces principes sacrés qui sont le fondement de l'ordre social tout entier, l'élève enseignera plus tard lui même cette même doctrine qu'on lui aura incalquée.

Ainsi le bien se perpétura, et cette institution produira des fruits salutaires et en rapport avec le but pour lequel elle a été fondée.

Sur le Champ de Bataille.

M. Ryan, de la maisan Kearns et Ryan de cette ville vient de recevoir la triste nouvelle de la mort de son frère M. Richard Ryan, sur le champ de bataille, près de Corinthe, le 28 du mois dernier. Il était parvenu au grade de Lieutenant et était l'un des favoris de son régiment. Nous publions ci-dessous la lettre reçue par M. Ryan, et qui lui annonce cette affligeante nouvelle.

Camp de Corinthe, Miss. 8 juin 1862.

M. JOSEPH RYAN,

C'est une tâche très pénible pour moi que d'avoir à vous annoncer que Richard n'est plus. Il est mort bravement, pendant qu'il cherchait à sauver la vie de ses camarades le 28 du mois de mai. Jamais je n'oublirai ce jour. Nous laissâmes le camp dans la matinée vers huit heures et nous marchâmes à près d'un demi mille des fortifications de l'ennemi lorsqu'il ouvrit un feu roulant sur nous. A une heure notre compagnie recevait l'ordre d'ériger une batterie afin de commander la leur. Aussitôt nous nous mîmes à l'œuvre. On assigna a Richard le poste d'honneur, celui de surveiller les canons de l'ennemi, quand par un mouvement soudain, ils débordèrent en arrière et ouvrirent leurs feux sur nous pendant que la batterie en avant en faisait autant et que l'on nous tenait ainsi entre deux feux croisés, Richard fut frappé par un boulet. Pas un cri ne s'échappa de sa poitrine. Ainsi tomba l'un des plus nobles fils de la liberté américaine. J'étais à trois pieds de lui lorsqu'il tomba, et le boulet passa au-dessus de ma tête.

Je vous aurais écrit plus vîte, mais nous étions sur le champ de bataille, éloignés du camp jusqu'à ce jour. L'ennemi a abandonné sa position le jour suivant, nous l'avons poursuivi, et nous sommes de retour que d'aujourd'hui. J'ai trouvé sa dernière lettre qu'il vous a écrite, que j'inclus dans la présente.

Je demeure
Votre obéissant serviteur,
LOUIS YUNG.

P. S. Les journaux de Montréal sont priés de reproduire.

Le Times a propos du Bill de Milice.

[Nous publions ci-dessous un long article traduit du *London Times* sur le rejet du Bill de milice. Nous sommes loin de partager les opinions de notre confrère d'outre-mer sur les idées fondamentales de cet article, que nous livrons à la publicité sans autres commentaires, laissant à nos lecteurs le soin de l'apprécier à sa juste valeur.]

Il est difficile dit-il de lire sans quelqu'émotion la nouvelle qu'à l'époque présente et sous les circonstances actuelles, le Parlement canadien a rejeté la seconde lecture d'un bill pour organiser efficacement la milice pour la défense de la province. Mais avant d'exprimer cette émotion, qu'elle doive se tenir en regret ou en indignation, faisons toutes les admissions que semblent comporter les circonstances. Le bill de milice qui vient d'être rejeté proposait d'organiser une force de 50,000 hommes et une réserve de 50,000 hommes de plus. Une telle force, devant être exécutée sans une dépense très onéreuse, et sans une somme considérable de perte individuelle et d'inconvénients de toutes sortes. Une colonie pauvre pas de classe qui ait beaucoup de temps à perdre, et à laquelle la pratique de l'exercice militaire soit un moyen agréable de se débattre l'ennui de la vie ordinaire; pendant que ses classes laborieuses, et ce sont elles qui obtiennent de bons salaires, travaillent en proportion et peuvent difficilement se passer de leur travail.

Les finances de la province sont dans un état d'embarras décourageant. Le revenu public est diminué, partie sans doute, par l'effet de la guerre américaine, mais partie aussi par l'adoption d'une politique protectrice qui a diminué le revenu sans développer les ressources de la colonie. Les dépenses publiques sont énormes, augmentées qu'elles l'ont été par une succession de jobs au moyen d'après un ministère faible et embarassé n'est guère à dire, on est parlementaire. Dans le temps même que l'on demandait à la colonie de se charger d'une dépense considérable pour organiser sa milice on estimait le revenu à $7,000,000 en chiffres ronds, la dépense à $12,000,000 et ainsi un déficit de $5,000,000 que l'on espérait couvrir par de nouveaux emprunts. Et ce n'est pas tout. Le gouvernement qui proposait ce bill de milice était excessivement faible et sans le compte rendu de son confrère venant de revenir de Washington, il n'était pas tombé sur le bill de milice, il y avait plusieurs autres questions auxquelles il ne lui était guères possible de survivre. Le rejet du bill, dans tous les cas, n'a pas été traité comme une affaire de peu d'importance. Les résultats de cette démarche sont dignes de son importance intrinsèque. Le ministère a démissionné, et sur l'avis de celui qui lui a succédé, le Parlement, qui est responsable du rejet du bill, a été dissous. (1) La question est mise les mains du peuple de la province, et jusqu'à ce qu'il ait donné sa décision, il serait prématuré de rentrer la Province responsable de l'acte de sa Législature.

Or a le temps d'examiner la question, et nous croyons qu'elle le sera avec maturité; et pour obtenir ce résultat autant que possible, nous allons poser la question devant le Canada au point de vue que la métropole adoptera probablement.

D'abord le dernier parlement du Canada a prouvé que ces instincts de liberté qui font qu'un peuple court aux armes au moindre danger qui le menace sont remarquablement faibles chez lui. Il nous paraît incroyable qu'un peuple civilisé de 3,000,000 d'hommes puisse être témoin des expositions du grand volcan américain sans en venir à l'idée que ce déluge qui désole aujourd'hui une si large et si magnifique portion de la face du globe peut se rendre jusqu'à eux, et n'était ce que nous venons de voir, nous aurions cru qu'il devait être impossible d'apercevoir ce danger sans prendre toutes les mesures possibles pour en prévenir l'approche. La seule explication d'un fait si étrange est que le Canada a appris a compter sur autrui pour l'exécution de certaines choses que des populations pourtant plus faibles et moins riches n'ont pas coutume d'attendre d'autrui. Nous avons entretenu le Canada de canaux ayant pour objet sa défense militaire et payés par le trésor impérial. Nous avons toujours garnisonné ses forteresses, payé leurs frais, agi ou comme si ces forteresses avaient été tout pour nous et rien pour le peuple au milieu duquel elles étaient situées.

Il n'est peut-être pas très étonnant que des gens fermés sous un tel système se considèrent déchargés des devoirs les plus onéreux de la vie et se trouve-t-ils tout de compter sur des défenseurs inconnus et désignés au lieu de ne compter que sur eux. On dirait que l'on est très disposé, en Canada, à traiter la question de savoir si la colonie doit se mettre pour sa propre défense comme d'un intérêt très secondaire. On paraît beaucoup moins s'occuper de la question de la défense elle-même que de savoir qui se chargera de la défense. Il ne s'agit pas de savoir qui défendra le Canada, mais si cette défense retombera sur quelqu'un. Il n'est pas ici question de loyauté ou de connexion avec l'Angleterre, car la question a guère peu à faire ici. Si le Canada était complètement émancipé, il n'en serait pas moins tenu au devoir impérieux de la défense à l'extérieur. Si le Canada reste attaché à l'Angleterre, le devoir de sa propre défense subsistera toujours.

Il est temps de parler net et de détruire les illusions qui ont trompé les esprits dans des temps antérieurs et plus tranquilles. Des gens ont pensé que si le Canada était séparé de l'Angleterre, l'ne serait plus exposé aux mêmes chances de guerre qu'il l'est maintenant, et que le seul risque qu'il courut de subir des hostilités extérieures vient de sa connexion avec l'Angleterre.

Nous entretenons une opinion exactement contraire, et nous croyons qu'il est beaucoup plus probable que l'Angleterre sera entraînée dans une guerre à cause du Canada que le Canada à cause de l'Angleterre. . . .

Que le Canada examine avec soin si possit on, que ses hommes d'état étudient le ton de la presse américaine ainsi que l'étrange et critique situat on des affaires sur le continent américain. Combien de temps la guerre civ le actuelle va-t-elle employer 700,000 hommes armés? Ou, si la guerre ne diminue pas d'intensité, combien de temps le gouvernement américain pourra-t-il rapporter l'immense pression sur ses finances que cause le paiement d'une telle armée? Et quand le temps sera enfin arrivé ou soit par la fin de la lutte civile, soit par la rareté de l'argent et la chute du crédit, les Etats-Unis ne pourront plus soutenir leur énorme armée, qu'est-ce qui empêchera cette armée, de marcher vers la frontière septentrionale, et d'assouvir sa vengeance, son amour du pillage ou de conquête dans les riches et intactes plaines du Canada?

Que les canadiens ne se trompent pas au point de supposer que ces éventualités ne les menacent que parce qu'ils sont ma dépendance de la couronne d'Angleterre, et que du moment que ce lien sera rompu, le danger sera exactement en proportions des chances de succès et le Canada sera tout aussi exposé à une attaque, quand il sera indépendant, parce qu'il sera plus facile de le conquérir.

D'un autre côté, que les canadiens ne croient pas qu'il soit dans leur connexion actuelle avec la Grande-Bretagne, une protection suffisante contre l'invasion s'ils ne veulent pas prendre la peine de se défendre eux mêmes. Cette opinion serait fondée sur une profonde erreur *tant sur notre puissance que sur notre volonté*. Il n'est pas en notre pouvoir d'envoyer de cette petite île une force suffisante pour défendre les frontières du Canada contre les nombreuses armées qui ont appris la discipline militaire et l'usage des armes dans la grande école de la guerre civile actuelle.

Nos ressources ne sont pas proportionnées à une si grande concentration de forces sur un point donné. Notre empire est trop vaste, notre population trop éparpillée, notre antagoniste trop puissant pour cela. Et même si nous en avions le pouvoir, il est parfaitement certain que nous n'en aurions pas la volonté. L'opinion en Angleterre est parfaitement arrêtée sur ce point que sur la question de la mère-patrie avec sa colonie l'avantage se trouve entièrement en faveur de l'enfant et non de la mère.

NOUS N'AVONS PLUS LE MONOPOLE DU COMMERCE DE LA COLONIE: NOUS NE PÉCULONS PLUS SUR SON PATRONAGE. Nous ne pouvons attendre aucun secours de colonies pour défendre notre propre territoire pendant que nous sommes tenus de les aider à défendre le leur. Nous ne pouvons pas même obtenir de cette colonie du Canada un traitement égal pour nos produits manufacturés, qui sont chargés d'droits de 25 p. 100 sur leur valeur, pour augmenter un revenu qui n'est pas même appliqué, soit à notre défense, soit même à la sienne propre. Il n'y a presque pas de réciprocité dans ces relations. Si la colonie désire y mettre une fin, nous ne tirons pas l'épée pour la maintenir, et si le Canada ne veut pas combattre pour protéger son indépendance contre l'invasion étrangère, l'Angleterre ne le fera pas non plus.

La question n'est pas, pour le Canada de discuter ou de maintenir sa connexion avec la Grande-Bretagne, car il peut la dissoudre quand cela lui plaira. La question est celle de la destruction ou du maintien de sa propre liberté, de sa propre indépendance; et le de porter une communauté gouvernée par elle-même ou de devenir une partie—on peut être même on le dit à Washington des Etats-Unis. La question est *beaucoup plus simple* que les Canadiens ne paraissent le croire.

S'ils doivent être défendus de tout, ils peuvent se dispenser à supporter la plus forte part du fardeau de leur défense. Tel sera le cas s'ils se séparent de nous; tel sera le cas s'ils ne veulent avec nous. On dit que les Canadiens-français ont appelé au bill de milice par pur préjudice nationale. Mais les Canadiens-Français devraient comprendre que le choix n'est pas à faire entre l'Angleterre et l'indépendance, mais entre l'Angleterre et les Etats-Unis, ou peut être même entre l'ANGLETERRE ET LE HAUT-CANADA.

Que les Canadiens se rappellent que nous plaidons ici notre cause plutôt que la leur. Pour nous, le danger que le Canada peut courir de la part de l'invasion étrangère est une affaire secondaire, pendant que pour le Canada lui-même, c'est une affaire de vie et de mort. Qu'il s'arme donc à tout prix, mais s'il s'arme, qu'il le fasse dans son intérêt et non dans le nôtre

La commission de l'enquête des batisses de l'Ottawa est maintenant à l'œuvre.

Nous apprenons que M. Simays, de Montréal, se confiant en la libéralité de nos ministres à l'espoir de pouvoir être appelé au poste d'agent de l'émigration Belge. Il est reconnu et il est admis par tous ceux qui le connaissent que le gauvernement ne pourrait choisir un meilleur fonctionnaire. Nous croyons que l'administration ferait un acte agréable à la généralité des citoyens vivant dans le pays natal de M. Simays comme à ses nombreux amis de son pays d'adoption en lui accordant cette situation. Elle rémunérait en lui un zèle éprouvé et un dévouement reconnu pour l'accomplissement du devoir en toute occasion.

L'hon. M. Abbott, solliciteur-général, est parti ces jours derniers pour Aylmer, où il agira comme procureur-général à la Cour Criminelle. M. Abbott a intention de faire mieux que ses prédécesseurs, il suivra les Cours Criminelles, remplira les devoirs de sa charge, gagnera son salaire et sera, en un mot, un solliciteur-général sérieux. Le système des solliciteurs-généraux de parade et des substituts à $3,000 par année est fini. *L'Ordre.*

L'Hon. Sollicteur général Abbott est passé ici hier en route pour Aylmer ou ses services professionels étaient requis—

CONSEIL DE VILLE.

Lundi soir les *Pères* de la ville se sont assemblés *L'Union* de ce matin dit qu'ils ont discuté longuement sur des affaires de deux sous, et qu'ils ont negligé comme d'ordinaire les grands intérêts de la ville. Il paraîtrait que l'Echevin Preston est la *pie* du conseil, et que notre corporation est comparée à une vache laitère, les choses allant de *pis* en *pis*—

Parmi les arrivés à l'hotel Royal Victoria on remarque les noms du Col. Gordon, Col. Weatherall Lieut. Col. Gardiner officiers qui sont venus dans le but de faire et autres l'inspection des defences de cette Province.

—Un incendie considérable a détruit, mardi de la semaine dernière, un grand nombre de propriétés à l'Orignal. On estime les pertes à £800.

—Le même jour un autre incendie détruisait une cinquantaine de maisons dans la ville de Brantford, H.-C. Les pertes sont portées à $20,000.

Le longueur des matières que nous publions ce jour nous force de remettre au prochain No. la publication du discours du président de la Société St. Jean-Baptiste.

Mardi dernier, Lord Monk est arrivé à Montréal où il a été reçu avec tous les honneurs dus à son rang. On lit que Son Excellence sera prochainement à Ottawa.

Nous publions pour l'édification de nos lecteurs les nouvelles suivantes relatives à l'apostat Chiniquy:

Le Synode presbyterien de Chicago, et le pere C. Chiniquy.

LE SYNODE SUR LE POINT DE SE VENGER.—CHARLES CHINIQUY SUSPENDU.—Les préambules et résolutions qui suivent ont été adoptés unanimement par le synode de Chicago, le 11 Juin 1862 et ordre a été donné pour qu'ils soient publiés dans les journaux, religieux et politiques:—

ATTENDU que le Rev. Charles Chiniquy est maintenant sous accusation devant le synode, accusé par la rumeur publique de crimes affectant profondément le caractère chrétien et du ministère; et attendu que, étant dûment sommé, il s'est abstenu de paraître devant le Synode pour répondre aux dites accusations; et attendu que le Synode est informé de bonne source qu'il est parti il y a quelques jours pour le Canada, soit pour l'Europe, sans donner au Synode aucun avis relatif à son départ et à sa nécessité; Qu'il soit,

RÉSOLU, Que dans l'opinion de ce Synode les intérêts de la religion demandent impérativement que le Rev. Chs. Chiniquy soit par les présentes suspendu de l'exercice de son ministère, jusqu'à ce que l'affaire ait été instruite.

P. S. Le Synode s'assemble le 18 Juin à Kankakee pour terminer l'affaire, plus haut mentionnée, du Rev. Chs. Chiniquy.

Assemblee du Synode presbyterien de Chicago.

L'AFFAIRE DU PERE CHINIQUY.

Une assemblée du Synode écossais de Chicago a eu lieu hier soir à l'Eglise Nord pour prendre en considération l'affaire du Père Chiniquy qui, comme on l'affirme, s'est rendu coupable de certaines malversations qui ont besoin d'être examinées par le Synode. Vers le milieu du mois dernier, certaines charges et accusations d'une nature grave furent lancées contre le Père Chiniquy et il fut sommé de paraître devant le Synode le 10 juin, pour répondre à ces accusations. En conséquence le Synode s'est assemblé hier soir pour procéder au procès, mais le défendeur ne comparut pas. Cependant il fut présenté une communication, de la part du Rev. C. Chiniquy et de quelques membres de sa congrégation portant qu'à une réunion de la session de cette Eglise ils avaient résolu de se séparer du Synode de Chicago et qu'ils ne reconnaissaient plus sa juridiction.

Le Rev. M. Ferres dit qu'il pensait que l'acte de l'Eglise, quand même il serait valide, ne relèverait pas le Rev. Chiniquy de son allégéance au Synode de Chicago. Sa liaison avec le Synode est entièrement séparée de celle de son Eglise et elle ne peut être affectée par aucun acte de l'Eglise. C'est pourquoi, il est encore soumis à l'action du Synode. Il proposa en conséquence qu'une seconde sommation fut faite, selon les règles et que s'il refusait encore d'apparaître pour le procès le Synode procédât à l'audition des témoignages, et que s'il était coupable il fût dépouillé de son ministère.

Le Rev. Dr. Hamilton croit que la meilleure manière de procéder serait le placer simplement sur les records les faits en question et de laisser l'affaire. Il y aurait folie à le poursuivre et à le menacer de la foudre, après qu'il a déclaré n'être plus sous la juridiction du Synode. Laissons le aller et débarrassons-nous de lui. La poursuite de l'affaire ne sera avantageuse ni pour lui ni pour le Synode. Il fut alors une lettre du Rev. Chiniquy, dans laquelle il dit que son Eglise a passé ces résolutions dans la persuasion qu'il vallait mieux pour toutes les parties que le leur union avec le Synode de Chicago fut brisée. Le Dr. Hamilton pense qu'ils seront heureux de se débarrasser de lui et de son Eglise, comme il y a eu entre eux assez de discordes; il dit qu'il était sur le point de partir pour le Canada pour placer son Eglise sous la juridiction du Synode du Canada.

Après quelque discussion le Synode s'ajourne jusqu'à 8 heures et demi pour examiner de nouveau l'affaire.

Nouvelles des Etats-Unis.

Combats devant Richmond.

Une bataille vient de se livrer devant Richmond. Autant que nous pouvons le voir par le sens embrouillé des dépêches des Etats-Unis, les deux armées toutes entières n'ont pas pris part à ce combat. Si l'on en croit le rapport du général McClellan, tel qu'apporté par le télégraphe, les troupes du Sud ont été chassées de leur camp, devant Richmond, après un combat désespéré, dans lequel elles ont montré, au dire même de McClellan, une grande bravoure.

Il est impossible de dire quel sera le résultat de cette victoire de McClellan, si victoire il y a.

C'est le 25 au matin que la bataille a commencé; elle a duré jusqu'à 5 heures de l'après-midi.

—o—

Le combat livré mercredi sur la gauche du général McClellan a donné lieu à un grand nombre de conjectures. Comme résultats, il est assez difficile de les indiquer aujourd'hui; mais la dépêche suivante, datée du quartier-général de McClellan avant-hier au soir, en fait connaître au moins les résultats immédiats:

"Ce matin à 9 heures, le général Hooker a fait avancer sa division dans le but d'occuper une nouvelle position. Les troupes ont rencontré de la part de l'ennemi une résistance désespérée, qui a duré jusqu'à 1 h. de l'après-midi; finalement les sécessionnistes ont dû se retirer devant l'invincible courage de nos soldats.

"Pendant le jour, tout indiquait un engagement général, mais l'ennemi, pour une raison ou pour une autre, l'a évité. Les fédéraux ont combattu aussi vaillamment que jamais. Leur perte est d'environ 200 tués et blessés. Le colonel Morrison et le capitaine Ruffer y sont blessés. Le 1er régiment du Massachusetts compte parmi ses blessés les capitaines Wild, Carruth et Chamberlain, et les lieutenants Thomas, Dalton et Parkerson. Peu de tués: presque tous les hommes atteints ne sont que blessés. La perte de l'ennemi est inconnue, mais on la croit égale à la nôtre.

"Le camp des sécessionnistes sis en face du général Hooker a pris et est maintenant occupé par nos troupes.

"Le terrain sur lequel on a combattu est un marais couvert d'épais taillis, au delà duquel s'ouvre à raser campagne. Les bois qui étaient entre les fédéraux et l'ennemi ont empêché qu'on ne connût l'effet de l'artillerie. Les deux canons rayés du capitaine de Rusey ont pu traverser les marais pendant l'après-midi et ont rendu d'excellents services. Ils étaient montés sur des affats mobiles du système Napoléon. L'ennemi a voulu s'en emparer, mais l'a été repoussé avec des grandes pertes.

"Le résultat obtenu aujourd'hui est grandement important pour la santé de l'armée, d'autant plus qu'il ne reste à gagner que fort peu de terrain pour que les soldats soient au delà du

Des avis transmis dimanche par le télégraphe à la *Tribune*, de New-York, lui ont appris qu'un combat sanglant a eu lieu devant Richmond dans la journée du 26 juin, et que les lignes de l'armée fédérale ont été en partie entamées.

Washington, 29 juin.—Jeudi, vers midi, l'ennemi a attaqué les forces du général Sherman, dans le voisinage de Hanover Court-House, probablement dans le dessin d'accomplir un mouvement de flanc sur la droite, et d'attirer notre attention dans cette direction. Quelques minutes après, les confédérés commencèrent à faire jouer vigoureusement leurs batteries placées sur une éminence vis à vis Mechanicsville, à environ un mille et demi de la route.

Vers 2 heures, l'infanterie de l'ennemi des escadrons de cavalerie traversèrent le Chickahominy en très-grand nombre, à une court distance au dessus du chemin de fer central de la Virginie, en s'avançant très-rapidement à travers les lignes de Hooker, et d'abord vers la division du général McClellan qui était retranchée sur une hauteur à environ un mille en arrière de Mechanicsville.

Le 1er régiment de Pennsylvanie, les *Bucktail Rifles* et la batterie de Campbell, étaient de garde à cet endroit et tous, à l'exception d'une compagnie, se retirèrent derrière les parapets, où ils furent mis en ligne de bataille.

Les dernières nouvelles reçues nous apprennent que les fédéraux ont été battus et qu'ils ont perdus au dessus de 10,000, hommes. Comme ces nouvelles nous sont transmises par les lignes télégraphiques du nord—on doit lire 15,000.

Une Execution a la Nouvelle-Orleans.

A la Nouvelle-Orléans on a pendu le 7 juin au matin M. Wm B. Mumford, convaincu d'avoir abattu le drapeau du Nord, après qu'il avait été arboré par ordre du commodore Farragut. M. Mumford a refusé de recevoir aucun prêtre ou ministre, disant qu'il n'avait pas besoin d'eux pour retourner dans le sein du Créateur, et qu'il mourrait dans la religion qu'il avait pratiquée toute sa vie, et qui le bannit à l'horreur du crime et à l'amour du prochain, c'est-à-dire dans la religion naturelle. Il a ajouté qu'il n'avait qu'un regret en mourant, celui de laisser derrière lui une femme et trois enfants, qui peut-être auraient un jour besoin de lui pour vivre et sentiront amèrement sa perte. La dernière entrevue de M. Mumford avec sa famille a été déchirante. Sa fille aînée, âgée de quatorze ans, pouvait à peine s'arracher des bras de son père, n'osait pas comprendre qu'on allait le lui ravir. Mais l'ordre de M. Butler était inexorable, et le temps pressait et on vint avertir M. Mumford qu'il fallait se hâter, que le moment de l'exécution était proche. Le condamné revêtit alors toute son énergie et en imposant au cortège triste la lenteur, il s'avança vers le lieu du supplice, suivi d'une nombreuse escorte et d'une foule immense et silencieuse. Encore une fois le capitaine Bell du 3e de Connecticut essaya de lui faire entendre les paroles de sa religion mais M. Mumford lui imposa doucement silence, répétant qu'il avait foi dans la bonté de Dieu et la pureté de ses propres intentions bien plus que dans de vaines formules. Quand on eut lu l'ordre d'exécution, M. Mumford obtint la permission de s'adresser à la foule. Il fit dans sa harangue aucune allusion politique; sa voix était ferme et son regard assuré. Ensuite ouvrant les mains ou on lui pressa la cravate autour du cou, et on le lança dans l'air. Les tressaillements du corps durèrent plus de dix minutes. Au bout d'une heure, on détacha le cadavre et on l'emporta. Les restes dispersés dans un morne silence. On ne fit pas une démonstration pour essayer de soustraire M. Mumford à la mort. Cette première exécution politique a produit un immense effet dans la métropole louisianaise. M. Mumford était originaire de la Caroline du Nord et âgé de 43 ans.

Nouvelles agricoles.

Les récoltes dans le Haut-Canada comme dans le Bas-Canada ont beaucoup souffert par suite de la sécheresse. Nous donnons ici des extraits de journaux de la pluie qui est tombée mercredi et jeudi les 11 et 12 du présent mois. Nous lisons dans le *Reporter* de Galt: "Depuis notre dernier numéro, nous avons eu plusieurs rondées des plus rafraîchissantes. Les récoltes se sont toutes beaucoup améliorées, et toute chose a un aspect beaucoup plus encourageant. Néanmoins, le foin sera indubitablement très-médiocre, et la paille sera aussi ne sera que courte. Le blé, particulièrement celui d'automne, sera encore assez bon et coûtera maintenant avec une grande rapidité. On désire encore de la pluie." Le *Messager* de Norfolk du disait de son côté: "Depuis notre dernier numéro, la pluie si longtemps désirée, et à bon droit, est tombée" et malgré qu'elle ait été peu abondante, la campagne y a gagné et les récoltes de toute description présentent une belle apparence, et la confiance des cultivateurs s'est accrue considérablement." Le *Spectator* de Wentworth de vendredi, le 13 du présent, dit qu'il est tombé une pluie abondante le mercredi précédent, mais il croit qu'il est trop tard pour réparer sensiblement les dommages soufferts par le foin, dont la récolte sera conséquemment très minime cette année.

L'*Examiner* de Peterboro s'exprime ainsi; "Depuis notre dernier numéro, nous avons eu une bonne ondée. La pluie a commencé dans l'après-midi de jeudi, le 12 du présent, et a continué pendant quatre heures presque sans interruption. Après la pluie et pendant la plus grande partie du jour suivant, le temps a été couvert de nuages, ce qui était très-favorables aux récoltes. Dimanche, la température était très froide pour la saison, et ceux qui se sont levés de bonne heure le dimanche ont pu voir la gelée sur l'herbe. Lundi et mardi le temps était clair, mais assez froid. Mercredi, la journée a commencé sous un beau soleil et la chaleur était assez vive, mais bientôt le temps a changé et est devenu à la pluie. Pendant que nous écrivons, des nuages noirs annoncent de la pluie, et nous l'espérons."

Pendant les quelques semaines qui viennent de s'écouler, dit le *St. Thomas Dispatch* la sécheresse a été très dommageable aux récoltes dans le comté de Elgin. Depuis un ou deux jours, la température est devenue plus favorable. La pluie est tombée abondamment et la récolte s'en est ressentie. Le foin sera court et la récolte en sera jaune; les autres céréales ont une bonne apparence.

NAISSANCE.

En cette ville, le 2 du courant la dame de l'Hon. James Skead, C. L. a mis au monde une fils.

Un jeune homme possédant toutes les qualités nécessaires pour le service d'un magasin (n'importe lequel) désire s'engager comme COMMIS. Il peut donner les meilleures recommendations. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau du Courrier d'Ottawa.

Ottawa, 10 avril 1862.

PRINTEMPS, 1862.

GARLAND, MUTCHMOR & CIE,

RECOIVENT MAINTENANT

UNE PARTIE DE LEUR IMPORTATION DU

PRINTEMPS

DE

MARCHANDISES SECHES

ET DE

MODES.

Leurs effets ayant été achetés avant la hausse des prix sur les marchés d'Angleterre, ils sont en état de les vendre à plus bas prix que partout ailleurs.

A BAS PRIX.

CALICOTS QUI NE CHANGENT PAS	5½d	per verge.
COTONS DE FANTAISIE	7½.	" "
(UNION TWEEDS)	2s. 0.	" "
COTONS BARRÉS	6d.	" "
ETOFFES POUR PANTALONS D'ÉTÉ	9d.	" "
MAGNIFIQUE CHALLI DE LAINES	7½.	" "
" GUILLAUME	8d.	" "

Bas pour Dames, Patrons de Robes, &c., &c.

ARGENT COMPTANT.

GARLAND, MUTCHMOR & CIE.,
RUE RIDEAU, OTTAWA.

PRES DU PONT.

Ottawa 26 Mars 1862.

GRAND CONCOURS.

IMMENCE SACRIFICE

DE

HARDES FAITES.

LE Magasin en Banqueroute au coin des rues SUSSEX et YORK vient de recevoir un autre assortiment complet de HARDES que l'on vendra à 50 par cent MOINS CHER que tout autre maison vendant au plus bas prix.

Venez et jugez par vous-même. Rappelez-vous la place,

BATISSES DE L'UNION.

coin des rues SUSSEX et YORK. Enseigne du Pavillon "**Arretez vos chevaux; habitants voici l'elephant.**"

Ottawa, 3 Juillet 1862.

CHEMIN DE FER DE PRESCOTT

ET

D'OTTAWA.

EXCURSION

DU

QUATRE JUILLET 1862.

LE QUATRE de JUILLET les Trains de l'Excursion laisseront Ottawa comme suit:—

A 7 h. A. M. et arriveront à Prescott à 9.30, à temps pour la procession du matin, &c., à Ogdensburgh.

A 11 h. A. M., et arriveront à Prescott à 1.30 P. m., à temps pour la Regatie, &c.

A 4.30 et arriveront à Prescott à 7 P. m., à temps pour la procession au flambeau et le feu d'artifice à Ogdensburgh.

Pour le retour, un train laissera Prescott à 11 heures p. m. après la procession aux flambeaux et le feu d'artifice d'Ogdensburg et arriveront à Ottawa à 2 a. m.

Billets—Aller et Revenir: $1·75

Les billets seront bons pour le 4 et le 5 juillet.

B. FRENCH, Jr.,
Surintendant.

Prescott, 1er juillet 1862.

DEMANDE.

UN JEUNE MONSIER d'une éducation distinguée désire trouver une place ou dans un college ou dans un famille. Le latin, le français, l'Italien, l'anglais, etc. lui sont familiers etc.

Ecrire ou s'adresser à ce bureau.

Ottawa, 3 juillet 1862.

PHOTOGRAPHIE!!

MLLE. LOCKWOOD.

RUE SPARKS

Dont le nom est bien connu comme Artiste dans l'art de l'**AMBROTYPE**, et de la **PHOTOGRAPHIE**. Continue ses travaux comme par le passé.

Ses ouvrages sera toujours exécutés à la satisfaction générale et dans les derniers goûts. Ambrotypes sur **VERRE**, sur **PAPIER** et sur **TOILE**, tous de grandeur, depuis la grandeur nature jusqu'à un pouce tout pour épingle ou bague. Photographie de toute grandeur, pour Albums et autres.

PRIX TRES MODERES

Ottawa, 12 Juin 1862.

Chemin de Fer d'Ottawa et de

PRESCOTT.

Reduction de Prix.

Depuis le 1er de Mai le prix de passage par les chemins de fer d'Ottawa, Prescott, et le Grand Tronc est réduit aux TAUX D'ÉTÉ comme suit:

D'Ottawa à Québec,—	1ère Classe	$7.
" à "	2nd "	4.
" à Montréal,	1ère "	4.
" à "	2nd "	2.

JNO. R. WHITE,
Secrétaire.

Ottawa, 8 Mai 1862.

GRANDE EXHIBITION

DE

TABLEAUX.

Entrée gratis pour les visiteurs

Adultes.

S. WOOD, JNR.

Invite cordialement les citoyens d'Ottawa et de ses environs de venir voir et examiner ses collections de plus choisie de PAYSAGES CANADIENS, AMERICAINS et ETRANGERS qui a été admirée par des amateurs, Artistes et la Presse où elle a été exhibée, comme étant la plus BELLE COLLECTION faite au crayon qui ait jamais été vue dans ce pays ou en Europe.

L'on pourra visiter ces paysages cette semaine seulement et Lundi prochain depuis DEUX heures P. M. jusqu'à SIX. Et depuis 7½ heures jusqu'à NEUF du soir dans sa salle au-dessus du magasin de JAMES BROUGH, &c., rue Wellington, maintenant occupé par le Dr LAMOTHE.

Si quelqu'un désirait pendant les jours de l'Exhibition prendre de leçons, M. WOOD restera et en donnera d'après son système aux amateurs et populaire, de peindre des Paysages d'après nature.

Il peut donner comme références les noms des personnes qui sont venues visiter son Etablissement à Québec et à Montréal.

Ottawa, 26 juin 1862.

JEFFERSON DEVIS ET ABRAHAM LINCOLN.

FACE A FACE

ENTRE EUX L'ON A DISTINGUE

Le Drapeau Blanc

— DE —

L. J.-B. LAZURE,

De son Magasin de Hardes Faites.

DE LA RUE SUSSEX, VIS-A-VIS LA RUE CLARENCE,

Qui n'a souffert aucune injure

De la part des Canonieres de Toronto,

QUI SONT DEMEUREES SILENCIEUSES

Apres la perte de leur propre Drapeau.

L. J.-B. LAZURE

Vient de recevoir un Assortiment complet de

HARDES FAITES

QU'IL VENDRA A DES PRIX SI REDUITS

Que ses nouveaux Compétiteurs seront obligés de baisser pavillon.

L. J.-B. LAZURE.

Ottawa, 28 mai 1862.

NOUVEAU MAGASIN!

NOUVELLES MARCHANDISES.

Qui seront vendues a des

Prix qui conviendront a tout le monde.

MAISON GERMAIN, PORTE VOISINE

DU

Magasin de Chaussures de M. John Heeney,

RUE SUSSEX.

LES SOUSSIGNES ont l'honneur d'informer leurs amis et le Public en Général, qu'ils reçoivent maintenant dans leur nouveau magasin des

MARCHANDISES NOUVELLES

CONSISTANT EN

Marchandises Seches, Hardes faites,

Groceries, Vins,

Liqueurs, Provisions,

Vaisselle, &c., &c.

Ces articles sont de **Premiere Qualite**, qu'il vendront **a tres Bas Prix**, pour argent comptant **En Gros** et en **Detail**.

Ceux qui désirent acheter à BON MARCHE, feront bien de venir examiner ces effets, et juger par eux-mêmes.

CAMPBELL & DUFFY.

Ottawa, 28 mai 1862.

MANUFACTURE DE SAVON

ET DE

CHANDELLE D'OTTAWA,

Au Nord de la Rue Sussex.

ON trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très tendu de

SAVONS ET DE CHANDELLES

De la meilleure qualité.

CHARLES BROWN.

N. B.—On paiera, au comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHÉ, pour toutes espèces de suif et de graisse, s'adresser à l'établissement.

Ottawa, 4 juin 1862. 1m.

MUSIQUE! MUSIQUE!!

EN VENTE AU

Bureau du Courrier d'Ottawa

Les morceaux de Musique suivants:

La Mere Canadienne,

Chant Patriotique. Paroles de Em. Blain. Musique de A. Dessane,

Le Chant des Voyageurs

Paroles de O. Cremasie, Musique de A. Dessane.

Le Chant des Voltigeurs

Paroles de L. H. Préchette. Musique de E. Gagnon.

A DES PRIX TRÈS MODERÉS.

William Paquette,

CHIMISTE ET PHARMACIEN.

(Medical Hall)

Rue Rideau — Ottawa.

Vient toutes les medecines, et les Drogues les plus rares.

EN GROS et en DETAIL

Où on vend toutes espèces de

Peintures,
Huiles,
Mastic,
Vernis,
Bois de teinture,
Medecines Patentes,
Couleurs a teindre,
Esprit de Terebentine,
Brosses,
Camphine,
Fluid,
Instruments pour Chirugiens, et pour Dentistes,

De toute description et des plus modernes.

Parfumeries,
Peignes,
Savons,

Et de toutes espèces de

Graines de Jardin, etc., etc.

Enfin tout ce que l'on peut désirer avoir dans une pharmacie de premier ordre.

Ottawa, 22 mai 1862.

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE,

Québec, 13 mai 1862.

AVIS est par le présent donné qu'environ 40,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de ALLEYN, Comté de Pontiac, C. E., seront offertes en vente à ceux qui s'y sont établis ou qui ont intention de le faire, et ce après le Dime jour de juin prochain.

Pour particularités s'adresser à l'agent de la localité, G. M. JUDYSON, Ecr., à Clarendon, dans le dit Comté.

(Signé,) ANDREW RUSSELL,
Asst. Commissaire.

CARON & CIE.,

NOUVEAU

MAGASIN A BON MARCHE

COINS DES RUES

CUMBERLAND & CATHCART

OTTAWA.

OU l'on tient en tout temps les meilleures

GROCERIES

Et un choix de Liqueurs.

Ottawa, 15fev. '62.

AVIS.

UN Instituteur gradué de Diplôme anglais et LATIN, le FRANÇAIS & l'ANGLAIS désirerait se placer dans une localité populeuse où ces différentes Branches d'éducation seraient requises.

Pour informations adresser vos lettres franches de port à C. R. Z. Instituteur.

Mont Oscar, Comté de Vaudreuil.

Juin, 1862.

LE BATEAU A VAPEUR

BEAVER

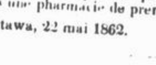

CAPT. BEAUDRY

LE "Beaver" a été réparé et est maintenant en très bon ordre. Il est prêt à tomer CARGAISONS et LERGES à des conditions libérales.

Pour autres informations s'adresser à Bazaret & Boclt, propriétaires à l'Hôtel Champagne, ou à bord.

Ottawa, Juin 1862.

Bonnes Nouvelles

LES BATISSES D'OTTAWA.

$100,000 d'accorder

PAR

NOTRE LEGISLATURE,

Continuation des Travaux.

AU MAGASIN

D'Eugene Martineau

Ou l'on fera comme par le passé des hardes de toute description.

M. MARTINEAU Vient de recevoir de

NOUVELLES ETOFFES

DE

PRINTEMPS et D'ETE.

Et il est prêt à fournir au public des hardes faites dans toutes les modes à des prix si réduits qu'on ne pourra visiter son Magasin sans acheter, soit un surtout, une veste ou un pantalon.

Venez voir mon établissement, et vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de CHEMINES, de HARDES FAITES, DRAP, VALISES, COLLETS, et une foule d'articles que je vendrai à

TRES BAS PRIX.

F. MARTINEAU.

Ottawa, 22 Mai 1862.

AVIS.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à

Mardi, le 10 Juin prochain,

pour certaines réparations à être faites à la DAME et sur les Banes du Canal Rideau à Hogsback selon les plans et spécifications que l'on peut voir à ce bureau et au bureau du Canal Rideau à Ottawa le et après MERCREDI, le 4 juin.

Les soumissions devront être faites selon la forme fournie et contenir les noms de deux personnes solvables qui voudront bien devenir cautions pour la due exécution du Contrat. Les soumissions devront être endossées "Soumissions pour la dame de Hogsback," et adressées au Sous-signé.

(Par ordre)

T. TRUDEAU,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Québec, 29 mai 1862.

1862. 1862.

LIGNE DE LA MALLE

SUR LA

RIVIERE OTTAWA,

LES VAPEURS

"QUEEN VICTORIA"

—ET—

"PRINCE OF WALES."

LIGNE REGULIERE ET QUOTIDIENNE

ENTRE

OTTAWA ET MONTREAL.

(Le Dimanche excepté.)

Font le trajet en Dix Heures.

Les nouveaux et magnifiques Vapeurs, "QUEEN VICTORIA," Capt. A. BOWIE, "PRINCE OF WALES" "H. W. SHEPHERD

LE Vapeur "QUEEN VICTORIA" laisse Ottawa tous les matins (excepté le Dimanche) pour Montréal, à 6.30 A.M. TEMPS DU CHEMIN DE FER, se joignant à Grenville au chemin de Fer de Carillon et Grenville et au Vapeur "PRINCE OF WALES" à Carillon, arrivant à Montréal à 4.30, P. M. Retournant il arrivera à Ottawa à 6 P. M.

Le confort et l'économie de cette ligne ne peuvent être surpassés. Cette route est de plus pittoresque, et la plus recherchée par les touristes.

Les excursionistes, pour ut obtenir des billets de retour d'Ottawa à Grenville, bons pour un jour, à moitié prix.

Les passagers allant aux célèbres sources de Caledonia pourront débarquer à l'Original où des voitures seront prêtes à les conduire aux Sources.

PRIX:

D'Ottawa à Montréal	1ère classe	$3 50
" "	2nd "	2 50

(REPAS EXTRA.)

Billets d'Excursion à Montréal et retour $6

Pour autres informations et pour ce que regarde les billets d'excursion s'adresser à l'agent M. JOHN McGOWAN à Pollice du quai.

R. W. SHEPHERD,
Directeur.

Ottawa, 15 mai 1862.

MAPPE

officielle de la guerre!!

MAPPE MILITAIRE ET DE CHEMIN DE FER DES ETATS DU SUD par HAZARD.—Des sources les plus authentiques et gravées suivant le plus joli style. Cette Mappe donne des renseignements si clairs et si importants que le Département de la Guerre en a immédiatement autorisé la publication et distribué 1,000 000 Copies aux Généraux et Colonels de l'Armée.

Comme elle est la seule Mappe officiellement autorisée, elle est la plus authentique et la plus digne de foi, et d'après sa dimension—32 pouces sur 55—elle dépasse tout autre publiée plus en détail les principaux points de stratégie. Le général McClellan en a fait comme l'impératrice en s'en servant pour opérer ses mouvements.

Cet riche, Prix $1 seulement; sur Toile, $1.50; sur Mousseline, $2.50; en Mousseline et Varnie, $2.75.—Envoyée franche de port par la Malle à la réception du paiement.

WILLIS P. HAZARD,
No. 724, Chestnut Street,
Philadelphie.

☞ Les Journaux qui annonceront 3 insertions de la présente, recevront une Copie de la Mappe.

3 Juin.

Grand Concours

CHEZ

McCOMB & FRERES.

GALERIE PHOTOGRAPHIQUE,

Rue Rideau, Ottowa.

LES SOUSSIGNES, flattés par l'appréciation juste et libérale de leur mérite comme **ARTISTES PHOTOGRAPHES**, mérite qui a été reconnu par l'affluence continuelle des personnes qui se sont assises à leur Galerie depuis son ouverture; prennent la liberté d'informer les citoyens

D'OTTAWA ET DES ENVIRONS,

Que, pour mériter d'avantage leur approbation, ils ont introduit dernièrement dans leur art, des améliorations toutes nouvelles.

Comme ils se servent dans leur Galerie des meilleurs Cameras et substances chimiques, ils sont certains de satisfaire les plus difficiles, tant qu'à leur Portrait,

Aussi, ils ont toujours en main, un Assortiment Complet de Cadres et de Boîtes d'Union, de Morocco, de Perles et d'Or de toutes Grandeurs.

Le public est respectueusement invité à venir visiter et examiner leurs spécimens: sans nulle obligation de faire prendre leur Portrait. Portrait pris dans des loquets pour 25 cts.

L'entrée est la même que

VIENNA HOUSE,

Porte voisine du magasin de Cunningham, Barclay & Lindsay, RUE RIDEAU.

McCOMB & FRERES.

PRINTEMPS, 1862.

GARLAND, MUTCMOR & CIE,

RECOIVENT MAINTENANT

UNE PARTIE DE LEUR IMPORTATION DU

PRINTEMPS

DE

MARCHANDISES SECHES

ET DE

MODES.

Leurs effets ayant été achetés avant la hausse des prix sur les marchés d'Angleterre, ils sont en état de les vendre à plus bas prix que partout ailleurs.

A BAS PRIX.

CALICOTS QUI NE CHANGENT PAS	5½d	per verge.
COTONS DE FANTAISIE	7½	" "
(UNION TWEEDS)	2s. 0.	" "
COTONS BARRÉS	6d.	" "
ETOFFES POUR PANTALONS D'ÉTÉ	9d.	" "
MAGNIFIQUE CHALLI DE LAINES	7½	" "
" GUILLAUME	8d.	" "

Bas pour Dames, Patrons de Robes, &c., &c.

ARGENT COMPTANT.

GARLAND, MUTCHMOR & CIE.,

RUE RIDEAU, OTTAWA.

PRES DU PONT.

Ottawa 26 Mars 1862.

PIERRE DUFOUR

Manufacturer de Voitures

D'ETE ET D'HIVER.

Rue Rideau, Ottawa.

TIENT constament en main un assortiment considérable de

VOITURES DE TOUTES SORTES

ET D'UN

GOUT TOUT NOUVEAU.

Toutes les commandes et réparations qu'on voudra bien lui confier seront faites avec promptitude, et aux prix les plus modérés.

M. Dufour a aussi des voitures de seconde main qu'il vendra à bon marché.

17 avril 1862.

SITUATION DEMANDÉE.

Un jeune homme possédant toutes les qualités nécessaires pour le service d'un magasin (n'importe lequel) désire s'engager comme COMMIS. Il peut donner les meilleurs recommendations. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau du *Courrier d'Ottawa*.

Ottawa, 10 avril 1862.

DÉMÉNAGEMENT.

T. W. SHEPHER .

ENCANTEUR, et Marchand à Commission, etc., a déménagé son magasin dans la maison en pierre de M. Wade—côté Sud de la Rue Rideau.

Ottawa, 14 avril 1862.

J. SMITH,

BOUCHER & CHARCUTIER

A CHANGÉ d'état; Il a ouvert son marché Rue Sussex, porte voisine de la Boutique de M N. Germain—ou il vendra toutes espèces de viandes, des meilleures et des plus belles à des prix modérés.

M. Smith tiendra constament en vente tout ce que le marché peut offrir de mieux. Et il espère que ses anciennes pratiques et ses nombreux amis ne l'oubliront pas.

Ottawa, 8 mai 1862.

LOCATION DE MINES

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

QUÉBEC, 21 AVRIL 1862.

Les Changements suivants.

DANS LA

MANIERE DE DISPOSER

DES

LOGATIONS DE MINES,

ONT ÉTÉ AUTORISÉS par

Son Excellence

LE

GOUVERNEUR GENERAL

E NONSEIL:

QU'A l'avenir il sera perçu, à chaque vente de terres minérales, un droit égalien de 2½ pour cent sur tous les minéraux extraits, payable en especes, sur la valeur du minéral preparé pour le marché à la mine, et que des leitres patentes seront émises pour telles terres lors du paiement des deniers d'achat, sans aucunes conditions additionnelles; aussi que les lots dans les townships arpentés, qui présentent des indices de minéraux, seront vendus au même prix, par acre, que les terres adjacentes, sujets au droit régalien sus mentionné.

(Signé,) **GEO. SHERWOOD**

1er Mai 1862. Commissaire

LE MERITE EXTRAORDINAIRE

Doit appartenir

A CELUI QUI PLAIT A CHACUN

IL EN EST AINSI AVEC NOTRE MELANGE

Sans Rival de nos

CAFFES

De MOCHA, de JAVA et de la JAMAIQUE.

BROUGH, BUCHANAN & CIE.,
Rue Sussex.

Ottawa, 3 janv. 1862.

Compagnie d'Assurance Royale,

DE

LIVERPOOL ET LONDRES.

Capital—£2,000,000 *et un Grand*

Fonds de Réserve.

DÉPARTEMENT DU FEU.

CETTE COMPAGNIE continue à ASSURER les Bâtisses et toutres sortes de Propriétés contre les pertes ou dommages par le feu, à des conditions des plus libérales.

Toutes pertes justes promptement réglées, sans déduction ou escompte, et sans référer en Angleterre.

Le Grand Capital et la conduite judicieuse de cette Compagnie garantissent la plus parfaite sûreté aux assurés.

Il n'est rien chargé pour Police ou Transferts.

DÉPARTEMENT DE LA VIE.

Les avantages suivants, entre un grand nombre d'autres, sont offerts par cette compagnie aux personnes qui se proposent d'assurer leur vie:—

Parfaite sûreté pour l'accomplissement des engagements envers les porteurs de Polices.

Taux de Primes favorables.

Une grande réputation de prudence et de jugement, et la plus libérale considération de toute question liée aux intérêts des assures.

Trente jours de grâce accordés pour le paiement des primes de renouvellement, et pas de retrait de police pour erreur non intentionnelle.

Polices échues pour non paiement de primes peuvent être renouvelées dans les trois mois en payant la prime, et une amende de dix chelins par cent, en produisant des preuves satisfaisantes du bon état de la santé de l'assuré.

Participation des profits par les assurés, se montant aux deux tiers du montant net.

Grands Bonus déclarés en 1855, se montant à £2 par cent par année sur la somme assurées faisant, sur les âges de vingt à quarante ans, 80 par cent sur la prime. La prochaine division des profits en 1860.

Etampes et Polices données gratuitement.

Tous les frais de Médecins payés par la Compagnie.

Référence Mdicale—J. A. GRANT, M. D.

H. J. FRIEL, *Agent*

CHS. D. REYMOND.

HORLOGER ET BIJOUTIER.

REMERCIE avec beaucoup de gratitude ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il les informe respectueusement qu'il a TRANSPORTÉ son établissement de la Rue Sussex dans la Rue Clarence tout près de la Rue Dalhousie, troisième porte du Bureau du Dr. Dorion, où il espère recevoir le même patronage que par le passé.

M. Reymond réparera toutes les montres, horloges etc., qu'on voudra bien lui apporter à des prix modérés, et d'une manière satisfaisante.

Ottawa, 8 mai 1862.

HOTEL DU PEUPLE.

RUE DE L'EGLISE.

Basse-Ville Ottawa.

LE SOUSSIGNÉ prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public, qu'il a loué la maison si bien connue de

MICHEL BOYLE.

Qu'il vient de réparer et meubler à neuf.

On pourrait recevoir un certain nombre de pensionnaires soit au mois, soit à la journee, suivant le désir des appliquants.

Il y a de bonnes et spacieuses écuries, et remises attachées à son etablissement, ou il tient des chevaux qu'il louera à des prix raisonnables.

M. HILAIRE St. JACQUES

Ottawa, 15 Mai 1862

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

Quebec, 17 avril 1862.

AVIS est par le présent donné que les terres dans le Township de Radcliffe, dans le Comte de Renfrew, Haut-Canada seront offertes en vente le ou après le QUATORZE DE MAI d'après la condition ordinaire pour *Argent comptant* en s'adressant à THOMAS P. FRENCH, ECR., Agent du Département des Terres de la Couronne à Clontarf.

ANDREW RUSSELL,
Assitant Commissaires,

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Tronc, sera comme suit, savoir:

Troisième Classe,	25 cts.	per 100 lbs	
Secoude "	22½	" "	"
Troisième "	17½	" "	"

☞ Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Tronc, à Montréal.

JNO. R. WHITE,
Ottawa, 15 avril, 1861. *Secretaire.*

Hotel National,

RUE SUSSEX,

TENU PAR M. LAFONTAINE.

On on recoit des Pensionaires au mois et a la semaine.

TABLE ouverte à toute heure du jour. L'on trouve à ce restaurent en tout temps, huitres fraiches, et gibiers de toutes descriptions. Préparés dans un style à satisfaire le plus difficile.

PASCHAL COMTE.

RUE SUSSEX OTTAWA.

TIENT

CONSTAMMENT EN MAIN UN ASSORTIMENT DE

MARCHANDISES SECHES,

HARDES FAITES,

EPICERIES,

LIQUEURS,

CHAUSSURES, ETC.

LE TOUT AU PRIX LES PLUS REDUITS.

!!! GRANDE ATTENTION !!!

DR LOUIS DE CHEVRY,

Chirurgien Dentiste.

Cabinet d'opération:

RUE SUSSEX,

A côté du magasin de M. Traversy, chez Madame DUPUIS.

LE DR. LOUIS DE CHEVAY fait la pose des Dents Artificielles dans le genre le plus nouveau et le plus durable, et avec l'imitation aussi parfaite de la nature que l'œil le plus habile ne peut en faire la différence.

Par le nouveau système du Dr. LOUIS DE CHEVRY, les Dents Artificielles servent à la matisacation des aliments, avec la même facilité et la même force que les dents naturelles et sans faire éprouver la moindre douleur. Les dents sont garanties incorruptibles et ne changent jamais de couleur. La pose des dents ainsi que toutes les opérations sont faites avec dextérité et sans aucune douleur. Les dents peuvent être posées en faisant ou sans faire l'extraction des racines.

Les meilleurs substances sont employées Tout travail est garanti.

PRIX TRES MODERES.

Consultations Gratuites.

DENTS montées sur plaque en Or, montées sur do en Platine, montées sur do en Argent, montées sur do en Caoutchouc, sculptées dans l'Ivoire, sculptées dans l'Hippopotame.

RATELIERS complets au moyen de ressorts en Or sans couvrir le palais, et genre à succion couvrant le palais.

N. P.—Le DR. LOUIS DE CHEVRY invite le Public à venir examiner son travail.

Ottawa, 2 Décembre 1861.

SALON DE PERFUMERIE

DU

CHEMIN DE FER.

MM. MILES ET EDDIX,

PERRUQUIERS ET BARBIERS.

ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert un nouveau salon en dessous de l'Hôtel Champagne ou ils seront heureux de satisfaire leurs pratiques.

Ces MM. peuvent barbifier suivant l'art. Il ont à vendre dans leur établissement tous les articles de toilette, tels que SAVONS, Eau-de-Cologne, odeurs de toutes espèces,

DE PLUS

Des instruments de musique, tels qu'ACCORDEONS, VIOLONS, &c., &c.

Ce SALON est tenu sur le même pied que celui qui a le nom

Salon du Prince de Galles.

RUE RIDEAU.

M. MILES est donc le BARBIER DES PRINCES et le PRINCE DES BARBIERS.

E. MILES ET EDDIX.

Ottawa, 1 janvier 1862.

THOMAS PATTERSON

Importateur et Marchand de

Groceries,

EN GROS ET EN DETAIL

No. 17

RUE RIDEAU, OTTAWA

On l'on trouve VINS, Eau-de-vie, Gin, Esprit de Vin, &c.,—Ainsi que Thés, Sucres, Tabacs, Epices, &c., &c., &c.

Ottawa 23 juin 1862.

SALON AMERICAIN.

Rue York.

TENUE PAR

R. R. HAMILTON.

PORTE VOISINE DE L'HÔTEL MATTHEWS.

Tient constament huitres fraiches, liqueurs de toutes espèces, etc.

HOTEL

DE

DAN GOODE,

COIN DES RUES

RIDEAU ET ST. NICHOLAS

OTTAWA

M. GOODE tient tout ce qu'ily a de mieux en fait de

Vins,
Bieres,
Port,
Cidre,
Gin,
Brandy,
Cigares,
Huitres,
Poissons,
Volailles,
Fruits, &c.

EN GROS ET EN DETAIL.

Ottawa, 13 fév. 1862.

DOMENICO CHISACHI

Chapelier premiere classe

TIENT CNSTAMENT LES

PELLETER

LES PLUS RICHES ET LES PLUS FINES

Dans son Grand Etablissement de la Rue

PRINC ESS

VIS-A-VIS L'HOTEL DE LA CITÉ,

KINGSTON.

Ottawa, 15 janv. '62.

THE

OTTAWA CITIZEN

CE JOURNAL SEMI-HEBDOMADAIRE ET HEBDOMADAIRE,

Est publié à l'établissement de la Presse à Vapeur.

Rue Rideau—Ottawa.

LE CITIZEN, semi-hebdomadaire, paraît tous les MARDIS et VENDREDIS, et est envoyé par la malle, ou par les courriers aux abonnés de la ville, à raison de TROIS PIASTRES par année payable d'AVANCE ou QUATRE PIASTRES à crédit.

Le CITIZEN de la semaine

est publié tous les SAMEDIS matin—Prix: une piastre et demie ($1,50) par année ou $2,00 à crédit.

LE COURRIER D'OTTAWA,

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES

CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

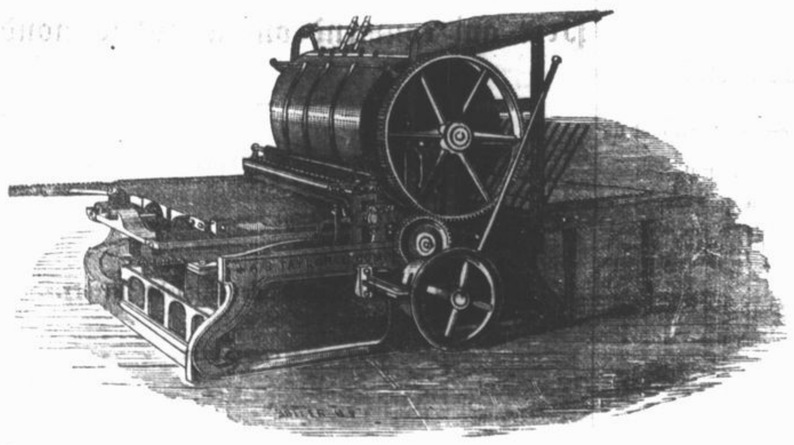

Le Courrier d'Ottawa parait le Jeudi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,

ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCES

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR:

Six lignes et au dessous, première insertion	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion	75 "
Pour chaque insertion subséquente	20 "

Les annonces audessus de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.

Un DEMI-QUARRE (10 lignes) par an	$12.00
Un QUARRE (20 lignes)	$20.00
Pour chaque carré additionnel	$15.
Les NOTICES SPÉCIALES et NÉCROLOGIQUES paieront par ligne	10 "
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA*," sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants:

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Addresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de copies, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.

Le Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Deuxieme Annee. Ottawa, (H.C.) Jeudi matin, 10 Juillet 1862. No. XV.

Cartes d'Affaires.

Mlle. S. Harrigan,

MODISTE

DE

PREMIERE CLASSE,

Tient des

CHAPEAUX D'ÉTÉ,

HABILLEMENTS D'ENFANTS,

GARNITURES,

MANTEAUX, ETC. ETC

MAISON AUMOND, RUE SUSSEX,

Vis-à-vis la Rue York,

OTTAWA

Le Dr. Darion.

RUE CLARENCE

TOUT PRÈS DE LA

Rue Dalhousie.

A quelques pas du Marché,

OTTAWA.

RESTAURANT LAFONTAINE

ON trouve en arriere de ce Restaurant UNE CHAMBRE DE TOILETTE ou des BARBIERS de PREMIÈRE CLASSE sont toujours prêts à faire la barbe à tous ceux qui désirent se faire raser suivant l'art.

MM. FONTAINE invitent donc de nouveau le public à venir visiter leur établissement. Ils désirent avant tout prouver qu'ils sont capables de satisfaire les plus exigents.

Ottawa, 30 mai 1862.

J.-B. PARENT

Hotellier

RUE DE L'EGLISE

Près de la Cathédrale.

LE PROPRIÉTAIRE de cet établissement peut assurer au public que rien ne sera épargné pour soutenir la réputation déjà établie de sa maison, et la mettre sur un pied à pouvoir offrir tout le comfort desirable.

Il sollicite le patronage de ses compatriotes en particulier et du public en général.

Ottawa, 15 mai 1862.

PRIX DU MARCHE

Revu et corrigé.

OTTAWA, 9 Juillet 1862.

	$ c.	$ c.
FLEUR—		
Extra	5 00	5 25
No. 1	5 00	5 25
No. 2	4 25	4 50
Fine	3 50	3 75
Poches--Blé du printemps	0 00	2 37½
" " d'automne.	0 00	0 00
Farine d'Av. par 200 lbs.	4 50	5 00
Fleur de blé d'inde 200 lbs	3 00	3 25
Seigle par minot 56 lbs.	0 00	0 50
Orge " " 48 lbs.	0 00	0 55
Sarasin " " 44 lbs.	0 00	0 40
BLÉ—		
Automne ..... par 60 lbs.	0 95	1 00
Printemps .... " 60 lbs.	0 90	0 95
POIS—Par 60 lbs	0 50	0 55
BLÉ-D'INDE —Par 56 lbs.	0 60	0 00
Avoines—Par 34 lbs	0 40	0 45
Fèves—Par 60 lbs	1 50	2 00
LARD—		
Mess	11 00	11 50
Prime Mess	8 75	9 00
Prime	00 00	00 00

PRIX DU MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Montréal, 9 Juillet 1262.

	s.	D.	s.	D.
FLEUR—de blé ....$ quint.	14	6 @	15	0
d'avoine .. —— ..	9	6	10	0
blé-d'inde. —— ..	7	6	8	0
GRAINES—Blé ....$ minot.	0	0	0	0
Pois .... —— ..	3	2	3	3
Orge .... par 56 lb. ..	2	9	3	0
Avoine ... —— ..	1	7	1	8
Sarrasin .. —— ..	2	6	2	9
Lin ..... —— ..	6	9	7	0
Mille ..... —— ..	8	3	8	6
Blé-d'Inde. —— ..	4	6	5	0
LEGUMES—Patates..$ poche.	3	9	4	0
Fèves —— ..	7	6	8	0
Oignons par minot..	5	6	6	3
LAITERIE—Œufs..$ douz..	0	5	0	6
Beurre frais $ lb ..	0	7½	0	9
Beurre salé —— ..	0	6	0	7
Sucre d'Erable —— ..	0	5	0	5½
Miel ..... —— ..	0	7	0	9
Saindoux ..... —— ..	0	7	0	9
VOLAILLE—Dindes $ couple..	5	6	7	0
Oies ..... —— ..	4	6	5	0
Canards ..... —— ..	2	6	3	0
Poules ..... —— ..	1	6	2	0
Perdrix ..... —— ..	2	3	2	6
Poulets ..... —— ..	2	0	2	6
Pigeons ..... —— ..	0	9	0	10
VIANDES—Bœuf ....$ lb..	0	3	0	7½
Lard ..... —— ..	0	5	0	6
Agneau ....$ qrt..	2	6	5	0
Mouton .... —— ..	3	9	5	0
Veau ..... —— ..	0	0	0	0
Bœuf ....$ 100lb..	20	0	25	0
Cochon .... —— ..	20	0	26	3
POISSONS—Haddock	0	3	0	4
Halibut	0	7	0	0
Huitres en caque 1 gal.	4	6	5	0
Do do 1 gal.	5	6	7	0
Homard par lbs. ..	0	4	0	0
POMMES ..... par quart..	17	6	2	0
POIS .... par 100 bottes..	22	9	7	0

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

LE ROI DU PEUPLE.

Au moment où le nom et le souvenir d'Henri IV vient d'être, entre deux journaux de couleur opposée, le *Siècle* et la *Gazette de France*, l'occasion d'une polémique qui a eu de l'écho dans la presse politique et littéraire, il est curieux de lire dans le nouveau volume de l'*Histoire de France* de M. Michelet, publié chez le libraire Chamerot, l'opinion de cet écrivain démocratique sur

Le seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire.

Nous recommandons à nos lecteurs cette belle étude dont nous devons la communication à l'obligeance de l'auteur.

A. DE B.

Les grands résultats du règne de Henri IV commençaient à apparaître. Toute l'Europe sentait une chose, c'est qu'il n'y avait qu'un roi, et c'était le roi de France.

Le vœu de tous ses voisins eût été d'être conquis. Les Flamands écrivaient aux nôtres : "Ah! si nous étions Français!" Et la Hollande elle-même, dans son embarras, recevant son meilleur secours de nos volontaires, se surprenait à désirer de devenir France. Les revers du prince Maurice, les craintes que fesait concevoir sa tragique ambition, reportaient vers Henri IV, et plusieurs, déjà fatigués d'une liberté si pénible eussent voulu être ses sujets (1607 Sully.)

Vœu déraisonnable pourtant. On en jugera ainsi, si l'on songe à la si courte durée de ce règne, à ses résultats éphémères, aux calamités si longues qui suivirent... Tel fut, tel est le caractère du gouvernement viager. Marc-Aurèle aujourd'hui, et demain Commode.

Est-ce à dire que la voix publique a eu tort de vanter ce règne? La légende est-elle vaine? Non, le peuple a eu raison de consacrer la mémoire du roi singulier, unique, qui fit désirer à tous d'être Français, qui paya ses dettes, prépara la guerre sans grever la paix et laissa la caisse pleine.

Il n'y a aucune comparaison à faire entre lui et Louis XIV, entre ce règne réparateur et ce règne exterminateur. Le bel accord, si heureux, d'Henri IV et de Sully ne se retrouve point du tout entre Louis et Colbert. Les dépenses d'Henri IV, pour son jeu et ses maitresses, que je n'excuse nullement, ne sont rien en comparaison de la furieuse prodigalité, de la Saint-Barthélemy d'argent qui signala le grand règne.

Celui-ci est vraiment grand. Avec peu il fit beaucoup. Sully n'était pas ce que fut Colbert. Henri IV n'avait qu'un petit pouvoir en comparaison de l'épouvantable puissance de Louis XIV, qui trouva tout aplati.

La situation d'Henri IV, relativement, fut misérable. Il dut racheter la royauté et combler ses ennemis.

Les Guises restèrent grands et devinrent plus riches. Leur chef, Moyenne, était gouverneur de l'Ile-de-France, et il enserrait Paris. Son neveu, Guise, avait la Provence Marseille, la porte par où entra Charles-Quint. M. de Montmorency était roi de Languedoc. L'homme le plus dangereux, d'Epernon, gouverneur de la Saintonge, de l'Angoumois et du Limousin, l'était encore, à l'est, des Trois Evêchés. Le duc de Longueville avait la Picardie, c'est-à-dire nos frontières du Nord. Le duc de Nevers avait la Champagne, Mézières et Sainte Ménehould, la route ordinaire des invasions allemandes.

Sous ces hauts tyrans, subsistait la foule des petits tyrans, gouverneur de villes, commandants de places; enfin les seigneurs, moins forts comme seigneurs alors, mais plus lourds peut-être encore comme gros propriétaires de terres, que dis-je? comme propriétaires d'hommes. Malgré les rachats innombrables et les adoucissements de nos coutumes, la servitude subsistait dans nombre de nos provinces.

Un des fléaux de l'époque, c'est que les grands s'appropriaient et tournaient à leur avantage la puissance du roi et des parlements qui devaient les réprimer. Ils n'avaient plus besoin, comme autrefois, de combattre; il leur suffisait de plaider. La lâcheté des hommes de robe mettait la justice à leurs pieds. Les parlementaires, si gourmés, si gonflés dans leur robe rouge, tombaient à l'état de valets quand un de ces dieux de la cour leur faisait l'insigne honneur de les visiter. Chapeau bas, courbés jusqu'à terre, reconduisant le grand seigneur jusqu'à la rue, jusqu'au carrosse, le magistrat promettait tout. *La cour! Un homme de cour!* A ce mot, la loi s'effaçait, le droit s'évanouissait. Le courage du président tombait, et, le plus souvent, la vertu de madame la présidente.

Les grands, alors aussi avares qu'autrefois ambitieux, visaient à l'absorption de toutes les fortunes de France. Ils y marchaient par deux voies, d'abord par leur toute-puissance sur les tribunaux, par des procès toujours heureux; deuxièmement par des mariages, en s'adjugeant, bon gré malgré, toutes les riches héritières.

Le roi se mit en travers et les arrêta. 1o Il rendit les magistrats plus indépendants en leur permettant, pour un léger droit, de rendre leurs charges héréditaires, et de n'avoir plus à compter à chaque vacance avec les rois de province ou les influences de cour; 2o il interdit aux familles trop puissantes, spécialement à celle des Guises, les grands mariages, qui les auraient encore fortifiées. C'est ce qu'ils ne supportèrent pas, et ce qui leur fit désirer ardemment sa mort.

Ce règne leur apparut comme une dure tyrannie, une cruelle révolution.

C'était là, en effet, son caractère profond, qu'entravé encore à l'extérieur, il avait en lui la force vive d'une révolution sociale qui poussait la royauté, qui la trouvait trop timine, et qui lui disait d'oser.

Sully, qui avait quelque chose des grands révolutionnaires, semble avoir senti cela. Rien de plus dramatique que l'intrépide percée de cet homme de guerre, jusque-là étranger à ces choses, dans l'épaisse forêt des abus, où il entre l'épée à la main. Mais ces abus, entrelacés comme un chaos inextricable de ronces, pour les couper, il fallait avant tout les démêler. Là se place le travail prodigieux du grand homme, sa vie sauvage au milieu de Paris, ses nuits d'écriture et de chiffres, sa rudesse implacable pour les courtisans.

Il se bouchait les oreilles pour ne pas entendre l'attendrissante plainte des abus qu'il fallait trancher. A chaque coup ils criaient tous comme ces arbres animés des forêts du Tasse. Mais quoi! la hache de révolution ne respecte rien.

Révolution contre l'hypothèque sacrée de nos créanciers étrangers, et nos impôts degagés de l'exploitation florentine, des mains pures, irréprochables des Gondi et des Zamet.

Révolution contre les offices achetés ou si bien gagnés, contre ces honorables receveurs, contrôleurs, comptables de toutes sortes, qui trouvaient moyen de ne point compter, tous couverts, du patronage des grands de la cour.

Révolution contre les gouverneurs de provinces, qui virent mettre à côté d'eux un lieutenant général du roi.

Révolution plus hardie contre la seigneurie, essai (non pas de raser encore les châteaux), mais d'empêcher qu'on n'y fit des fortifications nouvelles.

Après ces révolutions, notons les tyrannies de cette administration.

Elle exigea que les seigneurs laïques ou ecclésiastiques qui levaient péages sur les routes et rivières à condition de les entretenir, accomplissent cette condition, sous peine de déchéance. Sully, comme grand voyer, poussa contre eux cette guerre si vivement, qu'en peu d'années tous finirent par obéir. Le commerce circula, et aussi la force publique. Ces routes que refirent les seigneurs, elles servirent à les visiter, à la surveiller.

Les forêts et les cours d'eaux furent pour la première fois gardés et administrés. Autre guerre immense. Guerre aux braconniers, aux soldats devenus voleurs, aux rôdeurs armés

Les poissons furent protégés; des rivières furent repeuplées, et défense de pêcher au temps du frai. Sully fit ce que demande et attend encore la pisciculture.

L'industrie date de ce règne. Le roi même l'encouragea; moins Sully, tout préoccupé de l'agriculture. Le monde de l'ouvrier, tout autrement mobile et libre que celui du cultivateur, surgit tout à coup. Les soieries, les draps, les verreries, les manufactures de glaces, etc., furent créés ou immensément étendus par Henri IV. Il planta partout des mûriers. Il ordonna qu'en chaque diocèse on en élevât dix mille. Il en mit dans les Tuileries, à Fontainebleau et partout. Cette disposition si sage de mettre à profit les jardins publics pour les cultures d'utilité a été tournée en ridicule par les royalistes du temps de la Révolution, mais elle remonte à Henri IV.

Sully ne goûtait guère non plus les fondations de colonies. Le roi, plus fidèle en ceci aux traditions de Coligny, jugeait qu'un grand peuple inquiet, tant d'esprits aventureux, ont besoin d'un tel débouché. Il encouragea les Champlain, les de Monts, fondateurs de cette France américaine qui n'embrassait pas seulement le Canada, mais un empire de mille lieues de côtes. Regrettables colonies où la sociabilité de la France adoptait les indigènes et les assimilait. La France épousait l'Amérique, au lieu de l'exterminer pour y substituer une Europe, comme ont fait les colons anglais.

Ce règne, si grand par ce qu'il fit, et plus grand parce qu'il voulut, commença ou projeta. Ainsi le canal de Briare, l'une de ses belles créations, et qui fut un modèle pour l'Europe, devait être suivi du canal des deux mers et d'un vaste réseau de voies analognes qui eussent en tous sens ouvert à la France ses vives artères. Ce système (si bien exposé par M. Poirson) avait jailli du génie des Crappone, des Crosnier, des Louis de Foix, des Viète. Ce dernier, immortel par l'application de l'algèbre à la géométrie.

Henri IV s'occupa fort de la Seine, et lui créa d'abord sa route *d'en bas*. Il voulait en rectifier le cours et en assurer la navigation entre Rouen et le Havre; ce qui en eût fait la rivale de la Tamise et posé Rouen comme émule et antagoniste de Londres.

Tout ce qu'on fit pour la guerre, en dix ans, est incroyable. L'artillerie fut créée. Une ceinture de places fortes, chose énorme, fut improvisée, surtout pour couvrir le Nord.

Le roi, qui, toute sa vie, avait fait le coup de pistolet avec sa cavalerie de gentilshommes, et avait vu, pendant la Ligue, l'infanterie faire piètre figure, se fait peu a celle-ci. Il n'avait pas la patience vertueuse de Coligny, ce martyr de la vie militaire, qui usa la meilleure partie de la sienne à nous faire une infanterie. Cependant, à sa dernière guerre, Henri IV voulait sérieusement en essayer, et peu à peu se passer des mercenaires. Il ne louait que six mille Suisses et levait vingt-mille fantassins français.

Infatigable chasseur, vrai gentilhomme de campagne, d'aspect, d'habitudes et de goûts, il n'en aima pas moins Paris, qui ne le lui rendait pas trop. Les grands, le clergé, les corporations, la robe, restaient chagrins et hostiles. Il n'en fut pas moins, on peut le dire, un des créateurs de la ville. Un Parisimmense se bâtit sous lui. Toutes les rues du Marais, qu'il nomma du nom des provinces où il avait tant voyagé, souffert, combattu, les rues (de Berri, Touraine, Poitou, Saintonge, Périgord, Bretagne, etc.) devaient aboutir à une grande place qu'on eût appelée *Place de France*.

La *Place Royale*, qu'il bâtit l'instar des villes des Alpes, avec des portiques commodes, et qui ne servit, après lui, qu'aux fêtes, aux tournois ridicules de Marie de Médicis, devait, dans son idée première, recevoir une immense manufacture de soieries.

Dans le quartier Saint-Marceau, il forma l'autre grande manufacture, celle des tapisseries des Gobelins, qui existe encore.

C'est lui qui relia Paris et en fit un tout. La ville centrale, l'île de la Cité et du Palais-de-Justice, tenait à peine au Paris méridional de l'Université et au Paris septentrional Commerce. Pour suite au vieux pont Saint-Michel, il bâtit le *pont au Change*, et à la pointe de l'île le vaste et magnifique *pont Neuf*, l'un des plus grands de l'Europe. Celui-ci rendit nécessaire la *rue Dauphine*, par laquelle l'ancien faubourg protestant, le faubourg Saint-Germain, est en rapport avec la ville.

Les fines et spirituelles gravures de Callot nous montrent précisément le Paris d'alors tel que le fit Henri IV, avec le pont Neuf, le beau quai de la place Dauphine, le Louvre et sa superbe galerie, qui donne à la Seine sa principale perspective et son aspect monumental; au centre enfin, sur le pont Neuf, la figure aimable et aimée, statue la plus légitime qu'on ait dressé à aucun roi, quand tous les peuples l'appelaient comme arbitre ou comme maitre.

Le Louvre fut sa passion. Dès qu'il entra à Paris, il y employa une foule d'ouvriers qui mouraient de faim, et en trois ans (1594–1596) il fit la partie admirable de la grande galerie qui va du Louvre au pavillon de Lesdiguières. Catherine de Médicis, il est vrai, avait fait le rez-de-chaussée. Cependant l'œuvre est immense. Un entassement gigantesque d'étages fut superposé: "Ossa sur Pélion. Olympe sur Ossa." Les chiffres de Gabrielle que porte ce bâtiment, mêlés à ceux d'Henri IV, disent assez l'élan de passion, d'espoir, où il fut créé.

Ce qui charme dans ce bâtiment, ce qui est bien d'Henri IV, ce qui est tout différent du Louvre de François 1er, c'est l'attention d'y créer beaucoup de petits logements, une hospitalité facile. Les premiers hôtes devaient être les arts et les sciences, dont les emblèmes sérieux ornent les frontons, avec les jeux de la chasse, les amours de la renaissance. Le Louvre continué et uni aux Tuileries eût été en même temps un palais est un musée de toute activité humaine. En haut, à côté du logement du roi et de son conseil, son long promenoir avec ses tableaux. Aux deux étages intermédaires, un vaste dépôt de machines, l'histoire des inventions (en petits modèles.) De plus des logements pour les artiste ou artisans supérieurs, pour les inventeurs qui, sortant de la routine des corporations, eussent été entravés parelles.

Il n'avait pu détruire les corporations de métiers, si puissantes encore. Mais quiconque établissait devant un jury du roi qu'il était capable, était dispensé des épreuves et des épines sans nombre dont ces corporations fermaient l'entrée de leurs arts. Entre ces ouvriers libres, les plus inventifs eussent été logés chez le roi. Celui-ci, qui ne rougissait d'aucune chose bonne et utile, leur ouvrait des boutiques au rez-de-chaussée, pour montrer leurs œuvres au public.

Ce que j'admire le plus dans cette idée originale, ce qui est à mille lieues des rois d'avant ou d'après, c'est qu'il n'ait point séparé l'artiste de l'artisan, qui, dans tant de professions, n'est pas moins artiste. A la *Galerie des Antiques*, que Catherine avait créée, eût été joint de plain-pied le *Conservatoire des arts et métiers*.

Il ne voulait rien pour lui qu'il ne communiquât aux autres. Par lui, la *Bibliothèque royale*, mise à Paris, ouverte à tous, devint vraiment celle du peuple, comme eût été le *Musée des médailles* et le *Jardin des plantes* qu'il voulait créer.

"Le roi, le peuple, logeant désormais sous le même toit, dans le Louvre, cet homme curieux, bienveillant, avide du bien, du nouveau et des belles choses, eût descendu de son musée aux ateliers, eût assisté aux progrès industriels, eût causé avec l'ouvrier, comme il faisait avec le paysan, et se fut incessamment informé du sort du peuple.

Quand parut la Maison rustique, le beau *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres, Henri IV le lut religieusement une demi heure par jour.

"Pâturage et labourage, deux mamelles de l'Etat." Cet axiome de Sully était au cœur d'Henri IV. Il aurait voulu que les seigneurs, au lieu de mendier à la cour, allassent vivre sur leurs domaines, les vivifier.

"On sent dans Olivier de Serres (dit si bien M. Doniol, *Classes rurales*, 332) l'idéal qui animait Sully. C'est la tradition des laboureurs de Bernard de Palissy qu'Olivier transporte au domaine seigneurial, et que Sully met dans l'Etat. Une société assise sur le travail de la terre où l'homme aurait cette vigueur morale que donne la vie rustique, où le travail, accepté comme un devoir, fonderait seul la richesse, où la richesse rurale dominerait l'économie politique, c'est la grande et sainte pensée de ces trois grands huguenots."

Sous Louis XIV, je vois qu'un bon citoyen, Vauban, l'illustre ingenieur qui fortifia toutes nos places, dans les longs et tristes loisirs qu'il avait des mois entiers sous les murs de ces citadelles, s'informait avec sollicitude des causes de la misère, interrogeait le paysan, compatissait à son sort et cherchait les moyens de l'améliorer. Sous le règne d'Henri IV, ce curieux ce citoyen, c'est le roi lui-même. Notez qu'ici ce n'est pas un solitaire comme Vauban, mais un homme tiraillé de mille influences, et d'affaires et de passions; mais son cœur restait tout entier. Après cette vie mêlée et d'efforts et de misères (j'y comprends surtout ses vices), qui aurait blasé, endurci tout autre, il gardait la même chaleur, le même amour du bien public.

"Quand il allait par pays, dit Matthieu, il s'arrêtait pour parler au peuple, s'informait des passants. d où ils venaient, où ils allaient, quelles denrées ils portaient, quel était le prix de chaque chose. Et, remarquant qu'il semblait à plusieurs que cette facilité populaire offensait la gravité royale, il disait: "Les rois tenaient déshonneur de savoir combien valait un écu; et moi, je voudrais savoir ce que vaut un liard, combien de peine ont ces pauvres gens pour l'acquérir, afin qu'ils ne fussent chargés que selon leur portée."

MICHELET.

COLLEGE D'OTTAWA, C. W.

Sous le patronage de Sa Grandeur Monseigneur JOSEPH, EUGENE, BRUNO GUIGUES.

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX.

E. McGillivray, Ecr., dont la libéralité est si bien connue des amis de l'éducation et du public en général, et à qui on exprime ici les plus sincères remerciments, a bien voulu offrir lui-même les prix suivants.

Vers Latins

Premium, Daniel Mooney; 1er Acc., Alphonse Roque; 2nd Acc., George Aumond.

Version Grecque.

Premium, D. Mooney; 1st Acc., Alphonse Roque; 2nd Acc., Arthur Roque.

Litterature Anglaise.

Premium, Daniel Mooney; 1er Acc., Edouard Smith; 2nd Acc., George Aumond.

Histoire du Moyen Age.

Premium, Geo. Aumond; 1er Acc., Alphonse Lefebvre; 2nd Acc., Daniel Mooney.

Traduction de Ciceron.

Premium, Daniel Mooney; 1er Acc., Alphonse Lefebvre; 2nd Acc., Alphonse Roque.

Algebre.

Premium, Daniel Mooney; 1er Acc., Edouard Smith; 2nd Acc., George Aumond.

Geometrie Practique.

Premium, John Foran; 1er Acc., George Turgeon; 2nd Acc., Michael O'Mears.

Arithmetique.

Premium, Thomas O'Reilly, de Plattsburgh, N.Y.; 1er Acc., James Finch, d'Ottawa; 2nd Acc., Joseph St. Julien, de Papineauville.

COURS CLASSIQUE.

1ere. CLASSE.

Belles Lettres.

Premium, Daniel Mooney de Prescott; 1er Acct., Alphonse Lefebvre de St. Constant; 2nd Acct., George Aumond d'Ottawa.

Version Latine.

Premium, Alphonse Lefebvre, venant d'être nommé 1er Acct., Arthur Roque d'Ottawa; 2nd Acct., Alphonse Roque d'Ottawa.

Composition Latine.

Premium, Alphonse Lefebvre, venant d'être couronné; 1er Acct., Daniel Mooney, venant d'être couronné; 2nd Acct., Alphonse Roque.

Composition Francaise.

Premium, Alphonse Lefebvre; 1er Acct., Arthur Roque; 2nd Acct., Alphonse Roque.

Concours du mois de Mai.

Premium d'honneur, Daniel Mooney.

SECONDE CLASSE.

Version Latine.

Premium, Joseph St. Julien de Papineauville; 1er Acct., James Finch d'Ottawa; 2nd Acct., Isaie Richer.

Thèmes Latins.

Premium, James Finch, venant d'etre nommé 1er Acct., Joseph St. Julien; 2nd Acct., T. O'Reilly.

Prosodie Latine.

Premium, James Finch; 1er Acct., Joseph St. Julien; 2nd Acct., T. O'Reilly.

Histoire Romaine.

Premium, George Laporte; 2nd Acct., Joseph St. Julien; 2nd Acct., Thomas O'Reilly.

Geographie.

Premium, Joseph St. Julien; 1er Acct., George Laporte; 2nd Acct., Isaie Richer.

TROISIEME CLASSE.

Grammaire Latine.

1er Premium, Telmont Aumond, d'Ottawa; 2nd Premium, John Foran, d'Aylmer; 1er Acc., Thomas Foran, d'Aylmer; 2nd Acc., Michael O'Meara, de Pembroke.

Version Latine.

1er Premium, John Foran, venant d'être couronné 2nd Premium, Thomas Foran; 1st Acc., Michel Boyle; 2nd Acc., Alfred Heron.

Thèmes Latins.

1er Premium, Michel Boyle; 2nd Premium Thomas Foran; 1er Acc., John Foran; 2nd, Acc., George Turgeon.

Orthographe Francaise.

Premium, Michel Boyle; 1er Acc., Thomas Foran; 2nd Acc., George Turgeon.

Analyse Logique.

1er Premium, Alfred Heron; 2nd Premium, Michael O'Meara; 1er Acc., George Turgeon; 2nd Acc., John Foran.

Histoire Ancienne.

Premium, Thomas Foran; 1er Acc., Michael O'Meara; 2nd Acc., Telmont Aumond.

Geographie.

Premium, Michael O'Meara; 1er Acc., Telmont Aumond; 2nd Acc., Thomas Foran.

Concours du mois de Mai.

Premium d'honneur, John Foran, d'Aylmer

COURS COMMERCIAL.

1ere CLASSE.

Grammaire Francaise.

Premium, James Smith, d'Ottawa; 1er Acc., Horace Couvrette, d'Ottawa; 2nd Acc., William Byrne.

Grammaire Anglaise

Premium, James Smith, venant d'être couronné 1er Acc., Horace Couvrette; 2nd Acc., Charles McDonnell, du Portage-du-Fort.

Composition Francaise.

Premium, H Courvette; 1er Acc., Charles McDonnell; 2nd Acc., James Smith.

Composition Anglaise.

Premium, George Rainboth; 1er Acc, Charles McDonnell; 2nd Acc., John King.

Arithmetique.

Premium, Dan. Tierney; 1er Acc., James Goulden; 2nd Acc., Hor. Couvrette.

Tenue des Livres.

Premium, Charles McGuire; 1er Acc., James Goulden; 2nd Acc., Daniel Tierney

Histoire.

Premium, James Goulden; 1er Acc., Hor. Couvrette; 2nd Acc., James Smith.

Geographie.

Premium, William Byrne; 1er Acc., James Smith; 2nd Acc, Charles McDonnell.

Concours du Mois de Mai.

Premium, James Goulden.

Mineralogie.

Premium, Geo. Rainboth; 1er Acc., Horace Couvrette; 2nd Acc., James Smith.

SECONDE CLASSE.

Grammaire Anglaise

1er Premium, Deodatus Foley; 2nd Premium Christopher Smith; 1er Acc, Edmund Woods; 2nd Acc., Thomas Rowland

Grammaire Francaise.

1er Premium, Antoi e Meilleur; 2nd Premium, Edmund Woods; 1er Acc, Christopher Smith; 2nd Acc, Charles Lamarche.

Traduction dans les deux Langues.

1er Premium, Christopher Smith; 2nd Premium, Arthur Lessard; 1er Acc, George Germain; 2nd Acc, Alphonse Pinard.

Arithmetique.

1er Premium, Deodatus Foley; 2nd Premium, Wm. Kavanagh; 1er Acc., Christopher Smith; 2nd Acc., Edmund Germain.

Geographie.

Premium, James Casey; 1er Acc., Deodatus Foley; 2nd Acc., Thomas Rowland.

Concours du Mois de Mai.

Premium d'honneur, Edmund Wood.

Calligraphie.

Premium, T. Rowland; 1er Acc., Alphonse Pinard; 2nd Acc, William Kavanagh.

Histoire Sainte.

Premium, Charles Varin; 1er Acc., Antoine Meilleur; 2nd Acc., Charles Lamarche.

COURS PREPARATOIRE.

Lecture Anglaise.

Premium, John Murray; 1er Acc, Antoine Meilleur; 2nd Acc., Zephyrin Noël.

Lecture Francaise.

1er Premium, Deodatus Foley; 2nd Premium, Daniel Tierney; 1er Acc., Patrick Conway; 2nd Acc, Michael King.

Calligraphie.

1ere Division.—1er Premium, Patrick Conway; 2nd Premium, William Kavanagh; 1er Acc., John King; 2nd Acc, Michael King.

Calligraphie

2me Division —1er Premium, Zephyrin Noël; 2nd Premium, Antoine Meilleur; 1er Acc., Arthur Lessard; 2nd Acc., John Murray.

Grammaire Francaise.

Premium, Deodatus Foley; 1er Acc., Thomas Rowland; 2nd Acc., William Kavanagh.

Arithmetique.

Premium, Arthur Lessard; 1er Acc., Zephyrin Noel; 2nd Acc., Antoine Meilleur.

Application.

1er Premium, Dennis Regan; 2nd Premium, William Augustin; 1st Acc., Ernest Robillard; 2nd Acc., Joseph Ladurantè.

Concours du Mois de Mai

Premium, Daniel Tierney; 1er Acc., Deodatus Foley; 2nd Acc. William Kavanagh.

GAZETTE POUR RIRE.

Je n'ai pas connu de plus intrépide joueur que M. Villemain, le frère de l'ancien ministre.

A la suite d'un *lapin* du vendredi (on nomme ainsi un pique-nique où se réunissent les plus forts joueurs d'un cercle de Paris), une partie s'était entamée; l'intérêt des coups, l'acharnement des partenaires l'avaient fait continuer durant trois jours et quatre nuits, sans interruption. Enfin, le matin du quatrième jour, en avalant son chocolat, un des joueurs dit:

—Messieurs, une heure encore, et puis nous levons la séance, n'est-ce pas?

—Comment! une heure! s'écrie Villemain, si vous m'aviez dit que vous vouliez qu'ébaucher une partie, je ne serais pas venu perdre mon argent ici.

(*Figaro.*) H. DE VILLEMESSANT.

—Un mot à l'adresse de Patachon pour l'intercaler dans les *Deux Aveugles*.

Pendant les chaleurs caniculaires que nous venons de traverser, un de nos amis passe sur le pont des Arts. —Le vieil aveugle était à son poste et tapait de l'accordéon, mais les passants ne s'arrêtaient pas.—faites donc la charité sur un pont par quarante degrés de chaleur!—à la fin, l'aveugle impatienté se lève, et frappant sur sa cassette vide:

—Chien de temps! dit-il, il faudrait bien quinze jours pour faire un sou aujourd'hui.

(*Figaro.*) DUPEUTY.

—A la fête de Montmartre, il y a quelques jours, une dame demandait à un marchand de porcelaines le prix de quelques menus objets. Le bon marché l'étonna.

—Ah! prenez de confiance, dit le marchand pour la rassurer; cette porcelaine va au feu.

—Oui, reprend la dame en souriant; mais en revient-elle?

(*Figaro.*) A. LEGENDRE.

—*M. Paulin Limayrac*, critique du *Constitutionnel*, assistait à la cérémonie de l'inauguration du Louvre avec son ruban tout neuf et son pincenez. Un de ses amis s'approche de lui et s'écrie en lui serrant la main:

—Que vois-je, fraîchement décoré et orné de glaces?

—On lit dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Un de nos confrères de l'intérieur fait la profession de foi suivante:

"Je déclare en toute sincérité que je n'ai jamais rencontré une femme laide. Cela paraitra un paradoxe, et c'est pourtant la pure vérité. Je n'ai pas encore trouvé de femme absolument laide. Un jour, je soutenais cette thèse devant un auditoire exclusivement composé de dames. L'une d'elles, au nez camard et tres-aplati, me dit: "Quant à moi, monsieur, je vous défie de ne pas me trouver laide! — Vous, madame, répondis-je, vous êtes un ange tombé du ciel, seulement vous êtes tombée sur le nez."

REVUE JUDICIAIRE.

UNE EXÉCUTION DE CIPAYES.— Un journal indien, le *Chronicle de Lahore*, donne les détails suivants sur l'exécution de douze des révoltés du 45e régiment d'infanterie indigène et de dix rebelles:

"Ce matin, douze des révoltés du 45e regiment d'infanterie indigène ont été pendus Toutes lestroupes disponibles avaient été convoquées pour assister au chatiment.

"Les condamnés, au nombre de vingt-quatre, furent conduits au centre du carré des troupes; un d'eux dut y être porté parce qu'il venait de subir l'amputation du bras gauche, par suite d'une blessure qu'il avait reçue durant la lutte.

"Lieutenant Hoogan, par ordre du brigadier Himnes, donna lecture de l'arrêt de la cour martiale qui avait jugé les insurgés. Il annonça ensuite une commutation de peine en feveur de ceux qui consentiraient à faire des révélations. Une douzaine sortirent des rangs et furent conduits derrière l'artillerie

"Ils devront indiquer les meneurs et divulguer les causes et le but des troubles.

"Les douze condamnés restants, parmi lesquels se trouvait l'homme au bras amputé montèrent l'échelle d'un pas ferme et sans manifester la moindre émotion. Le malheureux, qui n'avait qu'un bras, se balança pendant quelques minutes dans une agonie affreuse, le nœud coulant auquel il était suspendu avait été mal attaché.

"Dix rebelles furent ensuite amenés devant les canons. Pendant qu'on leur enlevait leurs chaines, quelques-uns criaient "Ne sacrifiez pas les innocents pour les coupables!" Deux des assis-tants répondirent: "Taisez-vous, mourez en homme fumon en poltrons; vous avez défendu votre religion; pourquoi donc avez-vous peur de mourir?" Ces dix hommes furent attachés à la bouche des canons. Le commandant X ordonna ensuite d'allumer les mèches, puis il cria: "Prêt: feu!" et le drame était fini.

"Ce fut là un horrible spectacle, j'en fus terrifié, et tous mes voisins n'étaient pas moins émus.

"Les hommes qui entouraient les pièces étaient inondés de sang. Un d'eux, entre autres, fut un instant étourdi d'un coup violent qu'il reçut d'un bras arraché et lancé sur lui."

—Les prix dans les différents marchés ont peu ou presque pas changé

Nous avons eu durant la semaine des orages qui ont fait un bien incalculable, si la récolte du foin est en partie manquée on peuts' attendre à de gras paturages, et à une benne récolte de grains.

Nous verrons d'après des statistiques que le commerce fait avec nos différents ports de Montréal à Québec n'a pas diminué d'importance.

—Le gouvernement fédéral des Etat-Unis offre une récompense de $40 à chaque recrue qui s'enrôlera pour continuer la guerre. Il est fort douteux que le décuple même de cette somme puisse induire beaucoup d'individus à prendre part dans une guerre où chaque soldat n'a d'autre alternative que celle de tomber sur le champ de bataille ou de périr de maladie. On ne pouvait pas obtenir d'ailleurs ces recrues avant les dern

☞ Toute communication que l'on nous fera parvenir par la poste, non affranchie, sera refusée.

Nos abonnés voudront bien se rappeler qu'il faut se soumettre à nos conditions d'abonnement—qui sont (☞ PAYABLES D'AVANCE. ☜)

Ceux qui nous doivent pour un semestre ou deux, doivent comprendre qu'il serait enfin temps qu'ils se rendissent à nos justes demandes.

☞ Le Bureau du *Courrier* se trouve maintenant Rue Clarence près de la Rue Dalhousie, à la résidence du Rédacteur. Les personnes qui désirent annoncer, ou transiger quelques affaires quelconques sont priés de s'adresser directement au Propriétaire-Rédacteur.

☞ *Nous prions instamment ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement, de bien vouloir le faire sous le plus court délai.*

Le Courrier d'Ottawa

J. E. Dorion, Redacteur.

Ottawa. 10 Juillet 1862.

Le 4 de juillet chez nos Voisins.

LA RÉVOLUTION AMÉRICAINE.

"Cette fière Union, cette République altière, asile de tous les révolutionnaires et de tous les mécréants, elle s'en va en pièces. Le Sud se lève contre le Nord; les deux sections vont s'entredéchirer et la chûte de la République en sera la conséquence..... Union ou Désunion, et c'en sera fait de l'Union."—*Prédiction politique d'Eugène Dumez en 1855.*

Si nous n'avions point foi dans quelques hommes d'état de ce pays, que nous avons bien connu et on nous avons vécu, si nous avions perdu confiance dans l'intelligence et le bon sens des masses, si nous pensions que le mot patriotisme si bien interprété autrefois dut se traduire par haine, lâcheté, querelle, guerre civile, etc., nous serions dans l'obligation de croire à la ruine presqu'immédiate de la République, et nous pourrions bien dire avec M. Dumez que du moment qu'on agiterait cette question "Union ou désunion, c'en sera fait de l'Union."

Telles sont les tristes réflexions que nous faisions il y a quelques jours lorsque nous touchions le 4 de juillet dernier, le sol *brûlant* des Etats-Unis, et que nous avions le bonheur de saluer les amis d'autrefois qui nous accordaient l'hospitalité, qui pensaient et disaient comme nous.

Mais non, nous ne croyons pas, disaient quelques-uns, que le grain semé il y a près de 86 ans par les signataires de la déclaration de l'indépendance américaine soit prêt de germer. Mais non, nous espérons et nous croyons qu'il deviendra un arbre puissant sous lequel les étrangers demanderont à s'abriter comme par le passé. Nous pensons que nous aurons encore des Washington qui recevront pour récompense de leurs travaux l'appellation de *Sauveur de la patrie*, qui rappeleront à la mémoire quelques traits des plus nobles pages de l'histoire de Rome lorsque l'on donnait la couronne de feuilles de chêne au premier Romain qui avait sauvé un citoyen à la patrie. Que ne donnerait-on pas aujourd'hui pour empêcher la scission d'un état! Cependant il ne faut pas se repaître d'illusions. Comme dans la révolution de 1776, quand les colonies s'émancipèrent du joug que leur avait imposé la mère-patrie, et qu'après avoir demandé, sollicité et supplié auprès d'elle l'indépendance qu'elles ne pouvaient avoir sans un appel aux armes, la révolution de 1861, et 62 donne au monde étonné un spectacle qui quoique différent démontre qu'ainsi les états se séparent de l'Unien les uns après les autres comme ils s'étaient séparés de la Grande-Bretagne, et que les mesures coercitives et révolutionnaires sont encore à l'ordre du jour.

Nous avons remarqué dans notre récent voyage que personne n'osait laisser soupçonner sa pensée.

La politique, à l'œil morne est en défiance, et les conjurés se contemplent. Les vrais ennemis de la nation s'agitent en tout sens pour jeter la terreur dans les esprits; les uns, trop faibles, se laissent surprendre; les autres sont comprimés par la crainte, et, le plus souvent, ne consultent que leur haine personnelle.

Voilà la situation.

Amérique, jadis la gloire des nations, quelle influence fatale t'a porté à répandre tant de sang, à perdre tant de vaillants hommes qui eussent pu te rendre l'arbitre du monde entier? disions-nous à nos voisins. Point de réponse.

Plus tard, avons-nous ajouté, chacun sera libre de rendre public le fruit de ses réflexions, car la vérité n'a point de maître, et les lumières sont plus utiles aux hommes que la flatterie et les superstitions mensongères.

C'est autour de la tombe de Washington que le canon gronde, et que la charge sonne.

La vieille Virginie, cette terre classique de la liberté, est foulée par les pas d'hommes hier amis aujourd'hui s'entregorgeant comme des bêtes féroces. Elle est et elle sera de plus en plus le champ de la guerre la plus sanglante et la plus fratricide. Elle va donner l'exemple des malheurs qui suivent tôt ou tard une action immorale en elle-même, quelque soient d'ailleurs les brillants prétextes dont vous cherchez à nous fasciner les yeux et la politique fallacieuse qui vous éblouit.

Toute guerre civiville ne peut apporter que du discrédit sur les institutions de ce pays autrefois si respectées à l'étranger. M. Lincoln en s'emparant d'un pouvoir que la constitution ne lui accorde pas a rendu cette guerre impopulaire en foulant aux pieds lui-même cette constitution que le peuple respecte un peu plus que les hommes qui l'ont jetté dans l'abyme inextricable dans lequel ils se trouve.

Mais mettons fin à ces reflexions qui n'ont eu pour objet que de prouver à ceux qui nous entouraient ce jour que nous combattions comme par le passé, avec les mêmes armes, éloignés ou près d'eux, qui sont celles de la justice et de la vérité.

Le 86ème anniversaire de l'indépendance américaine a été chômé avec plus de pompe et d'éclat que dans les années précédentes par les citoyens d'Ogdensburgh et des environs. Le temps était propice et des plus délicieux, le ciel était pur et sans nuage.

La fête a donc été bien belle, puisqu'il fallait enflammer le courage de chaque citoyen, exhaler des preuves du plus pur patriotisme, et porter le peuple au plus ardent amour de la liberté. Il n'est donc pas nécessaire de dire que les discours ont été bien brillants, des plus chaleureux et des plus patriotiques, que la procession a été des plus imposante, la musique des plus entrainante, et qu'enfin les exercises de la journée ont été de nature à amuser les citoyens du village comme des environs, et à rappeler à la mémoire du peuple quelques traits des plus nobles pages de l'histoire de ce pays, car comme le dit M. Guizot "En comparant la Constitution des Etats-Unis à l'anarchie dont elle sortit, on ne se lasse pas d'admirer la sagesse de ses auteurs, et la génération qui les avait choisi et qui les soutint."

Devait-on se réjouir en présence ou pour mieux dire au souvenir de la défaite de la grande armée du Potomac? Voilà ce que chaque étranger se disait, surtout lorsque l'on venait d'apprendre que plusieurs généraux du nord avait été tués, plusieurs régiments décimés, que les pertes de l'artillerie avaient été nombreuses, que l'on avait été battu à Méchanisville, à Gain's Hill et à Turkey Creek, et que plus de 30,000 fédéraux avaient mordu la poussière de la vallée du Chickahominy, car comme le dit un de nos confrère Américain:—

Les mirages de victoire dont on berçait depuis trois jours la population se sont évanouis devant la pénible réalité. Celle-ci est telle que nous l'avions entrevue, telle qu'il était facile de le pressentir pour tout homme tant soit peu habitué à apprécier des évènements militaires et ne cedant pas à la préoccupation d'illusionner le public sur le véritable état des choses. Il ne nous appartient pas de qualifier ici le système d'assertions plus qu'aventurées, à l'aide duquel on retarde juiqu'au dernier moment possible la divulgation du revers éprouvé par l'armée fédérale; nous comprenons les sentiments de susceptibilité qui en tous pays inspirent au gouvernement et à la presse le désir légitime de pallier et d'atténuer un chec subi par les armes nationales; cependant, nous croyons que les limites même les plus larges, permises à cette patriotique dissimulation ont été singulièrement dépassées en cette circonstance et que le pays serait en droit de demander un compte sévère à ceux qui, soit par leur langage, soit par leur silence, ont ajouté au chagrin d'une cruelle réalité celui d'une déception plus cruelle encore.

Au lieu d'un mouvement stratégique spontané, destiné à hâter la chûte de Richmond, on se trouve aujourd'hui en présence d'une retraite générale imposée par une sanglante défaite, et qui a complétement dégagé les abords de la capitale virginienne en plaçant l'armée même du général McClellan dans une position des plus précaires.

En présence de ces faits—devrait-on se rejouir?—Nous posons la question.

Coupe du bois.

Il a été fait en France de nombreuses expériences qui toutes tendent à prouver qu'il n'est pas indifférent de faire la coupe du bois qui doit être manufacturé, dans toutes les saisons de l'année.

On a coupé quatre pins du même âge, également sains, qui avaient poussés sur la même terre. L'un a été coupé à la fin de décembre, le second à la fin de janvier, le troisième à la fin de février, le quatrième à la fin de mars. De ces arbres on en a fait des pieux. Ceux coupés en décembre étaient parfaitement sains après seize ans; les seconds se sont brisés après six ans, et les derniers après trois ans. —Autre expérience: Deux chênes, aussi dans les mêmes conditions et coupés l'un à la fin de décembre et l'autre à la fin de mars. De chacun d'eux on a confectionné des douves. On en a fait des tonneaux de 50 galons et on les a remplis à la même époque et avec le même vin. Le tonneau fait avec le bois coupé en décembre avait perdu, au bout d'une année, à peu près, plein une cuillière à thé, tandis que l'autre avait perdu au-delà de quatre pots de son contenu.

Ces expériences et bien d'autres, qu'il serait trop long de citer, démontrent que les bois coupés en décembre présentent une solidité, une durée, une compacité beaucoup plus grandes que les bois coupés après l'hiver et prouve encore que les qualités de ces bois diminuent progressivement du mois de décembre au mois de mars. Dans le Canada au lieu du mois de décembre, c'est le mois de novembre qui doit être la saison la plus favorable à la coupe des bois destinés aux constructions, aux meubles, aux voitures, aux vaisseaux qui doivent contenir ces liquides.

Si on refuse d'accepter ces observations sur parole, au moins qu'on ait le courage d'essayer et d'en faire l'expérience soi-même.

Feux dans les bois

Depuis un mois les villes et les campagnes ont été fréquemment visitées par des incendies désastreux; ces incendies ont pris une telle extension qu'ils portaient le découragement partout. Sans doute que dans ces malheurs, il faut voir, avant tout, la main de Dieu, qui s'appesantit sur nous pour punir ou éprouver; mais ne peut-on pas aussi accuser les hommes de se faire volontairement les instruments de l'infortune de leurs semblables! En effet, de quelle imprudence ne s'est-on pas rendu coupable en plus d'un endroit? Quelle imprévoyance, par exemple, de mettre le feu dans les bois, sous prétexte de brûler un "abattis," dans un temps où la terre est tellement desséchée qu'elle s'enflamme à la première étincelle qui la touche. L'accident ainsi une grande part dans cette déplorable inexplicable. Pour avancer ses travaux, défricher et ensemencer un arpent de terre, on ne craint pas de porter le désastre et la ruine chez ses voisins et quelquefois à une distance considérable! Ces sortes d'accidents deviennent trop frequents; la loi devrait y mettre un terme et protéger nos propriétés contre les imprudents et les égoïstes qui ne voient qu'eux au tout.

Notre Correspondant Americain du Detroit.

Nous lisons dans le *Détroit Daily Tribune*, que notre correspondant E. N. L. écrit pour plusieurs journaux de Paris.

Voici ce que dit notre confrère:—"E. N. Lacroix Eer de cette ville est l'auteur d'une serie de lettres publiées dans la *Patrie* et l'*Echo* de Paris au commencement de la rébellion, lesquelles ont tendues matériellement à aider l'esprit français à former de justes conclusions sur la nature des difficultés présentes."—

Nous devons ajouter que M. Lacroix a été pendant un an un des contributeurs de l'*Union* d'Ogdensburgh, comme correspondant Américain, et que depuis il a agi comme collaborateur du *Courrier d'Ottawa*. Nos lecteurs ont pu et on du voir comme nous que E. N. L. posséde un plume aisée, et sait donner à ses écrits quelqu'ils soient, une couleur interressante. Nous avons toujo us considéré, et nous le repétons aujourd'hui que c'est là pour nos lecteurs et pour nous une vraie bonne fortune que d'avoir M. Lacroix comme correspondant Américain, car les affaires de la grande république sont interessantes pour nous, et les détails instructifs que sait toujours apporter notre correspondant, rendent ses productions aussi utiles qu'agréables.

Mme. Gen. Scott est morte à Rome le 10 juin à l'âge de 72 ans.

Le "Morning Post" établi en 1772, est le plus ancien journal publié à Londres.

Le "Herald" pense que les plans de McClellan ont été *dérangés* par la vigilence de l'ennemi.

Nous accusons réception de l'*Economiste Français* de Paris du mois de juin.

On a fait courir le bruit que le parti qui a laissé Ottawa pour la Rivière Fraser avait été assassiné par les Indiens avant d'arriver à Victoria. Ces nouvelles sont fausses, parait-il.

—Lord Palmerston vient d'être élu (à la place de feu le prince Albert, qui lui-même avait succédé au duc de Wellington) *master of the trinity House* de Londres, ancienee corporation maritime à laquelle est confié le soin des phares et des bouées de la plus grande partie des côtes d'Angleterre.

—On annonce la mort de l'hon. M. Bruce, Gouverneur du Prince de Galles et frère de Lord Elgin, survenue à Constantinople, pendant qu'il accompagnait S. A. R. dans son excursion. M. Bruce a longtemps résidé en Canada.

—On parle beaucoup à Paris de la présence du major Orsini, le frère de l'assassin, qui est actuellement officier dans l'armée de Victor-Emmanuel. Les frères Orsini faisaient parti en 1856 de la société secrète des Carbonari de Rimini, dans le sein de laquelle mourut l'assassin des frères de l'Empereur.

—Nous voyons dans une correspondance spéciale du *N. Y. Tablet* que les provisions ont un prix exhorbitant à la Nouvelle-Orléans. On ne peut mieux s'en convaincre qu'en apprenant que la fleur s'y vend $25 le quart.

Nous avons la tâche pénible d'annoncer la mort de l'hon. W. Hamilton Merritt, décédé dimanche, à 2 heures du matin, sur le vapeur le *Champion*.

Les parents des élèves du Couvent d'Ottawa voudront bien faire attention à l'annonce concernant l'examen de cette institution, que nous publions dans une autre colonne.

C'est par erreur que dans notre compte-rendu de la fête St. Jean-Baptiste, on a omis de mentionner le nom du corps de musique conduit par M. Marier, comme ayant aidé tout spécialement à rendre notre fête nationale plus joyeuse par la manière habile dont ces MM. se sont acquittés de leur partie en nous jouant nos airs nationaux—et les quadrilles donc (!) qui ont si bien fait danser les Outaouais et les Outaouaises l'autre côté de la Rivière. Notre article ayant été écrit à vol d'oiseau et au moment de mettre sous presse, la compagnie de M. Marier voudra bien croire que cette omission a été bien involontaire.

On parle de MM. George Baptist, de Niverville, Malhiot, Pacaud, comme candidats à l'élection de la Division Shawenighan.

Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs sur l'annonce du grand Concert que va prochainement donner à Ottawa le célèbre pianiste L. M. Gottschalk.

M. Daley a été élu à une majorité d'au-delà 60 voix, dans le comté de Perth. On sait que M. Daley est un adversaire du ministère du jour.

Le gouvernement de Washington vient de lancer un appel aux armes; M. Lincoln demande 300,000 hommes. Ce chiffre a une grande signification.

—Nous lisons dans la *Gazette de Sherbrooke* que la Société St. Jean-Baptiste de cette ville y a chômé avec solemnité la fête patronale des Canadiens. "Il est beau de voir ainsi nos compatriotes se réunir en ce grand jour et montrer aux populati ons étrangères qui les entourent combien vif est en nous l'amour de la patrie et celui de la nationalité. Nous voyons avec plaisir que M. Cabana, etudiant en droit, a prononcé en cette occasion un discours qui a été bien goûté et vivement applaudi. Le témoignage de la presse anglaise de Sherbrooke en dit plus que tout ce que nous pourrions ajouter.

—Une proclamation publiée dans la "Gazette du Canada" de lundi dernier a fixé au premier juillet le jour à dater duquel le nonveau droit de surplus de 9 cents par chaque gallon de spiritueux distillés en Canada viendra en opération. Ce droit du revenu est percevable sur tout les magasinés pour consommation.

—Un canadien a été récemment pendu pour vol à la Nouvelle-Orléans par ordre du général Buiter. Il portait le nom de Stanislas Roy, "alias" Pat. Murphy et se disait né dans un village à 30 milles du Nord de Montréal. Il était âgé de 26 ans et avait résidé à la Nouvelle-Orléans depuis les dix années dernières. Il n'était pas marié et il laisse en Canada ses père et mère et sept frères.

—Un correspondant parisien dit au sujet des élections d'octobre: On parle beaucoup de la nouvelle élection du mois d'octobre. M. Thiers se présente à Valenciennes avec un programme qui se réduit à ces trois mots, *le Pape la liberté et le travail national*. M. Berryer ne se présentera pas à Marseille, mais il a déclaré que si ses concitoyens le nommaient, il se ferait un devoir, comme catholique d'obéir à leurs commandements. Dans l'Anjou le comte de Falloux est certain de sa nomination comme Mgr. Dupanloup et Lamoricière peuvent l'être de la leur en Bretagne.

(*Pour le Courrier d'Ottawa.*)

CORRESPONDANCE AMERICAINE.

LE PACTE.

Les journaux étrangers ont remarqué l'absence de discussions politiques depuis que la guerre civile américaine existe. Ils ont eu raison de faire cette remarque: car il semble y avoir une entente de la part du journalisme républicain de tout oublier pour le présent, ou pour mieux parler de ne pas toucher aux principes qu'il avait établis et défendus avant son triomphe présidentiel. En effet, l'aile droite du parti républicain avait tout à perdre dans une discussion politique, et c'est précisément pour cela qu'elle s'est renfermée dans un silence complet. Pour détourner l'attention publique de toutes les grandes questions ou principes politiques, elle a pris occasion de la guerre civile qu'il a fomenté pour attaquer avec un certain succès la Constitution des Etats-Unis qu'elle a toujours méprisée et pour accomplir certains changements politiques longtemps médités par elle. C'est pour cela qu'elle s'est empressée d'introduire ou de supporter toutes mesures qui étaient révolutionaires dans leur nature on en directe contrevention au pacte qui existe et qui a éte fait par le peuple de ce pays, car n'importe ses imperfections ou tout ce qu'on peut dire contre elle, la Constitution est un *marché* qu'on ne peut briser à volonté, une stipulation irrévoquable excepté de la manière par elle désignée. Tout mal qui existe sous elle, tont bien qu'on pourrait obtenir en dehors d'elle, ne peuvent altérer ce fait.

Le peuple l'avait adopté et avait consenti de vivre sous elle: parce que le hasard a voulu l'ascendance d'un parti ou d'une faction au pouvoir, cela n'est pas une excuse pour l'épurer si elle est entachée, ou pour la violer ouvertement si on en a la force. Elle doit donc être inévitablement respectée dans toutes ses clauses.

Cette vérité est incontestable, quand nous réfléchissons que la Constitution est le seul et unique droit que le gouvernement a sur la loyauté des citoyens. On ne connait point en ce pays pour les rois comme en Europe le droit divin, ni une allégance naturelle de sujets.

Que le système gouvernemental dépende du consentement des gouvernés n'est pas chez le penple des Etats-Unis une pure maxime ou une idée abstraite, c'est un fait absolu, potentiel. La Constitution c'est son monument. Détruisez l'existence de cet instrument, le gouvernement n'a absolument aucun pouvoir sur ceux qui lui sont fidèles et ne posséde nullement le droit de forcer à l'obéissance ceux qui se révoltent contre lui, parce qu'il n'a plus aucune autorité, virtuellement il cesse d'exister. Sans Constitution, toute action serait alors despotique—ce serait la loi du plus fort, la part du lion, *quia nominor leo*. Quel gouvernement aurions-nous, ou en aurions-nous un? voilà des questions auxquelles aucun être humain ne peut répondre, et dont il faut espérer pour le bien-être du genre humain, personne ne sera appelé à resoudre.

Les desseins et les plans des radicaux abolitionistes républicains sont non seulement inconstitutionnels, mais encore en directe opposition au principe élémentaire de notre gouvernement libre. Par exemple, ils n'ont aucun droit quelconque, pas même celui d'essayer de réduire en provinces, comme ils le veulent, les Etats révoltés, parce que, en le fesant, il changeront la forme du gouvernement que le peuple a choisie de son plein gré. Quand je dis le "peuple," je ne parle pas seulement des habitants des Etats en révolte, mais de tous citoyens sans distinction, loyaux comme déloyaux.

Il n'est pas vrai, et personne ne peut soutenir que le Congrès a le pouvoir d'enlever à ceux qui ont été et sont encore fidèles au gouvernement quelques uns de leurs droits reconnus par la Constitution, et les rendre directement responsables des fautes de ceux qui se sont élevés contre son autorité. Chaque citoyen des Etats de l'Union, en vertu du contrat organique, posséde certains droits qu'il faut respecter et qu'on ne peut violer sans saper les fondations du gouvernement. Il peut aller et venir, changer à volonté d'Etat, être aujourd'hui un citoyen du Michigan et demain celui de la Louisiane. Abrité par le drapeau des Etats-Unis, partout où il va sur le sol de la Republique américaine, il conserve chez lui et emporte partout avec lui ce "droit de citoyen" et vouloir abolir l'Etat qui le reçoit ou qu'il habite, c'est vouloir abolir ce droit.

Ceci, cependant, semble n'être d'aucune conséquence aux abolitionistes. Ils ne peuvent point voir l'injustice qu'ils font en privant les hommes loyaux de leurs droits pour punir ceux qui sont déloyaux. Ils sont trop émoussés, trop aveugles dans leur conscience, trop pervertis dans leur jugement, trop pouss s par la folie d'aider une race étrangère pour comprendre l'énormité du crime qu'ils commettent en détruisant la liberté de vingt millions d'hommes blancs loyaux pour l'amour de punir six millions qui sont déloyaux et pour émanciper quatre millions de nègres qui n'ont donné, surtout depuis que la guerre est commencée, aucun désir de briser les liens de leur servitude et aucune capacité de jouir du bienfait de la liberté.

John P. Hale, du New Hampshire, sénateur des Etats-Unis, effrayé de l'abîme que creusaient sous les pieds du gouvernement les plans ultra de ses compatriotes, dans un moment de patriotisme, au grand étonnement et scandale de ses collaborateurs abolitionistes, s'est écrié en plein sénat qu'il "fallait de toutenécessité conserver la constitution après la guerre. L'assujettissement du Sud au dépens de la constitution serait une calamité plus grande que la dissolution de l'Union. L'Union, disait-il, sans la constitution serait un corps sans âme. C'est encore quelque chose de pire: ce serait un corps possédé de démons. Ce serait la verge militaire, le despotisme militaire. La sauvegarde de la liberté individuelle, l'*habeas corpus*, serait pour toujours suspendue, la presse serait baillonnée ou soumise à une régide sensure, en un mot, ce serait l'Autriche transplantée dans les Etats-Unis." Le peuple désire-t-il que cela arrive, ou bien que la guerre se poursuive d'après le pacte qui a été fait par lui? A part des républicains abolitionistes, des radicaux sans principes, sans foi, sans honneur, sans justice, des politiciens ruinés, rejettés et sans influence, des admirateurs de "John Brown qui sont éclairés par la lumière qui est sortie de son gibet," le peuple VEUT QUE LA CONSTITUTION SOIT RESPECTÉE QUE LES LOIS SOIENT OBÉIES, ET QUE LA GUERRE SE FASSE SANS VIOLATION D'AUCUN PRINCIPE ÉTABLI. Sa conviction est si ferme et si solide, sa volonté si bien marquée et si puissante, qu'on voit partout des indices certains que le peuple, pour prouver son attachement à la constitution, est résolu d'envoyer l'automne prochain au congrès des Etats-Unis des hommes honnêtes, constitutionnels, justes et conservatifs, qui tout en épargnant rien pour étouffer la rébellion, ne violeront jamais la constitution, ne présenteront et bien moins ne passeront aucunes mesures qui viendront en contact avec elle, et surtout ne voudront jamais forcer le peuple d'observer un pacte qu'il n'a jamais fait, mais bien de le porter à toujours RESPECTER celui qu'existe et qui a été fait par lui.

E. N. L.

Détroit Mich. le 1 juillet '62.

ROME.

Après l'allocution prononcée par N. S. P. le Pape **Pie IX**, au consistoire du 9 juin, S. Em. Rév. Mgr. le cardinal Mattei, doyen du Sacré-Collége, accompagné de plusieurs membres de l'épiscopat, s'est approché du trône de Sa Sainteté, a lu, au nom de tout l'épiscopat présent à Rome, et a remis au Saint-Père l'Adresse dont nous publions ci-suit une partie.

. . . . . .

Nous reconnaissons que la souveraineté temporelle du Saint-Siége est une nécessité et qu'elle a été établie par un dessein manifeste de la Providence divine; nous n'hésitons pas à déclarer que, dans l'état présent des choses humaines, cette souveraineté temporelle est absolument requise pour le bien de l'Eglise et pour le libre gouvernement des âmes. Il fallait assurément que le Pontife romain, chef de toute l'Eglise, ne fût ni le sujet, ni même l'hôte d'aucun prince; mais qu'assis sur son trône et maitre de son domaine et son propre royaume, il ne reconnût de droit que le sien et pût, dans une noble, paisible et douce liberté, protéger la foi catholique, défendre, régir et gouverner toute la République chrétienne.

Qui donc pourrait nier que dans le conflit des choses, des opinions et des institutions humaines, il faille au centre de l'Europe un lieu sacré, placé entre les trois continents du vieux monde, un siége auguste d'où s'élève tour à tour, pour les peuples et pour les princes, une voix grande et puissante, la voix de la justice et de la liberté, impartiale et sans préférence, libre de toute influence arbitraire, et qui ne puisse ni être comprimée par la terreur, ni circonvenue par les artifices?

Comment donc, et de quelle manière aurait-il pu se faire que les prélats de l'Eglise venant de tous les points de l'univers, représentant tous les peuples et toutes les contrées, arrivassent ici en sécurité pour conférer avec Votre Sainteté des plus graves intérêts, s'ils y eussent trouvé un prince quelconque dominant sur ces bords, qui eût eu suspicion leurs propres princes ou qui eût été suspecté par eux, à cause de son hostilité? Il y a, en effet, les devoirs du chrétien, et il y a les devoirs du citoyen; devoirs qui ne sont nullement contraires, mais qui sont différents; comment les évêques pourraient-ils les accomplir s'il ne dominait pas à Rome une souveraineté pontificale, exempte de tout droit d'autrui, et, centre de la concorde universelle, n'aspirant à aucune ambition humaine, ne préparant rien pour la domination terrestre?

. . . . . .

Ceux qui se livrent à de telles agressions contre l'église savent parfaitement que c'est dans le Saint-Siége comme dans une forteresse inexpugnable que résident la force et la vertu de toute justice et de toute vérité, et que les efforts de l'ennemi se brisent contre cette citadelle; que le Saint-Siége est une vigie du haut de laquelle les yeux clairvoyants du gardien suprême aperçoivent de loin les embûches préparées et les annoncent à ses compagnons. De là cette haine implacable, de là cette envie inguérissable, de là ce zèle passionné des hommes pervers qui voudraient déprimer l'Eglise romaine et le Saint-Siége apostolique et les détruire, s'il était jamais possible.

A cette vue, bienheureux Père, ou seulement à ce récit, qui ne laisserait couler ses larmes? Saisis donc d'une juste douleur, nous levons les yeux et les mains au Ciel, implorons de toutes les forces de notre âme l'Esprit divin, afin que lui qui, en ce jour, a fortifié et sanctifié sous l'autorité de Pierre, l'Eglise naissante, la protége, l'étende, la glorifie aujourd'hui sous votre houlette et sous votre sceptre. Qu'elle soit témoin des vœux que nous formons, Marie solennellement saluée par vous du titre d'immaculée; qu'elles en soient témoins ces cendres sacrées des saints patrons de l'Eglise romaine, Pierre et Paul, ainsi que les reliques vénérables de tant de pontifes, de martyrs et de confesseurs, qui rendent sainte et sacrée la terre même que nous foulons; qu'ils en soient particulièrement témoins ces bienheureux qu'aujourd'hui un suprême décret de vous a inscrits dans l'ordre des saints; ils doivent prendre à un titre nouveau la protection de l'Eglise, et ils offriront pour vous du haut de leurs autels au Dieu tout-puissant leurs premières prières.

En leur présence donc, nous, évêques, afin que l'impiété ne feigne pas d'en ignorer ni ôser le nier, nous condamnons les erreurs que vous avez condamnées, nous rejetons et détestons les doctrines nouvelles et étrangères qui se propagent partout au détriment de l'Eglise de Jésus-Christ; nous condamnons et réprouvons les sacrilèges, les rapines et les autres forfaits commis contre l'Eglise et le Siége de Pierre.

Cette protestation, dont nous demandons l'inscription dans les fastes publics de l'Eglise; nous la proférons en toute sincérité au nom de nos frères qui sont absents; soit de ceux qui, au milieu de tant d'angoisses, retenus par la force dans leurs maisons, pleurent aujoure'hui et se taisent; soit de ceux qui, empêchés par de graves affaires ou par leur mauvaise santé, n'ont pu se joindre à nous aujourd'hui. Nous ajoutons à nous notre clergé et le peuple fidèle, qui, animés comme nous d'une pieuse vénération et d'un profond amour, ont prouvé leur affection pour vous tant par leurs prières assidues et sans relâche que par des offrandes du denier de saint Pierre, multipliées avec une généreuse largesse, sachant bien que leurs sacrifices doivent procurer à la fois et le soulagement des besoins du Pasteur suprême et la garde de sa liberté.

Plût à Dieu que tous les peuples s'entendissent pour mettre en sécurité cette cause sacrée de l'univers chrétien et de l'ordre social!

Plût à Dieu que les rois et les puissants du siècle comprissent que la cause du Pontife est la cause de tous les princes et de tous les Etats; plût à Dieu qu'ils vissent où tendent les criminels efforts de ses adversaires, et qu'enfin, ils prissent des résolutions décisives!

Plût à Dieu que vinssent à résipiscence ces quelques malheureux ecclésiastiques et religieux qui oubliant leur vocation, refusant l'obéissance due aux supérieurs et usurpant témérairement l'autorité de l'Eglise, courent à leur perte!

Voilà ce que, pleurant avec vous, Très-Saint Père, nous sollicitons ardemment du Seigneur, pendant que prosternés à vos pieds nous demandons de vous cette force céleste, que donne votre bénédiction apostolique et paternelle.

Qu'elle soit abondante, qu'elle sorte largement du fond même de votre cœur, afin que non-seulement elle s'étende sur nous, mais qu'elle découle sur nos frères bien-aimés qui sont absents et sur les fidèles qui nous sont confiés. Qu'elle soit pour nos douleurs et celles du monde, un adoucissement et un soulagement, qu'elle relève notre faiblesse, qu'elle féconde nos travaux et nos œuvres, et qu'enfin elle amène promptement à la sainte Eglise de Dieu des temps plus heureux.

Rome, le VIII juin de l'an du Seigneur, mil huit cent soixante-deux.

Ont signé: près de 300 évêques.

Le Saint-Père a répondu:

Les sentiments que vous nous avez exprimés, vénérables frères et fils bien-aimés, nous ont causé une joie profonde; ce sont les gages de votre amour envers le Saint-Siége, et bien plus encore le temoignage éclatant et magnifique de ce lien de charité qui unit si étroitement les pasteurs de l'Eglise catholique non-seulement entre eux, mais avec cette chaire de vérité, d'où il est manifeste que le Dieu auteur de la paix et de la charité est avec nous. Et si Dieu est avec nous, qui sera contre nous? Louange donc, honneur et gloire à Dieu! A vous, paix, salut et joie! paix à vos cœurs! salut aux chrétiens fidèles commis à vos soins! joie pour vous et pour eux, afin que vous exultiez avec les saints, chantant un cantique nouveau dans la maison du Seigneur pendant les siècles des siècles.

NOUVELLES d'EUROPE.

Une dépêche télégraphique a signalé le passage hier au soir, à 8 heures, à la pointe aux Pères, du steamer *Hibernian*.

Le corps législatif français a voté tout le budjet extraordinaire, ainsi que tout le budjet ordinaire avec quelques légères modifications.

La *Presse*, en parlant du départ de l'amiral Graviàr pour le Mexique, disait que les plans de l'amiral seront entièrement approuvés, et que sa présence aura un résultat favorable pour la solution de la question.

On assure que désormais il ne sera plus question d'y fonder une monarchie, d'appuyer la candidature d'Almonte ou de tout autre, mais simplement de protéger les intérêts des Français.

Ratazzi a donné avis qu'il avait l'intention de faire de l'appropriation intégrale des clauses du budjet par la chambre des députés une question de manque de confiance dans le ministère.

En réponse à une question relative aux enrôlements récents qui ont eu lieu dans plusieurs villes, Ratazzi a dit que le gouvernement était fortement oppsé à de tels enrôlements et s'efforçait d'en rechercher les auteurs. Il a donné l'assurance à la chambre que les recruteurs ne pourront jamais conduire une expédition à bonne fin, attendu que le gouvernement avait les moyens et le pouvoir de les empêcher.

Un correspondant de Paris va jusqu'a insinuer que Napoléan a des projets sur la Louisiane; et que même il médite l'établissement d'une monarchie dans les Etats où se cultivent le coton.

On dit qu'une compagnie a été formée ponr la culture du coton sur une grande échelle dans les provinces du sud de l'Italie.

Ratazzi a nié que legouvernement du Piémont eut l'intention de prendre part à l'expédition du Mexique.

Garibaldi s'est de nouveau retiré à Caprera.

On assurait que la Russie allait bientôt reconnaitre le royamme d'Italie.

Le royamme de la Russie est toujour agité par les factions. Les incendies ont aménè une crise financière.

L'*Europa* a passé hier vis-à-vis le cap Race. Les nouvelles qu'il apporte vous jusqu'au 29 juin.

D'après ces arrivage, s Napoléon aurait fait suspendre le départ des troupes destinées au Mexique.

Arrive'e du Great Eastern.

Cape Race, 8 juillet.

Le *Great Eastern* avec des dates de Liverpool du 1er juillet a passé à 1 h. P. M. Les affaires Américaines avaient été examinées devant deux chambres et le gouvernement sera prêt à offrir la médiation avec plaisir aussitôt qu'aucune chance favorable se présentera.

MARCHÉS ANGLAIS.

Liverpool, 1er juillet. Fleur, tranquille et ferme. Le Blé d'inde inactif et en baisse.

Londres, mercredi soir. Consolidés 91 7/8 à 91¾.

Boston, 9 juin.

Le bateau-à-vapeur *Arabia* a laissé aujourd'hui à 10 heures, ayant 17 passagers pour Halifax et 114 pour Liverpool parmi lesquels se trouve le comte de Paris. Il est parti avec $326,000 en espèces.

St. Jean, N. F. 8 juin.

Le Jura de Québec est arrêté ici à 4.20 P. M. aujourd'hui.

Nouvelles des Etats-Unis.

{ Washington, 27 juin,
{ Département de la guerre

Le major-général John C. Fremont ayant demandé à abandonner le commandement du premier corps d'armée de l'armée de Virginie, parce que, comme il le dit lui-même la position qui lui est faite par la nomination du major-général Pope au grade de commandant en chef de l'armée de Virginie, est subordonnée et inférieure à celle qu'il avait occupée auparavant, et que le commandement subordonné qui lui est conféré réduirait grandement, comme il le dit, son rang et sa consideration dans le service;

Il est ordonné;

1° Que le major-général John C. Fremont sera remplacé dans son commandement;

2° Que le brigadier-général Rufus King est et sera nommé pour commander le premier corps d'armée de l'armée de Virginie au lieu et place du général Fremont remplacé.

Par ordre du Président
EDWIN M. STANTON,
secrétaire de la guerre.

LE TRAITÉ MEXICAIN.

Washington, 27 juin.

Le traité de M. Corwin, par lequel les Etats-Unis doivent prêter $11,000,000 au Mexique, a été envoyé au Sénat. M. Lincoln n'a tant tardé à le communiquer que parceque le sénat venait d'en rejeter un analogue. Mais en même temps, M. Lincoln n'a pas voulu le retirer, pour le cas où le Sénat aurait changé de sentiment et voudrait prendre une part directe aux affaires du Mexique ce à quoi le ménerait immanquablement le traité Corwin.—*Courrier des Etats-Unis.*

SHENANDOAH.

Nos confrères se plaignent amérement du sentiment sécessionniste qui règne d'un bout-à-l'autre de la Shenondoah. Les Virginiens croient aveuglement au triomphe final de la cause du Sud et se refusent à toutes commnications avec les envahisseurs. Quand on leur parle d'un avantage remporté par le Nord, ils répondent que c'est faux, ils taxent les dépêches fédérals " de mensonges organisés." Quand ils vendent des denrées aux unionistes, c'est pour les rançonner à qui mieux mieux, disant tont haut qu'ils donnent pour rien aux soldats de *Jackson* ce qu'ils font payer si cher aux Yankees. Ils ajoutent qu'ils ont été assez pillés pouvoir surfaice les prix qnunds ils le peuvent. La plupart du temps, ils refusent les bons du Trésor du Nord et acceptent sans discompte les billets des Confédérés. "Vit-on jamais chose plus monstreuse !" s'écrie le correspondant d'un de nos confrères.

New-York, 7 juillet.—Une dépêche adressée à la *Tribune* donne quelques détails de la bataille de mardi.

Le combat a été très vif et s'est etendu sur toute la ligne.

Nous avons perdu un grand nombre d'officiers et de soldats, mais nous avons repoussé les confédérés. Ça été surtout un combat avec l'artillerie, et nos hommes ont fait plusieurs charges brillantes et heureuses. Les soldats confédérés étaient désespérés, on les avait à dessein rendus insensés par des boissons, et ils se ruaient sur nos canons uniquement pour tomber par centaines.

Dans le combat de mardi, la division de Morrill a beaucoup souffert.

Le 12e de New-York, et une partie de la brigade de Auterfeld ont été presqu'anéanti.

Le 44e de New-York et le 16e du Michigan ont aussi beaucoup souffert.

Le corps du général Porter a été engage et a noblement fait son devoir.

La division de Hooker a aussi combattu vaillamment. Cette division se composait de 11,000 hommes quand elle est venue dans la Péninsule ; aujourd'hui, elle compte moins de 5,000 hommes.

La brigade irlandaise du général Thomas Francis Meagher s'est aussi fort distitguee pendant l'action.

Le resultat de la journée de mardi a été évidemment en faveur du parti de l'Union.

Les confédérés ont été défaits sur tous les points, et les officiers confédérés faits prisonnier admettent une perte d'au moins 10,000 hommes. Pendant cette journee, notre artillerie a joué un grand rôle, pendant que les confédérés ont faiblement fait jouer leur pièces. Notre perte est peu considérable comparée à celle des confederes. Le combat a été désesperé des deux côtés, mais des que les confédérés étaient taillés en pièces, des troupes fraîches s'avançaient peu soucieux de leurs vies. A la fin de la bataille les troupes de l'union étaient plus désireuse que jamais de combattre

Nous avons perdu environ 30 pièces d'artillerie durant les sept jours.

Le général Reynold et le capitaine Kingsbury de son état-major ont été faits prisonniers ainsi que le colonel Stockton du Michigan.

Le general Meade, de Pennsylvanie, a été sérieusement blessé.

Le général Burns est blesse.

Les généraux Sumner et Heintzelman ont été tous deux légèrement blessés au bras gauche, mais ils n'ont pas laissé le champ de bataille.

On a vu, durant la bataille, le général McCall tomber de cheval et être fait prisonnier. On ignore la gravité de ses blessures. Le général Gosleyn, du 5e régiment de la Pennsylvanie, a été tué.

L'armée est maintenant campée sur un terrain élevé sur les rives de la rivière James à 15 milles de Richmond.

New-York, 9 juin.

On annonce qu'un capitaine rebel pris prisonnier avoue que la perte de lundi à Gaine's Hill a été de 24,000 et que leur perte totale durant la semaine est de 60,000 à 70,000 (?)

Quelques journaux ont célébré les victoires cruellement achetées des armées du Nord, mais le revers du du tableau est bien sombre, aussi qu'on le verra dans le résumé suivant :—Le journal, " The World, de New-York, du 4 courant, contient un article significatif sur les périls et les dangers de la situation. Il admet la défaite et la destruction virtuelle de l'armée fédéral, et accuse l'administration de cacher la vérité et de publier de fausses nouvelles pour tromper le public car l'étendu des désastres, après avoir, par son incapacité, réduit l'armée et la cause de l'Union sur le dod bde l'abime.

Le " New-York Evening Post," l'un des plus violents partisans de la guerre, évalue à 30,000 hommes la perte de l'armée fédéral devant Richmond.

Un journal, " The Crisis," en date du 4 juillet, annonce, sous la foi d'un chirugien ci-devant attaché à l'armée fédéral, que les troupes de McClellan sont sous le rapport de la santé, de la nourriture, de l'habillement, et de la propreté, dans la plus déplorable condition. Elles ont été, avant leur changement de front, retenues durant 3 semaines dans un marais fangeux d'où s'échappaient de mortelles exhalaisons, et ne se soutenant, sous un ciel de feu, qu'avec du biscuit moisi et de l'eau putride. Les malades revenant des hôpitaux sans être guéris périssaient par centaines.

McClellan porte à 25,000 homme sa perte devant Richmond, mais on ajouterait plus de foi à ce chiffre, si dans son rapport sur la bataille de Faire Oaeks, le même général n'eut porté qu'à 500 sa perte réelle de 15,000 hommes.

D'autres journaux disent que l'armée du Nord est bonne, mais mal conduit et plus maltraitée en core.

Le " Crisis" ajou e de plus que si l'on ne répond pas immédiatement à l'appel du Président pour une nouvelle levée de 300,000 volontaires, l'avenir leur réserve pendant longtempe encore des combats désespérés.

AUX CORRESPONDANTS.

Nous voudrions répondre à tous nos correspondants, mais l'espace nous manque.

E. N. L. Détroit, Mich. Les "*Courriers*" en question vous ont été adressés, il n'y a pas de notre faute. Nous vous les adressons de nouveau. Tant qu'à C*** il faut s'en *méfier*.

M. F. Pembrooke. Nous attendons votre réponse. Nous nous ferons un devoir de nous rendre à votre demande, les prix des morceaux de musique ont été envoyés.

M. B. *même lieu*. Veuillez vous rendre à vos obligations.

Extrait d une correspondance de M. Gaillardet, adressée au " Courrier des Etats-Unis. :

" Paris, 13 juin 1862.

" Le yath le " Reine Hortense," que l'on croyait destiné à prendre à son bord le successeur du général de Goyon va partir pour Livourne où il doit prendre les dépouilles mortelles de Joseph, le frere aîné de Napoléon Ier qui viennent d'être extraits du caveau de l'église de Santa Croce, à Florence. Elles seront emmenées au Hâvre, puis à Paris, où elles seront déposées aux Invalides, auprès des restes du prince Jérôme. On annonce aussi le retour prochain des cendres de Lucien, et peut-être de Louis, l'ancien roi de Hollande. Ce qui l'a fait supposer, c'est la visite récente faite par l'empereur à l'église de Napoléon Saint-Leu, dans les caveaux de laquelle sont inhumés son père et ses deux frères. Il se peut, en effet, que le projet de réunir sous le dôme des Invalides tous les frères de Napoléon Ier, autour de chef illustre de leur famille, ait été un des motifs de l'excursion faite par Napoléon III au village appelé jadis Saint-Leu-Taverny.

Faits Divers.

—On a exposé devant l'atelier de monuments funéraires de M. Ceredo, rue St. Pierre un marbre blanc assis sur un piedestal en pierre grise de Montréal. Sur ce marbre est gravée en relief une croix entouré d'une couronne de laurier et de feuilles de chêne, où on lit l'inscription ci-dessous:

ÉRIGÉ

A la mémoire de l'Honorable

CHARLES MICHEL D'YRUMBERRY DE SALABERRY, C. B.

Le Héros de Chateauguay.

—

LE LÉONIDAS CANADIEN,

Decédé à Chambly,

Le vingt-sept février 1829,

Agé de 51 ans.

CE QUE DOIT AVOIR UNE FEMME.—Nous appelons l'attention de nos lectrices sur le petit tableau suivant, traduit de l'italien et dont la lecture peut les intéresser vivement. En prenant ce tableau d'une main et un miroir de l'autre, une femme peut, en moins de deux minutes, se rendre un compte exact de ses charmes personnels'

Il faut à une femme, pour être réputée belle : trois choses blanches : la peau, les dents et les mains ; trois choses noires : les yeux, les cils et les sourcils ; deux choses roses ; les lèvres et les ongles ; trois choses longues : la taille, les cheveux et les mains : trois choses courtes: les dents les oreilles et la *langue* ; trois choses etroites : la ceinture la bouche et le cou-de-pied ; trois choses larges : le front, les épaules et l'*intelligence* : trois choses petites ; le nez, la tête et les pieds ; trois choses délicates ! les doigts, la lèvre et le menton ; trois choses rondes ; le bras, la jambe et la *dot*.

En toui 29 qualités qui constituent la femme parfaite. Mais . . . . la perfection n'est pas de ce mende.

AMOUR GRAMMATICAL.—Voici une demande en mariage qu'écrivit un jour à une jeune fille un professeur de grammaire :

" Mademoiselle.—Pardonnez à la *proposition* que je prends la licence de vous faire de me prendre pour votre humble *adjectif*. Il est *positif* que je me trouverais heureux au *superlatif*, si vous daignez vous rendre à mes vœux, quoique par caractère je ne sois pas très *démonstratif*. Je sais que je ne suis ni la *première*, ni la *seconde*, ni la *troisième personne* qui vous ait recherchée ; mais soyez certaine que nul ne vous aime autant que moi et que je vous resterai fidèle tant qu'il me restera une *particule* de raison et jusqu'à l'*article* de mort ; que je n'aurai jamais avec vous je *verbe* haut, que je ne prendrai de ma vie le ton *impératif*, et que vous pourrez avec moi, si nous sommes un jour en *conjonction*, prendre les modes de tous les *temps* et de tous les *genres* ; je n'y trouverai rien à redire dans aucun *cas*, et je ne suivrai enfin d'autre *règle* que celle de vos désirs.

" Votre bonheur sera *parfait* ; vous n'aurez jamais *sujet* de vous plaindre du *régime* que je vous ferai suivre. Le *present* et le *passé* vous sont un sûr garant que je ne suis pas un *futur* qu'il faille dédaigner. Je suis homme *actif*, je travaille beaucoup, j'ai une petite aisance et je ne suis greve d'aucun *passif*. Si votre résolution à mon égard ne *participe* par des vœux que je vous ai exprimés, votre nom n'en sera pas moins dans tous les *temps* mon seul *vocatif* jusqu'à la mort, et pour moi l'unique *ablatif* de toutes choses."

FRAISES PHÉNOMÉLALES.— L'éditeur de l'*Egle* de Poughkeepsie sert à ses abonnés un plat de sa façon ; quelqu'un—il a la modestie de ne pas declarer que c'est un de ses lecteurs lui a envoyé un panier de fraises. Mais quelles fraises ! des fraises comme on n'en voit guère ; des fraises comme on n'en voit pas ; il y en avait une qui n'avait pas moins de cinq pouces et demi de circonférence ; les autres étaient moins merveilleuses ; cependant la plus petite avait encor ecinq pouces, ce qui est déja fort joli.

Pends-toi, Brillat-Savarin ! tu n'as pas inventé le canard aux fraises !

HORREURS DES GUERRES CIVILES.—" Un témoin occulaire raconte qu'à la bataille de Pittsburg Landing, deux régiments Kentuckiens se trouvèrent face à face l'un de l'autre et combattirent avec un acharnement sans égal. Dans la mêlée, un soldat du régiment qui combattait pour l'Union, blesse l'ennemi qui lui était opposé, et au moment où il va pour l'achever avec sa baïonnette, il reconnait son frère. Il lui tend la main et l'aide à se lever, et le fait prisonnier ; mais le combat devenant plus sérieux que jamais, il charge son arme et ajuste un rebelle qui tirait abrité par un arbre. Son frère s'élance sur lui, relève son fusil dont la balle se perd en l'air, et lui crie :" Au nom du ciel, ne tire pas sur cet homme..... c'est notre père !"

COUVENT D'OTTAWA.

Les Examens et la distribution solennelle des prix du Pensionnat des Sœurs Grises d'Ottawa auront lieu, MARDI, QUINZE JUILLET, dans la GRANDE SALLE du COLLEGE St.-JOSEPH.

Dans la matinée, les élèves subiront leur Examen sur les principales matières qu'elles ont étudiées durant l'année ; la distribution des prix aura lieu dans l'après-midi.

Les Parents, les Tuteurs des Elèves, ainsi que les personnes invitées ou munies d'une carte d'entrée seront seules admises à ces deux séances qui seront publiques. Celle du matin s'ouvrira à HUIT heures et demie, celle du soir à UNE heure.

Ottawa 10 juin 1862.

HOTEL DE JONES,

RUE STATE

(Pres de la Seymour House)

OGDENSBURGH N. Y.

WILLIAM JONES,

Proprietaire.

☞Cette maison a été récemment rétablie dans le style moderne et est maintenant ouverte au public dont le patronage est respectueusement demandé.

Ottawa, 10 Juillet 1862.

Theatre de Sa Majeste.

L. M. GOTTSCHALK.

Soiree Musicale.

LE public est respectueusement informé que l'éminent virtuose L. M. GOTTSCHALK, le GRAND PIANISTE, dont ses succès en Amérique et en Europe lui ont mérité une si brillante réputation. Dont les forces extraordinaires et sa frappante originalité comme PIANISTE ET COMPOSITEUR, le place infailliblement au PREMIER RANG DES ARTISTES VIVANTS, paraîtra à Ottawa.

Vendredi prochain, 11 Juillet.

Dans cette occasion M. Bohrer veut bien assister M. Gottschalk.

L'éminent pianiste jouera les morceaux mentionnés sur le programme, et jouera ce que l'auditoire désirera de SON REPERTOIRE. Ceux qui ont étudié les compositions de M. Gottschalk, pourront ainsi obtenir une

LECON DU MAITRE

en l'entendant et le voyant jouer leur morceau favori.

Admission : 50 cents. Gallerie, 25 cts. Loges de famille, $12, ou $1 pour chaque siége. La vente des billets commencera aujourd'hui au **Magasin de Musique d'Ottawa**. Le concert commencera à 8 heures.

Ottawa, 9 juillet 1862.

PHOTOGRAPHIE!!

MLLE. LOCKWOOD.

RUE SPARKS

Dont le nom est bien connu comme Artiste dans l'art de l'AMBROTYPE, et de la PHOTOGRAPHIE. Continue ses ravaux comme par le passé.

Ses ouvrages seront exécutés à la satisfaction générale et dans les derniers goûts. Ambrotypes sur VERRE, sur PAPIER et sur TOILE, toute grandeur, depuis la grandeur naturelle jusqu'à un portrait pour épinglette ou bague. Photographie de toute grandeur, pour Albums et autres.

PRIX TRES MODERES

Ottawa, 12 Juin 1862.

Chemin de Fer d'Ottawa et de

PRESCOTT.

Reduction de Prix.

Depuis le Ier de Mai le prix de passage par les chemins de fer d'Ottawa, Prescott, et le Grand Trone est réduit AUX TAUX D'ÉTÉ comme suit :

D'Ottawa à Québec,—1ere Classe . . $7.
" à " 2nd " . . 4.
" à Montréal, 1ère " . . 4.
" à " 2nd " . . 2.

JNO. R. WHITE,
Secrétaire.

Ottawa, 8 Mai 1862.

DEMANDE.

UN JEUNE MONSIER d'une éducation distinguée désire trouver une place ou dans un collége ou dans une famille. Le latin, le français, l'Italien, l'anglais, etc., lui sont familiers etc.

Ecrire ou s'adresser à ce bureau.

Ottawa, 3 juillet 1862.

AVIS.

MA femme OLESIME CHARTRAND ayant laissé mon lit, et ma demeure sans ma permission je ne serai responsable d'aucune dette qu'elle pourrait contracter en mon nom.

JOS. BELAIRE.

Ottawa 16 Juin 1862.

SITUATION DEMANDÉE.

Un jeune homme possédant toutes les qualités nécessaires pour le service d'un magasin (n'importe lequel) désire s'engager comme COMMIS. Il peut donner les meilleurs recommendations. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau du *Courrier d'Ottawa*.

GRAND CONCOURS.

IMMENCE SACRIFICE

DE

HARDES FAITES.

LE Magasin en Banqueroute au coin des rues SUSSEX et YORK, vient de recevoir un autre assortiment complet de HARDES que l'on vendra à 50 par cent MOINS CHER que tout autre maison vendant au plus bas prix.

Venez et jugez par vous-même. Rappelez-vous la place,

BATISSES DE L'UNION.

coin des rues SUSSEX et YORK. Enseigne du Pavillon " **Arretez vos chevaux; habitants voici l'elephant.**"

Ottawa, 3 Juillet 1862.

JEFFERSON DAVIS ET ABRAHAM LINCOLN.

FACE A FACE

ENTRE EUX L'ON A DISTINGUE

Le Drapeau Blanc

— DE —

L. J.-B. LAZURE,

De son Magasin de Hardes Faites.

DE LA RUE SUSSEX, VIS-A-VIS LA RUE CLARENCE,

Qui n'a souffert aucune injure

De la part des Canonieres de Toronto,

QUI SONT DEMEURÉES SILENCIEUSES

Apres la perte de leur propre Drapeau.

L. J.-B. LAZURE

Vient de recevoir un Assortiment complet de

HARDES FAITES

QU'IL VENDRA A DES PRIX SI REDUITS

Que ses nouveaux Compétiteurs seront obligés de baisser pavillon.

L. J.-B. LAZURE.

Ottawa, 28 mai 1862.

NOUVEAU MAGASIN!

NOUVELLES MARCHANDISES.

Qui seront vendues a des

Prix qui conviendront a tout le monde.

MAISON GERMAIN, PORTE VOISINE

DU

Magasin de Chaussures de M. John Heeney,

RUE SUSSEX.

LES SOUSSIGNES ont l'honneur d'informer leurs amis et le Public en Général, qu'ils reçoivent maintenant dans leur nouveau magasin des

MARCHANDISES NOUVELLES

CONSISTANT EN

Marchandises Seches, Hardes faites,
Groceries, Vins,
Liqueurs, Provisions,
Vaisselle, &c., &c.

Ces articles sont de Premiere Qualite, qu'il vendront a tres Bas Prix, pour argent comptant En Gros et en Detail.

Ceux qui désirent acheter à BON MARCHE, feront bien de venir examiner ces effets, et juger par eux-mêmes.

CAMPBELL & DUFFY.

Ottawa, 28 mai 1862.

MANUFACTURE DE SAVON

ET DE

CHANDELLE D'OTTAWA,

Au Nord de la Rue Sussex.

ON trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très etendu de

SAVONS ET DE CHANDELLES

De la meilleure qualité.

CHARLES BROWN.

N. B.—On paiera, au comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHÉ, pour toutes espèces de suif et de graisse, s'adresser à l'établissement.

Ottawa, 4 juin 1862. 1m.

MUSIQUE! MUSIQUE!

EN VENTE AU

Bureau du Courrier d'Ottawa

Les morceaux de Musique suivants :

La Mere Canadienne,

Chant Patriotique. Paroles de Em. Blain. Musique de A. Dessane,

Le Chant des Voyageurs

Paroles de O. Cremasie, Musique de A. Dessanes.

Le Chant des Voltigeurs

Paroles de L. H. Fréchette. Musique de E. Gagnon.

A DES PRIX TRÈS MODERÉS.

William Paquette,

CHIMISTE ET PHARMACIEN.

(*Medical Hall.*)

Rue Rideau — Ottawa.

Tient toutes les medecines, et les Drogues les plus rares.

EN GROS et en DETAIL

Où on vend toutes espèces de

Peintures,
Huiles,
Mastic,
Vernis,
Bois de teintures,
Medecines Patentes,
Couleurs a teindre,
Esprit de Terebentine,
Brosses,
Camphine,
Fluid,
Instruments pour Chirugiens, et pour Dentistes,

De toute description et des plus modernes.

Parfumeries,
Peignes,
Savons,

Et de toutes espèces de

Graines de Jardin, etc., etc.

Enfin tout ce que l'on peut désirer avoir dans une pharmacie de premier ordre.

Ottawa, 22 mai 1862.

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE,

Québec, 13 mai 1862.

AVIS est par le présent donné qu'environ 40,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de ALLEYN, Comté de Pontiac, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le 11me jour de juin prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité, G. M. JUDYSON, Ecr., à Clarendon, dans le dit Comté.

(Signé,) ANDREW RUSSELL,

Assist. Commissaire.

CARON & CIE.,

NOUVEAU

MAGASIN A BON MARCHE

COINS DES RUES

CUMBERLAND & CATHCART

OTTAWA.

OU l'on tient en tout temps les meilleures

GROCERIES

Et un choix de LIQUEURS.

Ottawa, 15 fév. '62.

AVIS.

UN Instituteur gradué de Diplôme enseignant le LATIN, le FRANÇAIS & l'ANGLAIS désirerait se placer dans une localité populeuse où ces différentes Branches d'éducation seraient req ises.

Pour information adresses vos lettres franches de port à C. R. Z. Instituteur.

Mont Oscar, Comté de Vaudreuil.

Juin, 1862.

LE BATEAU A VAPEUR

BEAVER

CAPT. BEAUDRY

LE " BEAVER" a été reparé et est maintenant en très bon ordre. Il est prêt à tower CAGES et BERGES à des conditions libérales.

Pour toutes informations s'adresser à BEAUDRY & BOULT, propriétaires à l'Hôtel Champagne, ou à bord.

Ottawa, Juin 1862.

Bonnes Nouvelles

LES BATISSES D'OTTAWA.

$70 0,000 d'accorder

PAR

NOTRE LEGISLATURE.

Continuation des Travaux.

AU MAGASIN

D'Eugene Martineau

Ou l'on fera comme par le passe des hardes de toute description.

M. MARTINEAU Vient de recevo de

NOUVELLES ETOFFES

DE

PRINTEMPS et D'ETE,

Et il est prêt à fournir au public des hardes faites dans toutes les modes à des prix si réduits qu'on ne pourra visiter son Magasin sans acheter, soit un surtout, une veste ou un pantalon.

Venez voir mon établissement, et vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de CHEMISES, de HARDES FAITES, DRAP, VALISES, COLLETS, et une foule d'articles que je vendrai à

TRES BAS PRIX.

E. MARTINEAU.

Ottawa, 22 Mai 1862.

AVIS.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à

Mardi, le 10 Juin prochain,

pour certaines réparations à être faites à la DAME et sur les Bancs du Canal Rideau à Hogsback selon les plans et spécifications que l'on peut voir à ce bureau et au bureau du Canal Rideau à Ottawa le et après MERCREDI, le 4 juin.

Les soumissions devront être faites selon la forme fournie et contenir les noms de deux personnes solvables qui voudront bien devenir cautions pour la due exécution du Contrat. Les soumissions devront être endossées " Soumissions pour la dame de Hogsback," et adressées au Soussigné.

(Par ordre)

T. TRUDEAU,
Secrétaire.

Departement des Travaux Publics } qi
Québec, 29 mai 1862 }

1862. 1862.

LIGNE DE LA MALLE

SUR LA

RIVIERE OTTAWA,

LES VAPEURS

"QUEEN VICTORIA"

—ET—

"PRINCE OF WALES."

LIGNE REGULIERE ET QUOTIDIENNE

ENTRE

OTTAWA ET MONTREAL.

(*Le Dimanche excepté.*)

Font le trajet en Dix Heures.

Les nouveaux et magnifiques Vapeurs. "QUEEN VICTORIA," Capt. A. BOWIE, "PRINCE OF WALES" "H.W. SHEPHERD

LE Vapeur "QUEEN VICTORIA" laisse Ottawa tous les matins, (excepté le Dimanche) pour Montreal, à 6.30 A.M. TEMPS DU CHEMIN DE FER, se joignant à Grenville au chemin de Fer de Carillon et Grenville et au Vapeur "PRINCE OF WALES" à Carillon, arrivant à Montréal à 4.30, P. M Retournant il arrivera à Ottawa à 6 P. M.

Le confort et l'economie de cette ligne ne peuvent être surpassés. Cette route est de plus pittoresque. et la plus recherchee par les touristes.

Les *excursionistes*, pourront obtenir des billets de retour d'Ottawa a Grenville, bons pour un jour, à moitié prix.

Les passagers allant aux célèbres sources de Caledonia pourront débarquer à l'Orignal ou des voitures seront prêtes à les conduire aux Sources.

PRIX:

D'Ottawa à Montréal 1ere classe.....$3.50
" " 2nd " 2.00

(REPAS EXTRA.)

Billets d'Excursion à Montréal et retour $6

Pour autres informations et pour ce que regarde les billets d'excursion s'adresser à l'agent M. JOHN MCGOWAN à l'office du quai.

R. W. SHEPHERD,
Directeur

Ottawa, 15 mai 1862.

MAPPE

officielle de la guerre ! !

MAPPE MILITAIRE ET DE CHEMIN DE FER DES ETATS DU SUD par HAZARD.—Des sources les plus authentiques et gravées suivant le plus joli style. Cette Mappe donne des renseignements si clairs et si importants que le Département de la Guerre en a immédiatement autorisé la publication et distribué 1,000,000 Copies aux Généraux et Colonels de l'Armée.

Comme elle est la seule Mappe officiellement autorisée, elle est la plus authentique et la plus digne de foi, et d'après sa dimension—32 pouces sur 55— elle désigne toutes les principales places et les principaux points de stratégie. Le général McClellan est a reconnu l'importance en s'en servant pour opérer ses mouvements.

Coloriée, Prix, $1 seulement ; sur Toile, $1. 50 ; sur Mousseline, $2. 50 ; en Mousseline et vernée, $2. 50.—Envoyée franc de port par le Mail à la réception du paiement.

WILLIS P. HAZARD
No. 724, Chesnut Street,
Philadelphie.

☞ Les Journaux qui annonceront 3 insertions de la présente, recevront une Copie de la Mappe.

3 Juin.

Grand Concours

CHEZ

McCOMB & FRERES.

GALERIE PHOTOGRAPHIQUE,

Rue Rideau, Ottowa.

LES SOUSSIGNES, flattés par l'appréciation juste et libérale de leur mérite comme **ARTISTES PHOTOGRAPHES**, mérite qui a été reconnu par l'affluence continuelle des personnes qui se sont assises à leur Galerie depuis son ouverture; prennent la liberté d'informer les citoyens

D'OTTAWA ET DES ENVIRONS,

Que, pour mériter d'avantage leur approbation, ils ont introduit dernièrement dans leur art, des améliorations toutes nouvelles.

Comme ils se servent dans leur Galerie des meilleurs Cameras et substances chimiques, ils sont certains de satisfaire les plus difficiles, tant qu'à leur Portrait,

Aussi, ils ont toujours en main, un Assortiment Complet de Cadres et de Boîtes d'Union, de Morocco, de Perles et d'Or de toutes Grandeurs.

Le public est respectueusement invité à venir visiter et examiner leurs spécimens: sans nulle obligation de faire prendre leur Portrait. Portrait pris dans des loquets pour 25 cts.

L'entrée est la même que

VIENNA HOUSE,

Porte voisine du magasin de Cunningham, Barclay & Lindsay, RUE RIDEAU.

McCOMB & FRERES.

PRINTEMPS, 1862.

GARLAND, MUTCMOR & CIE,

RECOIVENT MAINTENANT

UNE PARTIE DE LEUR IMPORTATION DU

PRINTEMPS

DE

MARCHANDISES SECHES

ET DE

MODES.

Leurs effets ayant été achetés avant la hausse des prix sur les marchés d'Angleterre, ils sont en état de les vendre à plus bas prix que partout ailleurs.

A BAS PRIX.

CALICOTS QUI NE CHANGENT PAS.....	5½d	per verge.
COTONS DE FANTAISIE.....	7½	" "
(UNION TWEEDS).....	2s. 0.	" "
COTONS BARRÉS.....	6d.	" "
ETOFFES POUR PANTALONS D'ÉTÉ.....	9d.	" "
MAGNIFIQUE CHALLI DE LAINES.....	7½	" "
" GUILLAUME.....	8d.	" "

Bas pour Dames, Patrons deRobes,&c., &c.

ARGENT COMPTANT.

GARLAND, MUTCHMOR & CIE,

RUE RIDEAU, OTTAWA.

PRES DU PONT.

Ottawa 26 Mars 1862.

PIERRE DUFOUR

Manufacturier de Voitures

D'ETE ET D'HIVER.

Rue Rideau, Ottawa.

TIENT constamment en main un assortiment considérable de

VOITURES DE TOUTES SORTES

ET D'UN

GOUT TOUT NOUVEAU.

Toutes les commandes et réparations qu'on voudra bien lui confier seront faites avec promptitude, et aux prix les plus modérés.

M. Dufour a aussi des voitures de seconde main qu'il vendra à bon marché.

17 avril 1862.

DÉMÉNAGEMENT.

T. W. SHEPHER.

L'ENCANTEUR, et Marchand à Commission, etc., a déménagé son magasin dans la maison en pierre de M. Wade—côté Sud de la Rue Rideau.

Ottawa, 14 avril 1862.

SITUATION DEMANDÉE.

Un jeune homme possédant toutes les qualités nécessaires pour le service d'un magasin (n'importe lequel) désire s'engager comme COMMIS. Il peut donner les meilleurs recommendations. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

Ottawa, 10 avril 1862.

J. SMITH,

BOUCHER & CHARCUTIER.

A CHANGÉ d'état; Il a ouvert son marché Rue Sussex, porte voisine de la Boutique de M. N. Germain—où il vendra toutes espèces de viandes, des meilleures et des plus belles à des prix modérés.

M. Smith tiendra constament en vente tout ce que le marché peut offrir de mieux. Et il espère que ses anciennes pratiques et ses nombreux amis ne l'oublieront pas.

Ottawa, 8 mai 1862.

LOCATION DE MINES

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

QUÉBEC, 21 AVRIL 1862.

Les Changements suivants.

DANS LA

MANIERE DE DISPOSER

DES

LOGATIONS DE MINES,

ONT ÉTÉ AUTORISÉS par

Son Excellence

LE

GOUVERNEUR GENERAL

EN CONSEIL:

QU'A l'avenir il sera perçu, à chaque vente de terres minérales, un droit égalien de 2½ pour cent sur tous les minéraux extraits, payable en espèces, sur la valeur du minéral preparé pour le marché à la mine, et que des lettres patentes seront émises pour telles terres lors du paiement des deniers d'achat, sans aucunes conditions additionnelles; aussi que les lots dans les townships arpentés, qui présentent des indices de minéraux, seront vendus au même prix, par acre, que les terres adjacentes, sujets au droit régalien sus mentionné.

(Signé,) **GEO. SHERWOOD**

1er Mai 1862. Commissaire

LE MERITE EXTRAORDINAIRE

Doit appartenir

A CELUI QUI PLAIT A CHACUN

IL EN EST AINSI AVEC NOTRE MELANGE

Sans Rival de nos

CAFFES

De MOCHA, de JAVA et de la JAMAIQUE.

BROUGH, BUCHANAN & CIE.,

Rue Sussex.

Ottawa, 3 janv. 1862.

Compagnie d'Assurance Royale

DE

LIVERPOOL T LONDRES.

Capital—£2,000,000 et un Grand Fonds de Réserve.

DEPARTEMENT DU FEU

CETTE COMPAGNIE continue à ASSÜRER les Bâtisses et toutres sortes de Propriétés contre les pertes ou dommages par le feu, à des conditions des plus libérales.

Toutes pertes justes promptement réglées, sans déduction ou escompte, et sans référer en Angleterre.

Le Grand Capital et la conduite judicieuse de cette Compagnie garantissent la plus parfaite sûreté aux assurés.

Il n'est rien chargé pour Police ou Transferts.

DEPARTEMENT DE LA VIE.

Les avantages suivants, entre un grand nombre d'autres, sont offerts par cette compagnie aux personnes qui se proposent d'assurer leur vie:—

Parfaite sûreté pour l'accomplissement des engagements envers les porteurs de Polices.

Taux de Primes favorables.

Une grande réputation de prudence et de jugement, et la plus libérale considération de toute question liée aux intérêts des assurés.

Trente jours de grâce accordés pour le paiement des primes de renouvellement, et pas de retrait de police pour erreur non intentionnelle.

Polices échues pour non paiement de primes peuvent être renouvelées dans les trois mois en payant la prime, et une amende de dix chelins par cent, en produisant des preuves satisfaisantes du bon état de la santé de l'assuré.

Participation des profits par les assurés, se montant aux deux tiers du montant net.

Grands Bonus déclarés en 1855, se montant à £2 par cent par année sur la somme assurée faisant, sur les âges de vingt à quarante ans, 80 par cent sur la prime. La prochaine division des profits en 1860.

Etampes et Polices données gratuitement. Tous les frais de Médecins payés par la Compagnie.

Référence Mdicale—J. A. GRANT, M. D.

H. J. FRIEL, *Agent*

CHS. D. REYMOND.

HORLOGER ET BIJOUTIER.

REMERCIE avec beaucoup de gratitude ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il les informe respectueusement qu'il a TRANSPORTÉ son établissement de la Rue Sussex dans la Rue Clarence tout près de la Rue Dalhousie, troisième porte du Bureau du Dr. Dorion, où il espère recevoir le même patronage que par le passé.

M. Reymond réparera toutes les montres, horloges etc., qu'on voudra bien lui apporter à des prix modérés, et d'une manière satisfaisante.

Ottawa, 8 mai 1862.

HOTEL DU PEUPLE.

RUE DE L'EGLISE.

Basse-Ville Ottawa.

LE SOUSSIGNÉ prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public, qu'il a loué la maison si bien connue de

MICHEL BOYLE.

Qu'il vient de réparer et meubler à neuf.

On pourrait recevoir un certain nombre de pensionnaires soit au mois, soit à la journée, suivant le désir des appliquants.

Il y a de bonnes et spacieuses écuries, et remises attachées à son établissement, où il tient des chevaux qu'il louera à des prix raisonnables.

M. HILAIRE ST. JACQUES

Ottawa, 15 Mai 1862

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

Quebec, 17 avril 1862.

AVIS est par le présent donné que les terres dans le Township de Radcliffe, dans le Comté de Renfrew, Haut-Canada seront offertes en vente le ou après le QUATORZE de MAI d'après la condition ordinaire pour *Argent comptant* en s'adressant à THOMAS P. FRENCH, ECR., Agent du Département des Terres de la Couronne à Clontarf.

ANDREW RUSSELL,

Assitant Commissaires,

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE

PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Tronc, sera comme suit, savoir:

Troisième Classe,.....	25 cts.	per	100	lbs
Secoude "	22½	"	"	"
Troisième "	17½	"	"	"

☞ Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Tronc, à Montréal.

JNO. R. WHITE,

Ottawa, 15 avril, 1861. *Secretaire.*

Hotel National,

RUE SUSSEX,

TENU PAR M. LAFONTAINE.

Ou on recoit des Pensionaires au mois et a la semaine.

TABLE ouverte à toute heure du jour. L'on trouve à ce restaurent en tout temps, huitres fraiches, et gibiers de toutes descriptions. Préparés dans un style à satisfaire le plus difficile.

PASCHAL COMTE.

RUE SUSSEX OTTAWA.

TIENT

CONSTAMMENT EN MAIN UN ASSORTIMENT DE

MARCHANDISES SECHES.

HARDES FAITES,

EPICERIES,

LIQUEURS,

CHAUSSURES, ETC.

LE TOUT AU PRIX LES PLUS REDUITS.

!!! GRANDE ATTENTION !!!

DR LOUIS DE CHEVRY,

Chirurgien Dentiste.

Cabinet d'opération:

RUE SUSSEX,

A côté du magasin de M. Traversy, chez Madame DUPUIS.

LE DR. LOUIS DE CHEVRY fait la pose des Dents Artificielles dans le genre le plus nouveau et le plus durable, et avec l'imitation aussi parfaite de la nature que l'œil le plus habile ne peut en faire la différence.

Par le nouveau système du Dr. LOUIS DE CHEVRY, les Dents Artificielles servent à la matiscation des aliments, avec la même facilité et la même force que les dents naturelles et sans faire éprouver la moindre douleur. Les dents sont garanties incorruptibles et ne changent jamais de couleur. La pose des dents ainsi que toutes les opérations sont faites avec dextérité et sans aucune douleur. Les dents peuvent être posées en faisant ou sans faire l'extraction des racines.

Les meilleurs substances sont employées Tout travail est garanti.

PRIX TRES MODERES.

Consultations Gratuites.

DENTS { montées sur plaque en Or, montées sur do en Platine, montées sur do en Argent, montées sur do en Caoutchouc, sculptées dans l'Ivoire, sculptées dans l'Hippopotame.

RATELIERS complets au moyen de ressorts en Or sans couvrir le palais et genre à succion couvrant le palais.

N. P.—Le DR. LOUIS DE CHEVRY invite le Public à venir examiner son travail.

Ottawa, 3 Décembre 1861.

SALON DE PERFUMERIE

DU

CHEMIN DE FER.

MM. MILES ET EDDIX,

PERRUQUIERS ET BARBIERS.

ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert un nouveau salon en dessous de l'Hôtel Champagne où ils seront heureux de satisfaire leurs pratiques.

Ces MM. peuvent barbifier suivant l'art. Il ont à vendre dans leur établissement tous les articles de toilette, tels que Savons, Eau-de-Cologne, odeurs de toutes espèces,

DE PLUS

Des instruments de musique, tels qu'ACCORDEONS, VIOLONS, &c., &c.

Ce SALON est tenu sur le même pied que celui qui a la nom

Salon du Prince de Galles.

RUE RIDEAU.

M. MILES est donc le BARBIER DES PRINCES et le PRINCE DES BARBIERS.

E. MILES ET EDDIX.

Otawa, 2 janvier 1862

THOMAS PATTERSON

Importateur et Marchand de

Groceries,

EN GROS ET EN DETAIL

No. 17

RUE RIDEAU, OTTAWA

On trouve VINS, Eau-de-vie, Gin, Esprit de Vin, &c.,—Ainsi que Thés, Sucres, Tabacs, Epices, &c., &c., &c.

Ottawa, 23 janv. 1862.

SALON AMERICAIN.

Rue York.

TENUE PAR

R. R. HAMILTON.

PORTE VOISINE DE L'HÔTEL MATTHEWS.

Tient constament huites fraiches, liqueur de toutes espèces, etc.

HOTEL

DE

DAN GOODE,

COIN DES RUES

RIDEAU ET ST. NICHOLAS

OTTAWA.

M. GOODE tient tout ce qu'ily a de mieux en fait de

Vins,
Bieres,
Port,
Cidre,
Gin,
Brandy,
Cigares,
Huitres,
Poissons,
Volailles,
Fruits, &c.

EN GROS ET EN DETAIL.

Ottawa, 13 fév. 1862.

DOMENICO CHISACHI

Chapelier de premiere classe

TIENT CONSTAMENT LES

PELLETER

LES PLUS RICHES ET LES PLUS FINES

Dans son Grand Etablissement de la Rue

PRINCESS

VIS-A-VIS L'HOTEL DE LA CITÉ,

KINGSTON.

Ottawa, 15 janv. '62.

THE

OTTAWA CITIZEN

CE JOURNAL SEMI-HEBDOMADAIRE ET HEBDOMADAIRE,

Est publié à l'établissement de la Presse à Vapeur.

Rue Rideau—Ottawa.

LE CITIZEN, semi-hebdomadaire, paraît tous les MARDIS et VENDREDIS, et est envoyé par la malle, ou par les courriers aux abonnés de la ville, à raison de TROIS PIASTRES par année payable d'avance ou QUATRE PIASTRES à crédit.

Le CITIZEN de la semaine

est publié tous les SAMEDIS matin—PRIX: une piastre et demi ($1.50) par année ou $2.00 à crédit.

LE COURRIER D'OTTAWA,

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

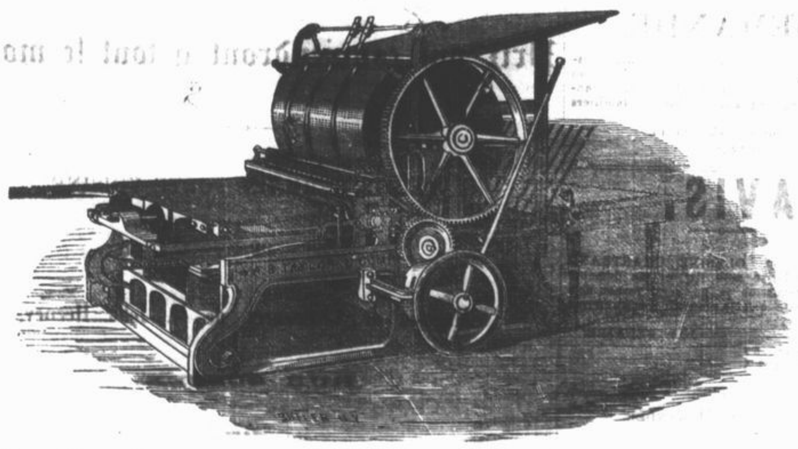

Le Courrier d'Ottawa parait le Jeudi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEAU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,

ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCES

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR:

Six lignes et au dessous, première insertion.....	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente.....	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion.....	75 "
Pour chaque insertion subséquente.....	20 "
Les annonces audessus de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.	
Un DEMI-QUARRE (10 lignes) par an.....	$12.00
Un QUARRÉ (20 lignes).....	$20.00
Pour chaque carré additionel.....	$15.
Les NOTICES SPÉCIALES et NÉCROLOGIQUES paieront par ligne.....	10 "
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne.....	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA,*" sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants:

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Addresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Reçus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de copies, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.

Le Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Deuxieme Annee. Ottawa, (H.C.) Jeudi matin, 17 Juillet 1862. No. XVI.

Cartes d'Affaires.

Mlle. S. Harrigan,

MODISTE

DE

PREMIERE CLASE.

Tient des

CHAPEAUX D'ETE,

HABILLEMENTS D'ENFANTS,

GARNITURES,

MANTEAUX, ETC. ETC

MAISON AUMOND, RUE SUSSEX,

Vis-à-vis la Rue York,

OTTAWA

Le Dr. Dorion.

RUE CLARENCE

TOUT PRÈS DE LA

Rue Dalhousie.

A quelques pas du Marché,

OTTAWA.

RESTAURANT LAFONTAINE

ON trouve en arrière de ce Restaurant UNE CHAMBRE DE TOILETTE ou des BARBIERS de PREMIÈRE CLASSE sont toujours prêts à faire la barbe à tous ceux qui désirent se faire raser suivant l'art.

MM. FONTAINE invitent donc de nouveau le public à venir visiter leur établissement. Ils désirent avant tout prouver qu'ils sont capables de satisfaire les plus exigents.

Ottawa, 30 mai 1862.

J.-B. PARENT

Hotellier

RUE DE L'EGLISE

Près de la Cathédrale.

LE PROPRIÉTAIRE de cet établissement peut assurer au public que rien ne sera épargné pour soutenir la réputation déjà établie de sa maison, et la mettre sur un pied à pouvoir offrir tout le comfort desirable.

Il sollicite le patronage de ses compatriotes en particulier et du public en général.

Ottawa, 15 mai 1862.

HOTEL DE JONES,

RUE STATE

(Pres de la Seymour House)

OGDENSBURGH N. Y.

WILLIAM JONES,

Proprietaire.

☞Cette maison a été récemment rétablie dans le style moderne et est maintenant ouverte au public dont le patronage est respectueusement demandé.

Ottawa, 10 Juillet 1862.

PHOTOGRAPHIE!!

MLLE. LOCKWOOD.

RUE SPARKS

Dont le nom est bien connu comme Artiste dans l'art de l'**AMBROTYPE**, et de la **PHOTOGRAPHIE**. Continue ses travaux comme par le passé.

Ses ouvrages seront exécutés à la satisfaction générale et dans les derniers goûts. Ambrotypes sur **VERRE**, sur **PAPIER** et sur **TOILE**, toute grandeur, depuis la grandeur naturelle jusqu'à un portrait pour épinglette ou bague. Photographie de toute grandeur, pour Albums et autres.

PRIX TRES MODERES

Ottawa, 12 Juin 1862.

Chemin de Fer d'Ottawa et de

PRESCOTT.

Reduction de Prix.

Depuis le 1er de Mai le prix de passage par les chemins de fer d'Ottawa, Prescott, et le Grand Trone est réduit aux taux d'été comme suit:

D'Ottawa à Québec,—1ère Classe . . $7.
" à " 2nd " . . 4.
" à Montréal, 1ère " . . 4.
" à " 2nd " . . 2.

JNO. R. WHITE,
Secrétaire.

Ottawa, 8 Mai 1862.

Poesie.

(Pour le Courrier d'Ottawa.)

Mon Secret.

A DLLE. F..... L.....

Sais-tu pourquoi, souvent en rêve,
Je vois ta douce et belle image ;
Et qu'à ce souvenir, sans trêve,
Dans la félicité je nage ?

Sais-tu pourquoi souvent, le jour,
Je dis à la brise qui passe :
" Souffle, là bas, avec amour,"
Puis vite s'enfuit dans l'espace ?

Pourquoi les instants ennuyeux
Du soir sont-ils vite écoulés,
Lorsque les vents impétueux,
Menaçent nos toits ébranlés ?

Pourquoi, là bas, sur la verdure,
Assis près du ruisseau limpide,
Tout en contemplant la nature,
Me prends-je à t'appeler sylphide ?

Alors qu'au firmament scintille
Une étoile pure, argentée,
Pourquoi murmuré-je : " Elle brille,
Comme ta figure adorée" ?

C'est là mon secret, mon bonheur,
Nul être que toi le saura ;
Je le cache, là, dans mon cœur,
Ah ! bientôt, il te le dira.

J. N. ROUSSEL.

St. André Avellin,
Co. Ottawa, juillet 1862.

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

LA JEUNESSE D'UN HOMME POLITIQUE.

Nous avons rencontré un vieux juge de paix, jadis minutant chez le même avoué avec M. Dupin, quand tous deux étaient petits clercs et fort loin de prévoir l'un la grandeur, l'autre la médiocrété où ils devaient arriver. M. Dupin, nous dit le vieux juge de paix,—était alors extrêmement gai ; —il est facile de s'en apercevoir à son amour du cop-à-l'ane et des jeux de mots, dont il lui est impossible de se défaire entièrement, même dans les circonstances les plus graves et les plus sérieuses.—Si nous disions notre pensée entière, nous avourons que le le vieux juge de paix, dans les récits qu'il nous a faits, nous a semblé un peu mu par un autre motif que celui qui nous a fait le recueillir.—Parti du même point que M. Dupin, son camarade pendant plusieurs années, laissé de si loin en arrière, peut-être négligé, et oublié, il n'est pas fâché d'attribuer au hasard, ou à pis encore, la distance qui s'est fait entre eux, et qu'il se plait à rapprocher en racontant de ces étourderies de jeunesse qui, pour nous, loin d'être un titre au blâme, sont, au contraire l'indice d'une nature riche et généreuse.—Il faut avoir été enfant et jeune sous peine de n'être jamais qu'un homme ordinaire.—Nous laisserons parler le vieux juge de paix.

" Dupin n'était pas joli.—Encore frotté d'études classiques, nous l'avions surnommé Thersite.—Et beaucoup d'entre nous auraient été fort embarrassés de dire son véritable nom. Il ne se passait pas un jour sans quelque nouvelle plaisanterie. C'était le soir à la sortie de l'étude qu'il mettait à exécution les *charges* qu'il avait méditées tout le jour. Un soir il décrochait les enseignes de deux boutiques et les remplaçait l'une par l'autre.—Et le lendemain matin, on voyait au-dessus d'un boucher : Madame Leroy blanchit les chapeaux de paille. Et *M. Martin, Boucher*, au-dessus de la boutique de la mercière. Une autre fois, il frappe à une porte, on ouvre, il s'adresse au portier :

—M. Desfonandrès ?
—Ce n'est pas ici.
—Comment, ce n'est pas ici ?
—Non, monsieur.
—C'est cependant bien ici la rue Saint-Avoyé ?
—Oui, monsieur.
—Le numéro 13 ?
—Oui, monsieur.
—Et M. Desfonandrès ne demeure pas ici ?
—Non, monsieur.
—Vous ne connaissez pas ce nom-là dans le quartier ?
—Qu'est-ce qu'il fait, ce M. Desfonandrès ?
—C'est un fabriquant de perruques d'osier pour les chevaux du roi.
—Plait-il ?
—C'est un fabricant de perruques d'osier pour les chevaux du roi.

Le portier, interdit, le regarde.—Dupin était d'un sérieux de glace.

Le portier hésite et répond :
—Je ne connais pas.
—Pardon de vous avoir dérangé.
—Il n'y a pas de quoi.

Une autre fois il entre chez une marchande de gants fort célèbre par sa beauté.—Il y avait plusieurs dandys dans la boutique, et la jolie marchande leur essayait elle-même des gants qu'ils ne payaient que pour se les faire essayer. Dupin salue la marchande et dit :

Mon Dieu, madame, je vous demande un million de pardons. Je suis étranger, nouvellement arrivé à Paris. Je ne sais pas un mot de français. Je crains de ne pas me faire comprendre.—Je voudrais avoir une paire de gants de chevreux. Je vous demande pardon de ne pas mieux m'exprimer ;—mais il n'y a que huit jours que je suis en France, j'ignore entièrement la langue. Une paire de gants de chevreux—de deux francs dix sous—bien cousus, me comprenez-vous bien ?—Je suis réellement honteux et confus de m'exprimer aussi mal, mais quand on est étranger et qu'on a jamais appris une langue.

—Mais, monsieur, dit la marchande, je vous comprends très bien.

Ah ! madame, vous êtes mille fois trop bonne.

Il y avait en face de l'étude un *monsieur* possesseur d'une assez jolie femme que nous nous plaisions à regarder ; mais le monsieur, un jour, parut mécontent de notre admiration,—fit retirer sa femme de la fenêtre et probablement lui défendit d'y paraître, car nous ne la vîmes plus. Nous épuisames contre cet Othello toutes les formules de la malédiction, et nous fîmes tous d'horribles serments de nous venger de lui. Dupin se chargea de la vengeance.

Il était huit heures du soir,—en hiver ; nous sortions de l'étude, quand au détour d'une rue nous aperçûmes notre ennemi. Dupin nous quitte, hâte le pas, se place à côté de lui, mais un peu en arrière ; nous ne devinions pas ce qu'il allait faire ; mais je vous laisse à juger notre étonnement et notre effroi quand nous lui voyons asséner un énorme coup de canne sur le chapeau du voisin. Le voisin se retourne en fureur.—Dupin porte la main à la forme de son propre chapeau, se retourne aussi et lui dit :

—Avez-vous senti quelque chose, monsieur ?

—Parbleu, monsieur, si j'ai senti quelque chose, mon chapeau est crevé.

—Eh bien, monsieur, dit Dupin en désignant une fenêtre au hasard, c'est de là ; j'ai reçu également un coup. J'en suis tout étourdi. Ce sont des pots de fleurs.

—On verrait les morceaux.

—Alors... c'est autre chose... mais c'est une infamie d'assommer ainsi les passants.

—Oui, c'est une infamie.
—Mais je ne souffrirai pas...
—Ni moi.
—Il faut monter.
—Faire du bruit.
—Oui, allons.

Dupin, voyant son homme au degré d'exaspération convenable, frappe violemment à la porte de la maison où est la fenêtre désignée. On ouvre, il s'incline et laisse passer le voisin. Le voisin entre, Dupin, au lieu de le suivre ferme la porte pardessus lui et recommence à frapper.

On tire le cordon une seconde fois. Il referme la porte et fait, à coups de marteau, un effroyable tintamarre. Le portier sort de sa loge pour voir la cause de ce tumulte, il trouve le voisin.

—Qu'est-ce que vous faites-là ?
—Moi, rien.
—Oh ! rien. Vous êtes un farceur, vous voulez rire ; eh bien, moi aussi, je veux rire.

Il prend son tire-pied et bat le voisin ; le voisin se défend et riaposte. Pendant le combat, Dupin ne cesse pas son bruit à la porte. Enfin, après s'être immodérément gourmés, ils s'expliquent.

Il s'agit de sortir et de corriger le mauvais plaisant. Mais, chaque fois qu'on tire le cordon, Dupin referme la porte et recommence à frapper. Il les garde prisonnier jusqu'au moment où un homme se présente pour entrer dans la maison. Dupin lui abandonne la place ; l'homme frappe, on ouvre, le voisin et le portier lui sautent à la gorge et assaisonnent les coups dont ils l'accablent d'épithètes injurieuses.

C'est au bout d'un quart d'heure qu'on commence à s'entendre et qu'on reconnait un innocent locataire de la maison, qui rentrait tranquillement se coucher.

CALIBAN.

ROME.

Canonisation des Martyrs Japonais.

Le 8 juin 1862, anniversaire consacré par l'Eglise à la célébration de la Pentecôte, est désormais une des dates les plus mémorables des fastes ecclésiastiques du dix-neuvième siècle.

Notre Saint-Père Pie IX. entouré des Cardinaux de la S. E. R., des Patriarches, des Primats, des Archevêques et des Evêques accourus de l'Orient et de l'Occident, entouré de sa Cour, en présence d'une multitude innombrable de fidèles, à deux pas de la tombe du Prince des apôtres, majestueusement assis sur la chaire d'autorité suprême dont il est investi, entre la joie du Ciel et l'allégresse de la terre, a décrété que l'Eglise universelle rendrait un culte de sainteté aux bienheureux Pierre Baptiste et à ses vingt-deux compagnons de l'Ordre des Mineurs de saint François, à Paul Miki et à ses deux compagnons de la Société de Jésus, tous martyrs, et à Michel De Sanctis, confesseur, prêtre profès de la réforme des Trinitaires déchaussés de la Rédemption des captifs. L'aube éclairait à peine un splendide horizon, salué par l'artillerie du château Saint-Ange et par les oriflammes de l'Eglise arborées sur les tours, que le peuple descendait des sept collines, à travers les milliers de voitures qui entravaient sa marche et roulant ses flots comme une mer agitée, vers la basilique Vaticane, dont il allait remplir et l'enceinte et la place.

La Basilique était décorée avec une magnificence digne de l'auguste cérémonie qui devait y avoir lieu, et avait ajouté aux trophées de Pierre ceux des héros que son successeur allait couronner de toute la plénitude de gloire promise aux membres de l'Eglise militante qui ont suivi les voies du Sauveur.

La façade de la basilique était ornée de l'effigie de ces glorieux athlètes qui méprisèrent la vie pour l'offrir en holocauste au Seigneur. On les voyait représentés dans une large bannière appendue à la grande loge, assis sur des nues, planant déjà sur ce bas monde et transportés vers le ciel pour *s'y enivrer dans l'abondance de la maison de Dieu et s'abreuver au torrent des célestes voluptés*,

Cette bannière ouvrait une série de tableaux peints avec art, représentant toute une épopée d'actions héroïques pour lesquelles le spectateur ne peut s'empêcher de rendre gloire au Dieu qui a exalté si haut ces vingt-sept élus. On y voyait que ni *les tribulations*, ni *les angoisses*, ni *la faim*, ni *la nudité*, ni *le péril*, ni *la persécution*, ni *l'épée* n'ont pu séparer ces âmes d'élection de la *Charité du Christ*. et comment leur grandeur éclate *nous dans les dehors séduisants de la sagesse humaine, mais dans la manifestation de l'esprit et de la vertu.*

Voici attachés sur la croix, au-dessus de la porte principale du temple, les vingt-trois enfants du pauvre d'Assise ; en vain chercheriez-vous sur leurs corps cloués à ce bois d'angoisse une seule contorsion de douleur ils prêchent encore à la foule étonnée ce Jésus qui, en mourant sur une croix, a converti en honneur l'ignominie de la croix. A droite, sur la porte suivante, sont les trois disciples de Loyola, eux aussi crucifiés et couronnés de la gloire de la foi, au milieu des humiliations du monde ; à leurs pieds sont prosternés le vénérable évêque du Japon, le roi d'Arima, le souverain d'Omura, avec leurs courtisans, tous suppliant les martyrs de se souvenir d'eux dans le séjour de délices où ils vont avoir le bonheur d'entrer. A gauche au-dessus de la troisième porte, le fidèle contemple Jésus-Christ mettant avec une bonté infinie son divin cœur dans le sein de son pieux serviteur, Michel De Sanctis. De courtes inscriptions latines, disposées entre les portes de l'atrium, donnent la raison de cette solemnité et des dispositions avec lesquelles le fidèle doit y assister.

Les bornes de cet article ne nous permettent de décrire au gré du lecteur ni les peintures de la Basilique où sont retracés les gestes, les miracles et les gloires des Bienheureux, ni ces inscriptions latines qui les racontent, ni la splendeur de l'ornementation, ni cette éblouissante illumination obtenue à l'aide de candélabres disposés sur le pavé, suspendus à la voûte ou aux murs, et de cierges placés le long de la corniche. Nous réservant de nous étendre un jour davantage sur ce sujet et d'offrir aux artistes qui ont contribué à la décoration de la Basilique le tribut d'honneur qui leur est dû, nous nous bornerons aujourd'hui au récit de la cérémonie.

Il était un peu plus de sept heures quand la tête de la procession qui accompagnait le Saint-Père est entrée dans l'enceinte du temple.

Cette procession, partie de la chapelle Sixine descendant par l'escalier royal, avait suivi la galerie qui longe le flanc gauche de la Basilique et sortant par la porte de fer, avait traversé la place pour gagner directement la galerie de droite, et de là l'atrium. Les assistants, disposés sur deux files, tenaient un cierge allumé et un petit livre de psaume et d'hymes imprimé par commandement exprès de Sa Sainteté. Le chant avait commencé, comme en ces sortes de *supplications*, par l'*Ave maris stella*, entonné par le Saint-Père après qu'il eut revêtu les ornements pontificaux.

En tête de la procession et précédés des élèves de l'Hospice Apostolique et de ceux de la maison des Orphelins, s'avançaient sous leur bannière respective le religieux des ordres mendiants et monastiques et chanoines réguliers, suivis de la croix du clergé séculier, des élèves du Séminaire Romain, du Collége des Curés, des Chanoines et clergé des Collégiales, et des chanoines et clergé des basiliques mineures et patriarcales, ces derniers précédés des pavillons et des clochettes. La marche était fermée par Mgr le Vice-Gérant, entouré des membres du tribunal et de l'éminentissime Cardinal-Vicaire.

Les membres du tribunal de la S. Congrégation des Rites, les Consulteurs et les Prélats officiers précédaient les bannières des Bienheureux. La première, représentant le confesseur Michel De Sanctis, était portée derrière six Trinitaires Déchaussés, en cotte, et tenant de gros cierges inclinés ; quatre Pères du même Ordre portaient les cordons de soie, et des membres de l'Archiconfrérie du Gonfalon soutenaient la bannière. Les Frères de Sainte Marie *della pieta* et de Saint-François-Xavier portaient la seconde, où étaient représentés le B. Paul Miki et ses compagnons, martyrs. Quatre Pères de la Compagnie de Jésus tenaient les cordons, et six autres précédaient avec des cierges. La troisième bannière, celle des martyrs franciscains, étaient soutenue par les Confrères des Stigmates et précedée de cinq Franciscains tenant leurs cierges ; un sixième était portée par Eusèbe de Musquiz, descendant de Saint Martin de l'Ascension ; le prêtre Rosalio, son frère, tenait un des cordons de la bannière, et trois Pères de l'Observance, les trois autres cordons.

Suivant la Chapelle pontificale dans l'ordre suivant : les procureurs du collége, le prédicateur apostolique, les Bussolanti, les chapelins communs, dont quelques-uns portaient les mitres et les tiares précieuses de Sa Sainteté, les clercs secrets, les chapelains d'honneur et secrets, le procureur général du fisc, avec le commissaire de la Chambre apostolique, les avocats consistoriaux, les camériers d'honneur et secrets surnuméraires ecclésiastiques, les camériers secrets participants, les chapelains chantres pontificaux et le personnel des divers colléges de la Prélature, savoir : les référendaires de la Signature, et, parmi eux, le prêtre assistant, le diacre et le sous-diacre de la Chapelle pontificale ; les abréviateurs du Parc Majeur, les votants de la Signature de Justice, les clercs de la Chambre apostolique, les auditeurs de Rote, et, parmi eux, le P. Maître du Sacré-Palais en habit de Frère Prêcheur. Les membres de ces divers colléges portaient le rochet et la cotte sous la soutane violette, et les autres dignitaires de la cour pontificale chacun le costume de son rang. Après eux, venaient le maître du Saint-Hospice et les chapelains secrets, ces derniers portant la tiare et la mitre ordinaire de Sa Sainteté.

Après eux, le dernier auditeur de Rote, en *tonacella*, portait la croix papale, fixée sur une hampe. Le Prélat-doyen de la Signature balançait l'encensoir devant celle ; sept votants de la Signature, faisant les fonctions d'acolytes, tenaient autour d'elles des cierges allumés ornés d'arabesque destinées en talc et en papier ; deux maîtres *Ostiari*, gardiens de la croix, la suivaient de près.

Le clergé séculier portait les ornements rouges ; le Prélat auditeur de Rote, qui devait remplir les fonctions de sous-diacre apostolique l'aube et le *tonacella* ; le diacre et le sous-diacre grecs, les ornements de leur rite. Ils étaient suivis des Pères-Pénitenciers du Vatican, en chasuble damasée ; des Abbés *nullius* et des Abbés généraux, en chape damassée et la mitre de linge sur la tête. Les Evêques, Archevêques, Primats Patriarches, portaient la chape de *lama* et la mitre de lin ; les Pères du Sacré-Collége, qui venaient derrière eux, les ornements sacrés de leur ordre. Les Cardinaux-diacres étaient en dalmatique, les Cardinaux-prêtres en chasuble et les Cardinaux-évêques en chape.

Plus près de Sa Sainteté s'avançaient les conservateurs et le sénateur de Rome, le prince assistant au trône, le vice-camealingve de la S. E. et ses deux assistants, le cardinal-diacre Ministrant, les deux premiers maîtres de cérémonies. Les personnages dits *de custodia Pontificis* étaient rangés autour de l'auguste Chef de l'Eglise : officiers supérieurs de la garde palatine d'honneur, officiers de la garde suisse, camériers secrets d'épée et de cape, massiers, *Palafrenieri* et de *Sediari*, sous la direction du grand *Foriere* et du grand *Cavallerizzo* et tenant soulevée sur leurs épaules la *sedia gestatoria* où était assis le Souverain-Pontife, mitre en tête, enveloppé dans les plis du manteau pontifical, la main gauche recouverte d'un voile de soie brodé d'or et portant un cierge allumé ; la droite se levait de temps en temps pour bénir le peuple. Ce peuple qui encombrait l'immense place, se heurtait, se soulevait pour découvrir Maître infaillible de la foi porté sous le baldaquin, entre les *flabelli* et s'agenouillait avec émotion et respect sous sa main bénissante.

Derrière Sa Sainteté, quelques chapelains alternaient le chant de l'*Ave maris stella* ; l'auditeur général de la Chambre, le trésorier général, le majordome, le personnel du Collége des Protonotaires apostoliques et les généraux d'Ordres fermaient la marche.

Sa Sainteté ayant ordonné que toutes les personnes qui prendraient part à la procession entonneraient le *Regina Coeli* en mettant le pied sur le seuil de la basilique, les chapelains ont entonné l'antienne. La tête de la procession attendait devant l'autel du Saint-Sacrement. Sa Sainteté, descendant de la *sedia*, s'est agenouillée sur le prie-Dieu pour faire son adoration, et tout le personnel de la procession l'a imitée.

Les bannières ont été déposées dans la chapelle.

En ce moment le Saint-Père, reprenant place sur la *sedia gestatoria* s'est dirigé vers le *presbiterio*, précédé de tout le personnel de la procession. Après une courte prière, Sa Sainteté s'est assise sur le siége pontifical pour recevoir l'obédience que les Cardinaux ont prêté en lui baisant la main, recouverte des franges du manteau ; les Patriarches, les Primats, les Archevêques et les Evêques, en baisant la croix de l'étole reposant sur son genou ; les Abbés *nullius*, les Abbés généraux et les Pénitenciers de la basilique, en lui baisant le pied.

Chacun d'eux, après l'obédience, descendait les dégrés du trône pour aller occuper le siége qui lui était affecté dans l'enceinte du *presbyterio*. L'ensemble de ces dignitaires formait autour du Père des fidèles une majestueuse assemblée, comme point ou bien peu de siècles passés ont eu occasion d'en contempler.

Tous les dignitaires qui devaient assister le Chef de l'Eglise, pendant la messe pontifical, ont pris place alors autour de lui. A ces côtés se tenaient LL. EEm. les cardinaux Ugolini et Marini, diacres assistants ; à sa droite, et par rang de préséance, le Prince Orsini, assistant au trône, et le marquis Antici Mattei, sénateur de Rome ; la municipalité romaine et les avocats consistoriaux ; à sa gauche, Mgr. Ferran, préfet des cérémonies, le doyen de la sacrée Rote et les deux camériers secrets assistants. Sur les dégrés du trône avaient pris place les Archevêques que Sa Sainteté avait désigné pour ses assistants, savoir : le Primat arménien de Constantinople et les Archevêques de Guesen et Posen, d'Alby, de Dublin, d'Halifax, de Cincinnati, de Salzbourg, de Caracas, d'Olmütz, de Durazzo, de Tyr (rite grec,) de Sorrente, de Munich, de Goritz, de Terragone, de Beyrouth (rite maronite,) de Damas (rite grec) et de Zara. Les Patriarches de Venise et des Indes-Occidentales étaient à côté de Sa Sainteté pour lui tenir le livre et la bougie.

Tous ayant en mains leur cierge allumé, l'Em. cardinal Clarelli, procureur de la canonisation, accompagné d'un cérémoniaire apostolique et d'un avocat consistorial, s'est avancé au pied du trône, et l'avocat agenouillé s'est adressé en ces termes à Sa Sainteté :

" *Beatissime Pater : Reverendissimus dominus Cardinalis Clarelli hic præsens*, instanter *petit per sanctitatem Vestram catalogo Sanctorum Domini Nostri Jesus Christi adscribi, et tamquam Sanctos abomnibus Christi fidelibus pronunci arivenerandos beatos* Petrum Baptistam, Paulum *eorumque* Socios Martyres *et* Michaelem De Sanctis *Confessorem.*"

Mgr Pacifici, secrétaire des Brefs *ad principes*, qui se tenait sur le trône, a répondu en latin, au nom du Saint-Père, que Sa Sainteté, bien que pleinement édifiée sur les vertus de ces bienheureux et sur les miracles par lesquels le Seigneur avait fait éclater la gloire dont ils jouissent. exhortait néanmoins l'assistance à implorer les lumières d'en-haut pour le Chef de l'Eglise, par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie, des saints apôtres Pierre et Paul et de toute la Cœur Céleste.

A ces mots, les Postulateurs sont retournés à leurs siéges. Deux chapelains-chantres ont entonné les *Litanies des Saints*, qui ont été poursuivies jusqu'au dernier *Kyrie eleison* et par l'auguste assemblée et par les innombrables voix du peuple faisant retentir les voûtes de la basilique.

Les litanies terminées, les Postulateurs sont revenus devant le trône, et l'Avocat a répété la formule, en y ajoutant, au mot *instanter* le mot *instantias*. A quoi le Prélat-secrétaire a répondu, au nom de Sa Sainteté, qu'elle voulait qu'on implorât par de nouvelle prières l'assistance de l'Esprit-Saint, source de sainteté et de lumière.

Après le départ des postulateurs, le Souverain-Pontife s'est agenouillé sur le prie-Dieu et est resté en oraison depuis le moment où le premier des cardinaux-diacres a dit : *Orate*, jusqu'au moment où le second a prononcé à haute voix le mot : *Levate*. Sa Sainteté s'étant levée, toute l'auguste assistance, qui avait prié comme Elle, en a fait autant. Le Saint-Père a entonné le *Veni Creator Spiritus*, qu'ont achevé les chapelains-chantres et le peuple, en alternant les strophes.

Après que le Saint-Père eut récité l'oraison et se fut assis, les postulateurs se sont présentés pour la troisième fois, et l'Avocat a répété la même formule en ajoutant aux deux mots précédents le mot *instantissime*. A quoi le prélat-secrétaire a répondu que Sa Sainteté, intimement persuadée que la canonisation qu'on implorait d'Elle était une chose agréable à Dieu, se sentait disposée à prononcer la sentence définitive.

A ces mots, l'assemblée s'est levée et le Saint-Père, la mitre en tête, assis sur sa Chaire en qualité de Docteur et de chef de l'Eglise universelle, a parlé en ces termes :

" Ad honorem Sanctæ et Individuæ Trinitatis, ad exaltationem Fidei Catholicæ, et Christianæ religionis augmentum, auctoritate Domini Nostri Jesus Christi, Beatorum Apostolorum Petri et Pauli, ac Nostra ; matura deliberatione præhabita, et Divina ope sæpius implorata, ac de Venerabilium Fratrum Nostrorum Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalium, Patriarcharum, Archiepiscoporum, et Episcoporum in Urbe existentium consilio, Beatus Petrum Baptistam, Martinum de Ascensione, Franciscum Blanco Sacerdotis ; Paulum Miki, Joannem Soan, Philippum a Jesu Clericos ; Didacum Jacobum Kisai catechistam ; Franciscum de Sancto Michaele, Gundisalvum Garzia, Paulum Suzubui, Gabrielem a Duisco, Joannem Quinzuya, Thomam Danchi, Franciscum, Thomam Cosaqui, Joachim Saquijor, Bonaventuram, Leonem Carazuma, Mathiam, Antonium, Ludovicum Ibarchi, Paulum Yaniqui Ibarchi, Michaelem Cozoqui, Petrum Sequezein, Cosmam Raquisa, Franciscum Fahelante laicos, omnes Martyres, et Michaelem De Sanctis Confessorem, Sanctos esse decernimus, et definimus, ac Sanctorum Catalogo adscribimus ; Statuentes ab Ecclesia Universali eorum memoriam quolibet anno, nempe Petri Baptistæ et Sociorum die quinta Februarii, qua pro Christo passi sunt, inter Sanctos Martyres, et Michaelis die quinta Julii inter Sanctos Confessores non Pontifices pia devotione recoli debere. In nomine Patris, et Filii, et Spiritus Sancti. Amen."

Au mot *Amen* les postulateurs se sont de nouveau avancés vers le trône, et l'avocat consistorial a remercié Sa Sainteté au nom du Cardinal-Procureur, en ajoutant qu'il la suppliait de vouloir bien ordonner l'expédition des Lettres Apostoliques concernant la canonisation. Le St.-Père a répondu : *Decernimus*, et l'a béni. Le Cardinal-Procureur est allé baiser la main et le genou de Sa Sainteté pendant que l'Avocat, adressant la parole aux protonotaires apostoliques, les priait de dresser acte de tout, à quoi le premier de ces prélats a répondu en se tournant vers les camériers secrets appelés à rendre témoignage : *Confictemur vobis testibus.*

Ce grand acte accompli, Sa Sainteté s'est levée, a déposé la mitre et entonné le *Te Deum* Quarante mille voix ont poursuivi le chant pour donner un libre cours à l'émotion qui faisait battre tout les cœurs, et pour rendre grâce à Dieu, qui venait de se glorifier dans ses saints. Les cloches de la basilique communiquaient l'allégresse de l'assistance aux fidèles qui n'avaient pu en faire partie ; les canons du château Saint-Ange annonçaient le grand événement à la Ville-Eternelle, et les cloches de toutes les églises conviaient tous les fidèles à reciter les prières prescrites pour gagner les indulgences. Les cœurs étaient pénétrés d'une sainte allégresse, de l'allégresse du Seigneur.

Après le *Te Deum*, le premier des Cardinaux Diacres assistants a récité à haute voix le verset *Orate pro nobis Sancti Petre Baptiste, Paule, ventrique socii et Michael, Allelvia!* Le peuple y ayant répondu, Sa Sainteté a récité l'oraison propre des nouveaux saints :

Domine Jesu Christe, qui ad tui imitationem per Crucis supplicium primitias Fidei apud Japoniæ gentes in Sanctorum Martyrum Petri Baptistæ, Pauliet Sociorum *sanguine de dicasti ; cuique in corde* Sancti Michaelis *Confessoris tui charitatis ignem exardescere fecisti : concede, quæsumus, ut quorum hodie solemnia colimus, eorum excitemur exemplis. Qui vivis et regnas in sæcula sæculorum.*

L'*Amen* répondu par le peuple, a mis fin à l'acte de la canonisation.

Le Saint-Père, montant alors sur le trône de Tierce, a pris les ornements pontificaux pour la messe qu'il allait célébrer ; outre les Prélats désignés plus haut comme assistants au trône, l'Eminentissime Mattei assistait Sa Sainteté en qualité de cardinal évêque l'Eminentissime Antonelli en qualité de diacre ministrant et Mgr auditeur de Rote en qualité de sous-diacre apostolique. L'oraison des nouveaux saints a été unie à celle du jour, sous la même formule finale, et, après le chant de l'Evangile en grec et en latin, Sa Sainteté a prononcé une émouvante homélie en l'honneur des vingt-sept confesseurs de la foi. Ensuite, le Cardinal-Diacre ministrant a récité le *Confiteor* en ajoutant aux mots : Pierre et Paul, " Petro Baptistæ, Paulo, eorum sociis et Michaelis." Le Sous-Diacre apostolique s'avançant alors, la croix papale en main, vers le trône, a promulgué l'indulgence *plénière* pour tous les fidèles présents à la cérémonie, et *partielle* pour quiconque visitera les tombeaux des saints le jour consacré à leur fête. En donnant la bénédiction apostolique, le Saint Père a inséré leurs noms dans la formule : " Sanctorum Petri Baptistæ, Pauli, eorum sociorum et Michaelis."

La présentation des oblations de cierges, de pain, de vin, d'eau, de deux tourterelles, de deux colombes et de quelques petits oiseaux à eu lieu au moment de l'offertoire.

Les oblations étaient disposées sur trois tables à gauche de l'autel. Chaque table correspondant à une des

trois postulations supportait cinq cierges points aux armes du Souverain-Pontife et de l'ordre religieux auquel appartenait le Saint ; deux de ces cierges étaient du poids de soixante livres et trois de douze livres. A côté étaient deux pains l'un doré, l'autre argenté, aux armes de Sa Sainteté et déposés sur des plateaux d'argent. Deux petits barils, l'un doré, l'autre argenté, renfermait le vin et l'eau et trois cages, les tourterelles, les colombes et les petits oiseaux.

On sait que c'est aux Cardinaux de la Congrégation des Rites qu'est réservé l'honneur de présenter les oblations au Saint-Père, avec l'assistance de leurs gentilshommes, de religieux de l'Ordre des Saints ou de telle autre personne ayant un titre à cette faveur.

Au moment de l'offertoire, les EEm. Cardinaux Patrizi, de l'ordre des Evêques; Gousset, de l'ordre de des prêtres; Ugolini, de l'ordre des diacres, et Clarelli, procureur de la canonisation, se sont dirigés vers les tables, suivis des personnages désignés pour porter les oblations, et se sont ensuite présentés devant le trône conduits par un cérémoniaire et précédés des massiers apostoliques.

Là, le Cardinal-Postulateur, qui marchait de front avec le Cardinal-Evêque, a monté les degrés du trône et s'est placé à côté du Saint-Père. Le Cardinal-Evêque, s'avançait alors vers le trône, a pris des mains de ses gentilshommes les deux grands cierges qu'il a présentés à Sa Sainteté. Sa Sainteté les bénits et remis au préfet des cérémonies. Après le départ du Cardinal, le porteur d'un des cierges s'est présenté, l'a remis à l'Em. Postulateur, et ce dernier au Souverain-Pontife ; il en a été de même pour les colombes.

L'Em. Cardinal-Prêtre a offert alors les deux pains portés par ses gentilshommes, et le Cardinal-Procureur le second des petits cierges et la cage des tourterelles.

Le Cardinal-Diacre a offert alors les deux barils d'eau et de vin qu'avaient apportés ses gentilshommes, et l'éminentissime Procureur, le troisième des petits cierges et la cage des petits oiseaux.

Tous ces personnages étant retournés à leur poste, excepté le Cardinal-Procureur, qui est resté sur la plate-forme du trône, ont eu lieu alors les deux autres oblatians, l'une pour les saints Jésuites, à laquelle ont pris part les éminentissimes cardinaux Altieri, Scytowiez, Bofondi ; et l'autre pour S. Michel De Sanctis, à laquelle ont pris part les éminentissimes cardinaux De Reisach, Villecourt et Roberti.

Les oblations étaient terminées.

Le Saint-Père, déposant alors le grémial qu'il avait pris pendant la présentation, s'est lavé les mains dans l'eau que lui versait le sénateur de Rome et s'est essuyé avec le linge que lui présentait le Cardinal-Evêque assistant. Après quoi il a poursuivi la célébration de la messe.

Le saint sacrifice terminé et le Presbiterio offert, selon l'usage, par l'éminentissime doyen du Sacré Collége, Sa Sainteté a déposé les ornements sacré dans la chapelle de Pieta et s'est retirée dans ses appartements.

L'affluence des fidèles de toutes conditions et de toutes nations accourus dans la basilique pour partager les émotions de cette solennité a été extraordinaire au-delà de toute attente. On remarquait dans des tribunes séparées LL. MM. le roi et la reine des Deux-Siciles, S. M. la reine veuve de Naples, LL. AA. RR. le prince et les princesses ses enfants, LL. AA. RR. le comte et la comtesse de Trani, et le comte et la comtesse de Trapani, ainsi que S. A. R. Dona Isabelle-Marie, infante de Portugal. Le corps diplomatique et tout ce qu'il y avait à Rome de notabilités romaine ou de l'étranger avait également pris place dans les tribunes.

La cérémonie a fini à une heure de l'après-midi : la foule a passé le reste de cette grande journée dans l'allégresse et dans le recueillement Le soir les églises des Franciscains des jésuites et des Trinitaires ont été brillamment illuminées, ainsi que d'autres lieux encore, et notamment le pont Saint-Ange, dont les pile étaient couvertes de torches et de lampions se réfléchissant dans les eaux du Tibre.

(*Giornale di Roma.*)

☞ Toute communication que l'on nous fera parvenir par la poste, non affranchie, sera refusée.

Nos abonnés voudront bien se rappeler qu'il faut se soumettre à nos conditions d'abonnement—qui sont☞ PAYABLES D'AVANCE. ☜

Ceux qui nous doivent pour un semestre ou deux, doivent comprendre qu'il serait enfin temps qu'ils se rendissent à nos justes demandes.

☞ Le Bureau du *Courrier* se trouve maintenant Rue Clarence près de la Rue Dalhousie, à la résidence du Rédacteur. Les personnes qui désirent annoncer, ou transiger quelques affaires quelconques sont priés de s'adresser directement au Propriétaire-Rédacteur.

☞ *Nous prions instamment ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement, de bien vouloir le faire sous le plus court délai.*

Le Courrier d'Ottawa

J. E. Dorion, Rédacteur.

Ottawa. 17 Juillet 1862.

DERNIER AVIS.

Nous avons adressé des comptes à un grand nombre de souscripteurs, il y a déjà quelque temps. Nous sommes à en attendre des réponses. Si elles ne nous parviennent pas prochainement, nous serons dans l'obligation d'agir en conséquence.

AVIS AUX RETARDATAIRES.

COUVENT D'OTTAWA.

Mardi dernier, (15 juillet) a eu lieu au couvent des Sœurs Grises d'Ottawa, la distribution solennelle des prix que nous publions plus bas. La grande salle du collége St. Joseph ou avait lieu l'examen était décorée avec goût et contenait l'élite de la société d'Ottawa et des localités environnantes. Sa Grandeur Monseigneur Guigues fondateur du couvent présidait la séance, ayant à sa droite, le Rév. M. McDonagh, V. G., à sa gauche le Rév. P. Dandurand, V. G., entouré d'un nombreux clergé, de plusieurs de nos citoyens les plus respectable de la ville et des parents des élèves ou amis de l'éducation. Les séances de l'avant-midi comme de l'après-midi ont été des plus brillantes et des plus magnifiques.

La séance du matin a été consacrée exclusivement aux sciences et aux Belles lettres ; mais le soir, un régal littéraire nous attendait, Dlles. Julie Major et Lavinia McDonell, lurent, la première en français, la deuxième en anglais, une narration sortie de leur plume, et qui montre que la littérature tant française qu'anglaise est cultivée avec le plus grand soin au pensionnat d'Ottawa.

Le cours d'instruction embrassait la grammaire, l'arithmétique, la géographie, l'histoire sacrée, l'anglais, la broderie, le dessin, la musique, instruction religieuse, la chimie, la botonie, l'agèbre, la zoologie, etc.

La promptitude exacte avec laquelle les élèves ont répondu aux diverses questions que leur ont faite les examinateurs a témoigné tant du zèle et du dévouement des Révérendes dames elles-mêmes que du progrès et de l'aptitude des élèves. Avant de procéder à la distribution des prix l'on a joué la pièce suivante en langue anglaise ayant pour titre :—" La chaumière Bretonne, ou la mélédiction d'une mère. 1er et 3me acte, dans une cabane de pêcheurs, 2me acte à Paris.

Ce *drame vaudeville* a fait rire, comme il a fait pleurer. La paysanne (Mlle. Bennett) jouait bien ce premier rôle, celui qui était le plus *drolatique*, tandis que la veuve du pêcheur délaissée par son enfant chéri, exprimant les vrais sentiments qui découlent naturellement du cœur d'une mère en présence de sa fille unique qui la renie pour sa mère a fait couler plus d'une larme.

Les personnages ont rempli leurs rôles à la satisfaction générale et complète de l'auditoire. Cependant nous devons faire une mention toute particulière des demoiselles S. Cassidy, E. Anderson, M. Carlton, M. Bennett.

Voici les noms des personnages :

Kérouël, (veuve d'un pêcheur.)	Miss S. Cassidy.
Yvone, (sa fille.)	Miss Ellen Anderson.
De St. Aignan (duchesse)	" Mary Carlton.
De Sauvray (marquise)	" M. White.
D'Estève (baronne)	" Julie Major.
Sophie (fille de chambre)	" L. Washburn.
Anna (jeune paysanne)	" Lizzie O'Meara.
Madge (paysanne)	" Marianne Bennett.
Berthe (paysanne)	" Cécilia Ryan.

Le drame français, le martyre de la vierge Eulalie, a été la pièce favorite de la soirée. La beauté, l'élevation des sentiments si purs, si chrétiens ; le sujet lui-même, dont l'intérêt parfaitement ménagé alla toujours croissant jusqu'à son magnifique développement, c'est-à-dire l'apothéose de la jeune martyre, ont fait tressaillir l'assemblée et ont produits sur elle une visible et profonde impression. Il nous serait ici plus difficile encore que dans le drame anglais de décerner des palmes aux jeunes actrices qui se sont le plus distinguées. Tous les rôles ont été très bien remplis ; cependant mentionnons les jeunes personnes qui nous ont semblé gagner d'avantage la sympathie de l'auditoire. Dlles. A. McMillan, M. Carlton, M. Ethier, D. Lapierre, C. Poirier, L. Wood et L. Mongenais.

Nous pourrions entrer dans bien des détails sur la bonne manière dont sont conduites les études au pensionnat d'Ottawa, mais nous savons que la flatterie est l'ennemie de la vérité, et que le vrai mérite cherche toujours à se cacher sous le voile de la modestie ; du reste, la satisfaction hautement et vivement exprimée par les parens des élèves et les amis de l'établissement qui ont assisté comme nous à cette belle fête, est le témoignage le plus flatteur qu'on puisse décerner aux pieuses maîtresses qui nous ont procuré hier quelques heures d'une véritable jouissance.

Après la réprésentation des drames, a eu lieu la distribution des prix qui a été agréablement entrecoupée de plusieurs morceaux de musique tant vocale qu'instrumentale. En *Crimée*, puis *Bonheur est là* (chants montagnards) *the murmuring Sea*, ont été excutés avec beaubcup de goût et d'entrain. Au Piano Delles M. McGillvray, C. Poirier, J. Beaudoin, M. A. Turgeon, M. Carlton, L. McDonell, A. McMillan, E. Anderson, C. Ryan, ont réjoui les oreilles de l'Auditoire par plusieurs morceaux choisis, parmi lesquels nous avons reconnu avec plaisir : *Les deux Anges : Home sweet home* de (Thalberg) *la Harpe Eolienne ; la danse des Fées.*

Après quechacune des jeunes *Lauréates* eut été couronnée. Delles L. Germain et M. Carlton, lurent l'une en français l'autre en anglais, un compliment gracieux à Monseigneur et à tout l'Auditoire. Sa grandeur charges le Dr. Dorion et M. Friel de vouloir bien y répondre ; ce qu'ils firent. Les vives marques d'approbation qui accueillirent leurs paroles ont montré que ces deux Messieurs ont été les fidèles interprètes des sentimens de l'Assemblée ; et que les louanges qu'ils ont décernées à l'Etablissement des Sœurs Grises n'avaient rien d'exagéré. Monsieur Friel remercia publiquement M. McGillvray qui sait si bien encourager l'éducation dans notre ville par les magnifiques récompenses qu'il a distribuées entre toutes les maisons d'éducation et les écoles de la cité. Les principaux prix qui furent donnés dans la soirée de mardi sont dus à la munificence de cet honorable Citoyen. Sa Grandeur Monseigneur Guigues, à qui la population de notre ville est redevable des florissantes maisons d'Education qu'elle possède, mit le Bouquet à la fête par une allocution toute paternelle et vivement sentie : il félicita Maitresses et Elèves dans des termes qui exprimaient la haute satisfaction qu'il éprouvait. Une salve d'applaudissements accueillit la parole toujours tant aimée de notre vénérable Evêque, et chacun se retira la joie dans le cœur.

Nous publions ici la liste des prix.

DISTRIBUTION DES PRIX

AUX ELÈVES DU COUVENT DES SŒURS GRISES D'OTTAWA, LE 15 DE JUILLET COURANT.

DONNÉE DANS LES DEUX LANGUES.

Wisdom.

Prize. Miss Margaret Foran, acc. miss Anna Dogherty

Sagesse.

Prix. Dlle. Julie Major, acc. Dlle. Claire Poirier.

FIRST COURSE.
Excellence.

Prize. Miss Margaret Foran, acc. Lavinia McDonell.

Excellence.—Premier Cours.

Prix. Dlle. Julie Major, 1er acc. Dlle. Lavinia McDonell, 2eme acc. Dlle. Margaret Foran.

Religious Instruction.

Prize. Miss Lavinia McDonell, 1st acc. miss Margaret Foran, 2nd acc. miss Mary Carlton.

Application.

Prize, Miss Margaret Foran, 1st acc. Julie Major.

English Grammer.

Prize. Miss Lavinia McDonell, 1st acc, miss Margaret Foran.

Grammaire Française.

Prix. Dlles Margaret Foran, 1er acc. Lavinia McDonell, 2me acc. Julie Major.

English Composition.

Prize. Miss Lavinia McDonell, 1st acc. miss Mary Carlton, 2nd acc. miss Margaret Foran.

Littérature.

Prix. Dlles. Julie Major, 1er acc. Margaret Foran, 2me acc. Lavinia McDonell.

Géométrie.

P ix. Dlle. Margaret Foran.

Algebra.

Prize. Miss Margaret Foran.

English History.

Prize. Miss Lavinia McDonell, 1st acc. Margaret Foran, 2nd acc. Mary Carlton.

Histoire Ecclésiastique.

Prix. Dlle. Julie Major, 1er acc. Margaret Foran, 2ème acc. Lavinia McDonell.

Book-keeping.

Prize. Miss Margaret Foran, 1st. acc. Lavinia McDonell, 2nd acc. Mary Carlton.

Traduction.

Prix. Dlle Margaret Foran, 1er acc. Lavinia McDonell, 2me acc. Julie Major.

Translation.

Prize. Miss Lavinia McDonell, 1st acc. Margaret Foran, 2me acc. Mary Carlton.

Economie Domestique.

Prix exequo { Dlle. Julie Major, " Agnès McMillan " Margaret Foran,

1er acc. Claire Poirier, 2me acc. Marguerite Tambeau, 3me acc. Léocadie Germain.

Chemistry.

Prize. Miss Margaret Foran, 1st acc. Mary Carlton, 2nd acc. Lavinia McDonell.

Physique.

Prix. Dlle. Julie Major, acc. Claire Poirier.

Déclamation.

Prix. Dlle Mary Carlton, 1er acc. Mary-Ann Bennett, 3me acc. Sarah Cassedy.

Penmanship.

Prize. Miss Mary Carlton, 1er acc. Lavinia McDonell, 2nd acc. Magaret McGilvray.

Lecture.

Prix. Dlle. Claire Poirier, 1er acc. Lavinia McDonell, 2me acc. Julie Major.

Loology.

Prize. Miss Mary Carlton, acc. Margaret Foran.

Zoologie.

Prix. Dlle. Julie Major, acc. Claire Poirier.

SECOND COURSE.
Excellence.

Prize. Miss Cécilia Ryan, 1st acc. M.-Ann Bennett, 2nd acc. Mary Wheelan.

SECOND COURSE.
Excellence.

Prix. Dlle. Délia Lapierre, 1er acc. Agnès McMillan, 2me acc. Cécilia Ryan.

Application.

Prize. Miss Cécilia Ryan, 1st acc. Agnès McMillan, 2nd acc. Délia Lapierre.

English Grammar.

Prize. Miss Cécilia Ryan, 1st acc. Mary Wheeland, 2nd acc. Margaret Davis.

Grammaire Française.

Prix. Dlle. Délia Lapierre, exèque Cécilia Ryan, 1er acc. Agnes McMillan, 2nd acc. Mary Ann Turgeon.

English Composition.

Prize. Miss Mary Ann Bennett, 1st acc. Cécilia Ryan, 2nd acc. Elisabeth O'Meara.

Littérature.

Prix. Dlle. Délia Lapierre, 1er acc. Agnes McMillan, 2me acc. Cécilia Ryan.

Orthography.

Prize. Miss Mary Ann Turgeon, 1st acc. Ellen Murphy, 2nd acc. Délia Lapierre.

English history.

Prize. Miss Mary Wheelan, 1st. acc. Cécilia Ryan, 2nd acc. Mary Ann Bennett.

Histoire d'Angleterre.

Prix. Dlle. Léocadie Germain, 1er acc. Délia Lapierre, 2me acc. Agnes McMillan.

Translation.

Prize. Miss Elisabeth O'Meara, 1st Acc. Cécilia Ryan, 2nd Acc. Fanny White.

Traduction.

Prix. Dlle. Délia Lapierre, 1st Acc. Dlle. Cécilia Ryan, 2ème Acc. Agnes McMillan.

Domestic Economy.

Prize. Miss Mary Ann Hagan, 1st Acc. Miss Louise Mongenet, 2nd Acc. Miss Almira McDonell, 3rd Acc. Miss Jane McGuire.

Ecriture.

Prix. Dlle. Agnès McMillan, 1st Acc. Dlle. Margaret McGillvray, 2nd Acc. Dlle. Elisabeth O'Meara.

Geography.

Prize. Miss Elisabeth O'Meara, 1st Acc. Miss Mary Wheelan, 2nd Acc. Cécilia Ryan.

Géographie.

Prix. Dlle. Léocadie Germain, Exèque Agnes McMillan, 1st Acc. Délia Lapierre, 2ième. Louise Papineau.

Orthography.

Prize. Miss Fanny White, 1st Emilia Davis, 2nd Acc. Louisa Woods.

Orthographie.

Prix. Dlle. Louise Papineau, 1st acc. Agnes McMillan, 2ème. acc. Délia Lapierre.

Reading.

Prize. Miss Mary Ann Bennett, 1st acc. Mary Ann Turgeon, 2nd acc. Cecilia Ryan.

Lecture.

Prix Demoiselle Louise Papineau, 1er acc. Agnes McMillan, 2ème acc. Mary Carleton.

Botany.

Prize Miss Cécilia Ryan, 1st acc. Elizabeth O'Meara, 2nd acc Mary Ann Bennett.

Botanique.

Prix. Demoiselle Léocadie Germain, Agnes McMillan, 2ième acc. Delia Lapierre.

FOURTH COURSE.
Excellence.

Prize Miss Sarah Cassedy, 1st acc. Anna Dogherty, 2nd acc. Marguerite Ethier.

QUATRIÈME COURS.
Excellence.

Prix. Dlle. Léa Léveillé, 1er acc. Marguerite Ethier, 2ième acc Louise Mongenet.

Religious Instruction.

Prize. Miss Anna Dogherty, 1st acc. 2nd acc. Elisabeth Ryan.

Instruction Religieuse.

Prix. Dlle. Louise Mongenet, 1er acc Léa Léveillé, 2ième Marguerite Ethier.

Application.

Prix. Dlle. Marguerite Ethier, 1er acc. Anna Dogherty, 2ième acc. Léa Léveillé.

English Grammer.

Prize. Miss Louise Papineau, 2nd Prize. Catherine Hagan, 1st acc. Eléonore Duhamel, 2nd acc Mary Bowse.

Grammaire Française.

Prix. Dlles. Léa Léveillé, Exèque Eléonore Duhamel, 1er acc. Alphonsine Vermette, 2ième acc. Marguerite Ethier.

Epistolary style.

Prize. Miss Anna Dogherty, 1st acc. Margaret McGillvray, 2nd acc. Catherine Hagan.

Style Epistolaire.

Prix. Dlle. Marguerite Ethier, 1er acc Louise Mongenet, Placédie Grison.

Arithmetic.

Prize. Miss Sarah Cassedy, 1st acc. Anna Dogherty, 2nd acc. Eléonore Duhamel.

Arithmétique.

Prix Dlles. Léa Léveillé, Exèque. Alphonsine Vermette, 1er acc. Louise Mongenet, 2ième acc. Marguerite Ethier.

History of Canada.

Prize. Miss Sarah Cassidy, 1st acc. Anna Dogherty, 2nd acc.

Histoire du Canada.

Prix. Dlle. Léa Léveillé, 1er acc. Marguerite Ethier, 2ième acc. Louise Mongenet.

Translation.

Prize. Miss Maguerite McGillvray, 1st acc. Elisabeth Ryan, 2nd acc. Anna Dogherty.

Traduction.

Prix Dlle Louise Mongenet, 1er acc. Louisa Woods, 2ième Marguerite Ethier.

Penmanship.

Prize. Miss Elisabeth Ryan, 1st acc. Almira McDonell, 2nd acc. Léocadie Germain.

Géographie.

Prix. Dlle. Léa Léveillé, 1er acc. Marguerite Ethier, 2ième Louise Mongenet.

Geography.

Prize. Miss Sarah Cassidy, 1st acc. Anna Dogherty 2nd acc. Mary Ann Rynan.

Ortographie.

Prix. Dlle. Louisa Woods, 1er acc. Louise Mongenet, 2nd acc. Eléonore Duhamel.

Orthography.

Prize Miss Agnes McMillan, 1st acc. Anna Dogherty, 2nd acc. Catherine Hagan.

Lecture.

Prix Dlle. Marguerite Ethier, 1er acc. Louise Woods, 2ième acc. Louise Mongenet.

Reading.

Prize Miss Almira McDonnell, 1st acc. Sarah Cassidy, 2nd acc. Marguerite Ethier

CINQUIEME COURS.
Application.

Prix Dlle. Alphonsine Prud'homme, acc. Emma Marié.

Grammaire française.

Prix Dlle. Mary Ann Hagan, Exequo Margaret McGillavry, 1er acc. Emelia Davis 2ième acc. Fanny White.

Orthographie.

Prix Exequo Dlle. Almira McDonell, Alphonsine Prud'homme, 1er acc. Sophie Bourgeau, 2ième acc. Emma Marié.

Histoire Sainte.

Prix Dlle. Alph. Prud'homme 1er acc. M. Ann Hagan, 2ième acc. Almira McDonnell.

SIXIÈME COURS.
Instruction Religieuse

Prix Dlle. Marie Bruyere, 1er acc. Aurelie Woods 2ième acc. Josephine Poulin.

SIXTH COURSE.
Religious Instruction.

Prize Theresa Foran, 1st acc. Marie Bruyère, 2nd acc. Mary Dufton.

Application.

Prix Dlles. Marguerite Tambeau, 1er acc. Louise Moreau, 2ième acc. Marie Bruyère.

English Grammar.

Prize Miss Maximiene Richer, 1st acc. Alph. Prud'homme 2nd acc. Alph. Vermette.

Grammaire française

Prix Dlle. Clare Varin, 1er acc. Marguerite Tambeau, 2ième acc. Josephine Poulin.

Arithmetic.

Prize Miss Placidie Grison, Exequo *M.* A Rowan, Aurélie Woods, 1st acc. Josephine Poulin, 2nd acc. Theresa Foran.

Reading.

Prize Miss Alph. Prud'homme Exéquo Dlle. Cordelia Dorion, 1st acc. Elisa Wade 2nd acc. Mary Dufton.

Lecture.

Prix Dlle. Marguerite Tambeau 1er acc. Louise Moreau, 2me acc. Josephine Poulin.

Gography.

Prize Miss Aurelie Woods, 1st acc. Theresa, 2nd acc. Louisa Washburn.

Ecriture.

Prix Dlle. Marguerite Sabourin, 1er acc. Ellen O'Meara, 2ième acc. Alph. Prud'homme.

Orthography.

Prize Miss Eliza Wade, 1st acc. Mary Dufton, 2nd acc. *M.* A. Smith.

Orthographie.

Prix Dlle. Josephine Poulin, 1er acc. Marguerite Tambeau, 2ième acc. Louise Moreau.

MUSIQUE INSTRUMENTALE

PREMIER COURS.

Prix Dlle. Margaret McGillvray, Exéquo Claire Poirier 1er acc. *M.* A. Turgeon, 2ième acc. Mary Carleton.

Deuxième Cours.

Prix Dlle. Agnès McMillan, Exéque Ellen Anderson, acc. Cécilia Ryan.

TROISIÈME COURS.

Prix. Dlle. Louisa Woods, acc. Sarah Cassidy.

QUATRIÈME COURS

Prix. Dlle. *M.* A. Hagan, 1er acc. Aurélie Woods, 2ième acc. *M.* A. Smith.

MUSIQUE VOCALE.

Soprano.

Prix. Dlle. Mary Carleton, Exéque. Margaret McGillvray, 1er acc. Almira McDonell 2ième acc. Cécilia Ryan.

Alto.

Prix. Dlle. Louisa Woods, acc. Claire Poirier.

Peinture Aquarelle.

Prix. Dlle. Mary Carleton, 1er acc. Julie Major, 2ième acc. Louise Mongenet.

Dessin au Pastel.

Prix. Dlle. Julie Major, acc. Elisabeth O'Meara.

Dessin au Crayon.

Prix. Dlle. Sarah Cassidy, 1er acc. Almira McDonell, 2ième acc. Placidie Grison.

Deuxième tiers de Dessein.

Prix. Dlle. Eléonore Duhamel, 1er acc. Marie Bruyère, 2ième acc. Ellen Anderson.

Déclamation, deuxième Cours.

Prix. Dlle. Agnes McMillan, 1er acc. Marguerite Ethier, 2me acc. Delia Lapierre.

Broderie 1er Cours.

Prix Dlle Julie Major, 1er acc. Lavini McDonell, 2me acc. Claire Poirier.

Broderie 2ème Cours.

Prix exèque { Dlle. Sarah Cassedy, " Lavinia McDonell, " Elizabeth Ryan,

1er acc. Marguerite Tambeau, 2me acc. Léocadie Germain.

Couture 2ème Cours.

Prix. Dlle. Joséphine Poulin, 1er acc. Louise Mongenet, 2me acc. Alph. Vermette.

Couture 3ème Cours.

Prix. Dlle. Louisa Washburn, 1er acc Léontine Caron, 2me acc. Euphrosine Larivière.

Polleur.

Prix. Dlle. Claire Poirier, 1er acc. Julie Major, 2me acc. Cécilia Ryan.

FLORICULTURE.

CACTUS.

LES CACTÉES, CACTIERS OU CACTUS

Du mot grec "Cactos" qui désigne une plante armée d'aiguillons dont la piqure excite une douleur brûlante, sont originaires des régions équatoriales. Tellement bizarres par leurs formes et leur aspect que l'on pourrait presque douter à la première vue qu'elles fussent partie du règne végétal, ces plantes attirent les regards par la disposition régulière de leurs corolles si riches en couleurs variées, par les faisceaux d'aiguillons qui les accompagnent et semblent défendre que l'on y touche. Les Cactus constituent une famille qui appartient à l'Icosandrie monogynie. Le nombre des espèces connus est très grand ; presque toutes croissent dans les forêts ou sur les rochers, demandent les rayons directs du soleil et redoutent l'humidité. Celui qui n'a jamais vu les Cactus que dans les serres, ne peut se flatter de les connaitre. Dans ces enceintes artificielles, malheureux captifs ils dégénèrent, ils perdent leur physionomie et les traits énergiques de leur caractère ; ce ne sont plus que des plantes faibles, sortant à regret de terre pour remplir, dans un état de langueur continuelle, le cercle de leur mélancolique existence. Sous les tropiques, dans les terrains qu'elles se sont choisis pour y vivre en colonies nombreuses, ils rivalisent en hauteur et puissance, avec les arbres les plus élevés, avec les végétaux les plus robustes. On en peut former des haies impénétrables autour des habitations. Leur bois sert aux nègres de la plaine du Cul-de-Sac dans l'île d'Haïti à faire des assiettes et autres ustensiles de ménage, et même encore des rames, des planches, etc. Les Cactus jouissent d'une faveur toujours croissante comme plante de collection. Cette faveur est portée en Angleterre à un dégré inconnu partout ailleurs. Plusieurs grandes maisons d'horticulture aux pays excentriques ont recherché dans toutes les contrées encore inexplorées des deux hemisphères les Cactus nouveaux, pour les introduire dans les serres d'Europe. Les collecteurs de Cactus s'exposent à toutes sortes de fatigues et de périls pour conquérir de temps en temps une fleur inconnue ; c'est dire assez à quels prix élevés reviennent les plantes récemment introduites.

Tous les Cactus se multiplient très aisément de boutures ; quelques-uns d'entr'eux, surtout parmi les "opuntias," ont une disposition étonnante à émettre des racines et à s'attacher au sol, sur lequel on dépose même sans l'enterrer, le moindre de leurs fragments. On emploie ordinairement pour boutures" les extrémités des tiges âgées d'un an, extrémités que, dans quelques espèces, on retranche pour forcer les plantes à fleurir. Il faut laisser la plaie se cicatriser à l'air libre, avant de mettre la bouture en terre ; faute de cette précaution elle pourrirait et ne donnerait pas de racines. Ces boutures se font dans des pots en terre de bruyère, sous cloche ou sous chassis. Pour les espèces délicates, il est bon d'enterrer les pots dans une couche tiède afin de faciliter la reprise.

On n'arrose les Cactus que quand ils sont en pleine végétation, pour dégager leur épiderme de la poussière qui s'y attache ; cette opération doit être faite le matin d'une belle journée, afin que l'humidité soit promptement séchée, et ne séjourne pas sur les plantes ; on établit un courant d'air pour faciliter l'opération.

Les Cactus ne sortent de la terre que quand la chaleur est devenue permanente. Rien ne favorise tant la végétation des Cactus que de leur faire passer l'été en pleine terre et à l'air libre. En cet état, elles végètent avec une grande énergie ; presque toutes fleurissent ; plusieurs donnent des graines fertiles. Vers le cinq septembre on les remet dans des pots proportionnés du volume des racines, qu'il faut bien se garder de blesser en les arrachant. Chaque plante est d'abord mise dans son pot vide ; puis entre les racines on fait couler de la terre pulvérisée, parfaitement séche, qu'on attache aussitôt par un bon arrosage ; on laisse la terre se ressuyer à l'air libre, puis on les rentre tout simplement dans une chambre bien éclairée, exposée au midi, sans presque leur donner une goutte d'eau jusqu'au printemps suivant.

UN AMATEUR.

Ottawa, 17 juillet 1862.

Gottschalk au Theatre Royal.

Vendredi soir, l'éminent pianiste Gottschalk faisait sa première apparition dans la ville d'Ottawa devant un auditoire d'élite au Théâtre Royal de Sa Majesté. Les connaisseurs comme les amateurs et les amatrices étaient ravis du plaisir de l'entendre et ont tous trouvé cette soirée musicale trop courte.

La plume se refuse à écrire et la langue à exprimer les sentiments que l'on éprouve en présence de cet artiste dont l'apparence *réveuse*, poëtique et modeste plait à la fois et prédispose en sa faveur.

Et comment trouver des mots capables de faire connaitre les impressions que font sur l'âme ces sons sublimes que l'artiste arrache pour ainsi dire de son instrument chéri ? Les harmonies du ciel, ne peuvent être senties que par le cœur humain, aucun langage ne peut traduire ces sensations, a dit Bernadin de St. Pierre. Voilà dans quelle position d'être se sont trouvés tous ceux qui ont assisté vendredi au concert de Gottschalk.

Nous avons surtout remarqué dans ce grand pianiste une prodigieuse habileté de mécanisme, une inépuisable variété dans l'exécution, une fantaisie originale qui va souvent jusqu'à la sauvagerie. Il se distingue aussi par l'invention de formes qui sont devenues par un goût parfait, par l'art de tirer le plus beau son de l'instrument et par une manière à la fois noble, élégante et gracieuse.

Les productions de Gottschalk qui ont eu le plus de retentissement dans le monde *musical* sont à peu près celles contenues dans le programme de la grande fête de vendredi, si bien apprécié par M. Letondal de Montréal.

Sans entrer, dit-il dans de longs details sur l'exécution de cet artiste nous remarquerons cependant quelques particularités qui lui sont propres, et qui, en même temps, nous paraissent tout-à-fait neuves.

Dans le premier morceau qu'il a exécuté vendredi (Transcription du *Miserere*, Trovatore), nous avons remarqué, dans l'introduction, une mélodie avec des accords plaqués et détachés, faisant ressortir le motif de manière à produire l'illusion d'une voix qui chante en s'accompagnant. Nous avons aussi entendu des cadences en neuvièmes, assez souvent aux deux mains. Ces cadences, à cause de la disposition de la main, pouvant être exécutées avec une plus grande force, sont susceptibles, en même temps, d'être nuancées d'une manière beaucoup plus prononcée.

Nous ne parlerons point de la facilité avec laquelle cet artiste exécute les octaves, à la main gauche comme à la main droite, ni de la vigueur, de la souplesse, de la légereté et de l'élégance de son doigté. Mais ce qui nous a paru le plus digne d'attention, c'est la finesse et la grâce de son style et le goût exquis avec lequel il exécute les notes d'agrément et fait chanter son instrument en donnant tour-à-tour à son jeu la gaîté, la passion, la chaleur et l'entrain qui charme l'auditoire sans le lasser.

L'étendue de cet article ne nous permet pas d'entrer dans une analyse détaillée de chacun des morceaux exécutés par Gottschalk : nous dirons cependant que ses *Murmures éoliens* sont une imitation parfaite et agréable et en même temps remplie de variété pour un morceau de ce genre.

Le duo *O Jos Creoles* est une création pleine de gaité, et, si l'on peut parler ainsi, pleine de piquant et d'esprit. Ce morceau ne révèle pas moins que les autres un genre dans lequel Gottschalk est d'une supériorité incontestable, et qui le met, avec Chopin, dans une sphère d'originalité tout-à-fait en dehors des autres compositeurs de grand nom.

Pastorella e Cavaliere est une conception qui n'est pas moins remarquable par sa mélodie que par son arrangement : elle a été rendue avec beaucoup de bonheur.

Comme on le voit, par ce que nous venons de dire plus haut, Gottschalk a prouvé qu'il excellait dans tous les genres. Ce qu'il y a de remarquable surtout, chez lui, c'est que le talent de la composition n'y est pas inférieur à celui de l'exécution. Quoiqu'il traite également bien tous les genres, il y a cependant dans tous ses morceaux de caractère si différent un cachet d'originalité qui lui est particulier et qui donne à toutes ses compositions un tour qui ne se trouve dans celles d'aucun autre artiste.

MR. SIDDONS.

L'élégant et spirituel lecturer M. Siddons a donné Samedi une lecture des plus interressante, et des plus amusante. Ce Monsieur, ayant eu la bonne fortune de rencontrer à différentes époques les hommes les plus illustres qui figurèrent dans le siècle passé comme dans le présent, a su amusé son auditoire pendant plusieurs heures. Tantôt nous le rencontrons avec Wellington, Bonaparte, Walter Scott—et nous écoutons pendant quelques minutes les courtes mais intéressantes conversations qu'il eût avec plusieurs des premières illustrations du monde. Plus tard nous le trouvons à Windsor avec la reine Victoria, le Prince de Galles, etc.

Louis Philippe, Louis Napoléon, Lord Byron, l'évêque Heler, Mme Siddons, Macready, Elliston et Mattens (les acteurs) Lady Blessington, le comte d'Orsay, Sir Henry Havelock, Albert Smith, Hood, Chs. Dickens, etc., passèrent tour à tour en revue.

Nous les vîmes avec les yeux de M. Siddons qui parait avoir des lunettes d'approche, car nous les voyions tels que nous les représentait l'histoire et leurs biographes à part quelques traits tout-à-fait caractéristiques de leur entrevue avec le grand lecturer qui, nous en avons l'espoir, reviendra dans le courant de l'été.

Comme M. Siddons parle parfaitement bien le français, nous avons aussi l'espoir que nous aurons l'honneur de l'entendre dans notre nouvelle salle de l'Institut Canadien.

Le Prince de Galles.

L'EXPOSITION.

Le *Herald* de Montréal a publié, dans un de ses derniers numéros, une lettre de son correspondant particulier d'Europe, sur l'exposition de Londres. Nous en traduisons l'extrait suivant qui a trait au Prince de Galles et qui ne manque pas d'intérêt :

" Le Prince de Galles qui parait se rappeler avec plaisir les incidents de son voyage en Canada vient de visiter le département consacré aux produits de ce pays. Lorsqu'on lui a désigné le magnifique trophée de bois qui se trouve à l'entrée de ce département, le jeune héritier de la couronne d'Angleterre s'est écrié :

" Quels arbres superbes ils ont dans ce pays!" On lui a aussi montré un échantillon du marbre employé dans la construction des édifices parlementaires d'Ottawa, dont il avait posé la pierre de fondation. Après avoir examiné cet échantillon, S. A. R. s'est retourné vers une des personn s qui l'accompagnaient et lui dit en souriant : " Ah! je me rappelle de tout cela !"

A propos du Prince de Galles, un journal de Londres annonce que otre futur Roi est sur le point d'épouser la princesse Alexandrine-Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie, fille ainée de Christen, duc de Glucksburg, héritier présomptif de la couronne de Danemark. Cette princesse est née en 1844, et est par conséquent de trois ans environ plus jeune que son futur époux. Le présent roi de Danemark, qui est sans enfants, est âgé de 54 ans, mais peut bien vivre encore une trentaine d'années.

L'HON. JOHN A.

Le *Morning Star* de Londres, voudrait voir l'honorable J. A. Macdonald élevé au poste du gouverneur d'une colonie, il dit que M. Macdonald est d'une santé faible et visitera probablement quelques unes des places de bains les plus célèbres de l'Europe, à moins que le ministre des colonies réussisse à l'enrôler, comme M. Hincks, au service du gouvernement impérial dans quelque colonie dont le climat améliorerait sa santé, et où son grand tact et son habilité administrative pourraient être mis au service des intérêts de la Grande-Bretagne.

L'Ordre de Moutréal dit que son Honneur le juge en chef

les examens dans ces institutions, tandis que pour les écoles du peuple la presse en général ne s'en occupe pas.

Nous répondrons à ce correspondant que nous serons heureux de publier à l'avance l'annonce des examens des écoles du peuple en général et de la sienne en particulier, mais il ne peut s'attendre que dans un compte-rendu des examens de ces écoles le journaliste puisse louanger les progrès des élèves des écoles primaires à l'égal de ceux qui fréquentent nos premières maisons d'éducation.

Nous savons bien que les occupations journalières du maître d'école sont des plus rudes et des plus épineuses, surtout lorsqu'il commence la partie de l'enseignement qui est la plus désagréable celle de montrer à l'enfant à épeler et à lire les syllabes et les mots, et certes si un maître réussit dans sa méthode d'épellation, mieux qu'un autre il a certainement le droit de dire "faites connaitre mon système." Il en est ainsi pour l'énonciation de syllabes. Que M. le correspondant prouve à son examen qui doit avoir lieu, nous écrit-il, dans la dernière semaine de juillet, (invitant tous les amis de l'éducation de s'y trouver) que son système n'appartient plus à l'ancienne routine, et que ses élèves ont fait une marche un peu moins lente que par le passé, alors seulement le maître comme l'élève doivent s'attendre à recevoir mille et un compliments de la part de la presse qui rend généralement à "César ce qui appartient à César," etc.

Nous avons déja dit que nous avions des Instituteurs dans notre ville remplis de courage et travaillant constamment à réveiller l'attention de leurs élèves en faisant entrer leur esprit en activité. Nous croyons pouvoir ajouter que les Ecoles primaires du Bas-Canada ne possèdent point d'instituteurs plus qualifiés que ceux qui sont chargés de l'éducation de la jeunesse de notre ville, et nous croyons bien que les prévisions que nous énoncâmes il y a quelque temps s'accompliront à la lettre à l'examen des écoles primaires.

Le Mariage de son A. R. la Princesse Alice avec son A. R. le Prince Louis de Hesse a eu lieu à Osborne en présence des plus hauts dignitaires de l'Angleterre.

Nous sommes obligé de remettre au prochain numéro plusieurs articles composés. Plusieurs correspondances remises aussi faute de place

---

On lit dans le *Journal de Québec* :

" L'honorable W. H. Merritt, dont nous avons annoncé la mort dans notre dernier numero, est l'un des hommes les plus remarquables du Canada et probablement celui qui a le plus fait pour la prospérité matérielle du Canada. M. Merritt était le fils de l'un des colons anglais qui abandonnèrent en 1775 leurs foyers et tout ce qu'ils possédaient pour rester fidèles à la Grande-Bretagne.

" En 1812' M. Merritt combattait comme officier dans les rangs de la milice, pour la défense du pays. Quelques années plus tard il conçut le projet gigantesque de relier ensemble les deux grands lacs Erié et Ontario, et celui du canal Welland, qu'il voulait construire d'abord avec 6,000,000 ; mais c'est là un monument impérissable de son patriotisme de son indomptable persévérance et de son intelligence de nos grandes destinées commerciales.

" Cet homme extraordinaire était un singulier mélange de clairvoyance et d'obscurité, du praticable et de l'inpraticable, du bon sens et de l'absurde.

" Il voyait vite et de loin, mais toujours dans un ciel nuageux, les signes de l'avenir et il se tourmentait et tourmentait les autres de chiffre et de raisonnements jusqu'à ce que convaincus ou fatigués, ceux-ci acceptassent et lui aidassent à accomplir ses projets toujours aux dimensions colossales.

" Ce mélange de tant de clarté et de tant de nuages étaient probablement dû à l'in suffisance de son instruction. Né en Haut-Canada, dans un temps où les écoles étaient rares et l'enseignement presque nominal puis jeté dans les camps tout jeune encore, et enfin livré, au sortir de l'armée au travail et aux projets de tout genre, il n'eut probablement jamais le temps ni l'occasion d'acquérir cette facilité d'écrire sa pensée, sans laquelle les hommes ne réussissent que difficilement et qu'a force de persévérance à la faire accepter. Mais ce désavantage qui le forçait à demander sans cesse le secours des autres ne le découragealent par fois. Nous nous rappellons avec quelle hilarité M. Hincks et la chambre reçurent son projet d'établir une ligne hebdomadaire de vapeurs atlantiques ; et cependant, douze mois après, ce projet s'accomplissait.

" M. Merritt a été, dans l'acceptation la plus large du mot, un grand citoyen et un grand bienfaiteur de son pays."

EUROPE.

Les récoltes en Angleterre et en France ont un aspect favorable.

Les dernières rumeurs assurent que le général Goyon ne quittera pas Rome.

Le ministère italien a ordonné d'augmenter le nombre des vaisseaux en fer. On a discuté dans les chambres italiennes sur le brigandage et l'envoi de l'ex-roi de Naples. Ratazzi dit que l'on avait exagéré les brigandages et qu'une force additionnelle n'était pas nécessaire. Le gouvernement italien persistait a dire que la présence de François II à Rome était la cause des troubles.

Le gouvernement Espagnol avait réitéré sa ferme détermination de ne rien faire pour empêcher l'indépendance du Mexique.

Le gouvernement Danois avait voté un million pour la construction de vaisseaux en fer.

Division Shaouinigan.

—:o:—

M. le Dr. Malhiot a reçu, des électeurs de la division Shaouinigan, une réquisition portant plus de mille signatures, le priant de se laisser candidat pour la représentation de cette division au Conseil Législatif. M. Malhiot est partisan du ministère actuel. Son élection parait assurée.

Faits Divers.

—Le " Wolverine," de Woolwich, vient de décharger sur les quais de Montréal une grande uantité de bombes de 10 pouces de circonférence, dont 2,000 doivent être réambarquées pour Kingston et 1,600 transporté à l'île Ste. Hélène.

Etymologie.—C'est à tort qu'on a annoncé la mort du général sécessionniste Thomas Jefferson Jackson, communément désigné sous le nom de *Stonewall* Jackson'; il n'a pas été tué, comme on l'a dit, devant Richmond, ce qui eût été une grande perte pour les confédérés. dont il est considéré comme le plus éminent officier. Le surnom de *Stonewall* lui vient de la bataille de Bull Run. Dans un moment où il était sérieusement engagé, le général Lee lui demanda " s'il ne croyait pas devoir se retirer devant le feu terrible auquel il était exposé". Non, répondit Jackson, je resterai là comme un mur de pierre,—*like a stone wall.* Le mot fit fortune et est resté ; il faut d'ailleurs reconnaitre qu'il a été victorieusement justifié par son auteur.

Il est bon de mettre sur leur garde nos compatriotes, en particulier ceux des townships de l'Est qui ont des rapports financiers avec les Yankees. Les billets de banque des Etats-Unis ne sont reçus maintenant par les courtiers de cette ville qu'à 15 par 100 de déduction.

—Les marchands de grains de New-York, au nombre d'environ 1,000, ont suspendu leurs affaires et refusent de les reprendre jusqu'à ce que la hausse ait discontinue. Ils considèrent que les machines leur sont nuisibles. Le chargement des grains est arrêté en raison de ces difficultés.

—Avant de quitter Rome, Sa Grandeur Mgr. de Tloa, Administrateur de l'Archidiocèse de Québec, a reçu de Sa Sainteté des lettres patentes lui décernant le titre de noble romain. Cette même distinction a été conférée à tous les évêques qui ont assisté aux cérémonies du jour de la Pentecôte à Rome.

Nous avons oublié de dire dans notre compte-rendu du Concert Gottschalk que M. Bohrer avait accompagné l'éminent pianiste dans un morceau des plus difficile avec beaucoup d'habilité.

Nouvelles des Etats-Unis

Qu'est donc devenue l'immense armée concentrée par M. Halleck à Purdy, Farmington et Pittsburg Landing ? On dirait que la possession de Corinth lui a nui au lieu de lui profiter. Disséminée sur une immense étendue de terrain, affaiblie par les privations et les maladies d'un climat dévorant, elle ne semble plus en état de rien tenter. D'après l'*Avalanche* de Memphis, aujourd'hui supprimée, " *Beauregard*, en évacuant Corinth, " avait prévu ce qui arrive. " L'*Avalanche* ajoute que" les chefs du " mouvement du Sud, loin d'être " abattus par les revers passés, y ont " puisé une énergie nouvelle. Ils " considèrent que leurs conquêtes " affaiblissent les fédéraux, en fortifiant le Sud d'autant, et proclament " qu'ils sont toujours en état de se " maintenir à Richmond et en Virginie."

" La journée d'hier ne nous a apporté aucune nouvelle de Vicksburg. On sait queM. Pettis, gouverneur du Mississippi, se trouve en personne dans la place assiégée.

Les dernières nouvelles que nous recevons des Etats-Unis sont de plus favorables pour la cause du Sud. Munstresboro a été pris par eux. Baton Rouge la Capitale de la Louisiane a été reprise—ou on a fait 1,500 prisonniers. Le Gen. Jackson est plus résolu qui jamais, et dit qu'il détruira l'armée de McClellan, tandis que celui-ci prétend s'emparer de Richmond.

NAISSANCE.

A Montréal, le 10 du courant, la Dame de Sir LOUIS HYPOLITE LAFONTAINE, Baronet, Juge en Chef du Bas-Canada, un fils.

L'enfant fut tenu sur les fonds baptismaux par l'Hon. Juge Amable Berthelot et Mde. Patrice Lacombe.

Liste des lettres non reclamées au Bureau de Poste d'Ottawa depuis le 1er. de Juillet 1862.

Abbot, Samuel
Adams, Wm. H
Addis, Alex
Adcock, Henry
Albert, Mrs Mary
Aien, Miss Margt
Archambeault, Mag
Armstrong, Mr
Atkinson, Donald

Baribeault, Oneseme
Bachant, James
Berry, Mark
Bergeron, O
Bergeron, J. Bte.
Bellonyette, Augt.
Bessette, Fanfan
Biard, Cyrille
Blakely, Miss Ann J.
Brunett, Xavier
Buck, Edward
Burns, John
Bunnea, Alexander
Boisvert, Joseph
Boswell, William
Boyce, E. W.
Bowen, Miss Jane
Bowes, W.
Brunet, Jeremie
Brown, Jacob (2)
Brennan, Timothy
Brush, Isidore
Butterworth, Sarah
Byrne, Jam.s
Byrnes, William

Caddien, Felix
Cameron, Miss
Cariere, Antoine
Carson, John
Cameron, Duncan
Campbell, Charles M.
Carlen, John
Campbell, James
Carter, Robert
Canning, John
Campbell, Miss C.
Carriere, Charles
Charlebois, Margaret
Charlebois, Adelene,
Clement, Xavier
Clookey. John
Clonthie, Genevieve
Clairmont, Andre
Coogan, Richard
Coatee, D.
Courvalle, Pierre
Cormier, Marcel
Crepeau, Edouard
Craig, Capt. James
Crowe, John

Davidson, And.
Davy, John
Dewis, Francis
Downey, Hugh
Donnelly, John
Doxion, Edward

NOUVELLES EMOUVANTES.

Annonce importante grande excitation.

Une vente definitive

—:o:—

Habillements pour les millions à leur valeur. La clôture de la vente de l'établissement en banqueroute de HARDES FAITES est déjà commencée au magasin du coin de la RUE SUSSEX et YORK, comme le fond doit être positivement vendu à la fin de ce mois on offre à très bas prix aux Acheteurs, afin que ceux qui veulent acheter puissent venir et acheter des effets et leurs très bas prix avant d'acheter ailleurs.

BATISSES DE L'UNION.

coin des rues SUSSEX et YORK. Enseigne du Pavillon " **Arretez vos chevaux ; habitants voici l'elephant.**"

Ottawa, 17 Juillet 1862

Desjardins, Matins
Desjardins, Lewis
Desmarais, Amable
Desloges, Francois
Donnell, Erwin
Dumais, Damase
Dufault, Narsisse

Evans, John V.

Fair, John
Farris, James
Feehan, Honore
Finnigan, P. P.
Fieldhouse, Wm.
Fitzgerald, John
Fortune, Garett
Fogarty, James
Fraligh, Chas.
Friel, Capt. A.

Gagner, Hercule
Gerard, Pierre
Gervais, Benjamin
Gillespie, Martha
Gleeson, Thomas
Gorry, Cath.
Greene, F. T.
Grus, Godfrey
Grillin, Theresa
Granville, Fabien
Graham, Terrance
Gunn, F.

Halpenny, David
Hawkins, George
Hanrahan, Wm.
Hackett, Anna
Hartney, Anna M.
Hay, Samuel
Heraan, Godfroy
Hemard, Theophile
Hill, Robert
Holbrook, H.
Horton, Frank
Hodgins, John
Houstin, Isabella
Holmes, —
Hodgins, John
Homer, Dr. John
How, J.
Hutton, Wm.

Ireland, Mr.

James, —
Jarvis, J. R.
Jones, David

Kain, Patrick
Kenny, Michael
Kealy, Wm.
Kerr, George,
Kealy, Michael

Labelle, Elic
Lapenstien, W. H. L.
Lalonde, Felix
Larocque, Benj.
LaBoute, Francois
Latreliere, Narcisse
Lameur, Lafiue
Lalond, Isaac
Lamoureau, Louis
Labarge, Cyprien
Lavielette, Chas.
Laport, Joseph,
Lang, Geo.
Labiane. Isaac
Liyesque, Moise
Lalourneau, Leandre,
Lee, jr., Robert
Lepage, Magloire
Lenox, John
Ling, Frederick
Lingee. Honore,
Little, Mrs Wm.
Long, Mrs. (4)
Long, Michael
Logan, Wm.
Lusk, Thomas
Lynch, Thomas
Lyman, Joseph (2)

Malcombson, Robert
Maroux, Joseph
Major, Sarah Jane
Marteau, Wm.
Martin, Angeline
Maycock, R.
Melville, Mr.
Meech, Charles George
Mercer, Chas. W.
Meldrum, J.
Mitchell, Robert
Mosely, H.
Moorehouse, H. T.
Moreau, Joseph
Murphy, Patrick
Murray, Thos.
Murphy, Bridget
Murphy, Patrick
Murray, Edward
Munro, Mary Jane
Moorehead, Thos.

Nowlan, Margaret

O'Connor, James
O'Connor, C.J.
Olmstead, —
O'Connor, Margaret
Ouilette, Francois

Paquette, Severe
Paressain, Joseph
Patnew, Margaret
Papin, Augt.
Pancette, Francois
Peajotte, Pauleon
Petrie, James and John
Peion, Paul
Piche, Joseph
Piper, Benjamin
Pourge, John
Prevost, Gedeon
Prevost, Francois
Purdy, Arthur
Padvine, John

Quin, Mary, or Quigley, Widow

Ray, Michael
Rielly, John
Richarus, David
Richardson, Wm.
Routh, Charles J.
Riguabert, O.
Rochford, Michael
Robillard, Antoine
Ross, Amelia
Robert, Octave
Richardson. Wm.
Rowland, Wm.

Scringer, Wm.
Schwarty, Erns.
Seysons, Bazin
Seguin, J. Bte.
Seguin, Abm.
Sinclair, Cath.
Smithson, Wm.
Smith, D. C.
Smith, Pete
Spain, Cornelious
St. Sauveur, Pierre
St. Pierre, Olivier
Sutton, Wm.

Tapillion, Honore
Tacey, Bte.
Thompson, Robert
Thibeau, Pierre
Thomas, Mr.
Theasey, Evangelis
Tierney, John
Twaites, C. A. Or

Valade, Pierre
Vandette, Amede
Valley, Pierre
Voyer, Sam

Watt, Thomas
Wallace, George
Ward, James
West, A. B.
Westbrook, Henry
Wills, John P.
Williams, John
Williams, George
Wilson, Robert
Willett, William
Williams, Hugh
Wood. A. R
Woodbury, Mrs. E.
Wright, Samuel

Youmans, J. W.

Zartman, F.

Mc

McAliston, James
McArthur, Wm.
McConnell, Mrs. John
McQuaig, Peter
McQuaig J. S.
McDowney, John
McDermott, J.
McDonald, Duncan
McDowell, David
McFarlane, A. E.
McInnis, Charles
McKeough, Daniel
McKnight, Patrick
McNamara, James

THEATRE DE SA MAJESTE'

D. HANCHET, DIRECTEUR.

Ouverture ce soir.

Grande Compagnie associe'e.

Jouera ce soir le grand drame en cinq actes

INGOMAR LE BARBARE,

ET

LE GARÇON DE LIMERICK.

Entre les répétitions aura lieu la grande dance Irlandaise appelée COLLEEN BAWN ou la MARRIEE DE GARRYOWEN.

Prix d'entré. Sieges réservés 50 cts ; Galeries 25 cts.

Ottawa, 17 Juillet 1862.

AVIS.

Il y aura une assemblée générale des Canadiens Français de cette ville Dimanche prochain à 3 heures P. M. dans la bâtisse de l'Institut Canadien " vis-à-vis la Cathédrale" pour affaires importantes.

ISIDORE CHAMPAGNE,
Président Société St. J.-B'

Ottawa, 15 Juillet 1862.

DEMANDE.

UN JEUNE MONSIER d'une éducation distinguée désire trouver une place ou dans un collége ou dans une famille. Le latin, le français, l'Italien, l'anglais, etc., lui sont familiers etc.

Ecrire ou s'adresser à ce bureau.

Ottawa, 3 juillet 1862.

Reconnaissance

COMPAGNIE d'ASSURANCE ROYALE.

MONSIEUR,—Je reconnais par les présentes avoir reçu un prompt paiement de la PERTE causée par le FEU à mes Batisses dans la Rue Willington pour le montant assuré dans la **Compagnie d'Assurance Royale**.

Votre etc.,
T. M. BLASDELL

H J. FRIEL, Ecr.,
Agent à Ottawa.
Ottawa, 9 Juillet 1862.

Compagnie d'Assurance Royale.

Reconnaissance.

Ottawa, 27 Juin 1862.

MONSIEUR,— C'est avec reconnaissance que j'accuse réception du paiement dû par la **Compagnie d'Assurance Royale** pour mon assurance à la dite compagnie sur la propriété m'apartenant dans la Rue York, Cité d'Ottawa, détruite le 13 de Juin.

RICHARD McCANN.

H. J. FRIEL, Ecr.,
Agent de l'Assurance Royale. Ottawa.

Bonnes Nouvelles

LES BATISSES D'OTTAWA.

$70 0,000 d'accorder

PAR

NOTRE LEGISLATURE,

Continuation des Travaux.

AU MAGASIN

D'Eugene Martineau

Ou l'on fera comme par le passe des hardes de toute description.

M. MARTINEAU Vient de recevo de

NOUVELLES ETOFFES

DE

PRINTEMPS et D'ETE,

Et il est prêt à fournir au public des hardes faites dans toutes les modes à des prix si réduits qu'on ne pourra visiter son Magasin sans acheter, soit un surtout, une veste ou un pantalon.

Venez voir mon établissement, et vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de CHEMISES, de HARDES FAITES, DRAP, VALISES, COLLETS, et une foule d'articles que je vendrai à

TRES BAS PRIX.

E. MARTINEAU.
Ottawa, 22 Mai 1862.

1862. 1862.

LIGNE DE LA MALLE

SUR LA

RIVIERE OTTAWA,

LES VAPEURS

"QUEEN VICTORIA"

—ET—

"PRINCE OF WALES."

LIGNE REGULIERE ET QUOTIDIENN

ENTRE

OTTAWA ET MONTREAL.

(Le Dimanche excepté.)

Font le trajet en Dix Heures.

Les nouveaux et magnifiques Vapeurs.
"QUEEN VICTORIA," Capt. A. BOWIE,
"PRINCE OF WALES" "H.W.SHEPHERD

LE Vapeur "QUEEN VICTORIA" laisse Ottawa tous les matins, (excepté le Dimanche) pour Montréal, à 6.30 A.M. TEMPS DU CHEMIN DE FER, se joignant à Grenvil au chemin de Fer de Carillon et Grenville et au Vapeur "PRINCE OF WALES" à Carillon, arrivant à Montréal à 4.30, P. M Retournant il arrivera à Ottawa à 6 P. M.

Le confort et l'économie de cette ligne ne peuvent être surpassés. Cette route est de plus pittoresque. et la plus recherchée par les touristes.

Les *excursionistes*, pourront obtenir des billets de retour d'Ottawa à Grenville, bons pour un jour, à moitié prix.

Les passagers allant aux célèbres sources de Caledonia pourront débarquer à l'Orignal ou des voitures seront prêtes à les conduire aux Sources.

PRIX :

D'Ottawa à Montréal 1ere classe.....$3.50
" " 2nd " 2.00

(REPAS EXTRA.)

Billets d'Excursion à Montréal et retour $6
Pour autres informations et pour ce que regarde les billets d'excussion s'adresser à l'agent M. JOHN MCGOWAN à l'office du quai.

R. W. SHEPHERD.
Directeur

Ottawa, 15 mai 1862.

AVIS.

MA femme OLESIME CHARTRAND ayant laissé mon lit, et ma demeure sans ma permission je ne serai responsable d'aucune dette qu'elle pourrait contracter en mon nom.

JOS. BELAIRE.

Ottawa 16 Juin 1862.

JEFFERSON DAVIS ABRAHAM LINCOLN.

FACE A FACE

ENTRE EUX L'ON A DISTINGUE

Le Drapeau Blanc

— DE —

L. J.-B. LAZURE,

De son Magasin de Hardes Faites.

DE LA RUE SUSSEX, VIS-A-VIS LA RUE CLARENCE,

Qui n'a souffert aucune injure

De la part des Canonieres de Toronto,

QUI SONT DEMEUREES SILENCIEUSES

Apres la perte de leur propre Drapeau.

L. J.-B. LAZURE

Vient de recevoir un Assortiment complet de

HARDES FAITES

QU'IL VENDRA A DES PRIX SI REDUITS

Que ses nouveaux Compétiteurs seront obligés de baisser pavillon.

L. J.-B. LAZURE.

Ottawa, 28 mai 1862.

NOUVEAU MAGASIN !

NOUVELLES MARCHANDISES.

Qui seront vendues a des

Prix qui conviendront a tout le monde.

MAISON GERMAIN, PORTE VOISINE

DU

Magasin de Chaussures de M. John Heeney,

RUE SUSSEX.

LES SOUSSIGNES ont l'honneur d'informer leurs amis et le Public en Général, qu'ils reçoivent maintenant dans leur nouveau magasin des

MARCHANDISES NOUVELLES

CONSISTANT EN

Marchandises Seches, Hardes faites,
Groceries, Vins,
Liqueurs, Provisions,
Vaisselle, &c., &c.

Ces articles sont de **Premiere Qualite**, qu'il vendront **a tres Bas Prix**, pour argent comptant **En Gros** et en **Detail**.

Ceux qui désirent acheter à BON MARCHE, feront bien de venir examiner ces effets, et juger par eux-mêmes.

CAMPBELL & DUFFY.

Ottawa, 28 mai 1862.

MANUFACTURE DE SAVON ET DE CHANDELLE D'OTTAWA,

Au Nord de la Rue Sussex.

ON trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très etendu de

SAVONS ET DE CHANDELLES

De la meilleure qualité.

CHARLES BROWN.

N. B.—On paiera, au comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHÉ, pour toutes espèces de suif et de graisse, s'adresser à l'établissement.

Ottawa, 4 juin 1862. 1m.

MUSIQUE ! MUSIQUE !

EN VENTE AU

Bureau du Courrier d'Ottawa

Les morceaux de Musique suivants:

La Mere Canadienne,

Chant Patriotique. Paroles de Em. Blain. Musique de A. Dessane,

Le Chant des Voyageurs

Paroles de O. Cremasie, Musique de A. Dessanes.

Le Chant des Voltigeurs

Paroles de L. H. Fréchette. Musiques de E. Gagnon.

A DES PRIX TRÈS MODERÉS.

William Paquette,

CHIMISTE ET PHARMACIEN.

(*Medical Hall.*)

Rue Rideau — Ottawa.

Tient toutes les medecines, et les Drogues les plus rares.

EN GROS et en DETAIL

Où on vend toutes espèces de

Peintures,
Huiles,
Mastic,
Vernis,
Bois de teintures,
Medecines Patentes.
Couleurs a teindre,
Esprit de Terebentine,
Brosses,
Camphine,
Fluid,
Instruments pour Chirugiens, et pour Dentistes,

De toute description et des plus modernes.

Parfumeries,
Peignes,
Savons,

Et de toutes espèces de

Graines de Jardin, etc., etc.

Enfin tout ce que l'on peut désirer avoir dans une pharmacie de premier ordre.

Ottawa, 22 mai 1862.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,

Québec, 13 mai 1862.

AVIS est par le présent donné qu'environ 40,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de ALLEYN, Comté de Pontiac, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le 11me jour de juin prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité, G. M. JUDYSON, Ecr., à Clarendon, dans le dit Comté.

(Signé,) ANDREW RUSSELL,
Assist. Commissaire.

CARON & CI.,

NOUVEAU

MAGASIN A BON MARCHE

COINS DES RUES

CUMBERLAND & CATHCART

OTTAWA.

OU l'on tient en tout temps les meilleures

GROCERIES

Et un choix de LIQUEURS.

Ottawa, 15 fév. '62.

AVIS.

UN Instituteur gradué de Diplôme enseignant le LATIN, le FRANÇAIS & l'ANGLAIS désirerait se placer dans une localité populeuse où ces différentes Branches d'éducation seraient requises.

Pour information adresses vos lettres franches de port à C. R. Z. Instituteur.

Mont Oscar, Comté de Vaudreuil.

Juin, 1862.

LE BATEAU A VAPEUR

BEAVER

CAPT. BEAUDRY

LE "BEAVER" a été réparé et est maintenant en très bon ordre. Il est prêt à tower CAGES et BERGES à des conditions libérales.

Pour autres informations s'adresser à BEAUDRY & BOYER, propriétaires à l'Hotel Champagne, ou à bord.

Ottawa, Juin 1862.

Grand Concours

CHEZ

McCOMB & FRERES.

GALERIE PHOTOGRAPHIQUE,

Rue Rideau, Ottowa.

LES SOUSSIGNES, flattés par l'appréciation juste et libérale de leur mérite comme **ARTISTES PHOTOGRAPHES**, mérite qui a été reconnu par l'affluence continuelle des personnes qui se sont assises à leur Galerie depuis son ouverture ; prennent la liberté d'informer les citoyens

D'OTTAWA ET DES ENVIRONS,

Que, pour mériter d'avantage leur approbation, ils ont introduit dernièrement dans leur art, des améliorations toutes nouvelles.

Comme ils se servent dans leur Galerie des meilleurs Cameras et substances chimiques, ils sont certains de satisfaire les plus difficiles, tant qu'à leur Portrait,

Aussi, ils ont toujours en main, un Assortiment Complet de Cadres et de Boîtes d'Union, de Morocco, de Perles et d'Or de toutes Grandeurs.

Le public est respectueusement invité à venir visiter et examiner leurs spécimens : sans nulle obligation de faire prendre leur Portrait. Portrait pris dans des loquets pour 25 cts.

L'entrée est la même que

VIENNA HOUSE,

Porte voisine du magasin de Cunningham, Barclay & Lindsay, RUE RIDEAU.

McCOMB & FRERES.

PRINTEMPS, 1862.

GARLAND, MUTCHMOR & CIE,

RECOIVENT MAINTENANT

UNE PARTIE DE LEUR IMPORTATION DU

PRINTEMPS

DE

MARCHANDISES SECHES

ET DE

MODES.

Leurs effets ayant été achetés avant la hausse des prix sur les marchés d'Angleterre, ils sont en état de les vendre à plus bas prix que partout ailleurs.

A BAS PRIX.

CALICOTS QUI NE CHANGENT PAS	5¼d	per verge.
COTONS DE FANTAISIE	7½	" "
(UNION TWEEDS)	2s. 0.	" "
COTONS BARRÉS	6d.	" "
ETOFFES POUR PANTALONS D'ÉTÉ	9d.	" "
MAGNIFIQUE CHALLI DE LAINES	7½	" "
" GUILLAUME	8d.	" "

Bas pour Dames, Patrons deRobes,&c., &c.

ARGENT COMPTANT.

GARLAND, MUTCHMOR & CIE.,

RUE RIDEAU, OTTAWA.

PRES DU PONT.

Ottawa 26 Mars 1862.

PIERRE DUFOUR

Manufacturier de Voitures

D'ETE ET D'HIVER.

Rue Rideau, Ottawa.

TIENT constamment en main un assortiment considérable de

VOITURES DE TOUTES SORTES

au GOUT TOUT NOUVEAU.

Toutes les commandes et réparations qu'on voudra bien lui confier seront faites avec promptitude, et aux prix les plus modérés.

M. Dufour a aussi des voitures de seconde main qu'il vendra à bon marché.

17 avril 1862.

DÉMÉNAGEMENT.

T. W. SHEPHERD.

ENCANTEUR, et Marchand à Commission, etc., a déménagé son magasin dans la maison en pierre de M. Wade, côté Sud de la Rue Rideau.

Ottawa, 17 avril 1862.

SITUATION DEMANDÉE.

Un jeune homme possédant toutes les qualités nécessaires pour le service d'un magasin (n'importe lequel) désire s'engager comme COMMIS. Il peut donner les meilleurs recommendations. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau du *Courrier d'Ottawa*.

J. SMITH,

BOUCHER & CHARCUTIER

A CHANGÉ d'état ; il a ouvert son marché Rue Sussex, porte voisine de la Boutique de M. N. Germain—où il vendra toutes espèces de viandes, des meilleures et des plus belles à des prix modérés.

M. Smith tiendra constament un venis tout ce que le marché peut offrir de mieux. Et il espère que ses nombreux pratiques et ses nombreux amis ne l'oublieront pas.

Ottawa, 8 mai 1862.

LOCATION DE MINES

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

QUÉBEC, 21 AVRIL 1862.

Les Changements suivants.

DANS LA

MANIERE DE DISPOSER

DES

LOCATIONS DE MINES,

ONT ÉTÉ AUTORISÉS par

Son Excellence

LE

GOUVERNEUR GENERAL

EN CONSEIL ;

QU'A l'avenir il sera perçu, à chaque vente de terres minérales, un droit égalien de 2½ pour cent sur tous les minéraux extraits, payable en espèces, sur la valeur du minéral préparé pour le marché à la mine, et que des lettres patentes seront émises pour telles terres lors du paiement des deniers d'achat, sans aucunes conditions additionnelles ; aussi que les lots dans les townships arpentés, qui présentent des indices de minéraux, seront vendus au même prix, par acre, que les terres adjacentes, sujets au droit régalien sus mentionné.

(Signé,) GEO. SHERWOOD

1er Mai 1862. Commissaire

LE MERITE EXTRAORDINAIRE

Doit appartenir

A CELUI QUI PLAIT A CHACUN

IL EN EST AINSI AVEC NOTRE MELANGE

Sans Rival de nos

CAFFES

De MOCHA, de JAVA et de la JAMAIQUE.

BROUGH, BUCHANAN & CIE.,

Rue Sussex.

Ottawa, 3 janv. 1862.

Compagnie d'Assurance Royale

DE

LIVERPOOL ET LONDRES.

Capital—£2,000,000 et un Grand Fonds de Réserve.

DÉPARTEMENT DU FEU.

CETTE COMPAGNIE continue à ASSURER les Bâtisses et toutres sortes de Propriétés contre les pertes ou dommages par le feu, à des conditions des plus libérales.

Toutes pertes justes promptement réglées, sans déduction ou escompte, et sans référer en Angleterre.

Le Grand Capital et la conduite judicieuse de cette Compagnie garantissent la plus parfaite sûreté aux assurés.

Il n'est rien chargé pour Police ou Transferts.

DÉPARTEMENT DE LA VIE.

Les avantages suivants, entre un grand nombre d'autres, sont offerts par cette compagnie aux personnes qui se proposent d'assurer leur vie :—

Parfaite sûreté pour l'accomplissement des engagements envers les porteurs de Polices.

Taux de Primes favorables.

Une grande réputation de prudence et de jugement, et la plus libérale considération de toute question liée aux intérêts des assurés.

Trente jours de grâce accordés pour le paiement des primes de renouvellement, et pas de retrait de police pour erreur non intentionnelle.

Polices échues pour non paiement de primes peuvent être renouvelées dans les trois mois en payant la prime, et une amende de dix chelins par cent, en produisant des preuves satisfaisantes du bon état de la santé de l'assuré.

Participation des profits par les assurés, se montant aux deux tiers du montant net.

Grands Bonus déclarés en 1855, se montan à £2 par cent par année sur la somme assurées faisant, sur les âges de vingt à quarante ans, 80 par cent sur la prime. La prochaine division des profits en 1860.

Etampes et Polices données gratuitement.

Tous les frais de Médecins payés par la Compagnie.

Référence Médicale—J. A. GRANT, M. D.
H. J. FRIEL, *Agent*

CHS. D. REYMOND.

HORLOGER ET BIJOUTIER.

REMERCIE avec beaucoup de gratitude ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il les informe respectueusement qu'il a TRANSPORTÉ son établissement de la Rue Sussex dans la Rue Clarence tout près de la Rue Dalhousie, troisième porte du Bureau du Dr. Dorion, où il espère recevoir le même patronage que par le passé.

M. Reymond réparera toutes les montres, horloges etc., qu'on voudra bien lui apporter à des prix modérés, et d'une manière satisfaisante.

Ottawa, 8 mai 1862.

HOTEL DU PEUPLE.

RUE DE L'EGLISE.

Basse-Ville Ottawa.

LE SOUSSIGNÉ prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public, qu'il a loué la maison si bien connue de

MICHEL BOYLE.

Qu'il vient de réparer et meubler à neuf.

On pourrait recevoir un certain nombre de pensionnaires soit au mois, soit à la journee, suivant le désir des appliquants.

Il y a de bonnes et spacieuses écuries, et remises attachées à son etablissement, ou il tient des chevaux qu'il louera à des prix raisonnables.

M. HILAIRE ST. JACQUES

Ottawa, 15 Mai 1862

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

Québec, 17 avril 1862.

AVIS est par le présent donné que les terres dans le Township de Radcliffe, dans le Comté de Renfrew, Haut-Canada seront offertes en vente le ou après le QUATORZE de MAI d'après la condition ordinaire pour *Argent comptant* en s'adressant à THOMAS P. FRENCH, Ecr., Agent du Département des Terres de la Couronne à Clontarf.

ANDREW RUSSELL,
Assitant Commissaires,

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE

PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Tronc, sera comme suit, savoir :

Troisième Classe,	25 cts. per 100 lbs
Secoude "	22½ " " "
Troisième "	17½ " " "

☞ Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Tronc, à Montréal.

JNO. R. WHITE,
Ottawa, 15 avril, 1861. *Secretaire.*

Hotel National,

RUE SUSSEX,

TENU PAR M. LAFONTAINE.

Ou on recoit des Pensionaires au mois et a la semaine.

TABLE ouverte à toute heure du jour. L'on trouve à ce restaurent en tout temps, huitres fraiches, et gibiers de toutes descriptions. Préparés dans un style à satisfaire le plus difficile.

LE COURRIER D'OTTAWA,

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES

CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

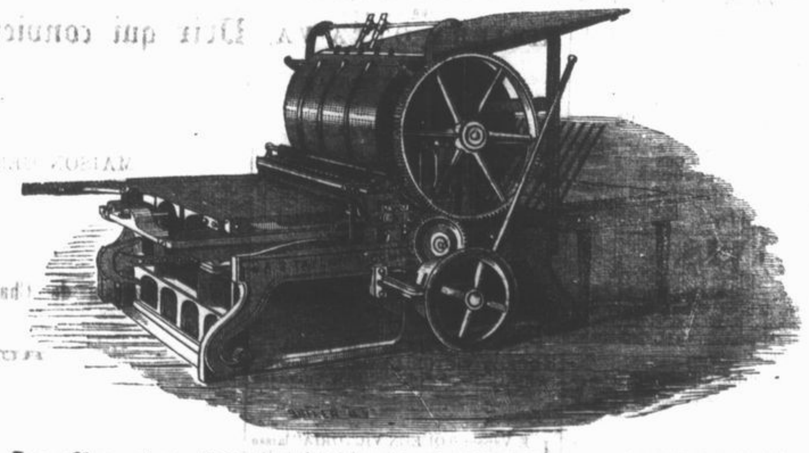

Le Courrier d'Ottawa parait le Jeudi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00, par année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa*.

RUE RIDEU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,

ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCES

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :

Six lignes et au dessous, première insertion	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion	75 "
Pour chaque insertion subséquente	20 "

Les annonces audessus de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.

Un DEMI-QUARRE (10 lignes) par an	$12.00
Un QUARRE (20 lignes)	$20.00
Pour chaque carré additionnel	$15.
Les NOTICES SPÉCIALES et NÉCROLOGIQUES paieront par ligne	10 "
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA*," sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Addresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de copies, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.

PASCHAL COMTE.

RUE SUSSEX OTTAWA.

TIENT

CONSTAMMENT EN MAIN UN ASSORTIMENT DE

MARCHANDISES SECHES,

HARDES FAITES,

EPICERIES,

LIQUEURS,

CHAUSSURES, ETC.

LE TOUT AU PRIX LES PLUS REDUITS.

!!! GRANDE ATTENTION !!!

DR LOUIS DE CHEVRY,

Chirurgien Dentiste.

Cabinet d'opération :

RUE SUSSEX,

A côté du magasin de M. Traversy, chez Madame DUPUIS.

LE DR. LOUIS DE CHEVRY fait la pose des Dents Artificielles dans le genre le plus nouveau et le plus durable, et avec l'imitation aussi parfaite de la nature que l'œil le plus habile ne peut en faire la différence.

Par le nouveau système du Dr. LOUIS DE CHEVRY, les Dents Artificielles servent à la matiscation des aliments, avec la même facilité et la même force que les dents naturelles et sans faire éprouver la moindre douleur. Les dents sont garanties incorruptibles et ne changent jamais de couleur. La pose des dents ainsi que toutes les opérations sont faites avec dextérité et sans aucune douleur. Les dents peuvent être posées en faisant ou sans faire l'extraction des racines.

Les meilleurs substances sont employées Tout travail est garanti.

PRIX TRES MODERES.

Consultations Gratuites.

DENTS { montées sur plaque en Or, montées sur do en Platine, montées sur do en Argent, montées sur do en Caoutchouc, sculptées dans l'Ivoire, sculptées dans l'Hippopotame. RATELIERS complets au moyen de ressorts en Or sans couvrir le palais et genre à succion couvrant le palais.

N. P.—Le Dr. LOUIS DE CHEVRY invite le Public à venir examiner son travail.

Ottawa, 3 Décembre 1861.

SALON DE PERFUMERIE

DU

CHEMIN DE FER.

MM. MILES ET EDDIX,

PERRUQUIERS ET BARBIERS.

ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert un nouveau salon en dessous de l'Hôtel Champagne ou ils seront heureux de satisfaire leurs pratiques.

Ces MM. peuvent barbifier suivant Part. Il ont à vendre dans leur établissement tous les articles de toilette, tels que Savons, Eau-de-Cologne, odeurs de toutes espèces,

DE PLUS

Des instruments de musique, tels qu'ACCORDEONS, VIOLONS, &c., &c.

Ce Salon est tenu sur le même pied que celui qui a le nom

Salon du Prince de Galles.

RUE RIDEAU.

M. MILES est donc le BARBIER DES PRINCES et le PRINCE DES BARBIERS.

E. MILES ET EDDIX.

Ottawa, 2 janvier 1862

THOMAS PATTERSON

Importateur et Marchand de

Groceries,

EN GROS ET EN DETAIL

No. 17

RUE RIDEAU, OTTAWA

On l'on trouve VINS, Eau-de-vie, Gin, Esprit de Vin, &c., Ainsi que Thés, Sucres, Tabacs, Epices, &c., &c., &c.

Ottawa, 23 janv. 1862.

SALON AMERICAIN.

Rue York.

TENUE PAR

R. R. HAMILTON.

PORTE VOISINE DE L'HÔTEL MATTHEWS.

Tient constament huitres fraiches, liqueur de toutes espèces, etc.

HOTEL

DE

DAN GOODE,

COIN DES RUES

RIDEAU ET ST. NICHOLAS

OTTAWA.

M. GOODE tient tout ce qu'ily a de mieux en fait de

Vins,
Bieres,
Port,
Cidre,
Gin,
Brandy,
Cigares,
Huitres,
Poissons,
Volailles,
Fruits, &c.

EN GROS ET EN DETAIL.

Ottawa, 13 fév. 1862.

DOMENICO CHISACHI

Chapelier de première classe

TIENT CONSTAMENT LES

PELLETER

LES PLUS RICHES ET LES PLUS FINES

Dans son Grand Etablissement de la Rue

PRINCESS

VIS-A-VIS L'HOTEL DE LA CITÉ,

KINGSTON.

Ottawa, 15 janv. '62.

THE

OTTAWA CITIZEN

OR JOURNAL SEMI-HEBDOMADAIRE ET HEBDOMADAIRE,

Est publié à l'établissement de la Presse à Vapeur.

Rue Rideau—Ottawa.

Le CITIZEN, semi-hebdomadaire, paraît tous les MARDIS et VENDREDIS, et est envoyé par la malle, ou par les courriers aux abonnés de la ville, à raison de TROIS PIASTRES par année payable d'avance ou QUATRE PIASTRES a crédit.

Le CITIZEN de la semaine

est publié tous les SAMEDIS matin—Prix : un piastre et demi ($1.50) par année ou $2.00 à crédit.

Le Courrier d'Ottawa.

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS FRANCO-CANADIENS DU CANADA CENTRAL.

Deuxieme Annee. Ottawa, (H.-C.) Jeudi matin, 24 Juillet 1862. No. XVII.

Cartes d'Affaires.

Mlle. S. Harrigan,

MODISTE

DE

PREMIERE CLASE.

Vient des

CHAPEAUX D'ÉTÉ,

HABILLEMENTS D'ENFANTS,

GARNITURES,

MANTEAUX, ETC. ETC

MAISON AUMOND, RUE SUSSEX,

Vis-à-vis la Rue York,

OTTAWA

Le Dr. Darion.

RUE CLARENCE

TOUT PRÈS DE LA

Rue Dalhousie.

A quelques pas du Marché,

OTTAWA.

RESTAURANT LAFONTAINE

ON trouve en arrière de ce Restaurant UNE CHAMBRE DE TOILETTE ou des BARBIERS de PREMIÈRE CLASSE sont toujours prêts à faire la barbe à tous ceux qui désirent se faire raser suivant l'art.

MM. FONTAINE invitent donc de nouveau le public à venir visiter leur établissement. Ils désirent avant tout prouver qu'ils sont capables de satisfaire les plus exigents.

Ottawa, 30 mai 1862.

J.-B. PARENT

Hotellier

RUE DE L'EGLISE

Près de la Cathédrale.

LE PROPRIÉTAIRE de cet établissement peut assurer au public que rien ne sera épargné pour soutenir la réputation déjà établie de sa maison, et la mettre sur un pied à pouvoir offrir tout le comfort désirable.

Il sollicite le patronage de ses compatriotes en particulier et du public en général.

Ottawa, 15 mai 1862.

HOTEL DE JONES,

RUE STATE

(*Pres de la Seymour House*)

OGDENSBURGH N. Y.

WILLIAM JONES,

Proprietaire.

☞Cette maison a été récemment rétablie dans le style moderne et est maintenant ouverte au public dont le patronage est respectueusement demandé.

Ottawa, 10 Juillet 1862.

PHOTOGRAPHIE!!

MLLE. LOCKWOOD.

RUE SPARKS

Dont le nom est bien connu comme Artiste dans l'art de l'**AMBROTYPE**, et de la **PHOTOGRAPHIE**. Continue ses ravaux comme par le passé.

Ses ouvrages seront exécutés à la satisfaction générale et dans les derniers goûts. Ambrotypes sur **VERRE**, sur **PAPIER** et sur **TOILE**, toute grandeur, depuis la grandeur naturelle jusqu'à un portrait pour épingliette ou bague. Photographie de toute grandeur, pour Albums et autres.

PRIX TRES MODERES

Ottawa, 12 Juin 1862.

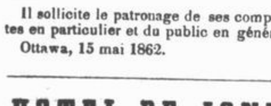

Chemin de Fer d'Ottawa et de

PRESCOTT.

Reduction de Prix.

Depuis le 1er de Mai le prix de passage par les chemins de fer d'Ottawa, Prescott, et le Grand Trone est réduit aux TAUX n'ÉTÉ comme suit:

D'Ottawa à Québec,—	1ère	Classe..	$7.
" à "	2nd	" ..	4.
" à Montréal,	1ère	" ..	4.
" à "	2nd	" ..	2.

JNO. R. WHITE,
Secrétaire.

Ottawa 8 Mai 1862.

Poesie.

CHANT DE VOYAGEUR CANADIEN.

Imité de l'Anglais de T. MOORE.

La cloche tinte au vieux clocher,
Et l'aviron suit la voix du nocher.
Sur le rivage il se fait tard.
Chantons, chantons l'air du départ;
Nagez, rameurs, car l'onde fuit,
Le rapide est proche et le jour finit.

Pourquoi donner la voile au vent?
Pas un zéphir ne ride le courant;
Quand du bord les vents souffleront,
Vous dormirez sur l'aviron.
Nagez, rameurs, car l'onde fuit,
Le rapide est proche et le jour finit.

Fier Ottawa, les feux du soir
Nous guideront sur ton mirage noir?
Patronne de ses verts îlots,
Ste. Anne, aide-nous sur les flots!
Soufflez, zéphirs, car l'onde fuit,
Le rapide est proche et le jour finit.

F. R. A.

Litterature.

Feuilleton du Courrier d'Ottawa.

(*Pour le Courrier d'Ottawa.*)

SUBSTITUTION.

Une époque mémorable de l'histoire du Canada, c'est-à-dire, vers l'année 1810, vivait un riche propriétaire nommé Maurice Hubert Lafarge.

Sur un magnifique côteau, à peu de distance d'un florissant village dont les maisonnettes blanches et alignées se mirent dans les eaux du beau St. Laurent, apparaissait aux yeux du navigateur une bâtisse splendide, mais qui échappait bien vite à ses regards, cependant elle mérite d'être visitée en détail pour sa rare élégance.

Le corps du logis, à deux étages, avait pour ornement une couche de chaux, teintée d'ocre. Les hautes fenêtres, à petites vitres carrées, et deux perrons à balustrades de pierre, donnaient à la façade un caractère de noblesse, en même temps que de simplicité; le parterre constellé de fleurs robustes et violentes de ton, comme les roses blanches et rouges, les marguerites, les œillets, étalait son gazon dru et vert, rafraichi chaque nuit par un long ruisseau bordé de cresson et de roseaux à la tige flexible.

Derrière la maison principale qu'on peut appeler maison de campagne, montaient les grands arbres d'un parc immense, et derrière ce parc on eut pu distinguer la ferme séparée par les cent arpents de terre que cultivait le fermier du propriétaire.

Du parc à cette ferme le chemin était ravissant sous les pommiers et les vieux érables aux branches touffues. On eut dit un tapis de verdure à bandes brunes. Ces bandes parfaitement égales, c'était la double ornière tracée dans l'herbe par le passage des voitures charroyant les grains après la moisson.

Soit que l'habitant voulût se distraire au spectacle des travaux champêtres et admirer les lourds chevaux à l'œil sournois dans l'ombre des écuries, les brebis dans l'immense hangard, soit qu'il préférât la promenade des bois et des allées moussues, il n'avait qu'à pousser la porte de communication qui ouvrait sur la cour de la ferme, ou à traverser le chemin qui séparait la maison du taillis; mais de quelque côté que l'œil consentit à se poser, il ne trouvait que calme, sollitude, douce verdure, immense étendue de la nappe du ciel, douce perspective de la plaine bigarrée; puis ajoutez à cela le bruit régulier et continuel des roues des bateaux à vapeur, ou bien les doux et joyeux refrains des *voyageurs* dont la voix sonore répétait quelquefois les chansons du pays.

C'était là qu'habitait, pendant l'été, M. Lafarge, connu et estimé dans les environs par ses habitudes hospitalières. Chaque soir sa maison était ouverte à ses voisins et à ses nombreux amis qu'attiraient, suivant leur âge, les douceurs d'une tranquille partie de cartes, ou l'espoir de gagner les bonnes grâces de la charmante Gertrude, à peine âgée de dix-sept ans, au moment où ce récit commence, et la seule enfant, et par conséquent l'unique héritière de la famille.

Cependant la jeune fille, qui s'était adonnée de bonne heure à la lecture des romans, avait déjà engagé son cœur à un pauvre enseigne, alors en congé dans le voisinage, qui lui rendait son amour avec la même ardeur. Il est à peine nécessaire d'ajouter que les parents de la jeune héritière s'opposait à cette alliance, et que, quelque part qu'ils rencontrassent l'infortuné soupirant, ils le taitaient à peu près avec la même bonne grâce qu'en mettent grand nombre de personnes à recevoir leur collecteur de taxes. Toutefois, nos amants entretenaient une correspondance suivie et se rencontraient secrètement sous l'ombre épaisse des sapins, ou bien chez une tante de la jeune fille. Dans ces circonstances, ils se juraient mutuellement un amour éternel, et, accusant le sort d'une injuste rigueur, ils formaient mille projet pour le combattre. Enfin, ils en arrivèrent à conclure que, puisque de cruels parents s'opposaient à leur mariage, il fallait qu'ils l'accomplissent secrètement. Ce fut l'enseigne qui émit un beau jour cette proposition, et il eut la joie de la voir favorablement acceuillie.

L'approche de l'hiver mit un terme aux entrevues, mais la correspondance n'en devint que plus active. Dans chacune de ses lettres, Hector de Lorme conjurait sa bien-aimée de hâter le moment de leur bonheur. "Nous disparaitrons, disait-il, pendant quelque temps, puis nous reviendrons un jour nous jeter aux pieds de vos parents qui, touchés de notre héroïque constance, ne nous refuseront pas leur pardon." Gertrude céda enfin à des instances de plus en plus vives. On convint qu'au jour désigné, elle prendrait un prétexte poar ne pas paraître au souper, et qu'elle se retirerait de bonne heure dans sa chambre, où les préparatifs seraient déjà faits par la femme de chambre qu'on avait mise dans le secret. L'une et l'autre sortiraient ensuite par une porte de derrière près de laquelle se trouverait un traineau qui les conduirait chez le ministre anglicain du village de X***, à environ quinze milles de la résidence de M. Lafarge, et là, la jeune fille serait attendue par son amant ainsi que par le ministre qui devait les unir.

Toutes les dispositions ayant été prises, Gertrude écrivit à ses parents une longue lettre de tendresses et d'excuses. Elle s'était plainte tout le long du jour d'un violent mal de tête que son excitation ne rendait que trop réel. La tendre sollicitude de son père et sa mère ne fit qu'augmenter sa douleur physique et morale; elle les quitta néanmoins, après s'être assise quelques moments au repas de famille où son trouble et son agitation croissante l'avaient empêchée de prendre part, et reçut, comme de coutume, leur bénédiction. Ce ne fut point sans peine qu'elle retint alors ses sanglots et gagnant sa chambre à la hâte, elle se jeta dans un fauteuil et donna un libre cours à sa douleur. Toutefois sa femme de chambre fit tous ses efforts pour la consoler et finit par y réussir.

La neige tombait, cette nuit là, en épais tourbillons, le vent faisait entendre au dehors des mugissements plaintifs, et le bruit des fenêtres ébranlées portait la terreur dans l'âme des deux jeunes femmes. Cependant, dès que le silence de la maison les eut averties que chacun était allé se livrer au repos, elles s'enveloppèrent l'une et l'autre dans de larges pelisses, et chargées du léger bagage, elles descendirent à la porte de derrière, où elles trouvèrent un traineau qui les attendait. Après qu'elles y furent entrées les chevaux s'éloignèrent à toute vitesse.

Nous les laisserons maintenant poursuivre leur voyage, pour nous occuper d'Hector.

La journée avait été par lui activement employée. Le matin il avait été prendre avec le ministre de X*** les arrangements nécessaires pour la cérémonie. De là, il s'était mis en quête de témoins. La première personne à laquelle il s'adressa était un vieil officier en retraite qui consentit volontiers à ce qu'on voulait de lui, une telle aventure, disait-il, lui rappelant agréablement les jours heureux de sa jeunesse. Il trouva deux autres témoins dans la personne du médecin du village et d'un de ses amis intimes qui venait de s'engager dans le même régiment que lui.

Ces derniers promirent à l'amant heureux de le servir en tant qu'il dépendrait d'eux, et Hector rempli de joie s'en retourna chez lui pour s'occuper des derniers préparatifs. Puis, chargeant un domestique fidèle de la conduite du traineau qu'il envoyait à sa fiancée, il en prit un pour lui-même et se dirigea vers X***.

Cependant, à peine était-il parti, que la tempête commença avec violence. L'horizon tout entier était couvert d'un épais nauge jaune d'où tombaient d'énormes avalanches de neige; bientôt toute trace de la ronte disparut, et il devint impossible de gouverner le traineau au milieu de ce bouleversement de la nature. Le cheval s'en allait au hasard, tantôt escaladant des montagnes de neige, tantôt se laissant tomber dans les ravins. Chaque instant aggravait le danger que courrait le jeune officier, qui ne tarda pas à se convaincre qu'il n'était même plus dans la direction de X***.

Enfin après deux heures de lutte contre la tempête, au moment où le cheval épuisé de fatigue, semblait près à se laisser tomber pour ne plus se relever, une ligne noire devint visible à l'horizon, et, au bout d'un instant, Hector se trouva sur la lisière d'un bois, qu'il crut être celui qui devait le conduire au but de son voyage. Les branches des arbres se trouvaient là si étroitement entrelacées que la neige n'avait pu pénétrer au travers et que la route était facile à suivre.

Le jeune homme reprit courage, et le pauvre animal, qui sentit que le terrain s'était affermi sous ses pieds, sembla reprendre une partie de sa première ardeur.

Cependant au sortir du bois, il devint évident pour Hector qu'il s'était de plus en plus égaré. La tempête avait cessé et la lune sortant du milieu des nuages éclairait la campagne converte de neige; au milieu de la plaine s'élevaient quatre ou cinq maisons près desquelles Hector fit avancer son traineau; ayant frappé assez longtemps à une porte, sans recevoir de réponse, il vit s'ouvrir tout à coup un petit guichet pratiqué dans le volet de la fenêtre; un vieillard à chevelure blanche y apparut et demanda ce qu'on désirait.

—Je voudrais savoir, dit le jeune officier, si je suis encore loin de X***?

—X***! vous en êtes encore à vingt milles.

—Pourriez-vous me procurer un cheval pour continuer ma route? demanda Hector, qui éprouvait tout à coup le sentiment d'un homme condamné à mort.

Son impatience était intolérable, et les minutes lui semblaient des journées, et il allait encore frapper à coups redoublés, quand le vieillard tourna le coin de la maison conduisant un cheval par la bride qui eut bientôt remplacé celui de Hector, et ils partirent.

Lorsqu'ils arrivèrent à X***, les rayons du soleil levant rougissaient déjà les collines de l'Est, et les coqs du village commençaient déjà s'éveiller. La porte de la chapelle anglicane etait fermée; Hector se rendit en toute hâte à la demeure du ministre.

Qu'allait-il apprendre des événements de la nuit?

Mais sachons d'abord ce qui se passait à la demeure de M. Lafarge.

Ce dernier et sa dame s'étant levés de bonne heure, ainsi qu'ils en avaient l'habitude, descendirent dans la salle à manger. Comme on commençait à servir le thé, ils envoyèrent demander des nouvelles de Gertrude, qui n'était pas encore descendue. La servante vint donner pour réponse que sa jeune maîtresse avait passé une mauvaise nuit, mais qu'elle se sentait mieux depuis le matin, et qu'elle allait venir déjeuner.

En effet, quelques moments après Gertrude entra et alla embrasser ses parents.

—Comment vous trouvez-vous? ma pauvre petite, demanda M. Lafarge.

—Un peu mieux, dit la jeune fille, j'espère être bientôt tout à fait remise.

La journée se passa assez bien, mais vers le soir, Gertrude devint de plus en plus souffrante. Le médecin fut appelé de la ville voisine, et trouva à sa malade une fièvre ardente, qui la mit pendant quatorze jours aux portes du tombeau.

Rien n'avait transpiré de sa fuite nocturne. La femme de chambre, dans son propre intérêt garda un silence prudent; les autres complices qu'ils fussent ivres ou à jeun, se défendirent de même de toute parole suspecte, tant ils craignaient la colère de Mr. Lafarge. Gertrude cependant, durant son délire, avait parlé si constamment du jeune enseigne que sa bonne mère ne douta plus que l'amour ne fût la seule cause du mal de sa fille. Elle et son mari consultèrent à ce sujet quelques uns de leurs amis, qui décidèrent d'un commun accord qu'il fallait marier les deux amants.

(*A continuer.*)

J. N. ROUSSEL.

St. André Avellin,
Comté d'Ottawa, juillet 1862.

(*Pour le Courrier d'Ottawa.*)

CORRESPONDANCE AMERICAINE.

Les querelles dans le Camp republicain.

Les querelles qui existent parmi les diverses factions du parti républicain produisent en ce moment un effet très malheureux sur les destinés des Etats-Unis. Le parti maintenant au pouvoir devrait en tout temps être harmonieux, mais plus particulièrement dans la crise actuelle qui menace la ruine de l'Union. Mais le mal qui a assisté à la naissance de l'organisation républicaine ne pouvait pas toujours être confirmé, il fallait tôt ou tard qu'il se manifeste, et aujourd'hui il vient de se développer au grand jour par toutes espèces de maladies politiques. Parceque son organisation d'abord n'a été qu'un mélange mal assorti de tous les rebuts du vieux parti whig, des abolitionistes garrisoniens, des know-nothings de Massachusettes, de républicains rouges de '48, de tous ces lecteurs hypocrites et ambulants; enfin c'est un rapiécetage de tous ceux qui voulaient mettre en commun leur *conscience* et leurs intérêts pour le succès d'un nouveau parti qui serait en opposition au parti démocrate, c'était leur seul point de ralliement.

Cependant cette agglomération n'a jamais eu l'honneur d'arriver à l'homogenéité de l'hoche-pot, car elle n'est pas, proprement parlant un parti, c'est un amas de coureurs d'aventures. L'amour des emplois, la soif du gain et des dépouilles gouvernementales ont motivé leur union afin d'être victorieux, et la victoire aujourd'hui cause la division dans leurs rangs.

D'ailleurs, ce parti, ou plutôt cette agrégation n'a jamais été faite pour les temps d'épreuves et de troubles; car n'ayant point de principe, d'énergie et d'unité d'action, elle ne pouvait se mettre au niveau des circonstances et vaincre les difficultés qui devaient plus tard se présenter. Enfin pour tout dire en peu de mots, " l'organisation du parti républicain n'a été qu'une habile fourberie que le hasard du temp a favorisé, et que l'irréflexion et les préjugés du peuple ont fait monter au pouvoir des hommes qui s'étaient épuisés en vain pendant les années durant qu'ils combattaient dans les rangs constitutionels pour obtenir *ces mêmes positions profitables* qu'ils occupent maintenant.

Le parti démocrate avait prédit que ce résultat serait certainement inévitable, Mais le peuple fermait les yeux pour ne point voir l'abîme qui se creusait sous ses pieds, et ne voulait point croire qu'il était si près de sa chûte. Aujourd'hui il est revenu de ses erreurs et touche du doigt les vérités que la démocratie a voulues lui enseigner. Il est pleinement convaincu que ce parti est fondé sur un principe corrompu celui d'"agrandissement personnel," il sait maintenant qu'il " prêche, des doctrines révolutionnaires, qu'il est en opposition à la constitution, qu'il ne respecte pas les lois établies, enfin que toute sa, politique n'a qu'un but, celui d'opposer le parti démocrate." Il n'est donc pas étonnant que, le peuple, après avoir compris les faiblesses, la corruption, les vices, les défauts et les motifs du parti républicain, veuille aujourd'hui l'écraser et le briser en mille fragments. Ce parti de son côté est convaincu que ses jours sont comptés, que son règne est fini, et c'est pour cela que l'aile abolitionistes veut dissoudre compagnie et monter boutique à son propre compte,

Sumner attaque le Président et s'efforce d'exciter une révolution dans le Nord. John P. Hale ne craint pas de créer du trouble dans les rangs de cette faction, en déclarant qu'il ne veut plus dorénavant violer la constitution. Collamar, Sherman, Harris et Cowan proclament ouvertement que leurs confrères radicaux ne tiennent plus au programme politique qu'ils avaient fait en commun, mais qu'au contraire ces derniers veulent le fouler aux pieds, le méprisent et même crachent dessus, et en conséquence ils ne veulent plus rien avoir à faire avec eux. Il n'y a pas une demi douzaine de membres du Congrès qui s'accordent entre eux sur un même point. Chacun veut que ses intérêts prévaillent ou que sa croyance politique serve de regle à la législation du pays. On ne doit donc pas être surpris de voir de tous côtés surgir ces accusations sans nombre, ces animosités personnelles et ces haines amères qui règnent entre eux, décourageant, le peuple, ruinent le pays, affaiblissent le gouvernement et favorisent la rebellion du Sud. On a vu des membres républicains accuser leurs collegues et l'administratiou d'être un *tas de gueux*, d'autres ne point rougir de jeter à la face de leurs confrères qui veulent se séparer d'eux tontes les épithèles les plus grossières qu'on puisse trouver dans le vocabulaire anglais; et d'après un certain nombre d'entre eux on dirait que l'ivrognerie habituelle s'est emparée de tous leurs collaborateurs d'autre fois mais qui sont devenus aujourd'hui réfractaires et qui forment pourtant la respectabilité du parti républicain.

Ce spectacle ne se donne pas seulement dans l'enceinte du Capitol, mais il est répété ailleurs, et ses effets funestes se propagent et se font sentir partout le pays. Les divisions dans les rangs républicains annoncent la chute prochaine de leur parti. Les chefs de ce parti bâtard que l'amour du gain a formé, voyant la mort ignominieuse qui l'attend, ont résolu de l'abondonner avant de tomber avec lui, et cherchent en à former un autre nom. Le fardeau des bévues et des fautes de tous genres qu'ils ont commises dans le gouvernement fédéral et dans les Etats de l'Union par leur honteux système de pillage, de fraude et de péculat est devenu trop lourd, et le pauvre mot "républicain" ne peut plus le supporter. Comme Lucifer qui veut prêcher la parole sainte, ils cherchent des faux fuyants pour se sauver du vaisseau politique que leur maladresse à conduit sur les rochers, et veulent jeter la responsabilité de son naufrage sur des causes inconnues. Ils croient qu'en changeant de nom, ils peuvent encore tenir la main dans le trésor public; car ils s'imaginent qu'un tel changement leur accordera le succès d'un autre règne présidentiel.

Réellement, la situation du parti républicain fait pitié, et c'est même terrible à la comtempler. Si ce parti, n'était pas en possession du gouvernement, je me moquerais bien de ses troubles, de sa maladie, de son agonie, mais ses divisions dans le temps présents sont autant de malédictions pour le pays. Son incapacité à conduire à bonne fin la guerre que son fanatisme a engendré prouve qu'il est d'abord indique de la confiance du peuple, et qu'il ne mérite pas ensuite le respect des puissance étrangères.

Faible et vacillant, il n'a point de but fixe; aujourd'hui il adopte une mesure pour plaire à une certaine aile de son parti, et demain il la revoque pour satisfaire une autre. Il est entièrement dépourvu de tout principe, de sincérité, de persévérance ou d'habilité, excepté pourtant dans ce qui regarde la manière de piller en gros le trésor public et les intrigues qui puissent accorder politiquement à ses partisans des avantages et des succès personels.

Cependant il serait injuste de ne pas accorder au parti républicain abolitioniste le mérite d'avoir emporté d'emblée et d'avoir adopté sans opposition et sans obstacle parmi eux le *magnifique plan du célèbre philanthrope* Sumner, qui permet aux messieurs nègres de Hayti et de la Libérie de venir s'instaler dans la métropole des Etats-Unis, afin d'offrir à nos " dames" du Détroit et a toute la haute aristocratie américaine le privilège de s'associer avec le spirituel, aimable et durant M. Jupiter Sumbo et son agréable, façonnée et élégante dame Vénus Jumbo.

C'est la seule mesure marquante que le parti républicain a adoptée depuis l'élection de M. Lincoln, l'ascendance des abolitionistes au Cangrès et la grande rébellion du Sud. Otez au parti républicain la mesure de Sumner qu'il a adoptée et la taxe générale qu'il a posée pour défrayer les dépenses énormes de la guerre civile, il ne reste absolument rien. C'est un vide complet; mais s'il a failli dans sa législation, on ne peut pas l'accuser d'avoir manqué de succès dans tout ce qui regarde surtout le péculat la fraude et le pillage, car au dire même d'un de ses membres le plus chaleureux, on a plus violé depuis les seize mois que M. Lincoln a pris les rènes du gouvernement que sous toute l'administration de M. Buchanan y compris même les magnifiques larcins du grand voleur Floyd.

E. N. L.

Detroit Mich. le 11 de Juillet 1862.

Depuis les récents désastres qui ont fondu sur l'armée du Potomac, le président Lincoln, le général Mc-Clellan, et M. Stanton, secrétaire de la guerre, sont le point de mire des censures les plus malveillantes. Les accusations les plus graves ont été portées contre eux dans le sénat des Etats-Unis par M. Chandler, du Michigan, pendant une discussion qui s'est élevée sur la demande d'une enquête. Voici, d'après un journal, les paroles prononcées par M. Chandler:

" Le sénateur représentant la Pensylvanie a besoin de savoir où est l'armée et qui l'a placée là. L'armée du Potomac, quand elle se mit en marche sur Manassas, comptait 230,000 hommes, et l'ennemi moins de 30,000. Elle marcha sur Manassas et y trouva 32 canons de bois et 1,100 chevaux morts. Cette armée aurait pu marcher sur Richmond en 30 jours et, sans perdre mille hommes, et rien n'empêchait qu'elle marchât, vers Charleston ou la Nouvelle-Orléans. Mais le sénateur représentant la Pensylvanie, a besoin de savoir qui a placé l'armée où elle est. La presse, les politiqueurs, et les traîtres du pays déclarent que c'est E. M. Stanton qui l'a placée là; mais Stanton n'avait rien à faire avec le placement de l'armée dans les marais du Chickahominy. C'est un crime odieux qui vandra au coupable l'animadversion éternelle de la postérité. Le pays demande un sacrifice pour ce crime, et la presse du pays demande le sacrifice d'un simple secrétaire, Stanton, le secrétaire devant obéir aux ordres du Président! Si la résolution que je présente est agréée, dit M. Chandler, elle-mènera à la découverte du vrai coupable. Il n'y a que deux personnes qui puissent avoir commis cette faute.

" La grande faute consiste à avoir sacrifié et divisé cette grande armée du Potomac, et cette faute, c'est Abraham Lincoln ou Georges B. McClellan qui l'a commise. Il est inutile d'en chercher un troisième. Dans mon jugement, le coupable devrait non-seulement être démis de sa charge mais encore être soumis aux pénalités imposées par la loi. La nation a été déshonorée par cette division de l'armée du Potomac, et E. M. Stanton s'y est toujours opposé. Si cette grande armée avait été commandée par l'archi-traître Jefferson Davis, il n'y a pas un mouvement stratégique qu'il n'eut fait faire depuis le 1er décembre. Je demande à la presse et aux traîtres du pays de cesser de dénoncer un simple Secrétaire et de dénoncer Abraham Lincoln ou Georges B. McClellan qui a conduit l'armée dans les marais de la Chickahominy, où les soldats ont péri comme des troupeaux et où l'aile gauche a été laissée pour soutenir un combat barbare, pendant qu'un renfort de 20,000 hommes envoyé de la droite et du centre aurait taillé en pièces les rebelles ou les aurait refoulés jusque dans Richmond."

—Les élections qui doivent se faire cet automne complètent le nombre des Conseillers élus par le peuple, en vertu de la loi passée en 1858, qui rend le Conseil Législatif électif. Les six dernières divisions, pour le Bas-Canada, qui ont des membres à élire sont:

De Lorimier.—Comprenant les comtés de Saint-Jean et de Napierville; Saint Jean-Chrysostôme et Rulsultown, dans le comté de Châteauguey; Hemmingford, dans le comté de Huntingdon.

De La Durantaye.—Comprenant le reste du comté de l'Islet, qui n'est pas compris dans la division Grandville, les comtés de Montmagny et de Bellechasse et les paroisses de Saint-Joseph, Saint-Henri et de notre-Dame-de-la-Victoire, dans le comté de Lévis.

—Chaouinigane.—Comprenant les comtés de Champlain et de Saint-Maurice; la ville des Trois-Rivières les paroisses de la Rivière-du-Loup de Saint-Léon, de Saint-Paulin, et le township de Hunterstown et son augmentation dans le comté de Maskinongé.

De Lanaudière.—Comprenant le reste du comté de Maskinongé, les comté de Berthier et de Joliette, moins le township de Kildare et son augmentation, et moins aussi le township de Cathcart.

Victoria.—Comprenant le reste de la cité de Montréal, qui n'est pas compris dans la division Alma et Rigaud la paroisse non comprise.

Kénébec.—Comprenant le reste des comtés de Lotbinière, Mégantic et d'Arthabaska.

—La compagnie du télégraphe de Montréal doit étendre sa ligne à Pembroke afin d'avoir une communication avec Renfrew, Arnfriou, Pakendam et le Portage du Fort:

—M. le Consul-général de France, le Baron Gauldrée Boileau a visité le cinq du courant, les mines de cuivre d'Acton. Ce monsieur a paru enchanté de la richesse du minerai que l'on exploite dans cet endroit.

—Le Prince de Joinville, accompagné de ses neveux le comte de Paris et le duc de Chartres qui avaient pris du service dans l'armée américaine, l'année dernière, se sont embarqués mercredi à Boston pour retourner en Europe. Avant de partir, ils sont allés rendre visite à Madame Mc-Clellan, Dimanche dernier On ne sait pas encore la cause du départ des Princes français.

Il y a quelque tems, un soldat déserteur du 16e régt., s'échappa à Rouse's Point où il s'enrôla dans l'armée fédérale. Un jour qu'il s'était aventuré au delà des lignes pour cueillir des fraises, il fut empoigné et amené à Montréal sous un nouvel uniforme qu'il n'avait malheureusement pas reçu de Sa Majesté Britannique. Il sera traduit devant la cour martiale.

Nouvelles des Etats-Unis.

Nos dépêches des Etats-Unis ne contiennent aucune annonce de nouveaux combats devant Richmond En échange, tout l'intérêt est maintenant concentré vers le Sud-ouest. Chaque jour révèle que le mouvement qui se manifeste dans le Tennessee et le Kentucky, prend des proportions telles que les fédéraux auront grande peine, non pas à pousser leurs conquêtes plus loin, mais à se maintenir sur le terrain déjà conquis.

Les confédérés obtiennent, en effet, dans cette partie du pays, des succès signalés.

L'anxiété est grande à Nashville, bien qu'on y envoie tous les renforts disponibles. Une foule de citoyens partent pour le le Nord, tandis que les séparatistes expriment tont haut l'espérance de voir arriver les gens du Sud. Les unionistes ont disposé des batteries sur la capitole et les endroits élévés, résolus à bombarder la ville si les confédérés s'en emparent. Ceux-ci, assure-t-on, ne sont plus qu'à quinze milles.

Dans une de ses dernières séances, le Sénat a voté par 23 voix contre 17 l'admission dans l'Union, comme Etat distinct de la Virginie occidentale. Ayant le vote definitif, l'assemblée avait adopté deux amendements portant que tout esclave né dans le nouvel Etat après le 4 juillet 1863 serait libéré, et que tout esclave qui sera âgé de moins de dix ans au 4 juillet 1863 devra aussi être libéré; ceux qui auront atteint à cette date l'âge de vingt-un ans, seront libérés à vingt-cinq.

☞ Toute communication que l'on nous fera parvenir par la poste, non affranchie, sera refusée.

Nos abonnés voudront bien se rappeler qu'il faut se soumettre à nos conditions d'abonnement—qui sont ☞ PAYABLES D'AVANCE. ☜

Ceux qui nous doivent pour un semestre ou deux, doivent comprendre qu'il serait enfin temps qu'ils se rendissent à nos justes demandes.

☞ Le Bureau du *Courrier* se trouve maintenant Rue Clarence près de la Rue Dalhousie, à la résidence du Rédacteur. Les personnes qui désirent annoncer, ou transiger quelques affaires quelconques sont priés de s'adresser directement au Propriétaire-Rédacteur.

☞ *Nous prions instamment ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement, de bien vouloir le faire sous le plus court délai.*

Le Courrier d'Ottawa

J. E. Dorion, Redacteur.

Ottawa. 24 Juillet 1862.

DERNIER AVIS.

Nous avons adressé des comptes à un grand nombre de souscripteurs, il y a déjà quelque temps. Nous sommes à en attendre des réponses. Si elles ne nous parviennent pas prochainement, nous serons dans l'obligation d'agir en conséquence.

AVIS AUX RETARDATAIRES.

Loi concernant les Journaux.

1° Tout souscripteur qui ne donne pas ordre formel de discontinuer l'envoi d'un journal, est censé continuer son abonnement.

2° Tout souscripteur qui ne transmet pas les arrérages qu'il doit, au moment ou il envoie son ordre de discontinuation, est exposé à recevoir son journal et à payer tous les numéros transmis, jusqu'au payement de tels arrérages.

3° Tout souscripteur refusant de prendre son journal au bureau de poste, où il lui est adressé, est responsable de l'abonnement, jusqu'au payement des arrérages et ordre de renvoi; renvoyer le journal, ou refuser de le prendre au bureau de poste n'est pas l'avis que la loi requiert

4° Tout souscripteur qui change de localité, sans en donner avis au propriétaire d'un journal et qui est cause que le journal lui est adressé au bureau de poste, de sa ci-devant résidence. est tenu responsable de l'envoi du dit journal.

Nos affaires gouvernementales à l'heure qu'il est sont loin d'être des plus "émouventes," quoiqu'elles intéressent jusqu'à un certain point tous ceux qui demandent une réduction sur le nombre de nos officiers publics et des émoluments de ceux qui ont fait fortune sous l'ancienne administration. Le gouvernement actuel veut avoir à son service que ce qui lui faut de serviteurs, car sans cet économie, il obère à ces finances et craint de se laisser aller rapidement vers l'abîme.

Par exemple, dit un de nos confères de St. Hyacinthe pour indiquer de suite l'une des plaies de notre organisation politique, qu'il est de notre devoir d'examiner, nous croyons sincèrement qu'il faut de toute nécessité élaguer du corps des fonctionnaires ministériels, tant en dedans qu'en dehors des bureaux départementaux, ceux d'entr'eux que la corruption et la malhonnêteté ont touché, ou dont l'incapacité et l'inutilité sont reconnues.

Depuis cinq ans le patronage s'est exercé sur une si vaste échelle qu'une véritable fourmillière d'employés surnuméraires, sans autre qualification, dans la majorité des cas, que le besoin de conclier et d'attacher à l'ancien cabinet les *loose-fishs* des bas-fonds de notre politique, sans autres titres, bien souvent que des services d'une honnêteté fort contestable, rendus, sans autre recommandations presque toujours que les menaces ou les sollicitations impératives de la partisannerie intéressée, s'est implantée graduellement dans toutes les régions du corps administratif. Pour satisfaire les exigences pressantes des créatures, le parti conservateur, par ses chefs bien entendus, n'a reculé devant rien, décence, moralité, expédience, nécessité, économie, tout cela a été mis de côté sans honte, sans vergogne; pour éloigner le plus possible une chute inévitable, pour pourvoir plus immédiatement à ses besoins temporaires—lors des élections notamment—M. Cartier et ses collègues ont encombré les offices publics. Il est tel bureau, qui, en 1857, contenait 11 employés, plus que suffisants pour la besogne, en compte aujourd'hui au-delà de 30. Un directeur de poste n'avait à ses ordres, il y a deux ans à peine dne 26 28 subalternes, aujourd'hui, et cela depuis l'élection d'un ministre dans sa localité, il peut compter pour la *dépêche* des affaires postales de son ressort sur au-delà de 50 subalternes. Une petite ville du Haut-Canada qui possède un bureau de douane, n'y avait toujours, à venir en 1859 qu'un officier et deux assistants, pas moins de 15 employés y travaillent *assidûment* à la collection du revenu de S. M. Nous pourrions multiplier les exemples à l'infini: qu'il nous suffise de dire sur ce chapitre que partout le même système a laissé des traces qui attestent, sous forme de nouveaux et nombreux officiers salariés par la province son passage délavorable.

Si les avancés de notre confrère sont correcte, nous ne pouvons faire, autrement que de demander que les bureaux publics soient visés de suite—et qu'ils ne soient plus encombrés de ces serviteurs inutiles.

Il nous faut des employés laborieux et capables, indépendants de tous les partis, ne connaissant d'autres choses que de travailler au nom du pays, et non des partis. Recevant l'argent du peuple, ils doivent lui plaire avant tout, placés par lui ils doivent prouver leur honnêteté et leur capacité auprès de ceux qui lui ont dit: "*Faites votre devoir et nous serons content de vous.*"

Mediation

S'il faut en croire une dépêche de Washington publiée par le *World*, et dont nous lui laissons l'entière responsabilité, M. Jefferson Davis vient d'envoyer un messager spécial à l'empereur des Français et à la reine d'Angleterre, avec des dépêches particulières demandant instamment la reconnaissance de la confédération du Sud. La demande serait accompagnée d'une liasse volumineuse de documents, y compris des lettres des consuls de France et d'Angleterre à Richmond, attestant l'unanimité des citoyens du Sud dans leur résolution de former un gouvernement séparé, et témoignant de leur capacité à maintenir leur indépendance. Il y aurait un autre document, purement explicatif des mouvements militaires des confédérés, et tendant à prouver que le Sud a presque toujours battu un ennemi de beaucoup supérieur en hommes, en matériels de guerre, en argent et en ressources de tout genre.

"M. Jefferson Davis aurait adressé une lettre particulière à Napoléon III lui-même, pour lui rappeler qu'il y a neuf mois, l'opportunité de la reconnaissance des Etats confédérés a été discutée et approuvée dans plusieurs conseils de cabinet, et que, si la délibération n'a pas été suivie d'effet c'est que les revers de Port Royal et du Fort Donelson sont venus faire craindre au gouvernement français que le Sud ne fût pas en état de lutter contre le Nord et de maintenir son indépendance. Le président du Sud terminerait sa lettre en faisant observer que les dernières victoires des confédérés et le rapide épuisement du Nord doivent convaincre l'empereur de l'université du sentiment sécessionniste au Sud, et des ressources des Etats séparés pour résister aux envahissements du Nord et maintenir l'indépendance qui est l'objet de leurs vœux.

Colonisation et Emigration.

On lit dans le *Canadien* de mercredi:

"Nous apprenons avec plaisir, et nous sommes autorisé à dire, que les arrangements que notre gouvernement a l'intention à ce sujet sont en progrès et sont de nature à satisfaire tous les vrais amis de la colonisation. Il n'y a que les ennemis du gouvernement actuel qui seront mécontents de cela, et qui le seront n'importe de quelle manière l'organisation ait lieu. C'est donc à tort qu'un journal de cette ville a dit que les arrangements en question avaient déjà eu lieu définitivement."

Theatre Royal.

M. D. Hanchett, rencontre un véritable succès dans notre ville. Lundi, mardi et mercredi, il a remporté de brillantes victoires, et a recueilli plus d'une palme sur son chemin comme acteur dramatique.

Mlle. Fanny B. Price est toujours accueillie avec le plus grand plaisir, et sait le reconnaître par la manière habile avec laquelle elle accomplit ses rôles qui ne sont pas les moins difficiles.

Dans le drame vaudeville "*The little treasure*" elle a su s'attirer l'admiration de toute l'assemblée pendant qu'elle représentait "Gertrude" ainsi que M. Crossen paraissant sous le nom de Capt. Walter.

Le grand drame, COLLEEN BAWN, attire tous les soirs des centaines de personnes qui sont ravies en voyant les belles scènes qui plaisent à la vue, pendant que les acteurs rendent au parfait leur interprétation.

La *Momie de la Virginie* est une jolie farce qui fait bien rire; car qui ne pourrait rire lorsqu'il apperçoit M. Geo. Hill et surtout lorsqu'il l'entend soit dans cette farce, ou dans *Colleen Bawn* imitant l'accent irlandais, il vous fait rire à vous en tenir les côtés.

Nous devons ajouter que toutes ces pièces renferment un sens moral. Elles rappellent les hommes au devoir en mettant devant leurs yeux les grandes leçons de la morale, la beauté de la vertu et le châtiment des crimes.

Voilà ce que M. Hanchett nous promet.

Ainsi nous ne pouvons faire autrement que de le recommander lui et sa troupe à l'admiration de nos compatriotes et solliciter tout le monde à l'encourager par leur présence.

—o—

☞ Notre feuilleton qui est inédit et qui est du à la plume de notre collaborateur et ami de St. André Avellin, mérite d'être lu. La littérature canadienne, comme on l'a souvent remarqué, s'affranchit lentement de tous ses langes de l'enfance. Elle laisse la voie de l'imitation pour s'individualiser, se nationaliser; elle s'avance en chancelant encore il est vrai vers des régions nouvelles; devant elle s'ouvre cependant un horizon plus grand et plus neuf comme on pourra en juger par l'épisode en question. Notre littérature va donc s'émanciper petit à petit du joug de l'étranger et nous aurons enfin UNE LITTÉRATURE NATIONALE.

☞ Le sujet que traite notre *collaborateur floriculteur*, ayant pour titre: Le *Fraisier* est des plus intéressant. Nous invitons nos lecteurs à lire cet article, et ils le goûteront en le lisant tout aussi bien qu'en le mangeant.

☞ L'on trouvera sur notre première page notre correspondance Américaine.

☞ Nous prions nos lecteurs de faire attention à l'annonce du grand *Pique-Nique* de la Société Nationale et Bienveillante de la St. Patrice d'Ottawa qui doit avoir lieu le 5 d'août prochain.

☞ Nos abonnés voudront bien lire *la loi concernant les journaux*. A BON ENTENTEUR, SALUT.

Lundi dernier a eu lieu une assemblée du Conseil de ville. Il paraîtrait que cette fois il y avait un *quorum*, mais des amis nous assurent que le *decorum* l'a emporté et a battu ce dernier à plattes-coutures.

G. W. Baker Ecr. père de notre maitre de poste, auquel il avait précédé comme tel, est mort le 22 courant à Woodruffe, township de Nepean.

—Deux candidats sont sur les rangs pour Midland Division, (H.-C.) ce sont MM Gamble et McMaster. M. Gamble est opposé à la représentation basée sur la population; M. McMaster est partisan outré et acharné de cette question. Il va sans dire que le *Globe* s'oppose à M. Gamble par le fait même que ce monsieur a des vues politiques plus justes et plus sages que cette feuille furibonde et égoïste.

HORTICULTURE.

FRAISIER.

Le fraisier dont le fruit est si delicat et si parfumé, se plait et ne réussit bien que dans les pays tempérés. Les bords des bois, les montagnes sont son pays natal, et c'est de ces endroits qu'on l'a transporte dans nos jardins, où la culture et la fertilité du sol ont singulièrement influé sur les qualités de son fruit. Il n'est point aussi parfumé que sur les montagnes; mais on a la facilité de le trouver sous sa main.

Il y a plusieurs espèces de fraisiers. Il y en a qui ne produisent qu'une fois l'an, il y en a qui produisent plusieurs fois, il y en a qui ont des coulants, il y en a qui n'ont point de coulants, il y en a qui deviennent stériles s'ils ne sont changés de terrain tous les deux ans, d'autres qui sont toujours fertiles pourvu qu'on les soignent un peu.

Décrivons quelques variétés renommées.

1°. Le Fraisier des Alpes, ou des mois ou des quatre saisons. *Fleur*, à cinq ou six pétales, plus communément à cinq, égaux, arrondis, disposés en rose. le calice composé de plusieurs pièces qui se soudivisent. *Fruit* renflé dans son milieu alongé à son sommet et plus large à sa base. *Feuilles*, de même grandeur que celles de fraisier commun, couvertes en dehors et en dedans, d'un poil court et peu épais, dentées en manière de scie sur les bords. *Port*, ses tiges ou montants s'élèvent à la hauteur de cinq ou six pouces. et sont peu rameuses. Les boutons naissent des aisselles de feuilles; il y en a de trois espèces; les uns poussent des filets ou coulants très déliés, les autres des montants et les troisièmes peu nombreuses, des œilletons faibles, à moins qu'on n'ait l'attention de réchausser les pieds.

2°. Le Fraisier. Buisson de Gaillon. Les fruits de cette variété sont tellement semblables à ceux des fraisiers des Alpes dus quatre saisons, que, lorsqu'ils sont cueillis, il est impossible d'y remarquer la moindre différence; c'est exactement la même fraise; seulement la plante qui la produit n'a pas de coulants. Ce fraisier sert admirablement, comme bordure. à garnir les platebandes le long des allées, mais s'il n'est point paillé de manière ou d'autre, il risque de brûler, en dépit de tous les arrosages, et de laisser des vides qui nuisent au coup-d'œil bien plus encore que la vue de la paille, du fumier ou de la mousse. Les fraisiers de cette variété doivent être déchirés tous les deux ans et renouvellés au moyen de nombreux rejetons fournis par leurs souches. Si l'on attendait jusqu'à la troisième année, les touffes seraient devenus tellement serrées que les jets sortant du milieu s'étioleraient comme des cœurs de salade et finiraient par pouvoir, sans donner aucune récolte. On ne doit pas oublier de les fumer et de les arroser largement, si l'on ne veut pas que leur fruit dégénère.

3°. Fraisiers—ananas. Les queues de ces feuilles sont très allongées, les fleurs sont hermaphrodites, les fruits varient beaucoup dans leur formes sur le même pied, la peau est lisse, brillante, le côté de l'ombre d'un blanc un peu jaune, du côté du soleil d'un rouge pâle mélangé de brun et de jaune. Son eau est abondante son parfum se rapproche de celui de l'ananas.

En France, et principalement aux environs de Paris, la fraise des Alpes remontante, connue sous le nom de fraise des quatre saisons, comme nous l'avons vu tantôt, a tué pour ainsi dire toutes les autres. Elle est la première, comme précoce, et la dernière comme tardive; elle l'emporte sur toutes les fraises, en saveur et en parfum; aucune ne résiste mieux au climat et ne se maintient mieux sans dégenérer; ajoutons à tous ces avantages sa fécondité prodigieuse, et nous ne serons pas surpris de n'en rencontrer bientôt presque pas d'autre sur les tables les plus somptueuses comme sur les plus modestes.

MULTIPLICATION DES FRAISIERS.—C'est au sein d'une terre noire fermée par la décomposition des feuilles & des herbes, accumulées depuis longues années, que le fraisier végète si admirablement dans les bois. Imitons donc la nature dans la préparation du sol de nos fraisiers, faisons en sorte que les débris des végétaux l'emportent de beaucoup sur le fumier d'écurie. Le fruit du fraisier, qui végète au milieu de ce dernier engrais, n'est jamais aussi parfumé. Il en est ainsi d'une fraise ombragée ou exposée à la grosse ardeur du soleil. Le trop d'ombre nuit à sa qualité, autant que la grande clarté.

On multiplie le fraisier ou par semis ou par transplantation.

1°. *Semis.*—Ou doit laisser la graine dans la pulpe ou chair de la fraise jusqu'à ce que celle-ci soit desséchée. Parvenue à cet état, on frote le tout dans ses mains, afin de detacher la graine l'on reçoit sur des papier. Aussitôt que la graine est mûre, on peut semer, et c'est le mieux. On peut semer jusqu'à août. Il y a des graines qui ne lèveront qu'après l'hiver. En général la graine lève après trois semaines. On sème à l'ombre en terre fine et bien préparée, ou en terrine de même terre aussi placée à l'ombre et couverte de mousse. Il suffit, après avoir jeté cette semence à la volée, d'appuyer la main légerement sur la terre. On arrose avec une garbe très fine, si la terre est sèche.

2°. *Transplantation.*—Le terrain doit être préparé quinze jours d'avance par un bon labour à la bêche et une fumure abondante de bon fumier pourri, on donnera aux planches une largeur de quatre pieds et au sentier qui les séparent un pied.

Le plant arraché avec précaution après une bonne pluie ou un arrosage équivalent, doit être immédiatement transplanté, sans qu'on laisse ses racines se flétrir par le contact de l'air. On le débarasse soigneusement de toutes les feuilles jaunes ou pourries; on ne lui en laisse ordinairement que deux, y compris celle du cœur; toutes les autres sont retranchée. Il faut aussi reconvrir les fibres des racines, lorsqu'elles dépassent deux pouces. La nécessité à cette dernière préparation résulte de la crainte que les racines trop longues ne se retournent dans le trou pratiquée par le plantoir; ce dident très fréquent qui fait souvent périr une partie du plant. Les racines, suffisamment raccourcies, ne tardent pas à en produire de nouvelles qui assurent la reprise du plant en le rendant moins susceptible de se soulever hors de terre par l'effet des gelées et des dégels successifs. Le fraisier, de même que plusieurs autres plantes, s'il n'est pas bien *attaché* à la terre par ses racines à l'époque des petites gelées suivies des dégels au printemps est sujet à sortir de terre, comme si quelque force inconnue le repoussait par dessus; il importe donc que le sol soit rendu facilement pénétrable par un bon labour, et que les racines au moment de la transplantation, restait parfaitement droites donnent promptement naissance à un nouveau chevelu.

La distance pour les fraisiers peut-être portées jusqu'à 18 pouces en tout sens, le plant disposé en quinconce.

On peut planter le fraisier soit au printemps, soit à l'automne. La plantation d'automne peut faire gagner une année aux espèces qui ne remontent pas. Enthèse générale, l'automne est préférable du printemps pour planter les fraisiers qui ne produisent qu'une fois. Mais les fraisiers remontants, ou qui produisent tout l'été, sont si fertiles qu'on s'aperçoit à peine d'une différence appréciable entre le produit definitif des plantations faites soit au printemps, soit en automne. Si vous plantez l'automne, il faudra cependant plus de précautions, à cause de la rigueur de l'hiver. Les jeunes plants auront besoin de quelqu'abri.

Les plantations de fraisiers au printemps se font à la fin d'avril, quand la terre est dégelée. Il n'y aura avantage à les faire plus tôt. Le plan mis en place à l'entrée de la bonne saison profite immédiatement. ou, comme disent les jardiniers; *il part tout de suite*, et ne reste point à languir. Ils donnent quelques semaines plus tard que le plant d'automne. Le printemps est plus favorable que l'automne à la reprise du plant provenant des souches de fraisiers dépourvus de coulants, comme le *Buisson ou Gaillon*. Dans ce cas, on choisit pour déchirer le moment ou la végétation commence à y developper les premières feuilles nouvelles. Il ne faut pas craindre de mettre en place le plant de ces sortes de fraisiers, quand même il n'aurait presque pas de racines détachées du Talon; la reprise est assurée, pourvu que la transplantation ait lieu immédiatement, et en terre suffisamment arrosée.

Aussitôt après la reprise du plant, quelle qu'en soit l'espèce, il faut, avant de lui donner les premiers arrosages dont il a toujours besoin, *pailler* les planches de fraisier, dans le double but d'y maintenir une fraicheur nécessaire à la végétation, et d'obtenir le fruit dans un tel état de propreté qu'on n'ai pas besoin de le laver au moment de s'en servir, ce qui lui ôte toujours une partie de sa valeur. Le paillis le plus convenable se fait avec du fumier long; les arrosages font pénétrer dans la terre toutes les parties solubles et fertilisantes de ce fumier; la paille brisée qui reste sur le sol forme une excellente couverture. On aura soin de ne pas laisser les cœurs du jeune plant engagées sous le paillis; ils ne tarderaient pas à prendre le dessus, mais ils auraient beaucoup à en souffrir.—Lorsqu'on manque de fumier long, des herbes sèches, des feuilles, de la mousse, si la proximité d'une forêt permet de s'en approvisionner en quantité suffisante, peuvent former d'excellents paillis; chaque jardinier se décidera d'après les ressources à sa disposition, mais dans aucun cas le sol de la fraisière ne peut se passer d'une couverture quelconque, si l'on veut avoir de bonnes fraises et en abondance.—

Les fils ou coulants se montrent en même temps que les hampes ou tiges à fleurs. Lorsqu'on tient à la première récolte, quand ce sont des fraisiers remontants, on retranche les coulants à mesure qu'ils se montrent et l'on favorise le développement des fleurs et des fruits par des arrosages fréquents. On peut mouiller les fraisiers en plein soleil, pourvu qu'on mouille largement; ils n'en profitent que mieux.

Il ne faut jamais compter sur la pluie pour se dispenser d'arroser les fraisiers. Les vieux jardiniers disent que le fraisier aime mieux *boire l'eau du puits que l'eau du ciel*. En effet, dans les années où les pluies d'été sont fréquentes, les fraisiers jaunissent et ne donnent que des fruits sans saveur. Dans les intervalles des pluies, le jardinier doit forcer les arrosages; il n'a pas d'autre moyen de combattre l'effet pernicieux de la pluie en été sur les fraisiers. Quelques jours après un orage, un jardinier expérimenté peut affirmer, sans risque de se tromper, en voyant deux planches de fraisiers, que l'une était sèche et l'autre mouillée au moment où elles ont toutes deux reçu la pluie. Leur aspect est très différent; leurs produits ne le seront pas moins durant le reste de la saison. Il est très probable que ce singulier effet est dû à la grande quantité d'électricité dont est chargée pendant l'été l'eau des pluies d'orage. Il importe donc de mouiller copieusement les fraisiers, lorsqu'on est menace par l'approche des nuées orageuses.

La manière de cueillir les fraises influe beaucoup sur la durée et l'abondance des récoltes. Chaque hampe porte plus ou moins de fleurs qui se chargent en fraises, et mûrissent l'une après l'autre. Quand les fruits provenant des premières fleurs qui se chargent en fraises, et mûrissent l'une après l'autre. Quand les fruits provenant des premières fleurs sont mûrs, il y a sur la même tige des fleurs et des fruits encore verts. Si l'on enlève le fruit sans couper son support, comme la cuisinière le fait souvent dans les jardins de l'amateur, pour s'épargner la peine d'éplucher les fraisiers, on donne, à la vérité, peu d'ébranlement à la plante, mais le support qu'on y laisse entraine souvent, en se desséchant, la perte de toutes les fleurs et de tous les fruits portés par la même tige. Il peut y avoir *moitié de différence* dans les produits de deux fraisières de même étendue, cultivées du reste avec les mêmes soins, dont l'une sera récoltée maladroitement, et l'autre par des mains exercées.

C'est à la fin d'octobre, dans les années ordinaires, qu'on enlève les derniers coulants produits par les fraisiers d'un an; ce fraisiers passent l'hiver en cet état, sans autres soins de culture. Au printemps, on donne un bon binage, pardessus lequel on renouvelle le paillis, et l'on recommence la même culture que l'année précédente. Je vais consigner ici deux observations.

Toutes les espèces de fraisier craignent singulièrement le voisinage de l'*hélianthe*, vulgairement nommé *soleil*; un seul pied de cette plante peut, même à une certaine distance, tuer plusieurs rangées de fraisier.

Plusieurs espèces de fraisiers qui figurent dans beaucoup de collections produisent un grand nombre de pieds stériles. Persuadés que ces plantes sont réellement *mâles*, les jardiniers croient nécessaires d'en conserver au moins une partie pour féconder les autres. Or, ces plants étant stériles, n'ayant par conséquent pas de fruit à nourrir, poussent une quantité surabondante de coulants, qui s'emparent promptement de tout le terrain aux dépens des plantes fertiles, et bientôt ces dernières se trouvent annéanties. Il importe donc d'arracher tous les pieds stériles et ne prendre des coulants que sur les pieds fertiles.

MANIÈRE DE FORCER LE FRAISIER.—Voulez-vous manger des fraises de bonne heure en Mai? il faut forcer les fraisiers. Pour cela, il faut mettre les fraisiers en pots longtemps avant l'hiver. On choisit du plant de de coulants sain et vigoureux. On met de trois à cinq plants dans un pot de six pouces de profondeur sur six pouces de diamètre à sa partie supérieure. La terre dont on remplit les pots doit être la plus fertile dont on dispose. On la débarasse avec le plus grand soin des vers et des larves d'insectes nuisibles qui peuvent s'y rencontrer. Le plant veut être attaché à la terre par un bon arrosage au moment de sa mise en pot. On enterre les pots dans une plate-bande bien exposée; on arrose souvent et largement; les boutons des fleurs et les coulants sont supprimés, à mesure qu'ils se montrent. En hiver, les pots seront mis à l'abri sous des châssis, et des paillassons, pour qu'ils ne souffrent pas trop de froid. Il importe aussi que le plant n'ait pas assez chaud pour entrer prématurément en végétation. Aussitôt que possible, après les grands froids, vers le 15 Mars on les forcera dans une serre, ou sur des couches chaudes.

UN AMATEUR.

Ottawa 24 Juillet 1862.

CORRESPONDANCES.

M. le Rédacteur,

La manière dont notre Conseil font les affaires de notre ville et. principalement leur indifférence au sujet du pont du Rideau; sont, je crois des choses dignes d'être signalées; car, sans contredit le rétablissement du pont est moteur le plus urgent qui seul est propre à faciliter notre commerce, nos voies de communications etc. etc.

Il me semble qu'il est de mon devoir comme citoyen de rendre publique, quelques-unes des délibérations des assemblées pour l'intérêt de mes concitoyens, qui n'ont pas comme moi l'avantage de pouvoir y assister.—Je nommerai donc ici spécialement trois ou quatre de nos membres qui, je ne sais pourquoi se sont toujours opposés à la reconstruction de notre pont du Rideau, depuis que nous avons eu le malheur de le voir emporté par les glaces. (Je dis 3 ou 4 membres pour la raison que souvent ces MM. sont trois et tantôt quatre, vu que le 4ième est souvent à Québec.) Tant qu'à ces MM. les Irlandais: Les conseillers Kennedy et Heney je déclare que je n'ai absolument rien à faire avec eux; je laisse cette question. Les électeurs Irlandais peuvent la discuter entr'eux mais pour l'intérêt de mes compatriotes Canadiens, je ne puis passer sous silence leur conduite.

Celle de l'échevin du quartier By est blâmable sans doute; mais, à bien prendre la chose elle est presque excusable.... Quel est l'homme qui ne chercherait pas ses intérêts? ou dirje en sacrifierait une par celle en faveur du bien public?

Du reste, l'on sait qu'il a un grand nombre de propriétés dans les rues St. Patrick et d'Ottawa; il est donc facile de se douter quel est son but, et la cause de son opposition acharnée! Mais pour le conseiller du quartier By j'ignore, et tout le monde doit aussi ignorer quelle peuvent être les causes qui le portent à s'opposer à la construction de notre pont? A coup sûr, ce ne sont pas ses propriétés; il n'en a plus dans ces quartiers! La dernière maison rue Paré, du côté Sud ne lui appartient plus!!!

Partout et toujours ce Monsieur a été en contradictions avec le vrais intérêts de la cité et de ses compatriotes. Pour preuve:—

C'est par son influence que nous avons été obligés d'ériger un Institut dans le champ! Voyez-vous ce monsieur nous avait fait comprendre les délices que nous pourrions un jour goûter, en lisant la Gazette sous une pépinière de jeunes arbres géométriquement alignés, ou nous y jouirions, disait-il, du ramage mélodieux des petits oiseaux!... Voyez-vous, nous disait-il encore avec emphase: La science aime la solitude. Ce monsieur, (tout le monde le sait,) a des goûts tout-à-fait particuliers pour la vie champêtre....!!!

C'est dommage pour lui, et encore plus pour nous, que nous ayons été obligé d'abandonner un si beau plan pour louer le haut du marché; et, pour comble de malheurs être contraint de démolir cette belle bâtisse enchanteresse pour la transporter rue Sussex!

Eh bien, nous malheureux électeurs, comment avons nous oublié si facilement tous ces petits écarts, tous ces châteaux en Espagne? Voici, nous avons aimé à croire que ce bon monsieur en devenant âgé aurait aussi acquis plus de poids dans ses idées, que sa raison aurait muri avec l'âge, mais hélas!.....

Quel malheur pour nous de l'avoir élu conseiller!

Quelle idée bizare, extravagante que celle de vouloir annuler le pont du Rideau afin d'en construire un autre au pied de la rue d'Ottawa! Voyons électeurs n'est-ce pas là le comble du ridicule? Ne pourrions-nous pas dire avec raison que ce conseiller a perdu l'esprit et qu'il ressemble par ses procédés à ces navires sans gouvernails qui l'envoyent au caprice du vent, toujours prêt d'engloutir ou de se briser à la côte! Quoi, cette rue Rideau, où nous avons fait tant de dépenses, cette rue si belle, si centrale qui conduit à Montréal, à Kingston et partout, serait privée d'un pont pour l'amour de quelques ambitieux extravagants? Oh! Il faut espérer que les électeurs s'y opposeront!

Du reste ne serait-ce pas détruire le cœur de notre ville, le point de vue le plus pittoresque? J'en appelle au public en général!

Eh bien, monsieur le conseiller préfère son idée baroque au sens commun et à la saine raison.—Pourquoi? Il ne le sait pas, ou, si vous le pressez de vous en dire la cause, il vous répondra qu'il veut avant en voir le plan. Mais c'est une défaite absurde! sachez-le donc électeurs: le conseiller en question a toujours été opposant à la reconstruction de notre pont dès le printemps dernier.

A la première assemblée il a refusé de voter pour la formation d'un comité à cet effet.

Mais raisonnons: L'expérience du passé ne nous a-t-elle pas démontré (le printemps dernier surtout) que l'eau s'étendait trop loin pour que l'on puisse changer le pont,

N'avez-vous pas connaissance M. le Rédacteur que l'on était alors obligé d'aller chercher les passagers de l'autre rive en chaloupe jusque sur la voie ferrée? Considérons aussi les dépenses qu'il faudrait faire pour hausser de 4 à 5 pieds de terre un chemin de ½ de mille et le rendre praticable, ensuite, n'oublions pas qu'il faudrait aussi arranger le chemin de la rue d'Ottawa à la Cathédrale. Il faut que tous ces travaux soient approuvés avant de penser à construire le pont. Que de dépenses, que d'entraves, dans un moment aussi critique comme celui-ci où les travaux sont suspendus.

Ensuite, que M. le conseiller considère le dommage qu'il ferait aux pauvres ouvriers et à plus de 30 familles canadiennes occupées aux carrières de pierre et de chaux, elles qui n'ont que notre ancienne voie courte et favorable pour les transports des matériaux.

Privés de ponts, cela les oblige à faire une route presque double et vous le savez aussi bien que moi M. le conseiller, les routes ne sont pas toujours propices aux transports dans la saison des pluies! Quoi, pour votre entêtement vous seriez cause que les travaux seraient arrêtés cet automne, et ces pauvres familles des carrières seraient les premières victimes de vos idées arbitraires? Il est vrai que cela ne vous occupe guère; je vous ai déjà fait ces objections, vous avez répondu que vous vous en fichiez bien!... Réfléchissez un peu mon bon M. T*** et puisque vous n'avez plus de propriétés dans les rues St. Patrick, d'Ottawa et Paré, sacrifiez au moins votre caprice ou votre ambition pour le bien général, et le bien être de vos compatriotes en particulier. Ce fesant vous aurez l'estime de vos électeurs, j'en suis plus que convaincu. Alors, en vous voyant chacun dira: Voilà ce bon M. T*** cet homme si populaire, l'ami des pauvres gens!!

CHS. LAPORTE.

Ottawa, 23 juillet 1862.

P. S. Si vous me faites l'honneur d'une réponse M. le conseiller je me trouverai dans l'obligation d'entretenir les les lecteurs du "Courrier" sur le grand sujet: "La maison de brique de la rue George."

C. L.

—o—

M. le Rédacteur,

Je n'ai point encore eu l'honneur de me faire connaître auprès de vos lecteurs comme correspondant quelconque pour votre intéressant journal. Mes occupations m'ont obligées de faire taire les sentiments que j'éprouvais à la lecture de chacun de vos Nos.

Que de fois depuis la publication du *Courrier*, et surtout depuis que sur la demande de l'honorable membre pour Russell et de plusieurs de nos premiers citoyens d'Ottawa vous en avez pris la rédaction, ne me suis-je point dit: Ottawa possédait collége, couvent, écoles normales et élémentaires, Institut Canadien, société St. Jean-Baptiste, il ne lui manquait qu'un organe, qu'une presse représentant les intérêts de la population Franco-Canadienne du Canada central, quand vous parûtes tout providentiellement afin de nous aider à asseoir avec sécurité sur le terrain fécond de cette section du pays, une presse tout-à-fait Franco-Canadienne.

Comme de raison en arrivant dans notre permanente capitale, vous deviez vous attendre à rencontrer M. et Mme Critique. L'un aurait voulu vous voir *rouge feu*, l'autre *bleu-ciel*, mais de suite, vous avez répondu qu'il fallait faire des sacrifices d'amour propre et par amour pour la nationalité canadienne abandonner ces affreuses appellations de *rouge* et *bleu*, qu'une opposition pouvait être toujours utile afin de mettre le gouvernement sur ses gardes et l'obliger à faire son devoir en tout et partout.

Organe des intérêts du Canada central, vous deviez prendre uniquement ses intérêts. Mais vous ne pouviez satisfaire à toutes les exigences. Ceux qui critiquaient le plus, et je pourrais vous les nommer si vous me le permettiez, car j'ai l'avantage d'être assez indépendant de ceux qui se croient des phœnix dans notre ville d'Ottawa, parce qu'ils ont des prétentions *littéraires* et *politiques* et parce qu'en parlant ils se lèvent sur le bout du pied et font sonner des *S* pour des *T* et des *T* pour des *S*, lorsqu'ils cherchent à prouver *qu'un journal français devrait faire son apparition quotidienne dans notre ville, quand bien même il ne serait pas payé*. Voici le sens des paroles de MM. les *critiqueurs en gros* et en *détails* qui trouvent des fautes de *français* dans des erreurs *typographiques* et qui croient avoir fait un cours de *Belles-lettres*, parce qu'ils savent à peu près leurs *grosses lettres!!*

Je ne veux pas par là, M. le Rédacteur blâmer ceux qui n'ont point l'avantage de lire un journal et de pouvoir le juger ou l'apprécier à sa juste valeur, mais je blâme tout spécialement les *ignorantins* c.-à.-d. les personnes qui n'ont vu les collèges qu'à distance ou leur intérieur qu'à l'examen des élèves, de se poser en *juges souverains* sur des questions qu'ils comprennent comme un *mystère* et qu'ils connaissent comme nous connaissons MM. les *habitants* de la lune.

Mais M. le Rédacteur, prenez courage, votre journal est aimé par ceux qui ont de l'éducation. Nos premières sommités ecclésiastiques et littéraires comme nos premiers citoyens qui vénèrent notre langue comme notre nationalité, vous ont prouvé déjà leur sympathie et sont prêts à vous donner leur patronage, parce que vous méritez de les recevoir.

Tout à vous,

FLANEUR.

Ottawa, 22 juillet 1862.

P. S. Veuillez au nom des canadiens du Canada central, remercier votre correspondant du Détroit E. N. L., l'auteur sur la *Floriculture* qui signe un *amateur*, votre feuilletoniste de St. André Avelin, M. de L. d'Albany et autres, remercier ces MM. pour l'intérêt qu'ils prennent dans le succès de notre cause en vous aidant dans vos travaux pour lesquels les canadiens de cœur vous doivent leur meilleurs remerciments.

En réponse nous dirons à notre correspondant que nous sommes et que nous serons toujours prêt à recevoir toute critique nous concernant même et touchant les articles qui nous sont envoyés par nos collaborateurs, pourvu que ces critiques viennent de personnages reconnus par leurs talents littéraires et par leur responsabilité personnelle. Hors de là il nous sera bien permis de rire de tous ces *prétentieux* qui connaissent à peine leur propre *métier*. Servant la cause de la vérité, nous ne reculerons devant aucuns sacrifices lorsqu'ils s'agira de défendre les intérêts du Canada Central et d'exposer publiquement tous ceux qui lui nuisent.

EUROPE.

ARRIVÉE DU *NORTH AMERICAN*.

Cap-Race, 19 juil.

Le steamer "North American" a doublé cette pointe à 11 heures A. M. Les nouvelles ne sont que d'un jour plus récentes que les dernières.

Les nouvelles des séries de batailles livrées devant Richmond ont excité la plus grande sensation et l'on pensait qu'il n'en résulterait que la guerre.

DERNIÈRES NOUVELLES PAR LE "NORTH AMERICAN."

Une correspondance du London Times dit que le courage des volontaires fédéraux est au-dessus de tout éloge et que leurs défaites sont dues à l'ignorance et à l'ivrognerie de leurs officiers.

Le Times s'est opposé à la demande d'intervention des habitants de Manchester. Une assemblée tenue à Hockport a envoyé au Parlement une pétition pour demander la reconnaissance immédiate des Etats du Sud, afin d'obtenir un approvisionnement de coton.

Le prince de Galles est sur le point de visiter la Russie à bord du Yacht royal.

L'amiral français de la Gravière est arrivé à Cherbourg pour se rendre dans les eaux américaines.

Le vice-roi d'Egypte a promis à la ville de Manchester un nouvel approvisionnement de coton pour l'année prochaine. Le North American a rencontré l'Anglo Saxon le 17, se dirigeant à l'Est.

Nouvelles des Etats-Unis

Dans le bulletin télégraphique d'aujourd'hui, les nouvelles politiques prennent le pas sur les nouvelles militaires, qui sont nulles. Le télégraphe nous annonce en effet une nouvelle politique importante; il ne s'agit de rien moins que la nomination du général Halleck, comme général en chef des armées du Nord. Les généraux McClellan et Pope conserveront leurs commandements respectifs, et le

On a reçu à Washington des nouvelles du quatier-général du commandant en chef McClellan, qui annoncent que la santé des troupes s'est beaucoup ameliorée et que nulle difficulté n'existe pour l'entrée au camp des vivres et des munitions. Il n'est question, par consequent, d'aucuns mouvements militaires. Une lettre de Richmond arrivée a New-York annonce que les troupes confédérés sont en grand nombre à Richmond, qu'elles sont pourvues d'une nombreuse et forte artillerie, et qu'elles sont pleines de confiance. On pensait dans cette ville que notre armée (celle du Nord) serait cernée et enveloppée dans la vallée de Chekahominy et que si ce désastre a été jusqu'à présent évité, c'est grâce à l'énergie et à l'habileté du général McClellan. Les confédérés ont tenté de rompre les lignes des armées de l'Union, mais sans succès.

On apprend d'"Herper's Ferry," en date du 15, que les nouvelles peu consolantes reçues de Winchester ont nécessité le transport au delà du Potomac de tous les vivres, munitions, &c. On a su depuis que les piquets des fédéraux avaient été repoussés, —qu'a Martinsburg même, la joie des partisans du Sud décèle une nouvelle descente des troupes confédérées jusqu'à Winchester. L'impression générale est que cette dernière ville sera, avant 8 jours, le théâtre d'une sanglante bataille.

La rumeur court que Jackson, avec la moitié des troupes fédérales dont il s'est si promptement emparé devant Richmond, a été renforcé par de nombreuses bandes du Sud.

Louisville, 17 juillet 1862.

Il est rumeur d'une bataille qui aurait eu lieu à Cynthia (Kentarky.) On n'en connait pas les particularités.

Washington, 18 juillet.

Une lettre de Warrenton annonce que les troupes fédérales sont animées d'une chaleureuse ardeur. On rapporte aussi que des positions importentes ont été prises et occupées et que les sources sulfureuses infectées par les rebelles ont été occupées et dépassées hier, par nos troupes. La condition de santé de l'armée du général McClellan est beaucoup améliorée.

L'"Inquirer" de Richmond en date du 15 semble alarmé de la récente mesure de notre département de la guerre en concentrant les forces des généraux McDonell, Fremont et Banks sous les ordres du général Pope et fait observer que c'est un des généraux les plus audacieux et les plus habiles de l'Union, et que l'on peut s'attendre de sa part a des mouvements inconnus jusqu'à présent.

Le même journal, ("l'Inquirer,") commentant sur les menaces sérieuses de McClellan, s'exprime ainsi:— "creusons creusons creusons toujours autrement McClellon creusera à son tour pour arriver à Richmond. La bêche ne peut être vaincue que par la bêche, et la truelle battera toujours le mousquet.

La résignation de McClellan, n'est pas confirmée.

Charleston, S. C., 19 juillet.—L'ennemi a débarqué en force hier sur la terre-ferme, près de Port Royal Ferry, comme s'il se préparait à une nouvelle attaque contre le chemin de fer de Charleston et de Savannah, mais il a retraité à l'approche de nos troupes.

Washington, 19 juillet.—On sait que le Président a récemment visité le lieutenant-général Scott, et subséquemment le général McClellan et l'armée du Potomac, et a maintenant le bénéfice de leur expérience aussi bien que de celle des généraux Pope, Mitchell et autres officiers distingués.

La présence attendue ici du major, général Halleck devient importante. C'est la croyance générale qu'il ne tiendra par la campagne, mais qu'il sera revêtu d'importantes fonctions en cette ville.

Les confédérés continuent à inquiéter vivement les transports qui remontent la rivière James. Ils ont élevé des batteries légères et placé des colonnes mobiles qui font un tort considérable. Le transport fédéral *Emily* a été presque coulé et n'a dû son salut qu'à la canonnière *Morse* venue à son secours.

La canonnière confédérée *Arkansas* a fait une attaque pleine de succès contre la flotte qui assiége Vicksburg et est retournée dans la rivière Gazoo, un tributaire du Mississipi.

Plusieurs canonnières du Nord, le *Carondelet*, le *Tyler*, le *Lancaster*, le *Benton*, etc., ont tenté de s'en emparer, mais l'*Arkansas* les a forcé à retraiter avec perte.

"Les confédérés reçoivent sans cesse de, renforts à Chattanooga, d'où ils rayonnent sur tout le Tennessee oriental. Cette position est pour eux de la dernière importance en ce qu'elle est la clef de l'ouest de la Caroline du Nord et de la Georgie septentrionale, contrée non encore entamée, riche en grains et en bestiaux, et non moins utile par ses manufactures de poudre et d'armes: c'est dans le nord de la Geprgie que se trouve l'arsenal de Rome, le plus précieux de tous par les sécessionnistes.

"On ignore qui commande à Chattanooga: on a parlé jadis de *Kirby Smith*; on désigne aujourd'hui *Braxton Bragg*, mais celui-ci, d'après d'autres renseignements, est à Mobile. Enfin quelques-uns assurent que le général-évêque *Polk* a été détaché par *Beauregard* pour y commander. Quelque soit le chef du Sud qui tienne le Tennessee oriental, c'est le général Buell qui a été chargé par M. Halleck d'y porter les armes du Nord. Aux dernières nouvelles, le général Buell était à Decatur, dans le nord de l'Alabama, sur le chemin de fer de Memphis à Charleston.

"Sur le Mississipi, la petite cité de Vicksburg tient toujours bon contre la triple flotte des commodores Porter, Davis et Farragut. Ce lui-ci a écrit qu'il avait besoin de renforts pour prendre Vicksburg: on lui en demandera sans doute à lui-même pour reprendre Bâton Rouge."

New-York, 23 juillet.

L'*Enquirer* de Richmond dit que le Charleston *Mercury*, contredit le rapport de la mort de Mme. Beauregard.

L'*Examiner* de Richmond, recommande que tous ceux qui ont été renvoyés sur parole et qui sont repris soient pendus.—On dit que *Stonewall Jackson*, a monté la vallée ayant avec lui 70,000 hommes, à la recherche du Gen. Pope.

Faits Divers.

—Le *Globe* annonce que M. Street se portera probablement comme candidat pour la division électorale d'Ontario. M. Street représentant déjà le comté de Welland laissera en conséquence ce siège s'il était élu pour la division Ontario.

—L'encan des tableaux de M. le Chevalier Falardeau a eu lieu samedi après-midi. Avant l'encan, Sir L. H. Lafontaine avait acheté deux tableaux: La décollation de St.-Jean-Baptiste, d'après Luini, le Diogène, d'après Carlo Dolci; M. C. S. Cherrier, le portrait de Beatrice Cenci, d'après le Guide, et celui de Raphaël lui-même: et M. Louis Beaudry, St. Jean-Baptiste, d'après le Titien, Fruits, d'après Ruysh, un paysage d'après Vander Veld et un autre d'après Pinacker.

A l'encan, M. le Maire a acheté un Coucher de Soleil d'après Claude Lorrain, la Madone et l'enfant d'après Carlo Dolci, la Famille de Miéris et la fille de Mme de Sévigné d'après Mignard; M. P. M. Galarneau, Angelica Kauffmann peinte par elle-même; M. Sterry Hunt le portrait de Cromwell d'après Sir Peter Lilly; M. Edmonstone Rembrandt d'après lui-même; enfin une autre personne Annibal Carrache et son singe d'après Carrache. (*L'Ordre*)

—Cent onze hommes d'affaires d'Oswego, Etat de New-York. ont signé un arrangement pour recevoir les chelins anglais à raison de 25 cts., et ils espèrent obtenir par là un abondant approvisionnement d'argent de change. Le chelin anglais vaut actuellement 27½ cents à Oswego ou dans tout autre partie des Etats-Unis.

—Des lettres de Rome annoncent que les évêques qui se sont rendus en cette ville, ont versé entre les mains de S. S. le Pape la somme de 500,000 écus romains provenant du denier de St. Pierre.

—Les artilleurs du Sud, à la bataille de "White Oak Swamp" ont, faute de bombes et de mitraille, chargé leurs pièces avec des tuyaux de gaz remplis de poudre, qu'ils avaient enlevés des principales rues de Richmond.

—Le *Canadien* dit que l'Honorable F. Lemieux se présente comme candidat, pour la Division La Durantaye.

—LES INCONVÉNIENTS DE LA BEAUTÉ. —L'*Argus* de Kingston, Etat de New-York, dit que plusieurs jeunes dames de cette localité ont offert leurs services pour accompagner l'armée, et donner leurs soins aux malades et aux blessés, mais leur proposition aurait été refusée parce qu'elles avaient de trop beaux yeux.

—Les journaux du Nord nous apprennent que le 9e régiment du Massachusetts, corps qui compte dans ses rangs un grand nombre de Canadiens-Français, ci-devant employés dans les manufactures de coton du Nord, a été affreusement décimé durant les dernières batailles devant Richmond. Le chiffre des tués seulement est de 311.

—Un jeune Canadien de l'Industrie, district de Montréal, vient de remporter à Paris, où il est allé compléter ses études, le second prix de sculpture, à l'examen général de l'école des Beaux-Arts. Ce succès signalé lui a valu une médaille en argent.

—Depuis le mois de janvier, 1,500 Mormons sont arrivés de l'étranger à New-York. Il en est débarqué deux cents de la Suisse le 9 courant. "Ce sont, dit un journal, généralement des gens à l'air paisible, et qui ne paraissent pas se douter le moins du monde que leurs maximes et leurs pratiques sont l'objet d'un grand scandale, et qu'ils seront bientôt peut-être exposés à de rudes épreuves dans le pays où ils viennent planter leur tente.

—L'exportation des espèces de New-York par les vapeurs de samedi, a été de $2,000,000; celles des produits de $3,000,000.

—Le montant total de la somme souscrite pour élever un monument à feu M. le Grand-Vicaire L. J. Casault, s'élève aujourd'hui à $449,11. Mgr. Horan, évêque de Kingston, a envoyé $10 pour sa souscription.

—Il parait que M. Holton sera candidat pour la représentation de la division Victoria, (Montréal Centre et Est.)

—S. M. la Reine, en témoignage de reconnaissance et de satisfaction pour la réception d'un volume dont les compositeurs sont Mademoiselle Faithfull et ses compagnes, a nommé la première Editeur et Imprimeur honoraire du cabinet de Sa Majesté.

—Aujourd'hui dans les villes limitrophes des Etats-Unis on prend notre penny du Canada pour deux cts. Le sou passe pour un cent.

—Un marchand de tabac de la rue St. Paul, à Montréal, a fait la semaine dernière, le joli bénifice de $875 sur une remise de $7,000 qu'il avait à faire à New-York. c'est-à-dire qu'il a acheté le papier américain à 12½ pour cent de discompte.

MORT DE MME. BEAUREGARD.—Un journal de Richemond annonce que la femme de Beauregard est morte il y a quelques jours à la Nouvelle-Orléans. Un autre rapport dit que Beauregard lui-même est malade à Richmond depuis plusieurs semaines.

—Un journal californien dit, qu'à une mine d'or découverte dernièrement l'eau se vend un écu le gallan, et la fleur $70 par 100 lbs. ou $140 par quart.

LES GARDES LAFYETTE.—Le régiment français des Gardes Lafayette de New-York a cessé d'exister de fait. Les maladies, le combat de Williamsburg, celui de Fair Oaks et enfin les batailles de Richmont ont tellement décimé ses rangs, qu'il ne serait pas dit-on, en état de mettre 50 hommes en ligues. Voilà des compatriotes qui ont dignement payé leur dette à l'Union. Honneur à eux!

Nous apprenons qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général d'accorder le pardon au Dr. O. P. Sweet, ci-devant de Knowlton, et enfermé dans la prison depuis deux ans pour avoir essayé de faire passer de faux billets au bureau de la Banque des Townships de l'Est de cette même localité.

NOUVELLES ANNONCES.

THEATRE DE SA MAJESTE'

D. HANCHETT, DIRECTEUR. M. W. M. LANNIER, SOUFFLEUR. M. T. COOK, CHEF D'ORCHESTRE.

N. B. Changements dans les prix d'admission; Sièges réservés et parquets pour Messieurs, 50 cts. Dames, 25 cts. Amphithéâtre, 25 cts.

Aucune Dame ne pourra etre admise sans etre accompagne'e d'un Monsieur.

AVIS.

Afin de se rendre à des demandes réitérées, le Directeur a fait numéroter les sièges réservés ainsi que dans le parquet. On peut maintenant s'assurer des sièges dans le cours de la journée au MAGASIN DE MUSIQUE D'OTTAWA.

SUCCES TRIOMPHANTS,

IMMENSE CONCOURS.

4ième et dernière soirée du Drame Historique de

COLLEEN BAWN.

Première représentation du nouveau Drame comique venant de Londres et intitulé:

TAKE THAT GIRL AWAY.

La jeune et aimable Tragédienne, MLLE. FANNY B. PRICE, paraitra en deux caractères (rôles).

Jeudi, le 24, on jouera le nouveau Drame comique:

TAKE THAT GIRL AWAY.

Charles Rochet..... M. W. H. Leak,
Scollop..... " J. F. Crossen,
Isabel.....Dlle. Fanny B. Price
Jenny..... " Julia A. Cook,

Danse de fantaisie par MLLE. JULIA A. COOK.

COLLEEN BAWN

OU

THE BRIDES OF GARRYOWEN

Annie Chute..... Dlle. Fanny B. Price,
Myles..... M. Geo. A. Hill,
Danny Mann..... " M. H. Leach.
Eily O'Connor..... Dlle. Julia A. Cook.

Prochainement.

THE WEPT OF THE WISH-TON-WISH!

OR, THE LAST OF THE NARRAGANSETS.

Ottawa, 24 juillet 1862.

DEMANDE.

UN JEUNE MONSIER d'une éducation distinguée désire trouver une place ou dans un collége ou dans une famille. Le latin, le français, l'Italien, l'anglais, etc., lui sont familiers etc.

Ecrire ou s'adresser à ce bureau.

Ottawa, 3 juillet 1862.

AVIS.

MA femme OLESIME CHARTRAND ayant laissé mon lit, et ma demeure sans ma permission je ne serai responsable d'aucune dette qu'elle pourrait contracter en mon nom.

JOS. BELAIRE.

Ottawa 16 Juin 1862.

LE GRAND PIQUE-NIQUE

De la Societe' Nationale et Bienveillante de la St. Patrice d'Ottawa.

Aura lieu le CINQ d'AOUT prochain dans les bois de WRIGHT à HULL. Des bateaux traverseirs seront toujours prêts à traverser et ramener du quai du steamboat les personnes, de NEUF heures A. M. JUSQU'AU SOIR.

La bande de quadrille de M. MARIER a été engagée et la magnifique BANDE DE CUIVRE de la Société St. PATRICK de Prescott a bien voulu offrir ses services pour la circonstance.

On a préparé pour ce lieu d'autres jeux et amusements; on jouera à la crosse, et l'on trouvera les balançoises pour ceux qui aiment cet exercice. Il y aura aussi une plateforme d'ériger pour ceux qui préféreot la dance. On servira des rafraichissements en abondance.

Les billets sont de VINGT-CINQ cts. que l'on pourra acheter dans les différentes maisons ci-dessous:

Haute-ville: magasin d'Edouard McGillivray, Ecr.; D. Lanigan, Ecr.

Centre: Hotel Royal Victoria, Hotel Campbells, Magasin de musique de M. Bohrer, Restaurant Kavanaghs, Bureau de R. O'Reilly, Ecr., Hotel Union.

Basse-ville: Hotel Dan Goode's, Hotel Champagne, Hotel Grahams de Ville, Restaurant O'Meara's.

Bonnes Nouvelles

LES BATISSES D'OTTAWA.

$100,000 d'accorder

PAR

NOTRE LEGISLATURE,

Continuation des Travaux.

AU MAGASIN

D'Eugene Martineau

Ou l'on fera comme par le passe des hardes de toute description.

M. MARTINEAU Vient de recevo de

NOUVELLES ETOFFES

DE

PRINTEMPS et D'ETE,

Et il est prêt à fournir au public des hardes faites dans toutes les modes à des prix si réduits qu'on ne pourra visiter son Magasin sans acheter, soit un surtout, une veste ou un pantalon.

Venez voir mon établissement, et vous trouverez tout ce qu'il vous faut en fait de CHEMISES, de HARDES FAITES, DRAP, VALISES, COLLETS, et une foule d'articles que je vendrai à

TRES BAS PRIX.

E. MARTINEAU.

Ottawa, 22 Mai 1862.

1862. 1862.

LIGNE DE LA MALLE

SUR LA

RIVIE RE OTTAWA,

LES VAPEURS

"QUEEN VICTORIA"

—ET—

"PRINCE OF WALES."

LIGNE REGULIERE ET QUOTIDIENNE

ENTRE

OTTAWA ET MONTREAL.

(*Le Dimanche excepté.*)

Font le trajet en Dix Heures.

Les nouveaux et magnifiques Vapeurs.
"QUEEN VICTORIA," Capt. A. BOWIE,
"PRINCE OF WALES" "H.W.SHEPHERD

LE Vapeur "QUEEN VICTORIA" laisse Ottawa tous les matins. (excepté le Dimanche) pour Montreal, à 6.30 A.M. TEMPS DU CHEMIN DE FER, se joignant à Grenvil au chemin de Fer de Carillon et Grenville et au Vapeur "PRINCE OF WALES' à Carillon, arrivant à Montréal à 4.30, P.M. Retournant il arrivera à Ottawa à 6 P. M.

Le confort et l'economie de cette ligne ne peuvent être surpassés. Cette route est de plus pittoresque. et la plus recherchée par les touristes.

Les *excursionistes*, pourront obtenir des billets de retour d'Ottawa à Grenville, bons pour un jour, à moitié prix.

Les passagers allant aux celèbres sources de Caledonia pourront débarquer à l'Orignal ou des voitures seront prêtes à les conduire aux Sources.

PRIX:

D'Ottawa à Montréal 1ere classe.....$3.50
" " 2nd " 2.00

(REPAS EXTRA.)

Billets d'Excursion à Montréal et retour $6

Pour autres informations et pour ce que regarde les billets d'excussion s'adresser à l'agent M. JOHN MCGOWAN à l'office du quai.

R. W. SHEPHERD,
Directeur.

Ottawa, 15 mai 1862.

NOUVELLES EMOUVANTES.

Annonce importante grande excitation.

Une vente definitive

Habillements pour les millions à leur valeur. La clôture de la vente de l'établissement en banqueroute de HARDES FAITES est déjà commencée au magasin du coin de la RUE SUSSEX et YORK, comme le fond doit être positivement vendu à la fin de ce mois on offre à très bas prix aux Acheteurs, afin que ceux qui veulent acheter puissent venir et acheter des effets et leurs très bas prix avant d'acheter ailleurs.

BATISSES DE L'UNION.

coin des rues SUSSEX et YORK. Enseigne du Pavillon "**Arretez vos chevaux; habitants voici l'elephant.**"

Ottawa, 17 Juillet 1862.

JEFFERSON DAVIS ET ABRAHAM LINCOLN.

FACE A FACE

ENTRE EUX L'ON A DISTINGUE

Le Drapeau Blanc

— DE —

L. J.-B. LAZURE,

De son Magasin de Hardes Faites.

DE LA RUE SUSSEX, VIS-A-VIS LA RUE CLARENCE,

Qui n'a souffert aucune injure

De la part des Canonieres de Toronto,

QUI SONT DEMEUREES SILENCIEUSES

Apres la perte de leur propre Drapeau.

L. J.-B. LAZURE

Vient de recevoir un Assortiment complet de

HARDES FAITES

QU'IL VENDRA A DES PRIX SI REDUITS

Que ses nouveaux Compétiteurs seront obligés de baisser pavillon.

L. J.-B. LAZURE.

Ottawa, 28 mai 1862.

NOUVEAU MAGASIN!

NOUVELLES MARCHANDISES.

Qui seront vendues a des

Prix qui conviendront a tout le monde.

MAISON GERMAIN, PORTE VOISINE

DU

Magasin de Chaussures de M. John Heeney,

RUE SUSSEX.

LES SOUSSIGNES ont l'honneur d'informer leurs amis et le Public en Général, qu'ils reçoivent maintenant dans leur nouveau magasin des

MARCHANDISES NOUVELLES

CONSISTANT EN

Marchandises Seches, Hardes faites,

Groceries, Vins,

Liqueurs, Provisions,

Vaisselle, &c., &c.

Ces articles sont de **Premiere Qualite**, qu'il vendront **a tres Bas Prix**, pour argent comptant **En Gros** et en **Detail**.

Ceux qui désirent acheter à BON MARCHE, feront bien de venir examiner ces effets, et juger par eux-mêmes.

CAMPBELL & DUFFY.

Ottawa, 28 mai 1862.

MANUFACTURE DE SAVON

ET DE

CHANDELLE D'OTTAWA,

Au Nord de la Rue Sussex.

ON trouve toujours à cet établissement, un assortiment considérable et très etendu de

SAVONS ET DE CHANDELLES

De la meilleure qualité.

CHARLES BROWN.

N. B.—On paiera, en comptant, le plus HAUT PRIX du MARCHE, pour toutes espèces de suif et de graisse, s'adresser à l'établissement.

Ottawa, 4 juin 1862. 1m.

MUSIQUE! MUSIQUE!

EN VENTE AU

Bureau du Courrier d'Ottawa

Les morceaux de Musique suivants:

La Mere Canadienne,

Chant Patriotique. Paroles de Em. Blais. Musique de A. Dessane,

Le Chant des Voyageurs

Paroles de O. Cremasie, Musique de A. Dessanes.

Le Chant des Voltigeurs

Paroles de L. H. Fréchette. Musique de E. Gagnon.

A DES PRIX TRÈS MODERES.

William Paquette,

CHIMISTE ET PHARMACIEN.

(*Medical Hall.*)

Rue Rideau — Ottawa.

Tient toutes les medecines, et les Drogues les plus rares.

EN GROS et en DETAIL

Où on vend toutes espèces de

Peintures,
Huiles,
Mastic,
Vernis,
Bois de teintures,
Medecines Patentes,
Couleurs a teindre,
Esprit de Terebentine,
Brosses,
Camphine,
Fluid,
Instruments pour Chirugiens, et pour Dentistes,

De toute description et des plus modernes.

Parfumeries,
Peignes,
Savons,

Et de toutes espèces de

Graines de Jardin, etc., etc.

Enfin tout ce que l'on peut désirer avoir dans une pharmacie de premier ordre.

Ottawa, 22 mai 1862.

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE,

Québec, 13 mai 1862.

AVIS est par le présent donné qu'environ 40,000 acres des Terres de la Couronne, dans le township de ALLEYN, Comté de Pontiac, C. E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le 11me jour de juin prochain.

Pour particularité s'adresser à l'agent de la localité, G. M. JUDYSON, Ecr., à Clarendon, dans le dit Comté.

(Signé,) ANDREW RUSSELL,

Assist. Commissaire.

CARON & CIE.,

NOUVEAU

MAGASIN A BON MARCHE

COINS DES RUES

CUMBERLAND & CATHCART

OTTAWA.

OU l'on tient en tout temps les meilleures

GROCERIES

Et un choix de LIQUEURS.

Ottawa, 15fév. '62.

AVIS.

UN Instituteur gradué de Diplôme enseignant le LATIN, le FRANÇAIS & l'ANGLAIS désirerait se placer dans une localité populeuse où ces différentes Branches d'éducation seraient requises.

Pour information adressez vos lettres franches de port à C. R. Z. Instituteur.

Mont Oscar, Comté de Vaudreuil.

Juin, 1 862.

LE BATEAU A VAPEUR

BEAVER

CAPT. BEAUDRY

LE "BEAVER" a été reparé et est maintenant en très bon ordre. Il est prêt à tower CAGES et BERGES à des conditions libérales.

Pour autres informations s'adresser à BEAUDRY & BOULT, propriétaires à l'Hôtel Champagne, ou à bord.

Ottawa, Juin 1862.

Grand Concours

CHEZ

McCOMB & FRERES.

GALERIE PHOTOGRAPHIQUE,

Rue Rideau, Ottowa.

LES SOUSSIGNES, flattés par l'appréciation juste et libérale de leur mérite comme **ARTISTES PHOTOGRAPHES**, mérite qui a été reconnu par l'affluence continuelle des personnes qui se sont assises à leur Galerie depuis son ouverture ; prennent la liberté d'informer les citoyens

D'OTTAWA ET DES ENVIRONS,

Que, pour mériter d'avantage leur approbation, ils ont introduit dernièrement dans leur art, des améliorations toutes nouvelles.

Comme ils se servent dans leur Galerie des meilleurs Cameras et substances chimiques, ils sont certains de satisfaire les plus difficiles, tant qu'à leur Portrait,

Aussi, ils ont toujours en main, un Assortiment Complet de Cadres et de Boîtes d'Union, de Morocco, de Perles et d'Or de toutes Grandeurs.

Le public est respectueusement invité à venir visiter et examiner leurs spécimens : sans nulle obligation de faire prendre leur Portrait. Portrait pris dans des loquets pour 25 cts.

L'entrée est la même que

VIENNA HOUSE,

Porte voisine du magasin de Cunningham, Barclay & Lindsay, RUE RIDEAU.

McCOMB & FRERES.

PRINTEMPS, 1862.

GARLAND, MUTCHMOR & CIE,

RECOIVENT MAINTENANT

UNE PARTIE DE LEUR IMPORTATION DU

PRINTEMPS

DE

MARCHANDISES SECHES

ET DE

MODES.

Leurs effets ayant été achetés avant la hausse des prix sur les marchés d'Angleterre, ils sont en état de les vendre à plus bas prix que partout ailleurs.

A BAS PRIX.

CALICOTS QUI NE CHANGENT PAS.....	5½d	per verge.
COTONS DE FANTAISIE.....	7½.	" "
(UNION TWEEDS).....	2s. 0.	" "
COTONS BARRÉS.....	6d.	" "
ETOFFES POUR PANTALONS D'ÉTÉ.....	9d.	" "
MAGNIFIQUE CHALLI DE LAINES.....	7½.	" "
" GUILLAUME.....	8d.	" "

Bas pour Dames, Patrons deRobes,&c., &c.

ARGENT OMPTANT.

GARLAND, MUTCHMOR & CIE.,

RUE RIDEAU, OTTAWA.

PRES DU PONT.

Ottawa 26 Mars 1862.

PIERRE DUFOUR

Manufacturier de Voitures

D'ETE ET D'HIVER.

Rue Rideau, Ottawa.

TIENT constamment en main un assortiment considérable de

VOITURES DE TOUTES SORTES

ET D'UN

GOUT TOUT NOUVEAU.

Toutes les commandes et réparations qu'on voudra bien lui confier seront faites avec promptitude, et aux prix les plus modérés.

M. Dufour a aussi des voitures de seconde main qu'il vendra à bon marché.

17 avril 1862.

DÉMÉNAGEMENT.

T. W. SHEPHERD.

L'ENCANTEUR, et Marchand à Commission, etc., a déménagé son magasin dans la maison en pierre de M. Wade—côté Sud de la Rue Rideau.

Ottawa, 17 avril 1862.

SITUATION DEMANDÉE.

Un jeune homme possédant toutes les qualités nécessaires pour le service d'un magasin (n'importe lequel) désire s'engager comme COMMIS. Il peut donner les meilleurs recommendations. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau du *Courrier d'Ottawa*.

J. SMITH

BOUCHER & CHARCUTIER

A CHANGÉ d'étal ; Il a ouvert son marché Rue Sussex, porte voisine de la Boutique de M. N. Germain—où il vendra toutes espèces de viandes, des meilleures et des plus belles à des prix modérés.

M. Smith tiendra constament en vente tout ce que le marché peut offrir de mieux. Et il espère que ses anciennes pratiques et ses nombreux amis ne l'oublieront pas.

Ottawa, 8 mai 1862.

LOCATION DE MINES

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE

QUÉBEC, 21 AVRIL 1862.

Les Changements suivants.

DANS LA

MANIERE DE DISPOSER

DES

LOCATIONS DE MINES,

ONT ÉTÉ AUTORISÉS par

Son Excellence

LE

GOUVERNEUR GENERAL

EN CONSEIL :

QU'A l'avenir il sera perçu, à chaque vente de terres minéraies, un droit égalien de 2½ pour cent sur tous les minéraux extraits, payable en espèces, sur la valeur du minéral préparé pour le marché à la mine, et que des lettres patentes seront émises pour telles terres lors du paiement des deniers d'achat, sans aucunes conditions additronnelles ; aussi que les lots dans les townships arpentés, qui présentent des indices de minéraux, seront vendus au même prix, par acre, que les terres adjacentes, sujets au droit régalien sus mentionné.

(Signé,) **GEO. SHERWOOD**

1er Mai 1862. Commissaire

LE MERITE EXTRAORDINAIRE

Doit appartenir

A CELUI QUI PLAIT A CHACUN

IL EN EST AINSI AVEC NOTRE MELANGE

Sans Rival de nos

CAFFES

De MOCHA, de JAVA et de la JAMAIQUE.

BROUGH, BUCHANAN & CIE.,

Rue Sussex.

Ottawa, 3 janv. 1862.

Compagnie d'Assurance Royale

DE

LIVERPOOL ET LONDRES.

Capital—£2,000,000 *et un Grand Fonds de Réserve.*

DÉPARTEMENT DU FEU.

CETTE COMPAGNIE continue à ASSURER les Bâtisses et toutres sortes de Propriétés contre les pertes ou dommages par le feu, à des conditions des plus libérales.

Toutes pertes justes promptement réglées, sans déduction ou escompte, et sans référer en Angleterre.

Le Grand Capital et la conduite judicieuse de cette Compagnie garantissent la plus parfaite sûreté aux assurés.

Il n'est rien chargé pour Police ou Transferts.

DÉPARTEMENT DE LA VIE.

Les avantages suivants, entre un grand nombre d'autres, sont offerts par cette compagnie aux personnes qui se proposent d'assurer leur vie :—

Parfaite sûreté pour l'accomplissement des engagements envers les porteurs de Polices.

Taux de Primes favorables.

Une grande réputation de prudence et de jugement, et la plus libérale considération de toute question liée aux intérêts des assurés.

Trente jours de grâce accordés pour le paiement des primes de renouvellement, et pas de retrait de police pour erreur non intentionnelle.

Polices échues pour non paiement de primes peuvent être renouvelées dans les trois mois en payant la prime, et une amende de dix chelins par cent, en produisant des preuves satisfaisantes du bon état de la santé de l'assuré.

Participation des profits par les assurés, se montant aux deux tiers du montant net.

Grands Bonus déclarés en 1855, se montan à £2 par cent par année sur la somme assurées faisant, sur les âges de vingt à quarante ans, 80 par cent sur la prime. La prochaine division des profits en 1860.

Etampes et Polices données gratuitement.

Tous les frais de Médecins payés par la Compagnie.

Référence Médicale—J. A. GRANT, M. D.
H. J. FRIEL, *Agent*

CHS. D. REYMOND.

HORLOGER ET BIJOUTIER.

REMERCIE avec beaucoup de gratitude ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il les informe respectueusement qu'il a TRANSPORTÉ son établissement de la Rue Sussex dans la Rue Clarence tout près de la Rue Dalhousie, troisième porte du Bureau du Dr. Dorion, où il espère recevoir le même patronage que par le passé.

M. Reymond réparera toutes les montres, horloges etc., qu'on voudra bien lui apporter à des prix modérés, et d'une manière satisfaisante.

Ottawa, 8 mai 1862.

HOTEL DU PEUPLE,

RUE DE L'EGLISE.

Basse-Ville Ottawa.

LE SOUSSIGNÉ prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public, qu'il a loué la maison si bien connue de

MICHEL BOYLE.

Qu'il vient de réparer et meubler à neuf.

On pourrait recevoir un certain nombre de pensionnaires soit au mois, soit à la journée, suivant le désir des appliquants.

Il y a de bonnes et spacieuses écuries, et remises attachées à son établissement, ou il tient des chevaux qu'il louera à des prix raisonnable».

M. HILAIRE St. JACQUES

Ottawa, 15 Mai 1862

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

Quebec, 17 avril 1862.

AVIS est par le présent donné que les terres dans le Township de Radcliffe, dans le Comté de Renfrew, Haut-Canada seront offertes en vente le ou après le QUATORZE de MAI d'après la condition ordinaire pour *Argent comptant* en s'adressant à THOMAS P. FRENCH, ECR., Agent du Département des Terres de la Couronne à Clontarf.

ANDREW RUSSELL,
Assitant Commissaires,

CHEMIN DE FER D'OTTAWA ET DE

PRESCOTT.

Le et après LUNDI, 22 *avril*, le tarif pour le fret entre Montréal et Ottawa Cité, par le Chemin de Fer d'Ottawa et Prescott, et le Grand Tronc, sera comme suit, savoir :

Troisième Classe,.....	25 cts. per 100 lbs
Secoude "	22½ " " "
Troisième "	17½ " " "

☞ Pour particularités, classification, ou toute autre information, s'adresser, soit au Bureau de la Compagnie, à Ottawa, ou au Bureau de la Compagnie du Grand Tronc, à Montréal.

JNO. R. WHITE,
Ottawa, 15 avril, 1861. *Secretaire.*

Hotel National,

RUE SUSSEX,

TENU PAR M. LAFONTAINE.

Ou on recoit des Pensionaires au mois et a la semaine.

TABLE ouverte à toute heure du jour. L'on trouve à ce restaurent en tout temps, huitres fraiches, et gibiers de toutes descriptions. Préparés dans un style à satisfaire le plus difficile.

LE COURRIER D'OTTAWA,

JOURNAL PUBLIE DANS LES INTERETS DES CANADIENS FRANCAIS DU CANADA CENTRAL.

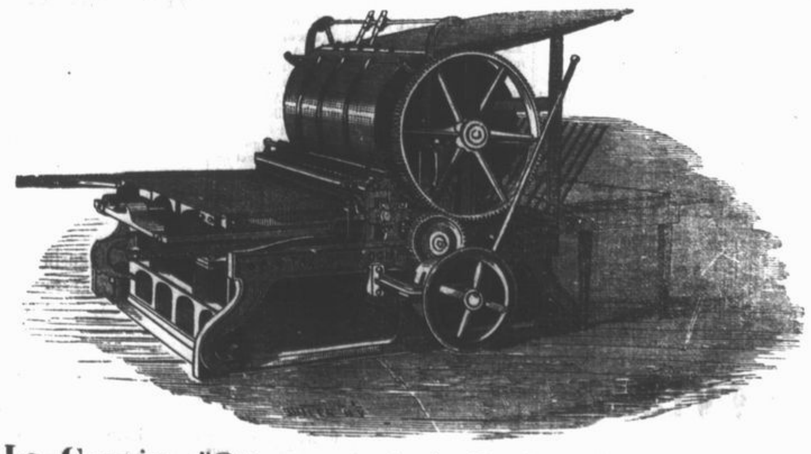

Le Courrier d'Ottawa parait le Jeudi de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement est de $2 00. par année payables d'avance, ou 2. 50. à la fin de l'année.

Toutes demandes d'abonnements, lettres correspondances &c. &c., doivent être adressées franco, au bureau du *Courrier d'Ottawa.*

RUE RIDEU, VIS-A-VIS LA RUE SUSSEX,

ON PEUT AUSSI S'ABONNER POUR SIX MOIS A CE JOURNAL, EN PAYANT D'AVANCE $1. 00.

TARIF DES ANNONCES

LES ANNONCES SONT PUBLIES AUX CONDITIONS SUIVANTES SAVOIR :

Six lignes et au dessous, première insertion.....	50 Cts.
Pour chaque insertion subséquente.....	12½ "
Dix lignes et au dessous première insertion.....	75 "
Pour chaque insertion subséquente.....	20 "
Les annonces audessus de dix lignes seront publiées à raison de 8 cents la ligne pour la premier insertion, et 2 cts. pour les insertions subséquentes.	
Un DEMI-QUARRE (10 lignes) par an.....	$12.00
Un QUARRÉ (20 lignes).....	$20.00
Pour chaque carré additionnel.....	$15.
Les NOTICES SPÉCIALES et RÉCHOLOGIQUES paieront par ligne.....	10 "
☞ Les Correspondances d'un intérêt personnel paieront, par ligne.....	10 "

Les Ateliers Typographiques du "*COURRIER D'OTTAWA*," sont pourvus d'un matériel qui permet d'exécuter avec avantage pour ses propriétaires et satisfaction pour la clientèle, toute espèce de commande dans les genres suivants :

Livres, Brochures, Factums, Blancs, Circulaires, Cartes Funeraires, Cartes D'Addresses et Cartes de Visite, Pan-Cartes, Placards, Affiches, Tete de Comptes, Blancs pour Avocats, Recus de toute Description, &c.

N. B.—Toute commande venant de la campagne sera exécutée dans un court délai, et expédiée par la voie la moins coûteuse,—il faudra donner des instructions complètes par rapport au nombre de copies, à la manière dont on désire avoir l'ouvrage exécuté, et à la qualité du papier sur lequel on désire que le tirage soit fait.

PASCHAL COMTE.

RUE SUSSEX OTTAWA.

TIENT

CONSTAMMENT EN MAIN UN ASSORTIMENT DE

MARCHANDISES SECHES

HARDES FAITES,
EPICERIES,
LIQUEURS,
CHAUSSURES, ETC.

LE TOUT AU PRIX LES PLUS REDUITS.

!!! GRANDE ATTENTION !!!

DR LOUIS DE CHEVRY,

Chirurgien Dentiste.

Cabinet d'opération :

RUE SUSSEX,

A côté du magasin de M. Traversy, chez Madame DUPUIS.

LE DR. LOUIS DE CHEVAY fait la pose des Dents Artificielles dans le genre le plus nouveau et le plus durable, et avec l'imitation aussi parfaite de la nature que l'œil le plus habile ne peut en faire la différence.

Par le nouveau système du Dr. LOUIS DE CHEVAY, les Dents Artificielles servent à la matiscation des aliments, avec la même facilité et la même force que les dents naturelles et sans faire éprouver la moindre douleur. Les dents sont garanties incorruptibles et ne changent jamais de couleur. La pose des dents ainsi que toutes les opérations sont faites avec dextérité et sans aucune douleur. Les dents peuvent être posées en faisant ou sans faire l'extraction des racines.

Les meilleurs substances sont employées Tout travail est garanti.

PRIX TRES MODERES.

Consultations Gratuites.

DENTS { montées sur plaque en Or, montées sur do en Platine, montées sur do en Argent, montées sur do en Caoutchouc, sculptées dans l'Ivoire, sculptées dans l'Hippopotame.

RATELIERS complets au moyen de ressorts en Or sans couvrir le palais et genre à succion couvrant le palais.,

N. P.—Le Dr. LOUIS DE CHEVRY invite le Public à venir examiner son travail.

Ottawa, 3 Décembre 1861.

SALON DE PERFUMERIE

DU

CHEMIN DE FER.

MM. MILES ET EDDIX,

PERRUQUIERS ET BARBIERS.

ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont ouvert un nouveau salon en dessous de l'Hôtel Champagne ou ils seront heureux de satisfaire leurs pratiques.

Ces MM. peuvent barbifier suivant l'art.

Il ont à vendre dans leur établissement tous les articles de toilette, tels que Savons, Eau-de-Cologne, odeurs de toutes espèces,

DE PLUS

Des instruments de musique, tels qu'ACCORDEONS, VIOLONS, &c., &c.

Ce SALON est tenu sur le même pied que celui qui a le nom

Salon du Prince de Galles.

RUE RIDEAU.

M. MILES est donc le BARBIER DES PRINCES et le PRINCE DES BARBIERS.

E. MILES ET EDDIX.

Ottawa, 1 janvier 1862

THOMAS PATTERSON

Importateur et Marchand de

Groceries,

EN GROS ET EN DETAIL

No. 17

RUE RIDEAU, OTTAWA

On l'on trouve VINS, Eau-de-vie, Gin, Esprit de Vin, &c.,—Ainsi que Thés, Sucres, Tabacs, Epices, &c., &c., &c.

Ottawa, 23 janv. 1862.

SALON AMERICAIN.

Rue York.

TENUE PAR

R. R. HAMILTON.

PORTE VOISINE DE L'HÔTEL MATTHEWS.

Tient constament huitres fraiches, liqueur de toutes espèces, etc.

HOTEL

DE

DAN GOODE,

COIN DES RUES

RIDEAU ET ST. NICHOLAS

OTTAWA.

M. GOODE tient tout ce qu'il y a de mieux en fait de

Ins,
Bieres,
Port,
Cidre,
Gin,
Brandy,
Cigares,
Huitres,
Poissons,
Volailles,
Fruits, &c.

EN GROS ET EN DETAIL.

Ottawa, 13 fév. 1862.

DOMENICO CHISACHI

Chapelier de premiere classe

TIENT CONSTAMENT LES

PELLETER

LES PLUS RICHES ET LES PLUS FINES

Dans son Grand Etablissement de la Rue

PRINCESS

VIS-A-VIS L'HOTEL DE LA CITÉ,

KINGSTON.

Ottawa, 15 janv. '62.

THE

OTTAWA CITIZEN

CE JOURNAL SEMI-HEBDOMADAIRE ET HEBDOMADAIRE,

Est publié à l'établissement de la Presse à Vapeur.

Rue Rideau—Ottawa.

Le CITIZEN, semi-hebdomadaire, paraît tous les MARDIS et VENDREDIS, et est envoyé par la malle, ou par les courriers aux abonnés de la ville, à raison de TROIS PIASTRES par année payable d'avance ou QUATRE PIASTRES à crédit

Le CITIZEN de la semaine

est publié tous les SAMEDIS matin—Prix : une piastre et demi ($1.50) par année ou $2.00. crédit.